

Groison, Dominique et autres

1304

1985 Programme de recherches archéologiques, municipalité
de Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent, activités 1984-
1985.

1

Rapport (original et copie)

14326

1304

GROISON, D. ET AL - 1985

CÔTE-NORD GOLFE-SAINT-LAURENT 1984-1985 VOL.1 RAP. - VOL.2 DESC.
GEOMORPH - VOL.3 DONNEES ECOL. - VOL. 4 - 5 - 6 - 7 - 8 NOTES - VOL. 9 - 10 - 11
- 12 - 13 - 14 - 15 CATALOGUES - VOL.16 DIAPOS - VOL. 17 DOC. À NE PAS DIFF.-
PLANS CLASS.VERT -PLANS HORS-DIM.EN BOITE - RECH. ARCH.

008204

Dir. Patrimoine et muséologie - Centre de doc. en archéologie

401B

PROGRAMME DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES
MUNICIPALITÉ DE LA COTE-NORD
DU GOLFE SAINT-LAURENT
Activités 1984-1985

Responsable du projet: Dominique Groison
avec la collaboration de:

Luc Litwinionek
Jean-Yves Pintal
Sylvain Perras

PRÉSENTATION

Le présent rapport fait état des recherches réalisées pour la municipalité de la côte Nord du Golfe Saint-Laurent en 1984 et 1985. Ce rapport est présenté en quatre volumes, le premier volume décrit les méthodologies, les activités et les interprétations, le second contient les figures illustrant le texte, le troisième présente les cartes et les plans et le quatrième volume contient les annexes du rapport.

Ce rapport a été réalisé par Luc Litwinionek archéologue, Jean-Yves Pintal archéologue, Sylvain Perras géomorphologue et Dominique Groison archéologue chargé de projet. Outre ces chercheurs Gérard Gagné et Michel Plourde, archéologues, ont participé aux recherches de terrain ainsi que l'équipe de fouilleurs composée de Judy Beaudoin, Réjean Dumas, Terry Dobbin, Lise Jones, Claudine Jones, Lucien Jones, Lisa Lavallée, Diana Lavallée et Sherry Letto.

LISTE DES VOLUMES DU PRÉSENT RAPPORT

Volume 1 Texte

Volume 2 Figures

Volume 3 Cartes et plans

Volume 4 Annexes

LISTE DES FIGURES

1. Localisation du secteur d'étude.
2. Localisation des sites fouillés et inventoriés.
3. Géologie de la région de Blanc-Sablon.
4. Coupe géologique dans les roches paléozoïques.
5. Isolignes proposées de la limite maximale de la mer de Goldthwait.
6. EiBg-7e, profils enregistrés.
7. EiBg-7e, localisation par unité.
8. EiBg-7e, niveau 1 densité des éclats.
9. EiBg-7e, niveau 2 densité des éclats.
10. EiBg-7e, niveau 3 densité des éclats.
11. EiBg-7e, fréquence des matières premières par niveau d'occupation.
12. EiBg-7e, répartition des éclats par grandeur.
13. EiBg-7e, répartition des éclats par grandeur, matière première et niveau.
14. EiBg-7e, chronologie des dates obtenues pour les trois niveaux d'occupation.
15. EiBg-1a, localisation par unité.
16. EiBg-1a, densité des éclats.
17. EiBg-1a, distribution des outils.

18. EiBg-1a, structure 1.
19. EiBg-1a, structure 2.
20. EiBg-1a, structure 3.
21. EiBg-1a, structure 4.
22. EiBg-1a, structure 5.
23. EiBg-1a, structure 6.
24. EiBg-1a, dispersion du charbon de bois.
25. EiBg-1a, zones et pourtour de l'habitation.
26. EiBg-1a, profil type.
27. EiBg-1a, description sommaire des matières premières.
28. EiBg-1a, répartition des éclats par grandeur et matière première.
29. EiBg-1a, distribution des éclats par matière première et dimension.
30. EiBg-1a, répartition des éclats par structure.
31. EiBg-1a, description schématique des structures.
32. EiBg-1a, synthèse des données recueillies.
33. EiBg-1b, localisation par unité.
34. EiBg-1b, densité des éclats.
35. EiBg-1b, profil type.
36. EiBg-1b, répartition des éclats par dimension et matière première.
37. EiBg-1b, distribution des éclats par grandeur et matière première.

38. EiBg-43, localisation par unité.
39. EiBg-43, densité des éclats.
40. EiBg-43, profil type.
41. EiBg-43, profils enregistrés.
42. EiBg-43, répartition totale des éclats par grandeur et matière première.
43. EiBg-43, répartition des éclats (niveau Ahb3) par grandeur et matière première.
44. EiBg-43, répartition des éclats (Ae2) par grandeur et matière première.
45. EiBg-43, distribution des éclats par grandeur, dimension et niveau.
46. EiBg-43a, aire excavée, outils et parois.
47. EiBg-5, localisation par unité, aire excavée et outils.
48. EiBg-5, profil.
49. Les régions écologiques de la moyenne et basse Côte-Nord.
50. Les régions écologiques et les groupements végétaux caractéristiques.
51. Les districts écologiques de la moyenne et basse Côte-Nord.
52. Les districts écologiques et leurs principales caractéristiques physiques.
53. Les systèmes écologiques Vieux Fort/Fournel.
54. Les systèmes écologiques du bassin de la Saint-Augustin.

LISTE DES CARTES ET PLANS

- | | | |
|-----|---|---------|
| 1. | Description géomorphologique et
localisation des sites (2.2) | 12 P/6 |
| 2. | Description géomorphologique et
localisation des sites (2.2) | 12 P/11 |
| 3. | Description géomorphologique et
localisation des sites (2.2) | 12 P/5 |
| 4. | Description géomorphologique et
localisation des sites (2.2) | 12 P/12 |
| 5. | Expertise archéologique (3.2) | |
| 6. | Expertise archéologique 1/3 du nord | |
| 7. | Expertise archéologique 1/3 du centre | |
| 8. | Expertise archéologique 1/3 du sud | |
| 9. | EiBg-7e niveau 1 | |
| 10. | EiBg-7e niveau 2 | |

11. EiBg-7e niveau 3
12. EiBg-1a aire excavée
13. EiBg-1a structure 7
14. EiBg-1B aire excavée
15. EiBg-43 aire excavée + outil
16. Profils stratigraphiques
17. EiBi-17
18. EjBh-1
19. EiBi-14.1
20. EiBi-14.2
21. EiBg-29

LISTE DES ANNEXES

Annexes

- I Données climatiques pour la région de Blanc-Sablon
- II Analyse macrofossile sur un artefact
- III Perturbations de la couche d'occupation
- IV Liste des parois dessinées
- V Analyse macrofossile
- VI Description des tessons
- VII Profils enregistrés

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Introduction	1
1. Cadre de la recherche	3
1.1 Objectifs de la recherche	3
1.2 Connaissances acquises	4
1.2.1 Occupation amérindienne	4
1.2.2 Occupation inuit	9
1.3 Bilan des connaissances en Basse Côte-Nord	10
1.4 Programme de recherche archéologique	13
1.4.1 Cadre théorique de la recherche	13
1.4.2 Travaux exécutés 1983-1984	16
1.4.3 Programmation des travaux 1984-1985	17
2. Caractérisation environnementale du territoire à l'étude	18
2.1 Géologie du territoire	19
2.2 Glaciation wisconsinienne et retrait de l'Inlandsis	23
2.2.1 Période glaciaire wisconsinienne	23
2.2.2 Le tardi-glaciaire	24
2.2.3 La période Goldthwaitienne	27
2.2.4 Description physiographique et environne- mentale	30
2.2.5 Description des dépôts meubles	33
2.2.6 Caractéristiques climatiques	40
2.2.7 La flore	41
2.2.8 La faune	42
3. Expertise archéologique de la rive ouest de la rivière Blanc-Sablon (carte 5)	44
3.1 Méthodologie d'intervention	44
3.2 Présentation de la zone d'étude (carte 1)	55
3.3 Travaux effectués	65
4. Fouilles archéologiques à Blanc-Sablon	68
4.1 Le site EiBg-7e	68
4.1.1 Localisation	68
4.1.2 Végétation	69

	PAGE
4.1.3 Stratigraphie	69
4.1.4 Méthodologie	72
4.1.5 Orientations théoriques	74
4.1.6 Occupation I	77
4.1.7 Occupation II	90
4.1.8 Occupation III	100
4.1.9 Comparaisons interniveaux	110
4.1.10 Synthèse	124
Recommandations	
4.2 Le site EiBg-1a	127
4.2.1 Méthodologie	129
4.2.2 Description environnementale et pédologique .	133
4.2.3 Résultats de la fouille	137
4.2.3.1 Aménagements	137
4.2.3.2 Matériel lithique	146
4.2.4 Synthèse	156
Recommandations	162
4.3 Le site EiBg-1b	163
4.3.1 Description environnementale et pédologique .	164
4.3.2 Résultats de la fouille	165
4.3.2.1 Aménagements	165
4.3.2.2 Matériel lithique	168
4.3.2.3 Poterie	170
4.3.2.4 Matériel historique	171
4.3.3 Synthèse	172
Recommandations	175
4.4 Le site EiBg-43	176
4.4.1 Résultats de la fouille	178
4.4.1.1 Aménagements	178
4.4.1.2 Matériel lithique	180
4.4.2 Synthèse	183
Recommandations	187
4.5 Le site EiBg-43.a	188
4.5.1 Résultats de la fouille	189
4.5.1.1 Stratigraphie	189
4.5.1.2 Aménagements	190
4.5.1.3 Matériel lithique	191
4.5.2 Synthèse	196

	PAGE
4.6 Le site EiBg-5	198
4.6.1 Résultats de la fouille	199
4.6.1.1 Stratigraphie	199
4.6.1.2 Aménagements	199
4.6.1.3 Matériel lithique	201
4.6.2 Synthèse	204
5. Inventaire archéologique	205
5.1 Activités réalisées - Blanc Sablon, Vieux Fort	205
5.1.1 Ile au Bois	209
5.1.2 Brador (carte 1)	216
5.1.3 Lac Carré	221
5.1.4 Pointe Rocheuse (plan 19)	229
5.1.5 Belles Amours	233
5.1.6 Rivière Saint-Paul	260
5.1.7 Pointe du milieu	263
5.1.8 Bilan des activités	265
5.2 Méthodologie d'inventaire préconisée	260
5.2.1 Considérations théoriques	260
5.2.2 Inventaire écologique du territoire	262

INTRODUCTION

En 1983, le ministère des Affaires culturelles du Québec et la municipalité de la Côte Nord du Golfe Saint-Laurent ont entrepris, dans le cadre d'un projet de mise en valeur des ressources patrimoniales, un programme d'acquisition des connaissances concernant l'occupation du territoire à la période préhistorique. Ce programme découlait du fait qu'en dépit du nombre de sites connus les connaissances concernant cette période sont trop partielles pour alimenter une mise en valeur (F. Niellon et P. Bernier 1983). Un tel programme de recherche implique l'inventaire des ressources sur le territoire et l'identification de leurs potentiels scientifiques et de mise en valeur en fonction de certaines thématiques. Mais devant l'immensité du territoire à couvrir et la diversité et la complexité de son occupation, démontrées par les données existantes, une approche spécifique devait être développée pour mener à bien ces recherches à l'intérieur d'une période de cinq ans.

L'élaboration du cadre de recherche et son expérimentation sur une petite portion de territoire (de Brador à Blanc Sablon) furent réalisées lors de la période 1983-1984. La période 1984-1985, qui fait spécifiquement l'objet de ce rapport, fut consacrée à l'extension de ces activités sur un territoire plus vaste, de Blanc Sablon à Vieux Fort. Bien que les activités de 1983-1984 aient déjà fait l'objet de rapports détaillés (Archéotec 1983

D. Groison 1984) nous en résumerons brièvement le contenu de façon à mieux situer celles de 1984-1985 dans le cadre général de la recherche sur le territoire de la Basse Côte Nord.

1. CADRE DE LA RECHERCHE

Le cadre de recherche qui a été développé pour le territoire de la Basse Côte Nord tient compte de plusieurs éléments:

- 1 - Les objectifs de la recherche
- 2 - Les connaissances acquises
- 3 - Les données disponibles sur le territoire

1.1 Les objectifs de la recherche

Le but ultime de la recherche en archéologie préhistorique est de comprendre l'occupation du territoire par des groupes humains, c'est-à-dire ses origines, ses modalités et son évolution, afin de transmettre ces connaissances de façon intelligible à la société. La compréhension de l'occupation du territoire implique de nombreuses recherches et analyses spécialisées. La transmission de ces connaissances, autrement dit leur mise en valeur, implique leur interprétation en fonction de certaines thématiques. Ces thématiques sont déterminées, bien sûr, par le potentiel interprétatif des données mais surtout par les questionnements que génèrent des clientèles.

1.2 Les connaissances acquises

Les connaissances acquises sur l'occupation de la région du Détroit de Belle Isle découlent de recherches menées par Fitzhugh (1972, 75, 78) et McGhee et Tuck (1975, 78, 80 et 82). Elles démontrent l'occupation du territoire par deux groupes ethniques, les amérindiens et les inuit.

1.2.1 L'occupation amérindienne

Selon les données disponibles à ce jour, les premières manifestations de l'occupation humaine sur le territoire semblent dater d'environ 9 000 ans. McGhee et Tuck (1975, 78, 80 et 82) proposent que ces manifestations témoignent d'une occupation du territoire par des groupes paléo-indiens qui se sont dispersés rapidement dans les Maritimes à partir de la Nouvelle-Angleterre. Les données existantes montrent en fait une occupation ancienne à Debert en Nouvelle-Écosse (11 000 ans A.A.) ainsi que sur l'île du Prince-Édouard (Keenlyside 85). Les sites de l'île du Prince-Édouard, bien que non datés, montrent une évolution d'un outillage typiquement paléo-indien (pointes à cannelures) vers des formes plus récentes, c'est-à-dire des pointes triangulaires à base concave amincie.

Les données dont disposent Tuck et McGhee pour formuler leur hypothèse proviennent de deux sites de la région du détroit de Belle-Isle, soit Pinware Hill et Cowpath.

Le site de Pinware Hill (EjBe-10) se situe à une altitude d'environ 27 m, il contient des pointes triangulaires à bords convexes et base amincie et légèrement polie faites dans du quartz ou du quartzite; on y retrouve également des grattoirs en bout d'éclat, des bifaces lancéolés et des pièces esquillées. Plusieurs datations ont été obtenues pour ce site soit 6 995 ans $\pm$ 135 A.A., 6 850 ans $\pm$ 120 A.A. et 6 185 $\pm$ A.A. Cependant, ces dates semblaient trop récentes aux tenants de cette hypothèse et ils estimaient que le site devait être plus vieux d'environ 2 000 ans (Tuck 1985). De fait, le prélèvement d'un autre échantillon de charbon de bois associé au site, a fourni une datation de 8 855 A.A. (Renouf 1977).

Le site de Cowpath, qui se situe à une altitude semblable, a fourni du matériel analogue à celui de Pinware Hill de même qu'une datation de 6 850 ans $\pm$ 130 A.A. Mais une autre prise d'échantillon en 1977 a fourni une autre date de 8 600 ans A.A. En dépit des problèmes soulevés par les écarts chronologiques entre les échantillons de charbon de bois, ces deux sites ont été attribués à la période paléo-indienne récente soit 9 000 ans. Ces sites représentent donc les premières manifestations humaines connues au détroit de Belle-Isle, ils témoignent également d'une adaptation à l'exploitation des ressources marines par ces populations.

Plusieurs autres sites, quoique contenant un outillage différent, ont fourni des datations variant entre 3 000 et 7 500 ans.

Ces sites témoignent pour ces auteurs d'une évolution in situ des groupes paléo-indiens récents, évolution qui a été regroupée sous l'appellation générale d'"Archaïque Maritime".

L'Archaïque maritime dans la région du détroit de Belle-Isle s'étend donc sur une vaste période chronologique, environ 5 000 ans; il est donc naturel d'y retrouver une certaine évolution dans les modes de vie, évolution qui doit se refléter dans les vestiges archéologiques soit l'outillage, les schèmes d'établissement et les restes organiques. Bien que les données concernant ces deux dernières catégories de vestiges soient quasiment inexistantes, McGhee et Tuck établissent le portrait suivant de cette évolution à partir des datations et de l'outillage.

Les traits archéologiques caractérisant l'Archaïque maritime consistent en un outillage de pierre taillée où l'on retrouve comme fossiles directeurs des pointes de projectile montrant l'apparition et l'évolution d'un pédoncule d'emmanchement; un outillage de pierre polie constitué de pointes, gouges, herminettes, haches, bayonnettes et plomb de filet, ainsi qu'un outillage sur os élaboré. On retrouve également au cours de cette période des sites témoignant de rites funéraires complexes.

Le site le plus ancien de l'Archaïque maritime est le site funéraire de l'Anse Amour daté de 7 530 ans A.A. Plus au nord, le site Hound Pond 4 (Fitzhugh 1978) date sensiblement de la même

période (7 200 ans). De ces premières manifestations de l'Archaïque maritime Fitzhugh (1978) émet l'hypothèse du développement d'une branche nordique dont l'outillage est caractérisé par des pointes à mini pédoncule, des outils bipointes, des pointes à pédoncule allongé, des "ulus", des pointes en pierre polie et des couteaux bifaciaux. Cette expansion nordique semble avoir duré presque 2 000 ans puisque vers 6 000 ans on retrouve certaines de ces manifestations jusqu'à Saglek Bay au Labrador. Cette expansion nordique a entraîné une dispersion territoriale des groupes de l'Archaïque maritime, dispersion qui a favorisé le développement de variantes régionales telles Hound Pond, Sandy Cove, Naksek, Whole Island, Gulf Arm et Mukasussutok. Toujours selon le même auteur, les derniers 1 000 ans de cette occupation (4 500 ans A.A. à 3 500 ans A.A.) sont représentés par le complexe Rattler's Bight où l'utilisation du quartzite du Labrador (parfois appelé Ramah chert) pour la fabrication d'outils est dominante. Les outils diagnostiques de ce complexe sont des pointes de projectile à pédoncule abrasé, des pointes sur éclats, des gouges, des haches et herminettes, des pointes de lance en pierre polie et des poids de filets en stéatite.

Ce concept d'une branche nordique de l'Archaïque maritime est soutenu par le fait qu'au sud de Hamilton Inlet, les sites de la même période sont caractérisés par un outillage différent. On retrouve dans ces sites, en plus des pointes à pédoncule, des pointes à larges encoches latérales, des bifaces foliacés, des

grattoirs en bouts d'éclats, ainsi que des éclats laminaires en chert gris. Plusieurs sites de cette occupation ont fourni des dates relativement anciennes, 5 399 ans $\pm$ 80 ans A.A., 5 561 $\pm$ 60 ans A.A. et 5 035 $\pm$ 65 ans A.A. pour les sites de la Baie de Forteau (Harp et Hughes 1968).

Puis à partir de 3 500 ans, l'outillage que l'on retrouve dans les sites semble se diversifier de celui caractéristique de l'Archaïque maritime. Bien que les différences ne soient pas toujours évidentes, Tuck (1975) préfère regrouper les sites postérieurs à cette période sous l'appellation post-archaïque.

Pour les régions les plus au nord, l'occupation amérindienne post-archaïque s'étend de 3 500 à 2 000 ans A.A. Selon Fitzhugh (1972) et Nagle (1978) cette période est marquée par la présence de pointes à encoches, de bifaces foliacés, de grattoirs uniformes et d'éclats laminaires; cette période est également marquée par le remplacement du quartzite du Labrador par les cherts dans la fabrication des outils. Cependant, au sud de Hamilton Inlet, exception faite de l'absence de pierre polie, Tuck (1982) note un changement moins radical dans l'outillage mais plutôt une évolution continue à partir de celui de l'Archaïque maritime.

Vers 1 500 ans A.A. cette longue évolution de l'Archaïque maritime aboutit à ce que les chercheurs appellent la tradition Point Revenge. Cette tradition est marquée par l'utilisation de

pointes à encoches latérales ou en coin, des bifaces, des grattoirs en bout, de larges racloirs et des éclats retouchés, le tout fabriqué majoritairement avec du quartzite du Labrador.

1.2.2 L'occupation Inuit

Les premières manifestations Inuit sur le territoire, appelées Paléo-Inuit date d'environ 4 000 ans. Elles se distinguent de celles de l'Archaïque maritime par leur outillage où l'on retrouve des pointes à pédoncule contracté, des pointes triangulaires, des grattoirs en bout à épaulement, des burins et de nombreuses micro-lames. A cette époque, ces manifestations sont concentrées dans la portion nordique du Labrador; mais vers 3 000 ans, les groupes Inuit migrent vers le sud jusqu'à Terre-Neuve. Les sites de cette période sont regroupés sous l'appellation Dorset initial, soit l'équivalent du "Groswater Dorset" de Fitzhugh (1972), du "Terminal Prédorset" et du "Groswater Dorset" de Cox (1978).

Vers 2 200 ans A.A., les sites Inuit sont regroupés sous l'appellation Dorset moyen dont l'outillage comprend des lames à section triangulaire et à cannelure distale, des grattoirs triangulaires, des burins à pédoncule ou à encoches, des micro-lames, un outillage en pierre polie et des récipients en stéatite. Puis vers 1 000 ans, les groupes Inuit semblent disparaître du détroit de Belle-Isle pour ne le réoccuper qu'à la période de contact.

Les groupes Dorsétiens semblent avoir été remplacés par des populations amérindiennes dites "Proto-Beothuck", cependant Carignan (1977) mentionne que les deux cultures ont pu cohabiter pendant plusieurs siècles sur l'Ile de Terre-Neuve.

1.3 Bilan des connaissances en préhistoire sur la Basse Côte Nord

Si l'on se fiait à la liste des interventions archéologiques ayant eu lieu sur le territoire, il semblerait que la préhistoire de la Basse Côte Nord devrait être relativement bien documentée. En effet, les archéologues ont visité cette région depuis le début du siècle: Kidder 1910, Wintemberg 1928, Harp 1961-1962, Gaumond 1968, 1973, Martijn 1971, 1974, Lévesque 1968 à 1975, Tuck 1975, Marois 1976, Groison 1979, 1980, 1982, 1983, 1984, Mills 1980, Chism 1980, Dumais 1981 à 1984, Fitzhugh 1982.

Cependant, ces recherches ont fait l'objet d'une évaluation critique dans le programme d'acquisition des connaissances (Niellon et Bernier 1983, Archéotec 1983, Groison 1984). Sans reprendre en détail l'historique et l'évolution critique de ces recherches, nous pouvons en dégager les éléments principaux.

Cent quatre-vingt-dix-neuf (199) sites de la période préhistorique ont été localisés sur le territoire de la Basse Côte Nord. Cependant, la majorité des sites connus furent l'objet de découvertes fortuites, les vestiges ayant été mis à jour par des

travaux d'aménagement ou par le processus d'érosion. Peu de ces sites ont fait l'objet de fouilles systématiques, les travaux archéologiques ayant consisté en récoltes de surface ou en sondages pour vérifier leur état ou leur étendue.

D'autre part, les recherches systématiques récentes (postérieures à 1980) ont soulevé de nombreux problèmes concernant la localisation et l'identification des sites. Ces recherches, menées essentiellement le long du tracé de la route 138 entre Blanc Sablon et Vieux Fort, ont localisé des sites archéologiques dans des micro-environnements très diversifiés et souvent considérés comme faibles dans les zonations de potentiel traditionnelles (limites de tourbières, champs de blocs, zones mal drainées, etc...). Les sites les plus grands, témoignant d'une occupation intense ou prolongée sont relativement faciles à localiser, mais la multitude de sites de dimensions réduites, témoignant d'activités spécialisées sont souvent indétectables par les techniques traditionnelles de prospection.

Dans un autre ordre d'idées, les sites de la Basse Côte Nord témoignent de l'utilisation d'une grande variété de matières premières (quartzites, quartzite du Labrador, cherts, jaspe, ardoise, etc...), d'un grand nombre de types morphologiques et fonctionnels. Toutes ces informations sont difficiles à relier chronologiquement et culturellement.

Les grandes périodes de l'occupation de cette région, brièvement résumées précédemment, ne peuvent pas constituer une synthèse des connaissances, tout au plus constituent-elles un cadre théorique de référence permettant d'aborder une certaine variabilité chronologique et culturelle de l'occupation humaine. Or, si l'on regarde les données recueillies sur la Basse Côte Nord, nous constatons qu'il est très difficile voire même très aléatoire, d'essayer de resituer les sites connus à l'intérieur de ces cadres généraux; tout au plus, pouvons-nous comparer certains outils caractéristiques, et, sur le fait de certaines similarités, apparenter les sites entre eux. Une telle tentative a été entreprise par Lévesque (1976) pour l'ensemble des sites connus de la pointe des Belles Amours à Blanc Sablon, mais force est d'admettre que les données recueillies étaient insuffisantes pour qu'une telle analyse puisse porter fruit.

D'autre part, ces cadres de référence ont été établis à partir de sites dont la majorité sont des sites côtiers. La localisation de ces sites et leur contenu ont amené les chercheurs à percevoir l'occupation humaine du détroit de Belle-Isle comme étant essentiellement axée sur l'exploitation de ressources marines. Cette perception cadre, bien sûr, avec les données disponibles et, peut-être même avec la réalité des adaptations des groupes préhistoriques à ces territoires, mais étant donné que ces recherches ont négligé les milieux non-côtiers et de ce fait biaisé l'acquisition des données, elles ont peut-être mal perçu la réalité des adaptations.

Il ressort donc qu'en dépit de l'intensité de l'occupation humaine de la Basse Côte Nord à l'époque préhistorique et des cadres chronologiques et adaptatifs proposés, nous n'en avons qu'une connaissance partielle, voire même biaisée. De plus, les lacunes des données relatives aux sites de la Basse Côte Nord ne nous permettent d'en dire que peu de choses. C'est pourquoi il fut convenu avec le ministère des Affaires Culturelles, d'élaborer un programme de recherche suppléant à ces lacunes.

1.4 Programme de recherche archéologique

1.4.1 Cadre théorique de la recherche

L'archéologie étudie les modes de fonctionnement et d'évolution des groupes humains à travers leurs manifestations matérielles. Un programme d'acquisition des données consiste donc à caractériser ces modes, lesquels représentent des adaptations entre un bagage technologique, des schèmes culturels et les possibilités offertes par un environnement. Les problématiques de recherche dépendent énormément des données accumulées relatives aux composantes du processus d'adaptation. Par exemple, la problématique de recherche sera bien différente si l'on a déjà un portrait diachronique et synchronique de l'occupation d'un territoire ou si l'on en est à une phase initiale de la recherche.

Dans le contexte de la Basse Côte Nord, où les connaissances sont partielles et où les cadres de référence sont hypo-

thétiques, nous nous devons d'avoir une approche globale du territoire et de l'occupation humaine qu'il a connue.

D'autre part, quel que soit le contexte de la recherche, ce n'est qu'exceptionnellement que les recherches archéologiques couvrent la totalité d'un territoire ou englobent l'éventail des manifestations humaines. Les archéologues sont obligés de sélectionner des portions de territoire et d'en écarter d'autres, c'est le processus d'échantillonnage.

Les critères de sélection des aires d'inventaire archéologique sont généralement basés sur les relations perçues entre les manifestations culturelles et l'environnement où on les retrouve. Ces relations peuvent avoir été déduites de l'analyse des associations où corrélations entre ces deux types de données, ou induites de certaines observations; elles constituent le coeur des modèles prédictifs de localisation des sites archéologiques. Cependant, dans le contexte de la Basse Côte Nord, les biais dans l'acquisition des données, ne permettent pas d'élaborer de façon satisfaisante de tels modèles. En d'autres termes, nous pouvons schématiser ainsi cette approche de modèle prédictif qui a prévalu dans la région du détroit de Belle-Isle. Le territoire semble propice à une occupation axée sur l'exploitation des ressources marines. Les inventaires archéologiques portent donc sur la bande côtière. Les sites trouvés témoignent effectivement d'une exploitation des ressources. On conclut donc que la région du détroit de Belle-

Isle a connu depuis 8 000 ans une occupation axée sur l'exploitation des ressources marines, occupation qu'on affuble donc du titre général de "Tradition de l'Archaïque Maritime". Cette approche est à nos yeux essentiellement tautologique puisqu'elle n'a pas testé l'occupation dans des environnements non-côtiers. Nous devons donc, pour corriger ces lacunes, inscrire la collecte des données dans un cadre de recherche bien différent.

L'immensité du territoire de la Basse Côte Nord, exclut sa couverture entière par un inventaire et impose un échantillonnage. Ne connaissant pas la population cible, c'est-à-dire l'ensemble des manifestations culturelles qui y ont eu lieu, les critères de sélection des échantillons ne peuvent être archéologiques. L'échantillonnage ne portera donc pas sur une population de manifestations culturelles mais sur un territoire pouvant contenir diverses manifestations culturelles. L'échantillonnage étant avant tout celui d'un territoire, il est indispensable que les critères d'échantillonnage soient environnementaux.

Ces prémisses étant établies, nous pouvons résumer le cadre général du programme de recherche archéologique en Basse Côte Nord (voir Groison 1984) de la façon suivante. Il s'agit dans un premier temps de caractériser diachroniquement et synchroniquement la variabilité environnementale. Dans un deuxième temps, il faut effectuer un inventaire archéologique systématique sur un échantillon représentatif de cette variabilité. L'inventaire doit per-

mettre de caractériser les réponses adaptatives des groupes humains à cette variabilité. Un tel inventaire archéologique fournira donc aux chercheurs un ensemble de sites et de données archéologiques (l'absence de site constitue en soi une réponse adaptative à un environnement) qui constitue une population de phénomènes culturels. Cette population devra à son tour être échantillonnée pour être expertisée en détail par des fouilles archéologiques.

1.4.2 Travaux exécutés en 1983-1984

Le programme de recherche en archéologie préhistorique sur le territoire de la Basse Côte Nord a débuté en 1983 par la réalisation d'une étude de potentiel couplée d'un inventaire archéologique entre Blanc Sablon et Brador (Archéotec 1983).

L'étude de potentiel effectuée ne fut pas à proprement parler une étude de potentiel traditionnelle mais plutôt une problématique de recherche. En effet, ce document s'est attaché à faire le bilan des données connues, à établir le cadre général des inventaires archéologiques et à jeter les bases d'un échantillonnage environnemental. L'inventaire archéologique entre Blanc Sablon et Brador visait, quant à lui, à tester la méthodologie préconisée. Cet inventaire n'a pas pu être finalisé lors de l'été 1983 à cause de deux interventions d'urgence sur des sites archéologiques. Ces interventions ont consisté en deux fouilles de

sauvetage, l'une à l'emplacement du garage municipal de Blanc Sablon (EiBg-5) et l'autre à l'emplacement du parc d'hivernement des bateaux (EiBg-46).

Durant l'hiver 1984, les données recueillies furent analysées. De plus, le cadre théorique et la méthodologie d'acquisition des données furent améliorées. Cette période fut également consacrée à l'élaboration du programme d'intervention pour 1984-1985 (Groison 1984).

1.4.3 Programmation des travaux 1984-1985

La programmation des travaux telle qu'élaborée durant l'hiver 1984 (Groison 1984) comprenait plusieurs types d'activités: caractérisation environnementale du territoire d'étude (chapitre 2). Une expertise archéologique et des fouilles éventuelles sur la rive ouest de la rivière Blanc Sablon (chapitres 3 et 4). Un inventaire archéologique de Blanc Sablon à Vieux Fort (chapitre 5) et une évaluation des collections archéologiques prélevées lors des recherches antérieures.

Nous présentons dans les sections suivantes de ce rapport les résultats des travaux effectués à l'intérieur de cette programmation.

2. CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DU TERRITOIRE A L'ÉTUDE

La photo-interprétation rédigée dans le cadre de l'étude de potentiel en 1983 s'était attachée à caractériser les éléments physiographiques du paysage, et de ce fait, avait négligé l'esquisse de la reconstitution paléo-environnementale. D'autre part, cette photo-interprétation n'avait pas fait l'objet de vérification au terrain, ce qui la rendait, dans une certaine mesure, sujette à caution. Pour combler en partie ces lacunes, il fut décidé d'entreprendre une analyse géomorphologique génétique du territoire soumis à l'inventaire soit de Blanc Sablon à Vieux Fort (figure 1 et cartes 1 à 4). Cette analyse fut établie à partir d'une photo-interprétation des photographies aériennes aux 1/8 000 (MTQ), 1/15 840 (MERQ) et 1/40 000 (MERQ) avec vérification au terrain et analyse d'échantillons par le géomorphologue responsable (figure 2).

A ce stade de la recherche, une telle analyse ne prétend pas établir une reconstitution paléo-environnementale exhaustive; tout au plus établit-elle les jalons de cette évolution. Ces jalons consistent, dans le cadre d'une étude géomorphologique, à établir la séquence des événements post-glaciaires relatifs aux formes du terrain et à leurs composantes. Ils ne peuvent pas présentement peindre avec précision le fond des toiles où l'on pourrait illustrer les scénarios de l'occupation du territoire. Ils nous permettent cependant d'en décrire certains tableaux.

2.1 Géologie du territoire

Du point de vue géologique, le secteur d'étude est séparé en deux régions distinctes, qui sont le plateau laurentidien formé de roches précambriennes et le plateau de Brador dont les roches datent de la période paléozoïque. Ces deux formations sont séparées entre elles par la faille de Brador, orientée 70-250 degrés. Nous retrouvons donc, au sud de cette faille, les formations sédimentaires d'âge cambrien inférieur qui reposent en discordance sur les roches cristallophylliennes du Précambrien (De Boutray et al. 1977) (figure 3).

Les formations précambriennes

Les roches précambriennes de ce secteur font partie de la province de Grenville, qui est une des grandes progénèses de cette ère (Stockwell 1970). L'orogénèse grenvillienne se caractérise par un intense plissement et un métamorphisme des roches précédentes, avec mise en place des pegmatites, l'intrusion de roches ignées et d'anatexie. C'est aussi lors de cette orogénèse que fut mis en place le supergroupe de Grenville (Dubois 1979). La roche la plus commune de notre secteur d'étude est le gneiss qui varie cependant en composition, en couleur et en texture (Davies 1965 a et b). Nous retrouvons également des quartzites, des granites, de même que des micashistes qui forment une série de collines orientées nord-ouest/sud-est, appelées collines de Brador. Les

micaschistes formant ces collines, ont un pendage très prononcé, augmentant vers l'est pour atteindre des valeurs comprises entre 60 et 80 degrés.

Le secteur de roches précambriennes est aujourd'hui une pénéplaine profondément disséquée par l'érosion. Les basses collines qui la composent ont un fort escarpement causé par le pendage élevé de ces roches. L'altitude maximale atteint 470 mètres à l'ouest du lac Hammone mais, l'altitude moyenne des sommets de ce secteur est de près de 300 mètres. Le réseau de drainage est presque essentiellement commandé par la structure de la roche. Ce réseau de drainage, angulaire et fortement ramifié, s'est installé dans les faiblesses structurales caractérisées par les failles et les diaclases. Il arrive cependant qu'en certains endroits, le réseau de drainage originel soit dévié de son cours par l'accumulation de dépôts meubles. Ces barrages de dépôts meubles ne peuvent s'établir que lorsque suffisamment de matériel est disponible. C'est le cas pour la rivière Brador qui a déjà coulée, dans sa partie aval, à quelques centaines de mètres plus à l'ouest, où nous retrouvons aujourd'hui un barrage fait de matériel non-homogène et dont les blocs atteignent plus de un mètre (axe 8). La mer de Goldthwait aurait remaniée le matériel glaciaire, associé au complexe terminal de Brador, pour ainsi former un important dépôt littoral et ainsi faire changer de cours à la rivière Brador.

Le littoral est aussi affecté par la structure rocheuse de ce secteur. La côte actuelle est très disséquée, avec de profondes encoches associées aux failles et aux diaclases.

Les formations paléozoïques

Nous retrouvons, au sud de la faille de Brador, des roches datant du Paléozoïque. Ces roches qui reposent en discordance sur les formations cristallophyliennes du Précambrien, sont sédimentaires. La séquence sédimentaire que nous retrouvons dans ce secteur s'appelle série du Labrador. Elle est composée de deux formations, soit celle de Brador et celle de Forteau (figure 4).

Les limites du secteur d'étude sont comprises entre $57^{\circ} 6' 30''$ et $57^{\circ} 50' 00''$ de longitude ouest et entre $51^{\circ} 15' 00''$ et $51^{\circ} 45' 00''$ de latitude nord.

La formation de Brador est surtout composé de grès. A la base, elle débute par un conglomérat grossier dont la matrice sableuse est légèrement ferrugineuse. Ce conglomérat est lui-même surmonté de grès détritique qui constitue le reste de la formation (De Boutray et al. 1977). Le faible arrondissement, de même que le manque de granulo-classement indiquent que la formation de Brador s'est construite suite au démantèlement rapide et assez local du socle précambrien. Surmontant la formation de Brador, nous

retrouvons la formation de Forteau, provenant d'une séquence carbonatée et principalement composée de calcaire. Cette formation ne dépasse pas 25 mètres d'épaisseur.

Ces deux formations ont un pendage sud ne dépassant pas 5 degrés, qui forme un relief de cuesta dont les fronts sont orientés au nord. Topographiquement, le secteur situé au sud de la faille de Brador en est un de plateaux atteignant, à la frontière du Labrador, une altitude de 183 mètres. La partie ouest de ce secteur a subi une forte érosion qui a laissé dans le paysage des buttes témoins, tel le Morne Parent qui culmine à 106 mètres. C'est ainsi que nous retrouvons, sur la formation de Brador, de nombreuses falaises mortes, signe de l'érosion qu'a subi ce secteur. Par contre, la formation carbonatée de Forteau se désagrège surtout par dissolution, étant attaquée par les acides libérés par la végétation, qui s'y développe, et ne forme jamais de falaise comme c'est le cas pour la formation de Brador.

Les cours d'eau de ce secteur sont très peu influencés par le substratum rocheux, car ils coulent en général sur les dépôts meubles d'origine glaciaire ou littoral. Les rivières se rendent donc assez directement à la mer.

Le littoral de ce secteur est très variable, il reflète la qualité lithologique des différents secteurs de côte. Ainsi, lorsque la côte est sise sur les formations sédimentaires, elle

est régulière, avec des baies larges et peu profondes. Cependant, lorsque par endroit, la roche précambrienne affleure, comme c'est le cas à Lourdes-de-Blanc-Sablon (Petit Havre), nous retrouvons une côte fortement disséquée.

L'ensemble du territoire de cette étude a subi la glaciation wisconsinienne. Nous en résumerons les principales étapes ainsi que les traces laissées par l'inlandsis.

2.2 La glaciation wisconsinienne et le retrait de l'Inlandsis

2.2.1 La période glaciaire Wisconsinienne

La calotte laurentidienne prit naissance sur les hautes-terres du Labrador-Ungava (Ives 1960). Ives (1962) propose que sa formation fut causée par glaciation instantanée, qui est la coalescence de bancs de neige persistant toute l'année. Il s'ensuit un abaissement de la température moyenne de trois à six degrés celsius, de même qu'une baisse générale de la pression atmosphérique qui permet d'augmenter les précipitations jusqu'à deux fois. Le début de la glaciation wisconsinienne n'a pas été fixé avec précision. Nous pouvons cependant retenir comme date du début de cette glaciation, des valeurs variant entre 70 000 et 100 000 ans A.A. selon Dreimanis (1977), tandis que Prest (1977) propose une date de 125 000 ans A.A. La glace a par la suite progressé rapidement vers le sud (Prest 1970) pour atteindre la côte

nord du Saint-Laurent. L'extension maximale de l'inlandsis a longtemps posé un dilemme aux différents chercheurs, une théorie maximaliste, amenée par Flint (1943) et soutenue par Prest (1970 et 1973), propose une extension complète de la glace sur tout le golfe du Saint-Laurent. Par contre, une théorie minimaliste, soutenue par Grant (1977), propose que la glace ne se soit pas étendue beaucoup plus loin que la côte actuelle au Wisconsinien supérieur. De récents travaux, menés sur l'Ile d'Anticosti (Gratton et al. 1984 et Painchaud et al. 1984), apportent maintenant une réponse à cette polémique. Deux datations, provenant de dépôts glacio-marins, indiquent une limite de la glace au sud de l'Ile d'Anticosti au Wisconsinien moyen ($28\ 100 \pm 200$ ans A.A. UQ509 et $36\ 000 \pm 3\ 500$ ans A.A. UQ553). Par la suite, il y eut recul du front glaciaire vers le nord, suivi d'une réavancée au Wisconsinien tardif qui nous est révélée par d'autres dépôts glacio-marins au sud de l'Ile d'Anticosti datés de $13\ 200 \pm 200$ ans A.A. (UQ505), de $13\ 570 \pm 200$ ans A.A. (UQ502), de $13\ 250 \pm 400$ ans A.A. (UQ496) et de $14\ 500 \pm 800$ ans A.A. (UQ551).

Voyons maintenant les principales phases de la déglaciation sur la côte Nord.

2.2.2 Le tardi-glaciaire

Il est important, pour plusieurs raisons, d'avoir une idée la plus précise possible des différents épisodes de la déglacia-

tion de la Côte Nord du Saint-Laurent. Les dépôts glaciaires et juxta-glaciaires, tels que les moraines terminales, les eskers et les terrasses de kames, sont le plus souvent associés à la limite glaciaire. De plus, l'avancée et le retrait de l'inlandsis a une influence directe sur le niveau marin de la région, car les phénomènes d'isostasie et d'eustasie lui sont associés. La position du front glaciaire, de même que sa dynamique, contrôle donc la mise en place des dépôts fluvio-glaciaires, glacio-marins, marins, estuariens et littoraux.

Voyons donc les cinq principales étapes de la déglaciation de la Côte Nord (Dubois 1979).

A - Les événements pré-Saint-Narcisse (14 100 à 11 200 ans A.A.).

Cette période se caractérise par la déglaciation du golfe du Saint-Laurent même si l'âge du début de la déglaciation varie selon les endroits. On assiste à une amélioration climatique. Sur la Côte Nord, on associe la moraine de Brador, qui s'étend sur 105 km de la rivière Saint-Paul jusqu'aux collines de Brador, de même qu'un épandage pro-glaciaire situé à 15 km au sud-ouest de Vieux Fort à cet épisode (Shearer 1973).

B - L'épisode de Saint-Narcisse (11 200 à 10 800 ans A.A.). Cette période est marquée par une détérioration climatique généralisée (Lasalle et Elson 1975), qui a entraîné une récurrence glaciaire ayant permis la formation de la moraine de Saint-

Narcisse au nord du fleuve Saint-Laurent. Sur la Basse Côte Nord, Dubois (1979) propose que le front glaciaire se trouvait à 50 km au nord de la moraine de Brador.

C - La fin du stade Algonkien (10 800 à 10 000 ans A.A.). Le début de cette période voit le retrait de l'inlandsis, tandis que la fin de cette période (10 300 à 10 000 ans A.A.) est marquée par une détérioration climatique ayant permis la mise en place de la moraine de Métabetchouane (LaSalle 1966 et Tremblay 1968). On ne retrouve pas, sur la Basse Côte Nord, de traces laissées par cette détérioration climatique. C'est pendant cette période que le trait de côte de la Moyenne Côte Nord aurait été déglacé.

D - L'épisode de Manitou-Matamek (9 700 à 9 500 ans A.A.). Cette période correspond à un minimum climatique qui a permis la formation de la moraine frontale de Manitou-Matamek sur l'ensemble de la Côte Nord. Cette moraine, qui s'étend sur 800 km de la rivière aux Outardes à la rivière Churchill, ne semble pas avoir été formée par une récurrence glaciaire, mais bien par une stabilité du front glaciaire pendant une assez longue période.

E - Les événements post-Manitou-Matamek et la déglaciation finale (9 500 à 5 700 ans A.A.). La fonte de l'inlandsis s'est poursuivie au cours de cette période sans laisser de dépôts impor-

tants pouvant laisser croire à une récurrence importante, du moins sur la Côte Nord. Dubois (1979) estime que le glacier se retirait à une vitesse moyenne de 150 mètres par an, avec des valeurs légèrement plus basses au début de cette période et plus hautes à la fin de la période. Il est donc possible d'évaluer, pour la plupart des rivières de la Côte Nord, la date de la déglaciation finale de leur bassin versant, la fonte complète de la calotte Laurentidienne s'est terminée vers 5 700 ans A.A. au centre du Québec.

Une transgression marine suivit la déglaciation de la Côte Nord. Voyons-en les principales étapes.

2.2.3 La période goldthwaitienne

Pendant toute la période de régression de l'inlandsis, le niveau eustatique de la mer de Goldthwait a varié par apport d'eau provenant de la fonte de la glace. De même, la croûte s'est relevée par mouvement isostatique, causé par la réduction du poids de la glace. Selon les vitesses respectives de la régression glaciaire, de l'isostasie et de la hausse eustatique, la mer de Goldthwait a connu trois épisodes principaux décrits par Dionne (1977). Il est à noter que les dates données par Dionne (1977), s'appliquent à l'ensemble de la mer de Goldthwait et qu'elles peuvent varier pour un secteur particulier tel que la Basse Côte Nord.

La Goldthwaitien I (13 500 à 12 000 ans A.A.) est caractérisé par le recul du glacier, talonné par la mer. La glace se retire rapidement, principalement par velage du front glaciaire. Le relèvement isostatique est élevé, mais la hausse eustatique est plus importante, car la mer envahit presque tous les espaces déglacés. C'est donc une période transgressive. Il est cependant possible qu'en certains endroits le rebondissement isostatique ait été plus rapide que la hausse eustatique. Mais cela ne s'est produit que pour une courte période au tout début de cet épisode. La mer a par la suite submergé ces endroits jusqu'à son altitude maximale présumée pour les différentes zones (figure 5).

Le Goldthwaitien II (12 000 à 9 000 ans A.A.). Cet épisode en est un où le relèvement isostatique était fort, de l'ordre de 35 mm par an. Cependant, au début de cette période la hausse eustatique était la plus importante. C'était donc une phase transgressive. Par contre, à la fin de la période commença la phase régressive, c'est-à-dire que le relèvement isostatique fut plus important que la hausse eustatique. Ce fut une période de sédimentation importante car les rivières transportaient beaucoup de sédiments provenant de la fonte de l'inlandsis. Il y eut formation de nombreux deltas et mise en place de sédiments estuariens.

Le Goldthwaitien III (9 000 à aujourd'hui). Le Goldthwaitien III est dominé par le relèvement isostatique, c'est donc une période régressive. Ce relèvement fut généralement moins

rapide que dans les périodes précédentes, mais comme le relèvement eustatique fut encore plus faible, les terres ont lentement émergé. Le Goldthwaitien III est marqué par l'érosion, car les rivières transportant beaucoup moins de sédiments glaciaires ont érodé les dépôts (tels les deltas) marins et estuariens qui se sont retrouvés au-dessus du niveau de la mer par relèvement isostatique.

Il n'existe pas, sur la Basse Côte Nord, de datation (en exposant) ^{14}C provenant de matériel fossilifère dans des dépôts littoraux, une datation, provenant d'un échantillon fossilifère pris dans un dépôt marin récolté au nord de Middle Bay (1-8365), donne un âge de $7\,200 \pm 25$ ans A.A. pour une altitude de 9 mètres (De Boutray 1977). Les autres datations, provenant de charbon de bois ou de matière organique pédologique, ne nous donnent qu'un âge minimum du niveau marin. Dubois (1979) a cependant dressé une courbe d'émersion intuitive pour ce secteur. Malheureusement, l'altitude maximale ainsi datée n'est que de 30 mètres, alors que le niveau marin maximum de ce secteur atteint 152 mètres (figure 6). Une collecte de fossiles s'impose donc pour nous permettre d'améliorer cette courbe d'émersion. Cependant, la rareté des sites fossilifères aux altitudes plus élevées la rend très difficile.

Maintenant que nous connaissons les principaux agents ayant façonnés le paysage actuel, nous en ferons une description physiographique générale.

2.2.4 Description physiographique et environnementale

Du point de vue topographique, notre secteur d'étude est divisé en deux zones distinctes, qui correspondent au type de substratum rocheux. Nous retrouvons donc la zone précambrienne et la zone paléozoïque qui sont séparées entre elles par la faille de Brador.

Topographiquement, la zone précambrienne est très disséquée. Les nombreuses collines de ce secteur ont une forte pente convexo-concave. L'altitude du fond des talwegs au sommet des collines est en moyenne de 100 mètres, même si de fortes variations locales sont notables. L'altitude maximale de cette zone est de 470 mètres à l'ouest du lac Hammone. Le réseau de drainage, développé dans les principaux axes de fractures de la roche, est de type angulaire et il est très ramifié.

Les principales vallées de ce secteur, soit celles des rivières Saint-Paul, Bujeault et Brador, de même que celles des ruisseaux des Belles Amours et au Saumon, ont un profil en U. Ce profil est caractéristique de l'érosion glaciaire que ces vallées ont subie. La majorité de ces rivières ont une forte pente, variant entre 0,93% et 1,26% sauf dans le cas de la rivière Saint-Paul qui a, dans sa partie étudiée (aval), une pente de 0,08% (tableau 1). La pente de ces rivières n'est cependant pas continue. Nous retrouvons en effet de courts secteurs avec de très

fortes pentes, ainsi que des secteurs plats qui sont en quelques des lacs glaciaires barrés par des verrous.

TABLEAU 1	PENTE
Rivière Saint-Paul	0,08%
Rivière Bujeault	1,01%
Rivière Brador	1,26%
Rivière Brador N-E	1,37%
Rivière Blanc-Sablon	1,01%
Rivière de Belles Amours	0,93%

La côte de ce secteur est divisée en trois types principaux (Dubois 1979). Nous retrouvons une côte accore rocheuse entre la baie de Brador à l'est et la Pointe Rocheuse à l'ouest. Cette côte, située sur la faille de Brador, se caractérise par une ligne de rivage rocheuse et régulière, de même que par une énergie de relief élevée, variant entre 30 et 75 mètres.

Nous retrouvons plus à l'ouest, entre la Pointe Rocheuse et la baie au Saumon, une côte morainique. L'évolution de cette côte se fait par tombolos, qui se développent à partir du matériel disponible dans la moraine de Brador. Nous retrouvons donc, pour ce secteur, une côte avec des pointes rocheuses et des baies de dépôts meubles dont la granulométrie est très variable.

Le secteur situé plus à l'ouest soit entre la baie au Saumon et Vieux Fort, possède une côte à rias. Ce type de côte est caractérisé par une ligne de rivage très échancrée, avec de nombreuses îles. Dans le cas présent, la longueur de la côte insulaire est presque aussi importante que celle de la côte de terre ferme. Cette côte rocheuse, à l'exception du fond de quelques baies, est directement influencée par la structure du substratum rocheux. Son énergie de relief est élevée, variant entre 30 et 75 mètres.

Le secteur paléozoïque se distingue topographiquement du secteur précambrien. Le relief en est un de plateau peu disséqué, sauf à l'ouest où se trouvent des buttes témoins, qui sont la preuve de l'érosion différentielle qu'a subi ce secteur. L'altitude maximale est de 183 mètres à la frontière du Labrador, tandis que l'altitude relative moyenne entre les talwegs et le plateau est de 130 mètres. Le réseau de drainage est de type dérangé. Les principaux cours d'eau de ce secteur coulent surtout sur des dépôts meubles littoraux et glaciaires, ce qui favorise un réseau de drainage parsemé de petits lacs, de tourbières et de méandres. Les rivières Blanc-Sablon et Brador Nord-Est ont respectivement une pente moyenne de 1,01% et 1,32% (tableau 1). Ces pentes moyennes ne sont cependant pas réparties uniformément sur toute la longueur de ces cours d'eau. Les parties aval de ces deux rivières ont une pente faible, qui s'accroît rapidement à mesure que nous progressons vers l'amont.

Ce secteur possède une côte àuestas (Dubois 1979). Cette côte est généralement rocheuse sauf dans les secteurs de baies tels que celui de la baie de Blanc Sablon et de l'anse des dunes où l'on retrouve des plages sableuses. La ligne de rivage est régulière, avec de basses falaises, sauf là où affleurent les roches précambriennes.

Dans le but de mieux comprendre l'évolution actuelle du territoire, nous allons passer en revue les différents types de dépôts meubles que nous y retrouvons ainsi que leurs modes de mise en place.

2.2.5 Description des dépôts meubles

Notre secteur d'étude comprend plusieurs types de dépôts meubles. Nous allons décrire les plus importants, en mettant l'accent sur leur distribution spatiale.

Les dépôts glaciaires. Le passage de l'inlandsis laurentien a marqué le paysage de plusieurs façons. Il a premièrement érodé le substratum rocheux. Nous retrouvons de nombreuses traces de cette érosion, telles que des polis glaciaires, des cannelures et des stries. L'orientation de ces stries nous donne une bonne idée de la direction d'écoulement de la glace. Des stries, situées sur les rochers du Petit Havre à Lourdes-de-Blanc-Sablon indiquent des directions de 180 degrés (Morissette 1983) et de

185 degrés (De Boutray et al. 1977). D'autres stries, situées sur le littoral à 2 km au sud de Rivière-Saint-Paul (carte 3) indiquent une direction d'écoulement de 167 degrés. Le passage de l'inlandsis est surtout remarquable par les dépôts laissés par le glacier. Les dépôts glaciaires les plus communs de notre secteur d'étude sont le till de fond et le till d'ablation qui forment la moraine de Brador. Le till de fond est peu abondant, il se retrouve en mince placage réparti irrégulièrement sur tout le territoire. Visuellement, ce till nous apparaît avec une faible matrice variant entre les sables moyens à grossiers. Les galets sub-anguleux semblent d'origine assez locale. Le till d'ablation, formant la moraine de Brador, se retrouve entre Rivière-Saint-Paul et le Labrador sur une longueur de 105 km. Cette moraine, orientée 70-250 degrés, se caractérise par un dépôt pouvant varier de 1 m à plus de 5 m d'épaisseur. L'analyse visuelle nous révèle une matrice sableuse formant 50% du dépôt, l'autre 50% étant formé de galets sub-anguleux pouvant atteindre 2,5 m de diamètre. Nous retrouvons aussi des dépôts fluvio-glaciaires qui sont constitués d'eskers, de terrasses de kames et de plaine d'épandage. Ces dépôts sont associés à la fonte de la glace qui permet le transport des sédiments par apport en eau et leur déposition. On retrouve donc un bon granulo-classement associé à ces dépôts. Sur notre secteur d'étude, nous retrouvons deux zones distinctes où sont situés ces dépôts. La première se trouve au nord nord-est de la Pointe Rocheuse (carte 1). D'une superficie de plus de 12 km, ce secteur compte plusieurs eskers associés au front glaciaire

qui a permis la mise en place de la moraine de Brador. Le deuxième secteur se situe de part et d'autre du lac Maxwell, dans un axe nord-sud (carte 2). On y retrouve, de nombreux eskers, des terrasses de kames et une plaine d'épandage au sud du lac. On retrouve aussi quelques kettles associés à la fonte d'un culot de glace résiduelle recouvert de dépôts fluvio-glaciaires. Ces dépôts fluvio-glaciaires semblent se poursuivre au nord de notre secteur d'étude, on y remarque un nombre d'eskers de plus en plus important.

Les dépôts marins. Deux types de dépôts marins se retrouvent sur notre secteur d'étude: les dépôts marins d'eau profonde et les dépôts littoraux. Les dépôts marins se retrouvent sous la limite marine maximale de la mer de Goldthwait qui se trouve à 150 m d'altitude pour ce secteur de la Basse Côte Nord. Les dépôts marins d'eau profonde sont formés de matériel fin, pouvant varier entre les argiles et les sables fins. Ils sont généralement compacts et massifs. Certains de ces dépôts sont fossilifères, ce qui permet d'obtenir des datations C14 nous informant de la date de leur mise en place. De plus ces datations nous permettent d'extrapoler des dates minimales (plus jeunes) pour la limite marine d'une même altitude. Ces dépôts sont peu nombreux sur notre secteur d'étude, car ils sont souvent recouverts de dépôts littoraux. Si le front glaciaire est suffisamment rapproché lors de la mise en place de ces dépôts, il peut y avoir déposition de matériel glacio-marin. Ces dépôts se distinguent des

précédents par la présence de galets à l'intérieur de la matrice fine. Ces galets ont été transportés par des glaces flottantes et abandonnés par la suite pour tomber au fond. Si ces dépôts sont fossilifères, il devient possible de dater le front glaciaire de ce secteur. Certains de ces dépôts ont été échantillonnés et les résultats de ces datations seront connus ultérieurement. Les dépôts littoraux occupent une superficie beaucoup plus importante du territoire. Ils sont mis en place par le remaniement de dépôts déjà existants, par les eaux marines, ou par le transport de sédiments par divers courants marins tels que les courants de dérive, de marée et de déchirure. La granulométrie des dépôts littoraux est très variable, pouvant passer des sables fins aux blocs de plus de 1 m de diamètre. Ces dépôts littoraux forment souvent des cordons littoraux qui se retrouvent perpendiculairement au trait de côte. On remarque de nombreux dépôts littoraux dans notre secteur d'étude. La granulométrie de ceux-ci a tendance à être plus grossière aux altitudes les plus élevées et plus fines aux altitudes les plus basses. Les sédiments les plus grossiers sont ceux formés à partir de la moraine de Brador où les fractions fines ont été érodées. Il ne reste, dans certains cas, que des blocs de plus de 20 cm de diamètre, dont certains peuvent atteindre 1 m de diamètre. C'est le cas pour les dépôts littoraux situés au nord de la presqu'île des Belles Amours. Les dépôts littoraux permettent aussi la formation de falaises mortes. Ces falaises se forment suite à une stabilité du niveau marin pendant une certaine période. A la suite de l'exondation des terres, ces

terrasses forment des marqueurs précis, auxquels il est possible de rattacher certains événements climatiques. Sur notre secteur d'étude, les principales falaises mortes, situées dans les dépôts meubles, sont sises à des altitudes de 10, 15, 19, 24, 30 et 36 mètres. Les flèches littorales sont aussi construites avec du matériel marin littoral. Leur direction est donnée par le courant de dérive. La flèche de la rivière Blanc-Sablon nous indique une dérive littorale vers l'est (carte 1).

Les dépôts estuariens. Les dépôts estuariens ont été mis en place lorsque la mer de Goldthwait formait de profonds estuaires le long des vallées les plus importantes. Ces dépôts sont caractérisés par un matériel dont la granulométrie varie entre les silts et les graviers. La granulométrie du matériel varie en fonction de la compétence du cours d'eau qui, elle, est fonction du débit de celui-ci et des variations spatiales de ses principaux chenaux. Ces dépôts possèdent un bon granulo-classement et sont stratifiés. Les deux principales zones de dépôts estuariens de notre secteur d'étude sont la vallée de la rivière Saint-Paul et la vallée du ruisseau au Saumon. Une coupe vérifiée le long de la rivière Saint-Paul (carte 3), nous montre près de 3 m de dépôts estuariens dont la granulométrie varie entre les silts- sableux et les graviers. Ce matériel, reposant sur un silt marin, devient de plus en plus grossier à mesure que l'on progresse vers le haut. On remarque cependant une strate de 40 cm d'épaisseur où se trouvent des blocs dont la dimension peut atteindre 40 cm

(axe b). Il s'agit probablement d'une déviation du chenal principal de la rivière pour une courte période, qui aura déposé ce matériel plus grossier. Un site vérifié près du ruisseau au Saumon nous montre une séquence semblable où le matériel estuarien devient de plus en plus grossier à mesure que l'on progresse vers le haut.

Les dépôts fluviaux. Ces dépôts sont caractérisés par un matériel à granulométrie très variable, passant des sables aux blocs de plusieurs mètres de diamètre. Ils sont stratifiés et possèdent généralement une imbrication. On rencontre ces dépôts le long des cours d'eau actuels ou anciens. Ces dépôts ne représentent qu'une petite superficie du territoire étudié, le long des principales vallées (cartes 2 et 4).

Les dépôts paludéens. Ces dépôts comprennent les différents types de tourbières et de marécages. Ils sont constitués de matière végétale (carex, sphaigne) plus ou moins décomposée dans un milieu acide, saturé en eau. Leur présence est favorisée par le mauvais drainage du matériel sous-jacent. On les retrouve donc préférentiellement sur des dépôts meubles imperméables. Les dépôts paludéens occupent une faible superficie dans le secteur précambrien mais ils recouvrent de vastes zones du secteur paléozoïque (cartes 1 et 2). Cette distinction peut être attribuable à l'importance des dépôts meubles (littoral) le long des rivières Brador Nord-Est et Blanc-Sablon.

Les dépôts éoliens. Les dépôts éoliens sont ceux ayant été mis en place par le vent. Les deux facteurs permettant l'existence de ces dépôts sont la disponibilité de matériel dont la granulométrie se situe dans les sables et la présence de vents suffisamment forts pour transporter ce matériel. La forme la plus commune reliée aux dépôts éoliens est la dune, qui se forme lorsqu'un obstacle ralentit la vitesse du vent pour lui faire perdre sa compétence et ainsi déposer le matériel qu'il transporte. Dans notre secteur d'étude, les dépôts éoliens occupent une superficie assez importante, surtout dans la zone paléozoïque. On remarque surtout la présence d'un grand champ de dunes situé au nord de Lourdes-de-Blanc-Sablon (carte 1). Selon Lacroix et al. (1983), ces dunes se sont formées grâce au matériel disponible sur la plage de l'Anse des Dunes qui a été transporté par les vents dominants d'été et d'automne soufflant du sud-ouest. La granulométrie du matériel formant ces dunes varie entre les sables fins et moyens. Il est souvent possible de dater le début de la mise en place des dépôts éoliens, lorsque ceux-ci recouvrent des paléo-sols.

Maintenant que nous connaissons les différents types de dépôts meubles qui recouvrent le substratum rocheux de notre secteur d'étude, nous allons voir les principales caractéristiques du climat local qui influence directement le développement de la flore et de la faune.

2.2.6 Caractéristiques climatiques

Selon la classification de Koppen (Hufty 1976), la région de Blanc-Sablon possède un climat de type Dfc. Ce type de climat se décrit comme un climat continental froid avec la présence de forêts conifériennes. Les étés sont brefs et humides et les hivers sont longs et faiblement enneigés. La région de Blanc-Sablon me semble cependant à l'extrême limite de ce secteur climatique. Elle se rapproche du type climatique Em qui est un climat polaire maritime caractérisé par de fortes précipitations et une amplitude annuelle des températures inférieure à 17 degrés Celsius. Région de Blanc-Sablon semble en effet être une enclave climatique si on la compare au reste de la Basse Côte Nord. On ne remarque pas la présence de forêt coniférienne dans ce secteur, nous sommes plutôt en présence de toundra. Une explication à cette enclave climatique peut être la présence du courant du Labrador qui descend vers le sud en passant par le détroit de Belle Isle. Ce courant, très froid peut faire varier la température de cette région et former un micro-climat. Des données climatiques mensuelles ont été recueillies (Vigeant 1984). Elles se rapportent à la force et à la direction des vents, à la température moyenne de l'air et de l'eau en surface, à la visibilité, à l'amplitude de marée et aux courants associés à ces marées, de même qu'à la hauteur des vagues. Ces données sont placées en annexe à la fin de cette section.

Les conditions extrêmes de vent et de tempête sont des facteurs limitatifs, autant pour le développement de la flore que pour l'évolution géomorphologique (érosion, météorisation). Une étude menée par Walton (1981) nous indique que la région de Blanc-Sablon subit des tempêtes (vents de plus de 74 km/h) et des violentes tempêtes (vents de plus de 92 km/h) pendant trois saisons, l'été étant épargné. Les données recueillies ne portent que sur 28 mois, soit de septembre 1967 à décembre 1969. Pendant cette période, le vent a soufflé à des vitesses de tempête pendant 74 heures et à des vitesses de violente tempête pendant 8 heures. La vitesse des vents de tempête étaient de 83 km/h en moyenne, tandis que les vents de violente tempête soufflaient à une vitesse moyenne de 99 km/h. 60 % de ces tempêtes sont survenues l'hiver, 20% l'automne et 20% le printemps. Pendant cette période, aucune tempête n'est survenue en été. En hiver, les vents de tempête les plus fréquents sont ceux du secteur nord-est, tandis que ces vents soufflaient surtout du sud-ouest et de l'ouest sud-ouest pendant l'automne et le printemps. Ce sont surtout les vents d'automne et de printemps qui peuvent influencer l'évolution littorale de ce secteur. L'hiver, le littoral étant recouvert du pied de glace, il se trouve protégé de la violence des tempêtes.

2.2.7 La flore

Selon Ducruc et al. (1984), notre région d'étude est située dans la zone bioclimatique hémiarctique. Les régions les plus à

à l'est, incluant le secteur paléozoïque, les collines de Brador et tout le littoral, ont une végétation de toundra et de krummholz. Les espèces dominantes sont les mousses et les lichens pour la toundra, tandis que les krummholz sont formés de sapins beaumiers, d'épinettes blanches et d'épinettes noires. Le secteur le plus à l'ouest et au nord-ouest se caractérise par une forêt coniférienne composée de sapins, d'épinettes noires et d'épinettes blanches. On remarque aussi la présence de quelques bouleaux blancs. Sur les sommets de cette zone, le vent limite le développement de ces espèces arbustives et forme des krummholtz.

2.2.8 La faune

Nous n'allons parler ici que des mammifères et des oiseaux qui vivent sur le territoire ou qui y passent lors de leurs migrations. Les mammifères terrestres comptent de nombreuses espèces mais le nombre d'individus par espèce est généralement peu élevé. L'élan d'Amérique, de même que l'ours noir se retrouvent surtout à l'ouest du territoire, là où la forêt coniférienne domine. Les carnivores sont représentés par le loup, le renard roux, le martre d'Amérique, l'hermine, la belette pygmée, le vison, la loutre et le lynx gris. Les principaux rongeurs sont le lièvre d'Amérique, le castor, la marmotte, ainsi que plusieurs espèces de souris et de campagnols. La côte du secteur compte plusieurs espèces de mammifères marins tels que le phoque commun, le phoque gris, le phoque du groenland et le phoque à capuchon. Les eaux marines

voient le passage du marsouin commun, du dauphin à nez blanc, de l'épaulard, de même que plusieurs espèces de baleines et de rorquals. Les oiseaux comptent plusieurs espèces, nous ne mentionnerons que les principales. Ils sont représentés par la gélinoite huppée, le têtard des savanes, les buses, l'aigle pêcheur, le corbeau, de même que par plusieurs espèces de fauvettes et de pinsons. Les oiseaux marins sont les plus nombreux. Les goélands argentés forment le groupe le plus important, ils nichent d'ailleurs en grand nombre sur l'île au Bois. On remarque aussi plusieurs espèces de mouettes ainsi que des goélands à manteau noir. Les canards de mer comptent de nombreuses espèces, dont la plus commune est l'eider commun. Les autres oiseaux de mer sont surtout représentés par les mergules nains et les macareux moines, dont plus de 15 000 nichent sur l'île aux Perroquets.

3. EXPERTISE ARCHÉOLOGIQUE DE LA RIVE OUEST DE LA RIVIÈRE BLANC-SABLON (carte 5)

3.1 Méthodologie d'intervention

Bordée à l'est par la rivière Blanc-Sablon, à l'ouest par le promontoire Parent et au Nord par une tourbière, la rive ouest de la Blanc-Sablon est constituée de sédiments marins accumulés sous forme de cordons littoraux et levées de plages. Sur ces sédiments s'étend une grande flèche littorale dirigée vers le nord-ouest et constituée de blocs glaciels (carte 1). Cette zone couvre une superficie approximative de 7.5 km² (carte 5).

Cette portion de la vallée de la Blanc-Sablon avait déjà fait l'objet de recherches ponctuelles.

En 1961, E. Harp a localisé 4 sites sur cette aire BS1 (EiBg-1) BS.3 et 4 (EiBg-3) et BS.5 (EiBg-5). Deux de ces sites contenaient du charbon de bois pour datation. Le site EiBg-1 a fourni deux dates 2013 ± 49 A.A et 1068 ± 45 A.A., le site EiBg-3 (BS4) à quant à lui été daté à 1223 ± 45 A.A..

En 1974, suite à l'implantation d'un terrain de jeu, Lévesque avait localisé 9 emplacements contenant du matériel archéologique sur la rive ouest de la rivière. Cependant, les travaux exécutés se sont limités à une récolte de surface.

En 1975, McGhee et Tuck ont prélevé des échantillons artefactuels et de charbon de bois sur le site EiBg-1; une date de 2000 ans $\pm$ 70 A.A. a été obtenue pour ce site.

En 1979, Hydro Québec fit exécuter un inventaire archéologique sur la portion sud de la terrasse limitée par le promontoir Parent et la route du quai (Groison 1979). Les 169 sondages effectués n'ont révélé aucun vestige archéologique. Cependant l'inspection de surface avait révélé quatre zones où se trouvaient quelques éclats. Ces zones furent rattachées au site EiBg7 sous la dénomination EiBg-7, a, b, c et d (carte 5).

En 1980, lors d'un inventaire archéologique sur le tracé de la route 138, une inspection de surface de part et d'autre de la route avait permis de localiser 17 concentrations d'artefacts (Groison 1980). Ces concentrations ont été rattachées à quatre sites EiBg-1, EiBg-3, EiBg-43 et EiBg-5 (carte 5).

En 1983, deux interventions archéologiques ont eu lieu sur cette aire d'étude soit une fouille de sauvetage sur une station du site EiBg-5, l'autre sur l'emplacement du parc à bateaux. Sur ce dernier emplacement, un inventaire systématique à couvert une superficie de 400 m par 200 m. Cet inventaire a localisé quatre sites préhistoriques en place, dont l'un a fait l'objet d'une fouille de sauvetage (EiBg-46); une datation de 680 $\pm$ 70 A.A. a été obtenue pour ce site (carte 5).

La répartition des vestiges telle que montrée par les perturbations anthropiques et les leçons tirées lors de l'inventaire archéologique sur le centre de service pour bateaux, ont montré qu'un inventaire traditionnel par sondages de 50 cm par 50 cm espacés de 20 m n'était pas efficace pour ce territoire. Pour contrer ces lacunes, il aurait fallu resserrer les sondages à tous les 5 m, ce qui est irréalisable pour couvrir une telle superficie.

Il est d'autre part impensable d'espérer localiser tous les vestiges contenus sur cette aire, tout au plus visions-nous à comprendre l'occupation préhistorique de cet ensemble géographique et à y localiser des sites représentatifs de cette occupation pour acquisition immédiate de connaissances (fouille) et pour la protection de certains autres. Les sites antérieurement localisés dans cette région démontrent une diversité des composantes, artefactuelles et structurelles, et une diversité de localisation. Cette diversité étant due à la fonctionnalité des sites, à leur appartenance culturelle et à leur ancienneté.

Un des objectifs de la recherche était donc de comprendre cette variabilité et ses relations avec les composantes environnementales et leur chronologie.

Afin de résoudre ces problèmes, nous avons choisi d'échantillonner cet ensemble environnemental et d'inventorier notre échan-

tillon, non plus par des sondages de 50 cm x 50 cm, mais par des tranchées de 3 m x 0.5 m qui offrent beaucoup plus de lisibilité des phénomènes archéologiques.

Le territoire à l'étude a fait l'objet d'une cartographie à grande échelle (1/2 000^e) par le Ministère des transports. Cette cartographie offre l'avantage de comprendre un quadrillage au 200 m (quadrillage MTM) et nous avons choisi d'utiliser ces unités de base (carte 5) pour subdiviser le territoire et prélever notre échantillon. Toutefois nous avons exclu de ces unités l'aire couverte par l'inventaire d'Hydro-Québec en 1979 (Groison 1979).

La zone d'étude s'inscrit dans 19 unités de 200 m x 200 m (numérotées de I à XIX du sud au nord et d'ouest en est, cartes 5, 6, 7 et 8). En considérant que sur les huit semaines d'activités, deux devaient être consacrées à l'implantation du quadrillage de référence et à l'exécution de tranchées nous avons choisi de prendre une fraction d'échantillonnage de 5% à l'intérieur de ces unités.

Pour ce faire, chaque unité (200 m x 200 m) est subdivisée en quadrants de 10 m de côté. Ce qui fait pour l'ensemble du territoire 7 600 quadrants.

L'échantillon de 5% est donc constitué de 320 quadrants. Si chaque quadrant recevait une tranchée d'excavation, la période de

deux semaines prévues pour leur exécution serait trop courte. Cependant un simple coup d'oeil à la carte de base permet de voir qu'une bonne portion de la superficie couverte par les 19 unités est constituée de tourbière, du lit, de la rivière et d'aires perturbées, ce qui dans la réalité devait diminuer considérablement le nombre de tranchées à effectuer. D'autre part, nous avons choisi de ne pas exclure ces ensembles de l'échantillonnage parce que l'objectif n'était pas uniquement de localiser des sites archéologiques mais également d'en étudier la répartition en fonction de facteurs environnementaux.

En ce qui concerne la stratégie d'échantillonnage, nous avons opté pour un compromis entre l'échantillonnage systématique et l'échantillonnage au hasard. L'échantillonnage est systématique pour la zone d'étude dans le sens où nous prélevons dans chacune des 19 unités un échantillon de 5% c'est-à-dire que chaque unité sera représentée par 20 quadrants des 400 qu'elle contient. L'échantillonnage est au hasard dans le sens où les 20 quadrants sont sélectionnés à partir d'une liste de nombres aléatoires. Pour ce faire, nous avons numéroté les quadrants de 10 m x 10 m de chaque unité de 1 à 400 (du sud au nord et d'ouest en est). A l'aide d'une calculatrice (Texas T. 89) un tirage au hasard de 20 numéros est fait à l'intérieur de la série 1 à 400.

Les quadrants retenus par l'échantillonnage au hasard, sont localisés sur le terrain à partir du quadrillage MTM.

Ces quadrants sont soumis à l'inventaire archéologique à l'aide de deux techniques. D'une part le 10 m x 10 m est soumis à une inspection visuelle systématique qui permet d'en décrire les composantes environnementales, physiographie et flore et de détecter, s'il y a lieu les indices d'une occupation préhistorique. D'autre part le chercheur doit y localiser l'emplacement de la tranchée d'excavation de 3 m x 0.5 m. Cette localisation est soumise à la discrétion du chercheur, qui la sélectionne en fonction de la flore, de la topographie etc..., ceci de façon à maximiser son temps de réalisation; en d'autres termes on y évite les aires où le couvert végétal est trop dense, les affleurements rocheux, le relief trop accidenté etc... Toutefois l'orientation longitudinale de la tranchée demeure celle de l'axe ouest-est du quadrillage de référence (MTM), ceci de façon à simplifier l'éventuelle installation d'une grille de fouille à partir de la tranchée et de couper de façon oblique la majorité des paléoplages.

En ce qui concerne les techniques d'inventaire proprement dites, elles se conforment à la démarche suivante:

- description environnementale du quadrant
- inspection de surface systématique

- excavation de la tranchée à la truelle par niveau stratigraphique naturel. Lorsque l'épaisseur de la couche le justifie, exception faite de la couche humique, l'excavation se fait par niveau arbitraire de 5 cm. Dès qu'un niveau contenant des vestiges est atteint, ceux-ci sont laissés en place et l'excavation se limite à ce niveau. Après cette étape les tranchées recelant du matériel archéologique sont recouvertes de polythène, afin de les protéger contre les intempéries, pour examen ultérieur en vue de sélectionner les aires de fouille. Il est à noter que nous avons fait abstraction des sites déjà localisés de façon à ne pas biaiser l'échantillonnage; ils sont de toute façon pris en considération lors de la description des unités et des quadrants.

RIVE OUEST DE LA RIVIÈRE BLANC-SABLON

Échantillonnage au hasard des quadrants de 10 m x 10 m
(carte 5)

Unités 200 m x 200 m

Quadrants

I	274 - 103 - 82 - 286 - 24 - 172 - 140 - 261 - 96 - 196 - 8 - 302 - 241 - 61 - 58 - 307 - 37 - 362 - 201 - 332.
II	201 - 378 - 206 - 362 - 24 - 108 - 183 - 147 - 65 - 356 - 160 - 320 - 249 - 382 - 8 - 186 - 187 - 46 - 120 - 315.
III	301 - 68 - 306 - 124 - 208 - 283 - 247 - 165 - 260 - 37 - 349 - 107 - 77 - 286 - 287 - 141 - 220 - 229 - 118 - 106.
IV	301 - 36 - 169 - 274 - 309 - 383 - 347 - 12 - 265 - 360 - 137 - 76 - 207 - 177 - 386 - 387 - 241 - 320 - 329 - 218.
V	306 - 341 - 229 - 373 - 83 - 14 - 52 - 25 - 216 - 228 - 370 - 65 - 96 - 220 - 42 - 200 - 181 - 182 - 125 - 142.

Unités 200 m x 200 m

Quadrants

VI	287 - 321 - 241 - 394 - 119 - 265 - 193 - 319 - 379 - 189 - 6 - 114 - 306 - 105 - 156 - 249 - 278 - 76 - 228 - 356.
VII	394 - 303 - 17 - 41 - 154 - 11 - 63 - 135 - 71 - 268 - 225 - 34 - 157 - 101 - 159 - 376 - 324 - 1 - 106 - 323.
VIII	341 - 136 - 359 - 224 - 213 - 182 - 159 - 177 - 217 - 2 - 78 - 30 - 96 - 316 - 97 - 124 - 12 - 322 - 6 - 29.
IX	285 - 244 - 314 - 307 - 186 - 386 - 334 - 104 - 151 - 360 - 395 - 3 - 65 - 277 - 335 - 25 - 361 - 94 - 347 - 279.
X	275 - 155 - 123 - 257 - 37 - 201 - 96 - 15 - 143 - 388 - 250 - 83 - 180 - 102 - 333 - 251 - 106 - 351 - 213 - 377.
XI	227 - 256 - 21 - 37 - 373 - 319 - 314 - 293 - 278 - 252 - 147 - 132 - 12 - 193 - 139 - 215 - 202 - 69 - 361 - 31.

Unités 200 m x 200 m

Quadrants

XII	316 - 288 - 298 - 44 - 314 - 262 - 56 - 233 - 141 - 57 - 341 - 153 - 85 - 353 - 118 - 338 - 68 - 75 - 307 - 318.
XIII	75 - 20 - 176 - 289 - 350 - 280 - 326 - 253 - 268 - 376 - 112 - 3 - 347 - 388 - 360 - 238 - 152 - 95 - 262 - 222.
XIV	291 - 20 - 360 - 312 - 193 - 163 - 86 - 132 - 45 - 269 - 200 - 303 - 108 - 313 - 243 - 385 - 109 - 319 - 56 - 199.
XV	79 - 304 - 281 - 66 - 297 - 13 - 69 - 314 - 168 - 39 - 130 - 148 - 396 - 302 - 326 - 223 - 313 - 213 - 328 - 108.
XVI	72 - 219 - 101 - 261 - 325 - 112 - 56 - 65 - 134 - 359 - 254 - 323 - 67 - 242 - 73 - 196 - 5 - 353 - 75 - 17.
XVII	214 - 244 - 30 - 228 - 391 - 44 - 102 - 176 - 133 - 303 - 4 - 212 - 36 - 123 - 327 - 307 - 242 - 329 - 39 - 334.

Unités 200 m x 200 m

Quadrants

XVIII

315 - 284 - 164 - 371 - 259 - 328 - 336 -
313 - 158 - 314 - 253 - 88 - 300 - 354 -
235 - 39 - 332 - 115 - 356 - 154.

60 - 35 - 363 - 360 - 141 - 343 - 39 - 20 -
67 - 362 - 70 - 377 - 230 - 372 - 279 -
216 - 9 - 361 - 121.

3.2 Présentation de la zone d'étude (carte 1)

A la suite du retrait de l'inlandsis, le site de Blanc-Sablon fut complètement submergé par la mer de Goldthwait, ce fut une période transgressive. Pour une courte période de temps, la mer envahit tout le territoire à l'ouest de Blanc-Sablon. Puis, il y eut une lente exondation des terres causée par le relèvement isostatique. Le Morne Parent, qui culmine aujourd'hui à une altitude de 106 mètres, émergea pour former une île, à ce moment, la rivière Blanc-Sablon se déversait beaucoup plus au nord, soit à 2 km au nord du lac à la Truite. Quand le niveau marin atteignit une altitude de près de 27 mètres, l'île du Morne Parent fut rattachée à la côte de terre ferme par un isthme. Une grande baie s'est donc formée, sur le site actuel de la vallée de la rivière de Blanc-Sablon. Par la suite, une importante flèche littorale fut mise en place, fermant partiellement cette baie. L'altitude de cette flèche est d'environ 22 mètres et elle indique le même sens de dérive littorale que la flèche actuelle, soit vers l'est. Il y eut déposition de matériel littoral sur toute la surface de la vallée actuelle. Ces dépôts furent mis en place en suivant le retrait de la mer de Goldwait. Des cordons littoraux furent mis en place au nord de la flèche littorale. Leurs côtés concaves, ouverts vers le nord, nous montrent que les sédiments qui ont formé ces cordons, provenaient de la baie et non de la mer.

Nous retrouvons aussi des dépôts littoraux, incluant des cordons au sud de la flèche littorale. Ces cordons ont leurs côtés concaves orientés au sud, ils ont donc été mis en place par les sédiments marins de la mer de Goldthwait. Le retrait de la mer de Goldthwait s'est poursuivi jusqu'à son niveau actuel. Aucune étude ponctuelle ne nous renseigne quant à savoir si le relèvement isostatique est complété pour cette région particulière. Nous ne savons donc pas si le niveau marin tend à monter ou à baisser. Suite à l'exondation des terres, il y eut déposition en de nombreux endroits, de dépôts éoliens. Ils sont généralement minces, sauf pour quelques secteurs précis (carte 1). La végétation s'est développée sur ce secteur souvent mal drainé, ce qui a entraîné la formation de nombreuses tourbières. Celle située au nord de la route est mince, avec une épaisseur moyenne de 85 cm.

Tableau récapitulatif des tranchées par unités prospectées (cartes 6, 7 et 8)

unité	quadrant	Local. de tranchée		Absence de tranchée Justification	Résultat	
		N/m	Ouest/m		positif	négatif
I	8	0	7	Roc, et remanié incomplète, sol gelé		x
	24	0,80	6,20			x
	37	0,70	2			x
	58	2	0,54			x
	61	9,50	7,0			x
	82	4,0	2,0			x
	96					x
	103	8,50	3 m (orientée N.S.)			x
	140					x
	172	0	0			x
	196	9 m	3			x
	201	1	5			x
	241	1	1			x
	261	0	0			x
	274	1	7			x
	286	9	7			x
	302	4,5	5,2	Route d'accès à l'hôtel	x	
	307	2	4			x
	332	1	1			x
	302					x

unité	quadrant	Local. de tranchée		Absence de tranchée Justification	Résultat	
		N/m	Ouest/m		positif	négatif
<u>II</u>	8	0	7			x
	24	9,5	0			x
	46			Routes lourdes		x
	65			Routes lourdes		x
	108			Tourbière		x
	120			Tourbière		x
	147			Tourbière		x
	160			Tourbière		x
	183			Route		x
	186	9,50	7		x	
	187			Talus		x
	201			Route		x
	206	4,50	2,25			x
	249			Tourbière		x
	315			Tourbière		x
	320			Tourbière		x
	356			Tourbière		x
	362			Remanié		x
	378			Tourbière		x
	382	9,50	7			x

unité	quadrant	Local. de tranchée		Absence de tranchée Justification	Résultat	
		N/m	Ouest/m		positif	négatif
<u>VI</u>	105	7	6,5			x
	189	7	9,5 (M.S.)		x	
	227	8,5	2,5			x
	228	7,5	8		x	
	241	4	2			x
	249	9,5	7		x	
	265	9,5	7			x
	278	6,32	0		x	
	287	5	0		x	
	306	0	0 (M.S.)			x
	319	4,5	0		x	
	321	9	0			x
	356	6,5	0		x	
	379	0,7	9,5 (M.S.)		x	
	394	9,5	7		x	
	6			Garage municipal		x
	76			Tourbière		x
	119			Tourbière		x
	114			Tourbière		x
	156			Tourbière		x

unité	quadrant	Local. de tranchée		Absence de tranchée Justification	Résultat	
		N/m	Ouest/m		positif	negatif
$\bar{X}$	15	9,5	7			x
	96				x	
	155	7	9,5 (M.S.)		x	
	37			Inondée		
	180			Parc à bateaux		
	83			Parc à bateaux		
	102			Parc à bateaux		
	106			Parc à bateaux		
	123			Parc à bateaux		
	143			Parc à bateaux		
	201			Parc à bateaux		
	213			Parc à bateaux		
	230			Parc à bateaux		
	231			Parc à bateaux		
	237			Parc à bateaux		
	255			Parc à bateaux		
	293			Parc à bateaux		
	311			Parc à bateaux		
	383			Parc à bateaux		
	377			Parc à bateaux		

unité	quadrant	Local. de tranchée		Absence de tranchée Justification	Résultat	
		N/m	Ouest/m		positif	négatif
<u>XI</u>	193	9,5	7		x	x
	202	7	9,5 (M.S.)			x
	252	8,5	7		x	
	314	9,5	7			x
	21			Inondé		
	12					
	31					
	37					
	69					
	147			Inondé		
	132					
	139					
	215					
	227					
	256					
	278					
	293					
	314					
	319			Route		
	301			Inondé		
	373			Remanié		

unité	quadrant	Local. de tranchée		Absence de tranchée Justification	Résultat	
		N/m	Ouest/m		positif	negatif
XII	57	0,5	7			x
	118	0	7			x
	262	2,40	7			x
	298	2,5	0			x
	316	1 m	7			x
	318	9,5	7			x
	338	8	0			x
	353	9,5	7			x
	44			Talus		
	68			Carrière		
	56			Talus		
	75					
	85			Carrière		
	141			Carrière		
	153			Carrière		
	233					
	288					
	307					
	314					
	341			Route		

unité	quadrant	Local. de tranchée		Absence de tranchée Justification	Résultat	
		N/m	Ouest/m		positif	negatif
XVI	5	7	7		x	
	56	0	7			x
	65	6,8	3,8			x
	67	7,5	0			x
	101	1,5	0		x	
	112	9,5	7		x	
	242	0	0			x
	254	9	0			x
	261	5	0		x	

unité	quadrant	Local. de tranchée		Absence de tranchée Justification	Résultat	
		N/m	Ouest/m		positif	negatif
XVII	30	0	0			x
	39	0	0			x
	80	9,5	0 (N.S.)		x	

3.3 Travaux effectués

Le quadrillage de référence (MTM) a été implanté sur les 19 unités; la localisation des quadrants de 10 m x 10 m s'est faite au fur et à mesure de l'exécution des tranchées. Toutefois le temps requis pour l'arpentage et des conditions climatiques défavorables nous ont empêché de compléter l'exécution des tranchées sur les 19 unités. En fait 8 unités de 200 m x 200 m ont fait l'objet de l'inventaire archéologique, soit les unités 1, 2, 6, 10, 11, 12, 16 et 17. Le choix de ces unités a été conditionné par leur position par rapport aux plans d'aménagement.

Les résultats de l'inventaire des quadrants sont présentés dans les notes de terrain. Ces données comprennent la localisation du quadrant, sa description physiographique, la localisation de la tranchée, une description de son profil stratigraphique et de son contenu ainsi que les références photographiques.

Dans l'ensemble des 8 unités inventoriées, 117 quadrants ont été expertisés par une tranchée; les 52 autres étant représentés soit par du roc (4), de la tourbière (13), une zone inondée (4) ou des aménagements anthropiques (31). D'autre part seule quatre unités (1, 2, 6 et 10) ont été entièrement expertisées par les quadrants.

Ces travaux ont permis de localiser du matériel archéologique en place dans 20 quadrants. Dans ce contexte, où les travaux n'ont concerné que 32,5% de notre échantillon nous ne pouvons pas faire d'analyse valable des résultats. Cette analyse qui concerne la répartition spatiale des éléments environnementaux et leur relation avec les éléments culturels doit donc être reportée.

Comme nous l'avons précédemment mentionné, cette expertise archéologique de la rive ouest de la rivière Blanc-Sablon avait pour but de comprendre l'occupation humaine qu'elle a accueillie. Elle devait donc localiser des sites archéologiques et y entreprendre des fouilles, mais cette opération devait tenir compte des projets d'aménagements à court et moyen terme. C'est dans cet esprit que nous avons sélectionné les tranchées positives à partir desquelles des fouilles devaient être entreprises.

L'unité I (carte 7), est contenue dans une aire zonée résidentielle, et le quadrant 302 qui a révélé une occupation préhistorique, se situait sur un lot devant se construire à court terme. Nous avons donc décidé d'entreprendre des excavations à partir de cette tranchée.

L'unité XVI avait un potentiel archéologique connu, du fait que des aménagements anthropiques qui y avaient exposé de nombreux vestiges. Sur les neuf tranchées qui y ont été faites quatre ont

révéle des vestiges en place. Nous avons choisi d'effectuer des excavations à partir du quadrant XVI.101, à cause du matériel composé uniquement de chert.

Sur l'unité VI, neuf quadrants contenaient des vestiges archéologiques. Cette unité qui représente une section du site EiBg.5 est en partie constituée par une portion de la flèche littorale constituée en surface de blocs arrondis où le couvert végétal n'a que peu de prise. Déjà Harp et Lévesque avaient mentionné la présence de vestiges éparpillés sur cette flèche ainsi que celle d'agencements de blocs suggérant la possibilité d'aménagements structuraux. Le quadrant VI.319 offrait la possibilité de tester cette hypothèse puisque sa tranchée était positive et qu'il englobait en partie une dépression ovale. Nous avons donc décidé d'agrandir la tranchée exploratoire de ce quadrant.

4. FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES A BLANC-SABLON

4.1 Le site EiBg-7e

4.1.1 Localisation

On retrouve le site EiBg-7e à proximité du village de Blanc-Sablon du côté ouest de la rivière Blanc-Sablon.

Le site se trouve sur un replat qui fait partie d'une terrasse ascendante du nord au sud. Cette terrasse est bordée au nord par la route 138, au sud par une zone décapée à l'est par la route d'accès menant à l'hôtel Letemplier, et à l'ouest par le promontoire Parent.

La terrasse est d'origine littorale et est formée de quelques cordons de plage alignés d'est en ouest. De plus, une action éolienne a contribué à la présence de cuvettes de déflation de diverses grandeurs. C'est ainsi que l'on retrouve au nord du site une de ces cuvettes qui constitue une limite naturelle à l'extension du site.

Il semble qu'au moment de l'occupation, le site se trouvait sur un replat non loin de la mer. Ceci semble être confirmé par la présence de dépôts ferrugineux dans la stratigraphie du site, dépôts qui indiquent une présence marine. Il reste toutefois avec des analyses minéralogiques à établir avec certitude ce contact

avec la mer. Le site se trouve à environ 22 m au-dessus du niveau marin actuel.

4.1.2 Végétation

La végétation environnante au site est caractéristique d'un milieu perturbé par le vent, formé de crêtes littorales et drainé de façon irrégulière. Le couvert général est constitué d'une litière en formation avec recouvrement composé de mousse de caribou, de plantes polydriques, de thé du labrador. Aux endroits les moins bien drainés on retrouve de la tourbe en formation et des sphaignes.

On peut aussi observer autour des cuvettes de déflation et quelques-fois à l'intérieur de celles-ci des bosquets composés de sapins et d'aulnes.

4.1.3 Stratigraphie

Pour le site EiBg-7e, nous avons procédé au relevé de profils stratigraphiques des parois dégagées lors de l'excavation. Environ 70% de la superficie total excavée a fait l'objet d'un tel relevé (annexe IV). A certains endroits par ailleurs nous avons recueilli sur latex des parois représentatives des stratigraphies existantes sur le site. Ce travail a été effectué par 2 experts du centre de conservation du Québec, M. Bergeron et M. Montreuil. Deux murs de 1mx1m (4S-1E et 8S-1E) et une paroi de 2mx1m (2S-4E, 3S-4E et 4S-4E) ont ainsi été prélevés.

Une stratigraphie type sur le site EiBg-7e se lit comme suit (plan 16):

- un LFH assez riche en matières organiques foncé et de nature fibreuse d'une épaisseur de 5 cm;
- un Ae d'une épaisseur de 7 cm dont les grains sont de fins à moyens et où il y a peu d'intrusion du LFH;
- un premier Ah assez mince (1 cm) se limitant à une couche organique foncée assez continue;
- un autre Ae beaucoup plus fin d'une épaisseur de 1,5 cm;
- un deuxième Ah de 1 cm d'épaisseur semblable au précédent;
- un Ah beaucoup plus irrégulier souvent entrecoupé par le Ae et plus épais (de 2 à 5 cm);
- un Ae suit pour les prochains 35 cm. Ce Ae varie quant à la grosseur de ses grains et est entremêlé avec plusieurs horizons minces de dépôts ferrugineux possiblement liés à des transgressions marines;

- un premier Hb suit assez inégal en profondeur et en superficie. Ce Hb est d'une épaisseur variable (2 à 5 cm) et est composé d'un sable induré qui se fragmente plus ou moins facilement;
- un Ae qui suit qui correspond presque à un B de couleur plus orangé;
- le deuxième Hb est plus épais et beaucoup plus compact. L'épaisseur même de la couche est variable et est suivi à certains endroits d'un sable grossier;
- finalement on arrive à un vrai B défini par un sable grossier contenant des petits galets de plage.

Les différents puits excavés ont sensiblement les mêmes profils stratigraphiques. Ceux-ci semblent représenter pour les premiers 30 cm une accumulation pédologique dont l'origine est probablement éolienne et pour le niveau inférieur un recouvrement provenant de la proximité du littoral marin.

4.1.4 Méthodologie

La méthodologie de fouille employée sur le site EiBg-7e reste relativement simple du fait qu'elle est en majeure partie similaire aux techniques utilisées généralement sur un terrain de fouille. Elle est aussi basée sur la stratégie générale employée pour échantillonner le territoire d'étude.

C'est ainsi qu'après avoir effectué les diverses tranchées choisies au hasard et que nous avons déterminé les aires d'excavation, nous nous sommes servis des grilles de 10 m x 10 m pour installer le quadrillage servant à la fouille. Pour le site EiBg-7e, deux quadrilatères de 10 m x 10 m ont été utilisés soit I-302 et I-322.

Ensuite ces unités ont été divisées en carré de 1 m x 1 m. Chacun de ces puits était désigné selon sa distance par rapport au quadrilatère de 10 m x 10 m. Le puit 4S-2E I-302 se trouvant donc à 4 mètres au sud et à 2 mètres à l'est du coin nord-ouest de l'unité I-302.

Pour les besoins de la fouille les puits de 1 m x 1 m ont été sous-divisé en quadrants de 50 cm x 50 cm. Ces quadrants identifiés selon leur position dans le puits (nord-ouest, nord-est sud-ouest, sud-est) servaient à mieux identifier la répartition du matériel récolté à travers les niveaux d'occupation.

Les objets façonnés quant à eux ont été localisés individuellement. Le coin nord-ouest du puits servait encore ici comme point de repère pour la localisation horizontale des artefacts. Les mesures verticales étaient effectuées à partir d'un point de référence fixe. Sur le site EiBg-7e, 6 points de référence ont été établis : pour l'unité I-302, le 4S-4E, le 8S-4E, le 8S-8E, et pour l'unité I-322, le 3S-1E, le 4S-0E, et le 8S-4E.

Nous n'avons pas arbitrairement choisi des niveaux verticaux lors de la fouille mais nous avons plutôt excavé par rapport aux horizons verticaux déjà existants et ceci en respectant les différentes variations stratigraphiques rencontrées. Pour le site EiBg-7e, il était particulièrement aisé de suivre l'horizon d'occupation car il était relativement uniforme et mince d'un puits à l'autre.

Comme pour toutes les fouilles archéologiques, la méthodologie a dû être modifiée en fonction de l'arrivée de nouvelles informations sur le site EiBg-7e. C'est ainsi qu'en découvrant trois niveaux d'occupation sur le site nous avons été contraints de changer la stratégie de fouille qui aurait été normalement employée.

Par conséquent certains secteurs n'ont été fouillés qu'au premier ou au deuxième niveau sans qu'on dégage complètement le

dernier niveau. Nous avons considéré que cette méthode nous permettait de mieux visualiser les différents niveaux d'occupation et de distinguer leur répartition spatiale. Malheureusement, nous n'avons eu de cette façon qu'une image partielle et incomplète du dernier niveau aux dépens des deux précédents. De plus, dans certains cas nous n'avons pas excavé des sections du troisième niveau ne nous arrêtant qu'à la limite supérieure de cet horizon.

Nous avons aussi été obligés d'utiliser des techniques d'excavation plus sommaires pour accélérer le processus de fouille. Le fait que nous ayons à dégager des puits d'une profondeur de plus d'un mètre nous a forcé à employer la pelle entre les niveaux pour l'excavation. Pour diminuer le risque possible de laisser passer des informations pertinentes, nous effectuons un puits-test où l'on se servait uniquement de la truelle pour bien vérifier la nature et l'emplacement du matériel. En utilisant cette méthode et en sachant bien où se trouvait les trois niveaux, nous avons donc pu rendre le travail de terrain plus efficace et concis.

4.1.5 Orientations théoriques

Nous avons pour le site EiBg-7e établi nos orientations théoriques et nos hypothèses à partir de trois étapes bien distinctes au cours de notre démarche scientifique. Premièrement, lors de l'excavation du site comme tel, nous nous sommes appliqués

à vérifier l'existence de trois niveaux d'occupation et à distinguer la répartition spatiale entre les niveaux. Deuxièmement, durant l'analyse en laboratoire nous avons tenté de déterminer les différences et les ressemblances dans le matériel pour en arriver à relier culturellement les trois occupations. Finalement, à partir de l'interprétation des données nous avons voulu créer une synthèse qui engloberait les trois horizons et qui définirait le site dans un contexte culturel et temporel.

En ce qui concerne le premier point, nous avons dans ce rapport assumé qu'il existait réellement trois niveaux distincts sur le site EiBg-7e. Nous avons pris par conséquent des mesures visant à différencier ces trois occupations et nous avons effectivement trié le matériel selon ces trois horizons. Toutefois, nous pensons que des vérifications ultérieures sur le terrain nous permettront d'établir plus précisément les relations entre ces trois niveaux.

Pour ce qui est de la deuxième étape, nous nous sommes attachés à illustrer les différences et les ressemblances entre les trois occupations, soit au niveau de l'utilisation de la matière première, du processus de débitage, de l'outillage lithique, ou de la présentation générale des diverses occupations. La proximité stratigraphique des trois horizons nous laissait

supposer une affiliation. Nous nous sommes donc appliqués à vérifier cette hypothèse.

Nous avons aussi voulu replacer le site dans une séquence chronologique en essayant d'illustrer son importance quant à une connaissance générale de la préhistoire du Nord-Est. Pour ce, nous avons dû nous référer aux informations déjà acquises sur les sites existants et dans la région immédiate et dans le Nord-Est américain qui correspondaient chronologiquement avec le site EiBg-7e pour dénoter des comparaisons possibles entre les différentes industries lithiques. Nous avons surtout dû nous procurer des éléments pour pouvoir dater le site EiBg-7e et pour ainsi pouvoir l'intégrer à ce schème temporel.

Comme nous le mentionnons dans la conclusion, si nous avons tenté de dresser une image plus claire de la connaissance préhistorique dans la région, nous nous sommes vite aperçus que les données existantes étaient plus ou moins fiables et qu'il existait encore beaucoup de lacunes dans les informations disponibles. Nous devons donc pour l'instant pondérer quelque peu nos interprétations jusqu'à ce que nous ayons en main plus de données fiables et pour ce faire il faut poursuivre les recherches archéologiques dans la région.

4.1.6 Occupation I (plan 9)

L'occupation I du site EiBg-7e se trouve dans un horizon de sable brun plus grossier à près de 50 cm de profondeur. Le matériel se trouve distribué inégalement dans cet horizon car l'on retrouve des artefacts à partir de 50 cm jusqu'à plus de 70 cm de profondeur.

Nous avons ouvert plus de 56 m² sur ce niveau. Nous avons procédé de façon habituelle quant à la méthodologie de fouille et nous avons tamisé l'ensemble des aires dégagées.

Les témoins d'aménagement

Cette section comprend les aires de combustion, les témoins architecturaux, et les autres témoins retrouvés sur le site (figure 7). Toutefois, sur le site EiBg-7e, à travers les trois niveaux ces indices sont minimes sinon inexistante dans certains cas. De plus l'état de conservation de certains de ces témoins est mauvais et ne nous donne que peu d'informations.

Les aires de combustion

Les aires de combustion de l'occupation I consistent principalement en des concentrations de charbon de bois s'étendant sur

un mètre ou plus. Parce que seulement quelques pierres se trouvent dispersées à l'intérieur et à l'extérieur de ces structures et qu'elles ne délimitent pas le pourtour de ces aires nous n'avons pas voulu employer le terme structure pour désigner ces aires ne nous limitant qu'à les appeler aires de combustion.

Il faut noter tout de suite que ces aires n'ont pas laissé d'empreinte stratigraphique significative. Les différentes coupes effectuées à l'intérieur des foyers montrent clairement une absence de rubéfaction sous ceux-ci. Leur épaisseur reste minime (5 cm et moins) et la densité du charbon de bois est faible. Il semble donc que ces aires ne constituent pas des emplacements intenses de combustion mais plutôt des foyers secondaires. L'absence d'os tend à confirmer cette hypothèse.

L'aire I

L'aire de combustion I se trouve principalement dans les puits 4S-8E et 5S-8E de l'unité I-302 (figure 7). Elle est orientée presque d'est en ouest et est composée d'une concentration de charbon de bois avec des pierres angulaires, pour la plupart fracturées, parsemées à l'intérieur de la concentration. Ces pierres dont la taille varie de 5 à 20 cm ne forment pas de pourtour et ne semblent donc pas délimiter l'aire de combustion.

Pour bien suivre le profil stratigraphique lors de l'excavation du foyer nous avons divisé son centre sur deux axes: l'un longitudinal, l'autre transversal. La fouille s'est effectuée par quarts opposés nous permettant d'enregistrer les profils complets de la concentration.

Nous nous sommes aperçus de cette façon que le foyer consistait en une mince couche de charbon de bois d'un cm d'épaisseur et qu'il reposait directement sur un Ae de 10 cm d'épaisseur. Des lignes de limonite entrecoupaient ce Ae. Fait à noter, il n'y avait pas sous ce foyer un horizon rubéfié habituellement associé à de tels phénomènes.

Quelques taches de matière argileuse grasse étaient associées à l'aire de combustion I. La relation entre ces taches et le foyer comme tel ne semble pas très clair. Nous avons pourtant remarqué que celles-ci semblaient provoquer une induration de l'horizon situé sous leur seuil. On peut donc penser que la formation d'une couche d'induré soit directement liée à la présence de cet argile.

Deux raisons peuvent expliquer la faible densité verticale de charbon de bois à cet endroit. Premièrement, il est possible que cette aire de combustion ne représente pas un degré de combustion très intense ou très prolongé. Deuxièmement, il est probable

qu'il y ait eu lessivage du niveau d'occupation à un moment de son histoire et qu'une telle action aurait pu éliminer des évidences d'une combustion plus intense qu'observée.

L'aire de combustion II

Cette aire se trouve principalement dans les puits 4S-1E et 4S-2E de l'unité I-302 et est elle aussi placée d'est en ouest (figure 7). Elle diffère cependant de la précédente pour un nombre de raison. Premièrement, elle couvre une superficie plus grande (presque le double de la précédente). Deuxièmement, les pierres qu'on y retrouve sont plus grosses et plus arrondies. Elles sont aussi en état de déminéralisation avancée.

La majeure partie de la concentration est couverte d'un ocre rougeâtre qui se trouve à être entremêlé avec le charbon de bois. Cet ocre d'une texture grasse et lisse semble avoir légèrement taché les pierres avoisinantes.

Un gros bloc de matière première indéterminée de couleur brun-rougeâtre se trouve entre deux des pierres de ce foyer. Le grand nombre d'enlèvements sur les différentes faces de ce bloc laissent supposer qu'il ait été utilisé comme nucléus mais curieusement aucun éclat de débitage n'a été retrouvé sur le site provenant de ce genre de matière première. Il est possible que ce gros

bloc ait servi comme nucléus avant d'être réutilisé comme pierre de foyer.

Cette aire comme la précédente ne présente pas un profil stratigraphique important. Dans les coupes effectuées, on a pu observer une mince couche de charbon de bois reposant sur le Ae. Aucun sable rubéfié ne se trouve sous l'aire de combustion II. Ce foyer nous apparaît être de même nature que le précédent et ne semble pas constituer une aire de combustion très intense.

Les autres aires de combustion

Quelques concentrations de charbon de bois se trouvent dispersés sur le site EiBg-7e. Ces aires du fait qu'elles ne représentent pas assez d'éléments distinctifs n'ont pas été considérées individuellement lors de la rédaction du texte.

Nous mentionnons toutefois la présence d'une aire d'une superficie de 1 m x 2 m composée d'un sable brun plus compact. Il n'y a pas de forte concentration de charbon de bois associée à cette zone et le manque de pierres nous laisse croire à un phénomène naturel non lié à l'occupation. Le faible nombre de matériel lithique associé à cet endroit tend à confirmer cette hypothèse.

Notons finalement la présence d'une faible concentration de charbon de bois entremêlée d'ocre rouge entre les aires 1 et 2. Les évidences restent encore ici très marginales.

Le très mauvais état de ces aires de combustion laisse penser que certains agents perturbateurs ont dû détériorer ces éléments anthropiques et nuire à la conservation de ces zones. Il demeure donc difficile de juger de l'importance de ces aires quant à la compréhension du schème d'établissement existant sur l'occupation I du site EiBg-7e.

Les témoins architecturaux

Aucun témoin architectural n'a été noté dans le premier niveau d'occupation du site EiBg-7e. Trois facteurs peuvent rendre compte de cette absence. Premièrement, la possibilité qu'il y ait réellement eu absence d'éléments architecturaux lors de l'occupation du site, deuxièmement le fait que les fouilles n'ont pas complètement couvert la superficie totale du site et qu'ainsi ces éléments se trouvent dans les sections non-excavées et finalement que ces éléments aient été détruits par le temps.

Avant que le site soit complètement excavé, nous ne pouvons pas spéculer sur une ou plusieurs raisons pouvant expliquer l'absence de ces témoins architecturaux.

Le matériel lithique

Dans cette section nous donnerons une description des éléments qui composent l'assemblage lithique retrouvé sur le niveau I (figure 8). Nous verrons les différentes matières premières utilisées, nous analyserons le processus de débitage et la répartition spatiale de telles activités, et finalement nous illustrerons l'éventail des objets façonnés retrouvés.

La matière première (figures 11, 12 et 13)

Comme pour les deux autres occupations deux grandes catégories de matière première se retrouvent dans l'occupation I: le quartzite et le quartz. Le quartzite constitue la matière première prédominante englobant 80.7% des éclats ($n=6\ 809$) et 60% des outils ($n=48$). Le quartz constitue une matière première qui reste secondaire quant au débitage (19.2%) mais devient plus utilisé dans la fabrication des outils (40%). Le 0.1% qui reste comprend de la matière première indéterminée. Pour l'occupation I, il semble que le quartz cristallin est le mieux représenté avec 85.9% suivi du quartz laiteux (11.3%) et finalement du quartz hyalin (1.9%). Il semble que le quartz utilisé ait été de qualité variable et qu'on n'a pas cherché à utiliser un quartz de meilleure qualité.

Le débitage

Pour le niveau d'occupation I du site EiBg-7e nous avons dénombré 8430 éclats dont 6809 de quartzite, 1617 de quartz et 4 de matière première diverse. Durant l'analyse du débitage en laboratoire nous avons classifié les éclats selon leur taille respective : de 0-10 mm (A), de 10-20 mm (B), de 20-30 mm (C), et de 30 mm et plus (D). Cette classification nous a permis de mieux comprendre le processus de débitage existant sur le site.

C'est ainsi que pour le quartzite 77.7% des éclats sont de taille A (n=5289), 16.7% sont de taille B (n=1139), 3.9% sont de taille C (n=266) et 1.7% sont de taille D (n=115).

Pareillement pour le quartz, les proportions restent sensiblement les mêmes avec 73.5% des éclats étant de catégorie A (n=1188), 21.1% pour la catégorie B (n=342), 3.9% sont de taille C (n=62), et finalement 1.6% pour la catégorie D (n=25). Les similitudes des proportions pour chaque catégorie entre le quartz et le quartzite laissent penser que les techniques de taille et le processus de réduction de la matière première employée par les occupants restaient les mêmes quelle que soit cette matière.

Nous avons noté trois aires de débitage qui semblent être circonscrites sur le site. Nous avons préféré employer le terme aire plutôt que zone pour signifier ce genre d'activités croyant que le terme aire reste plus général et peut comprendre des facteurs de regroupement des éléments naturels.

L'aire I se trouve dans un quadrilatère de 2 m x 2 m dans l'unité I-302. Elle est directement reliée à la présence de l'aire de combustion I se trouvant en périphérie sud-ouest de la concentration de charbon de bois. Cette aire comprend surtout un grand nombre d'éclats de quartzite. En effet plus de 3800 éclats de quartzite ont été récoltés à cet endroit soit plus de 40% de la totalité des éclats de débitage de l'occupation. Seulement 157 éclats de quartz se trouvent dans cette aire.

L'aire II se trouve directement à l'est de la précédente et semble être associée à l'aire de combustion II. Elle est comprise dans une superficie de 1 m x 2 m et contient plus de 2400 éclats de quartzite soit 27% de la totalité des éclats. Cinquante éclats de quartz ont seulement été trouvés à cet endroit. Cette aire est en périphérie nord du foyer avec la majorité des éclats (70%) se trouvant au nord-est.

L'aire III est complètement à l'est de la partie excavée et a une superficie d'environ 2 m x 3 m. Contrairement aux deux précédentes, il semble qu'à cet endroit le quartz ait été taillé en plus grande quantité que le quartzite. On retrouve en effet dans cette zone 817 éclats de quartz soit près de 50% de tous les éclats de quartz trouvés sur le site. Il faut quand même mentionner que 550 éclats de quartzite ont aussi été récoltés à cet endroit. Il semble aussi qu'à l'opposé des deux aires précédentes le matériel ne soit pas aussi concentré en un seul endroit mais est plutôt dispersé à travers ces 6 m².

Nous pouvons donc parler d'aires de débitage précises à l'intérieur de l'occupation I au site EiBg-7e car près de 80% de tous les éclats se situent dans ces concentrations. Les activités de taille d'après la quantité d'éclats de quartzite semblaient être axées sur cette matière première. Mentionnons finalement une distribution linéaire de ces aires sur le site (figure 8).

Les objets façonnés

80 objets façonnés ont été trouvés dans le niveau d'occupation I du site EiBg-7e. De ces objets 60% (n=48) ont été fabriqués à partir du quartzite local et 40% à partir de quartz (n=32). Leur distribution sur le site suit le tracé linéaire des aires de débitage (plan 9). Deux aires semblent contenir plus d'arté-

facts. La première se trouve directement à l'ouest de l'aire de combustion II et la deuxième se trouve complètement à l'est de l'aire excavée.

Plus de 30% des objets façonnés sont des ébauches d'outils (n=28). Huit de ces ébauches sont en quartz le restant étant du quartzite local. Généralement ces ébauches sont des couteaux (n=11) ovoïdes ou triangulaires. Deux de ces ébauches, l'une en quartz et l'autre en quartzite sont des pointes de projectile tandis que le reste (n=15) est constitué de bifaces dont la fonction demeure imprécise.

Les couteaux sont au nombre de 8 dans la collection. Deux de ces couteaux sont faits en quartz, le reste étant en quartzite. L'on retrouve deux formes pour ces outils: soit ovoïde ou trianguloïde. La grandeur de ces objets varie peu et la mesure standard reste environ 40 mm de longueur.

On dénombre 13 grattoirs dont 7 de quartz et 4 de quartzite. Indépendamment de la matière première, ces grattoirs sont en majorité de forme unguiforme (thumb-nail). Un seul de ces grattoirs est sphéroïde. Leur dimension varie sensiblement car l'on retrouve des gros grattoirs à bords abrupts aussi bien que des petits aux retouches unifaciales.

Quatre pointes de projectile ont été trouvées dans le niveau I. La première n'est qu'un fragment transversal en quartzite. La deuxième pointe elle aussi de quartzite est presque complète, la partie proximale étant fragmentée. Elle est de forme triangulaire et est caractérisée par une base fourchée. En effet, la base au lieu d'être rectiligne est à angle et forme une fourche avec une double extrémité. Notons aussi une encoche sur le côté droit de la partie latérale qui est possiblement volontaire. La troisième pointe en quartzite local est triangulaire avec des bords denticulés.

La dernière pointe demeure la plus intrigante. Elle est de quartzite et est fabriquée à partir d'un éclat cortical. L'éclat n'a pas été préparé car il n'y a aucune retouche ultérieure de fabrication. La base est légèrement concave et semble avoir été travaillée. L'élément distinctif sur cette pointe reste la présence d'une cannelure située sur la face corticale de la pièce. Couvrant en longueur un peu plus de la moitié de la pièce cet enlèvement mesure 6 mm de largeur et s'évase vers la base pour couvrir la largeur de cette dernière.

L'on note la présence de 8 éclats retouchés et de 4 éclats utilisés dans l'assemblage. Les retouches sont habituellement fines et restent rectilignes tandis que les traces d'utilisation consistent en de faibles indices d'abrasion.

Mentionnons en terminant un grand nombre de nucléus présents dans la collection (n=15) dont la majorité sont en quartzite (n=11). La grosseur de ces nucléus varie considérablement du petit fragment de moins de 30 mm au nodule presque complet de plus de 100 mm.

Les traces d'enlèvement sur ces nucléus sont elles aussi très distinctes. Certains nucléus n'ont qu'un ou deux enlèvements tandis que d'autres montrent plus de 20 enlèvements sur leur face. Il semble par ailleurs que les nucléus de quartz aient été plus travaillés que ceux de quartzite .

L'industrie lithique du premier niveau d'occupation du site EiBg-7e ne présente pas une grande diversité au niveau fonctionnel. Plus de 50% de l'assemblage est composé uniquement de nucléus et d'ébauches tandis que les pointes de projectile ne représentent que 5% de l'outillage. Ce grand nombre de préformes et leur association avec des zones de débitage intensif nous permet de croire que l'occupation I'a servi principalement comme un emplacement ponctuel pour la fabrication d'outils.

4.1.7 Occupation II (figure 9, plan 10)

Sur les 38.5 m excavés sur ce niveau , près de 60% (n=22.5 m) ne contient pas de matériel ou d'évidence archéologique. En effet, l'occupation se limite à une aire de 10 m² se trouvant dans la portion sud de la zone excavée. Bien que l'excavation de ce niveau ne soit pas terminée, l'aire d'occupation semble relativement restreinte et bien délimitée. De ce fait l'occupation II semble avoir la plus petite superficie des trois niveaux trouvés.

Le niveau de l'occupation II se trouve à quelques 20 cm sous le premier niveau d'occupation, bien qu'il y ait chevauchement à certains endroits du matériel se trouvant dans les limites inférieures du premier niveau avec le matériel récolté dans les limites supérieures de ce deuxième niveau. Il apparaît que le deuxième niveau n'est pas aussi dispersé verticalement, le matériel se trouvant entre 70 cm et 85 cm de profondeur.

L'occupation comme telle repose directement au-dessus d'un Hb induré d'une épaisseur maximum de 5 cm. Sous cet horizon on retrouve un Ae composé d'un sable jaune/orangé assez fin et aéré. Généralement les évidences d'occupation se trouvent sur la limite supérieure du sable induré bien qu'aux endroits de forte concentration de matériel lithique les artéfacts sont dispersés dans les couches de sable induré.

Aires d'aménagement

Comme pour l'occupation précédente, il est difficile de parler d'aires d'aménagement dans le niveau d'occupation II. Nous nous en tiendrons donc à décrire deux aires de combustion et une aire où l'on trouve une forte concentration d'hématite rouge.

Aires de combustion (figure 9, plan 10)

Les aires de combustion se limitent à des concentrations de charbon de bois parsemées de quelques pierres. Ces concentrations contiennent aussi un petit gravier mêlé au sable chauffé. La relation entre ce gravier et la présence de ces aires demeure difficile à déterminer. Nous avons enregistré deux aires de combustion pour le niveau II bien que ces aires soient en plus ou moins bon état de conservation.

L'aire de combustion I

Cette aire se trouve dans les puits 6S-0E, 7S-0E, 6S-1E et 7S-1E de l'unité I-322. Elle fait 1 m par 2 m et est orientée du sudouest au nord nord-est. Elle consiste en une forte concentration de charbon de bois qui se trouve au contact du Hb et du Ae. Le charbon de bois, d'après les coupes effectuées, n'est pas dispersé verticalement, une lentille de moins de 3 cm apparaissant. Ce charbon de bois semble avoir été taché par de l'héma-

tite provenant d'une concentration se trouvant directement au sud de l'aire de combustion.

Bien que quelques pierres se trouvent dispersées à travers cette aire, elles ne semblent pas avoir de disposition apparente. Ces pierres sont généralement angulaires, fracturées et en mauvais état de conservation. Elles sont relativement petites, mesurant entre 10 et 25 cm de diamètre.

L'aire de combustion II

Cette aire se situe à moins d'un mètre à l'est de la précédente. Bien qu'elle soit plus petite (1 m 60 de longueur d'est en ouest), elle consiste elle aussi en une concentration de charbon de bois se trouvant au contact de la couche Hb. Quelques pierres noircies par le charbon de bois sont à l'extérieur de l'aire mais ne semblent pas posséder un ordre apparent. Ces pierres sont plutôt arrondies et varient en dimension de 10 à 20 cm de diamètre.

Encore ici la répartition verticale de la couche de charbon de bois est minime (de 2 à 5 cm d'épaisseur). Il n'y a pas, comme pour la précédente, d'évidence de rubéfaction sous le charbon comme c'est souvent le cas. L'hématite est en moins grande quantité que pour l'aire de combustion I.

D'après les évidences présentées, il nous apparaît probable que ces deux aires de combustion ne soient que de simples foyers sur sable sans aménagement et qu'ils n'ont été utilisés qu'une seule fois.

Les témoins architecturaux

Aucun témoin architectural n'a été noté dans cette occupation. Nous pouvons expliquer cette lacune de la même façon que précédemment : absence réelle de ces témoins, présence à l'extérieur de la portion excavée ou destruction des témoins par quelque élément perturbateur.

L'excavation éventuelle d'une plus grande superficie de l'occupation nous permettra de mieux nous prononcer sur cette absence.

Autres témoins (plan 10)

Nous mentionnons finalement la présence d'une concentration d'hématite dans les puits 7S-0E et 8S-0E de l'unité I-322. Cette concentration a une superficie de 80 cm par 100 cm et est orientée presque du nord au sud. Elle se trouve à proximité de l'aire de combustion I et semble avoir en partie tachée cette dernière. Cette couche demeure homogène et est relativement mince d'une

épaisseur de moins de 1 cm. La raison d'être de cette tache d'hématite demeure incertaine bien qu'il doit y avoir une relation entre sa présence et l'aire de combustion.

La matière première (figures 12 et 13)

Le quartz et le quartzite demeurent les deux seules matières premières présentes. Encore ici, l'on retrouve plus de matériel en quartzite 71.3% comparativement à 28.6% pour le quartz et en ce qui concerne les outils 73% sont en quartzite et 27% en quartz.

Le débitage

En tout 7346 éclats ont été récoltés lors de la fouille du niveau d'occupation II. 5239 éclats sont en quartzite (71.3%) et 2102 sont en quartz (28.6%). Cinq éclats sont de matière première indéterminée.

Pour le quartzite nous avons noté que 68.8% des éclats sont de taille A (n=3603), 23% des éclats de taille B (n=1704), 6% sont de taille C (n=316) et seulement 1% de taille D (n=116). Pour le quartz 75.6% des éclats sont de taille A (n=1589), 20.8% de taille B (n=437) 2.6% de taille C (n=54) et 1% de taille D (n=22).

Sur le site EiBg-7e à l'intérieur de l'occupation II, nous avons observé deux aires de débitage toutes deux associées aux aires de combustion.

L'aire de débitage I a une superficie de 1.3 m par 75 cm et se trouve située dans les puits 6S0E et 6S1E de l'unité I-322. Elle est à la périphérie nord de l'aire de combustion I. Les 3658 éclats de quartzite ont été trouvés à cet endroit soit près de 50% de la totalité des éclats de débitage de l'occupation entière. Seulement 37 éclats de quartz ont été récoltés à ce même endroit. La section sud de cette aire se trouvant le plus près de l'aire de combustion contient le plus grand nombre des éclats (n=2851) soit près de 70% des éclats trouvés dans cette aire.

L'aire de débitage II se trouve à moins d'un mètre à l'est de l'aire précédente. Elle s'étend sur plus de 1.5 m d'est en ouest et couvre en grande partie l'aire de combustion II. Bien qu'il y a forte concentration d'éclats dans la partie nord-ouest de cette aire (n=1882), il semble que ceux-ci sont éparpillés un peu plus à travers l'aire de débitage. On trouve dans l'aire II près de 1600 éclats de quartzite soit près de 22% de la totalité des éclats. De plus, près de 70% de tous les éclats de quartz se trouvent à cet endroit, (n=1452). En tout, près de 40% de la totalité des éclats se trouvent à cet endroit.

Pour le moment, il semble que l'occupation II n'est constituée que de ces 2 aires de débitage. En effet, plus de 90% des éclats se trouvent à ces 2 endroits, 95% de tous les éclats de quartzite et plus de 60% de tous les éclats de quartz sont présents dans ces 2 aires. Les 2 aires de combustion bien que peu évidentes quant au degré de combustion semblent quand même représenter des aires d'activités bien spécifiques. Il est finalement à noter que les aires de fort débitage sont bien linéaires, d'est en ouest, et se trouvent toutes deux immédiatement au nord des aires de combustion.

Les objets façonnés

Dans l'occupation II seulement 37 objets façonnés ont été récoltés, le plus petit nombre trouvé pour les trois niveaux. Seulement 9 de ces outils sont en quartz (23.7%) tandis que 26 sont en quartzite (70.3%). Les 2 outils restants sont en matière première indéterminée.

Sept ébauches ont été trouvées dans ce niveau. Deux de ces ébauches sont en quartz, l'une étant une ébauche de grattoir unifacial de forme sphéroïde, l'autre étant une ébauche d'outil bifacial dont la fonction est indéterminé. Deux des 5 ébauches en quartzite sont celles de couteaux, un de forme trianguloïde l'autre de forme ovoïde. Deux autres des ébauches de quartzite sont

celles de biface tandis que la dernière représente une pièce dont seulement la face corticale a été retouchée latéralement.

On ne retrouve que 3 bifaces dans la collection, tous de quartzite. Deux ne sont que des fragments de bord tandis que le dernier est complet et de forme ovoïde.

Seulement 5.4% de l'outillage est constitué de couteaux (n=2). Tous deux sont de quartzite et présentent des traces d'é-moussage sur la partie latérale droite. L'un est de forme ovoïde tandis que l'autre est de forme trianguloïde.

Nous avons récolté 3 grattoirs en quartz dans l'occupation II soit 8% de la totalité des objets façonnés. Deux de ces grattoirs sont complets et ont une forme en éventail. L'autre grattoir est plus gros et est fragmenté, il présente contrairement aux deux autres des retouches bifaciales.

Cinq outils ont été classés comme étant utilisés ou retouchés. Ils sont en quartzite et sont retouchés unifacialement. La plupart d'entre eux sont travaillés latéralement et laissent supposer une fonction de racloir. Trois de ces éclats sont de forme laminaire tandis que les deux autres ont des formes irrégulières.

Quatre pointes de projectile se trouvent dans cet assemblage, deux en quartz et deux en quartzite. Les 2 pointes de quartz sont complètes. La première pointe en quartz est de forme foliacée et est plutôt petite. La deuxième pointe est triangulaire bien que ses côtés et sa base soient légèrement angulaires. Un des fragments de pointe en quartzite présente lui aussi une base angulaire qui se présente presque comme une fourche. La dernière des pointes en quartzite est un fragment distal. Les retouches bifaciales sur cette pointe sont étonnamment fines et presque parallèles.

Dix nucléus de quartzite ont été récoltés à ce niveau. La taille de ces nucléus ne varie pas considérablement (de 35 à 55 cm). Quelques-uns ne sont que des nodules de quartzite fracturés en deux et ne présentent que peu d'enlèvement tandis que d'autres sont en bonne partie entamés et constituent presque des préformes.

Finalement deux percuteurs ont été trouvés. Les deux percuteurs sont assez petits mais très lourds. Tous deux portent des marques de grignotage indiquant les points d'impact lors de leur utilisation.

La distribution des outils est assez éparse sur le plancher de l'occupation II. Un seul endroit peut consister en une concentration d'outils et correspond à l'aire de débitage I. Nous retrouvons en effet dans cette aire 5 nucléus, 2 couteaux, 2 ébauches, 2 bifaces et 1 pointe de projectile dans moins d'un mètre carré.

Étant donné que plus de 50% des objets façonnés sont liés à des activités de taille (ébauches, nucléus, percuteurs) et que l'on retrouve des aires de débitage intensif et assez bien circonscrits que le niveau II du site EiBg-7e, constitue simplement une halte temporaire pour la fabrication des outils.

4.1.8 Occupation III (figure 10, plan 11)

L'occupation III du site EiBg-7e se trouve à plus de 1 mètre de profondeur sous la surface de la litière. Seulement 16.5 m² ont été totalement excavés dans ce niveau. Par ailleurs certains puits ont été excavés seulement jusqu'à la limite supérieure de l'occupation sans que l'on excave le niveau III (Plan 11).

Le niveau de l'occupation se trouve dans un Hb induré très compact qui rend l'excavation difficile. Ce sable induré contient de nombreux fragments de charbon de bois dans tous les puits excavés. Ce charbon de bois se présente en gros fragments dans les premiers cm de l'horizon Hb puis se mêle et tache fortement l'horizon inférieur où se trouve le matériel. Le niveau de l'occupation comme tel est relativement mince verticalement (de 5 à 10 cm) à partir de 1.2 m de profondeur.

Aires d'aménagement

Pour le niveau III, l'on retrouve plus de témoins diversifiés que dans les deux autres occupations. Bien que l'on ne trouve qu'une aire de combustion, d'autres témoins nous donnent des informations quant au genre d'occupation.

Aire de combustion

Nous retrouvons cette aire de combustion à l'extrémité ouest de la portion excavée du plancher dans les puits 4S-6E et 5S-6E de l'unité I-302 (plan 11). Elle consiste en une concentration bien délimitée de sable très compact sous lequel on peut apercevoir un sable de couleur rouge, taché de grosses lentilles d'un sable noirâtre grossier. Quelques pierres se trouvent dispersées autour de cette aire sans distribution géométrique apparente. La plupart de celles-ci sont fracturées transversalement et sont rougies par les effets de la combustion.

Nous avons aussi retrouvé plusieurs petits ossements à l'intérieur et à l'extérieur de cette aire. En fait, ces os sont dispersés sur plus de 2 m. Malheureusement, ils sont encore non-identifiés mais il semble qu'ils aient été possiblement cuits à cet endroit.

Témoins architecturaux

Aucun témoin architectural n'a été trouvé dans le niveau III. Bien que l'on retrouve quelques pièces de bois carbonisées éparpillées à travers le site et bien que l'on a trouvé un bout de bois ressemblant à une perche (quadrant NW du puits 5S-5E, I-302) mesurant près de 50 cm de longueur, ces évidences ne suffisent

pas pour qu'on puisse parler d'évidence architecturale très solide. Il est possible qu'il y ait eu structure d'habitation mais les éléments d'information sont encore insuffisants à cause de l'aire fouillée.

Autres témoins

Nous notons la présence dans les puits 4S-3E et 5S-3E de l'unité I-322 de gros ossements bien conservés quoique complètement carbonisés qui sont en association avec quelques pièces angulaires se trouvant dans les puits adjacents. Il faut mentionner que trois de ces ossements ont été prélevés durant l'été par A. Bergeron et G. Montreuil et que ces ossements sont disponibles pour analyse au Centre de conservation du Québec.

Les ossements se trouvent dans une couche de sable induré très compact mais on ne retrouve pas de forte concentration de bois associés à ceux-ci. Une analyse ostéologique a révélé que deux de ces os étaient un tibia et une cote de morse. Il est fort probable par ailleurs que d'autres ossements soient mis à jour lors de la fouille des puits adjacents.

La matière première

Le quartz et le quartzite demeurent dans ce niveau les deux principales matières premières présentes. Contrairement toutefois aux deux précédents niveaux, le quartz et le quartzite se retrouvent en proportion presque égale : en effet 61% du matériel lithique est fait à partir de quartz (n=1000) comparativement à un peu plus de 39% pour le quartzite. Bien que le plancher d'occupation ne soit pas complètement excavé on peut supposer que le quartz ait été plus utilisé dans ce niveau que dans les deux niveaux d'occupation supérieure.

Le débitage

Nous avons récolté 1542 éclats de débitage durant l'excavation du niveau III. Près de 60% des éclats ont été faits à partir du quartz (n=919) tandis que seulement 40% des éclats sont de quartzite (n=622).

Parmi les quartz, le quartz cristallin prédomine avec près de 93% de tous les éclats de quartz récoltés (n=851). En ce qui concerne les catégories de grosseur, plus de 60% des éclats de quartz sont de taille A (n=595), 30% de taille B (n=273), seulement moins de 5% sont de taille C (n=43) et finalement que .9% sont de taille D (n=8).

Pour le quartzite local, le processus de réduction semble un peu différent. En effet, 57.6% des éclats sont de taille A (n=358), près de 30% sont de taille B (n=184), tandis que plus de 7% des éclats sont de taille C (n=45), et près de 6% sont de taille D (n=35). Il semble qu'il y ait plus de gros éclats de quartzite (C, D) que de quartz et à l'opposé on trouve plus de petits éclats de quartz (A) que de quartzite.

Dans le niveau d'occupation III du site EiBg-7e, il semble n'y avoir qu'une seule aire d'activité de débitage et celle-ci se trouve à l'extrémité ouest de la portion fouillée dans les puits 4S-5E et 4S-6E de l'unité I-302. Elle s'étend sur près de 1.5 m d'est en ouest et est à la périphérie extérieure de l'aire de combustion. Elle est surtout composée d'éclats de quartzite (n=559) soit près de 90% de tous ces éclats sur ce site bien qu'elle comprenne aussi un grand nombre d'éclats de quartzite (n=392) soit près de 63% de tous les éclats de quartzite de l'occupation. En fait, plus de 60% de tous les éclats de débitage se trouvent dans cette aire (n=951).

Les objets façonnés

Nous avons récolté 99 objets lithiques à l'intérieur de l'occupation III du site EiBg-7e. Si nous comparons avec les 2 niveaux précédents, le ratio outils/éclats est assez fort dans ce

niveau (1 pour 16). Il semble qu'il y ait eu utilisation beaucoup plus grande de l'outillage lithique à cet endroit. Quatre-vingt-un outils sont de quartz (81.8%) tandis que seulement 18 sont de quartzite (18.2%).

Quinze objets de la collection sont des ébauches toutes étant de quartz. La plupart sont des ébauches de pièces bifaciales dont la forme est irrégulière et la fonction incertaine (n=11). Deux de ces ébauches sont des couteaux bifaciaux ovoïdes tandis qu'un représente une ébauche d'outil unifacial ovoïde. La dernière ébauche est probablement celle d'une pointe de projectile. C'est un fragment proximal plus ou moins rectangulaire avec une base concave.

On retrouve 5 couteaux dans cet assemblage lithique. Quatre sont de quartzite, le dernier étant en quartz. Celui-ci est fragmenté et est de forme irrégulière avec des retouches bifaciales. Deux des couteaux en quartzite sont de forme ovoïde, l'un est complet tandis que l'autre est un fragment proximal. Les 2 derniers couteaux en quartzite sont fabriqués sur éclat et n'ont qu'une face retouchée, ils sont de forme triangulaire.

Huit objet façonnés ont été classés dans la catégorie des pièces bifaciales. Tous sont faits à partir de quartz et la plupart sont fragmentés. La totalité de ceux-ci d'ailleurs (n=5) ne sont que des fragments latéraux et ne sont pas diagnostiqués. La

pièce restante représente également un fragment latéral mais semble provenir d'un gros biface de forme ovoïde.

Treize éclats retouchés ou utilisés ont été récoltés dans le niveau III. Seulement 3 de ceux-ci sont en quartzite, le restant étant en quartz. Les 3 éclats en quartzite sont retouchés unifacialement et montrent des évidences d'utilisation sur une des parties latérales. Cinq des éclats de quartz qui sont retouchés le sont latéralement tandis que 3 le sont sur la partie distale de la pièce. Huit éclats de quartz peuvent être considérés comme des nucléus. Ils présentent des retouches unifaciales et 3 de ces éclats sont retouchés latéralement tandis que le dernier est retouché distalement. L'autre de ces éclats peut être un burin. Il est fait de quartzite local et se présente comme une pièce en forme de demi-cercle avec le tranchant sur la partie oblique distale. Tous ces outils semblent indiquer qu'il y a eu des activités reliées à l'action de gratter ou de racler.

Trente-et-un grattoirs ont été trouvés dans ce niveau d'occupation soit près de 31% de tout l'assemblage lithique. Tous sont en quartz cristallin sauf un qui lui est en quartz laiteux. La majorité d'entre eux sont de petits grattoirs en éventail (n=17) avec des retouches unifaciales (n=16) ou bifaciales (n=1). Le bord actif de ces grattoirs est toujours distal et reste quand même assez abrupt. Quatre grattoirs sont unguiforme (thumbnail),

deux présentent des retouches bifaciales, les deux autres des retouches unifaciales. Trois grattoirs sont de forme deltaïde et sont unifaciaux. Ces grattoirs sont généralement un peu plus gros et leur partie active se trouve sur un des côtés. Deux grattoirs sont de forme sphéroïde. Les deux présentent des retouches unifaciales et sont plutôt petits. La partie active de ces grattoirs se trouve sur presque tout le pourtour de la pièce et est généralement moins abrupte que celle trouvée sur les grattoirs en éventail. Deux grattoirs bifaciaux avec des formes irrégulières ont aussi été récoltés. Ces deux grattoirs constituent probablement des rejets car ils sont grossiers et leur partie active est difficile à distinguer. Deux grattoirs rectanguloïdes font aussi partie de la collection. Les deux sont unifaciaux et présentent un front sur l'extrémité distale. Toutefois un de ceux-ci présente aussi un tranchant latéral nous laissant penser que cette pièce a servi et comme grattoir et comme racloir. Finalement, nous retrouvons un grattoir en coin avec des retouches unifaciales. De forme trapézoïde, il possède 2 parties actives qui forment la partie distale de la pièce.

Sept pièces esquillées ont aussi été trouvées dans le niveau d'occupation III. Toutes sont en quartz et de forme rectanguloïde.

- 1 - Forme carrée ou rectangulaire
- 2 - Profil généralement bi-convexe
- 3 - Axe bipolaire de percussion
- 4 - Indice d'utilisation ultérieure comme autre outil sur éclat

Trois fonctions principales ont été attribuées aux pièces esquillées (Gramly 1982).

- 1° pièces servant à la fabrication d'autres outils. On peut ici penser à des objets servant à aménager un grattoir ou retoucher un éclat;
- 2° pièces ayant servi comme nucléus ou plutôt comme pré-forme. Cette hypothèse fonctionnelle est utilisée par les archéologues travaillant sur des sites nord-américains.
- 3° finalement ces pièces ont pu avoir la fonction de coins pour travailler le bois, l'os ou l'ivoire.

Bien que l'on ne s'entende pas sur la fonction de ces outils, il semble bien que cette dernière peut varier d'un site à l'autre. Sur le niveau III du site EiBg-7e, la fonction réelle de ces pièces demeure énigmatique. La petite taille de ces dernières nous laisse sceptique quant à leur utilisation comme fabricateurs d'autres outils, ou bien comme préformes. Nous n'éliminerons pas la possibilité que ces objets aient pu servir de coins. L'accroissement de l'échantillon nous permettra de mieux interpréter leur fonction.

Finalement on a trouvé 13 nucléus dans le niveau III. Neuf sont de quartzite local et 4 sont de quartz. Leur taille varie sensiblement du petit rognon de quartz laiteux au gros galet de quartzite à peine entamé. Tous présentent des retouches bien que le degré de réduction de la matière première varie d'un nodule à un autre. Quelques uns de ces nucléus semblent avoir été chauffés car ils semblent illustrer des fractures liées à la pyrofraction bien qu'il soit possible qu'ils aient simplement été jetés dans le feu sans raison précise. Un petit percuteur est aussi présent dans l'assemblage lithique. De quartzite local, il était probablement destiné à être employé comme nucléus mais face à la résistance qu'il semble offrir, il a dû être transformé en percuteur.

Comme pour le débitage, nous ne pouvons parler que d'une aire de forte concentration des outils, celle-ci se trouvant dans la même région que l'aire de débitage c'est-à-dire dans les puits 4S-5E et 4S-6E. Il est étonnant de remarquer à cet endroit, en périphérie de l'aire de combustion, un si grand nombre d'artefacts. Près de 80% de l'outillage lithique se trouve concentré sur une superficie de 2 m par 2 m. La presque totalité des grattoirs, pièces esquillées, éclats retouchés, utilisés se trouvent dans cette aire. Il semble évident que cet endroit constitue une aire d'activité privilégiée et que cette activité est probablement liée à la présence d'ossements et d'un foyer culinaire. Le type d'outillage concentré dans cette aire tend à confirmer cette hypothèse.

4.1.9 Comparaison inter-niveau

Dans cette section nous tenterons de comparer les évidences matérielles des trois occupations existant sur le site EiBg-7e. Nous essaierons de faire ressortir les ressemblances et les différences entre certains éléments distinctifs se trouvant dans ces occupations. Pour ce faire, nous procéderons de la même manière que pour l'analyse de chacun des niveaux, c'est-à-dire en nous arrêtant sur chaque item déjà mentionné. Nous pourrions donc établir certaines relations entre chacun de ces items pour en arriver

à les insérer finalement dans une compréhension générale des trois occupations du site.

Établir des comparaisons à partir des données partielles demeure risqué. Il est évident que les portions excavées pour les trois niveaux ne représentent qu'un certain pourcentage de la totalité du site. Plusieurs éléments matériels encore enfouis et pouvant apporter de nouvelles informations changeraient les interprétations avancées à ce moment-ci.

Les aires d'aménagement

Il apparaît clairement que les témoins d'aménagement à travers les trois occupations du site EiBg-7e demeurent secondaires quant à leur importance sur le site. Il est possible que ce manque soit expliqué par le fait que l'excavation ne soit pas complètement terminée. Nous croyons plutôt que cette lacune est directement liée au genre d'occupation existant à cet endroit. Nous expliquerons en détail ce point de vue à la fin de cette section.

Les aires de combustion

Malgré le fait que l'on retrouve trois aires de combustion dans le premier niveau d'occupation, deux aires dans le deuxième et seulement une pour l'instant dans le troisième niveau, il reste que celles-ci ne représentent pas des endroits où il y a eu forte combustion ou bien combustion répétée durant l'occupation du site.

Les coupes stratigraphiques effectuées dans les divers foyers de la première et de la deuxième occupation illustrent assez nettement le faible degré de combustion présent à ces endroits. Les quelques centimètres de charbon de bois et surtout l'absence notable d'un sable rubéfié sous l'horizon tendent à renforcer cette hypothèse. De plus le nombre restreint de pierres dans chacune de ces aires laisse penser à un arrangement hâtif et sans importance de la part des occupants du site.

L'aire de combustion de l'occupation III est la seule à se distinguer des foyers des deux occupations précédentes. En effet on retrouve un horizon de sable orangé dans le niveau inférieur du profil stratigraphique ce qui semble signifier une combustion plus intense comparativement aux autres foyers retrouvés sur le site. La présence de petits ossements est aussi unique à cette aire de combustion. Elle peut être reliée à un phénomène de forte combustion que l'on observe à cet endroit. Curieusement, toutefois, la

présence d'une forte concentration de charbon de bois ne semble pas exister pour ce foyer.

Cette absence peut être expliquée par le fait qu'il ait pu y avoir un lessivage des aires de combustion provoqué par un agent perturbateur. Ceci semble être confirmé par l'observation d'une couche de charbon de bois dispersée à travers le plancher d'occupation et se trouvant fixée dans le sable induré. D'ailleurs cette dispersion de charbon de bois se remarque aussi à travers le premier niveau d'occupation et le deuxième niveau bien que chez ce dernier cet éparpillement semble moins évident.

Si effectivement le site se trouvait à proximité de la mer au moment de l'occupation une telle action de lessivage observée dans les foyers peut être mieux comprise. En effet la fluctuation du niveau marin a pu causer une inondation du site durant les différentes occupations et ainsi a pu disperser le charbon de bois des foyers. Ce lessivage ne semble pas toutefois s'être produit avec force car le matériel lithique aurait été beaucoup plus dispersé que ce que nous remarquons sur le site.

Témoins architecturaux

Comme nous l'avons mentionné plutôt aucun témoin d'aménagement n'a été noté sur le site EiBg-7e. Bien que certaines pièces

de bois carbonisées aient été trouvées durant l'excavation du troisième niveau d'occupation du site EiBg-7e, nous ne pouvons considérer pour l'instant ces éléments comme des évidences concrètes d'une architecture quelconque.

Autres témoins

On a relevé la présence d'hématite dans les trois niveaux avec des quantités variables pour chaque occupation. Cette hématite n'apparaît pas comme étant très grosse et très colorante. Ceci peut se comprendre par le fait qu'il y ait eu lessivage des divers planchers. La présence de cette hématite ne semble pas être explicable elle est toutefois souvent associée aux aires de combustion. Il reste difficile, à ce stade-ci de la recherche, de donner une explication à ce phénomène.

Mis à part cette composante, nous ne retrouvons qu'un seul autre témoin et ceci dans le troisième niveau d'occupation; la présence d'ossements. Ceux-ci sont divisés en deux catégories, des petits ossements possiblement cuits à l'intérieur de l'aire de combustion et de gros os anatomiquement en bon état. Cet élément unique du fait qu'il n'existe seulement que dans le dernier niveau constitue quant à lui une évidence de grande valeur pour la compréhension du site.

Le matériel lithique

Le quartz et le quartzite demeurent les deux seules matières premières d'importance à travers les trois horizons culturels. Les proportions entre ces deux matières premières varient par contre pour les trois occupations.

Pour les deux premiers niveaux, le rapport éclats de quartzite/éclats de quartz est variable mais reste à l'avantage du quartzite (environ un éclat de quartz pour 4 éclats de quartzite pour la première occupation et un éclat de quartz pour un peu plus de 2 éclats de quartzite pour la deuxième couche). La troisième occupation montre quant à elle une nette différence par rapport aux deux premiers où le quartz prédomine sur le quartzite (919 éclats de quartz pour 622 de quartzite).

Quant à la matière première des outils, la variation est tout aussi notable. En effet près de 60% des outils du premier niveau sont en quartzite comparativement à 76% des outils pour la deuxième occupation tandis que plus de 80% des objets façonnés du troisième niveau sont au contraire en quartz.

Il semble qu'il n'y ait pas de corrélation entre la proportion des matières premières pour les éclats et pour les outils. Il apparaît que le quartzite ait été plus taillé sur le premier

niveau que sur le deuxième et qu'il y ait eu au contraire plus d'outils de quartzite sur le deuxième. De même bien qu'il y ait une légère différence entre la quantité des éclats de quartz et ceux de quartzite pour le troisième niveau, on retrouve une variation considérable au niveau des outils (un outil de quartzite pour 4.5 de quartz). Nous pensons donc que la quantité d'éclats d'une certaine matière première par rapport à une autre n'est pas nécessairement représentative de la quantité d'outils retrouvés dans cette matière première. Les activités de débitage peuvent ne pas être liées avec la variabilité des outils et des matières premières qui se trouvent sur un site.

Le débitage

La quantité d'éclats trouvés dans chaque niveau d'occupation varie sensiblement. Si l'on a récolté presque le même nombre d'éclats pour le niveau I et II (8430 et 7346), on a seulement trouvé 1542 éclats dans le niveau III. Les comparaisons deviennent donc difficiles et peuvent être erronées. Toutefois, il semble qu'il y a certaines tendances qui apparaissent et qui indiquent une certaine répétition quant à la séquence de débitage.

C'est ainsi qu'on a pu remarquer que le pourcentage des éclats de débitage classés par taille était toujours décroissant et que le processus de réduction semblait suivre un même modèle indépendamment des matières premières et ceci à travers les trois niveaux d'occupation (figure 12).

En effet, on peut constater que pour l'occupation I, la séquence de réduction en passant des éclats de taille A aux éclats de taille D est de 73.5-21.1-3.8-1.6% pour le quartz et 77.7-16.7-3.9-1.7% pour le quartzite. Cette séquence est sensiblement la même, la légère variation se trouvant entre les éclats de taille A et de taille B. De même pour le niveau II la séquence est sensiblement pareille avec pour le quartz 73.5-20.8-3.6-1.0% et pour le quartzite 68.8-23.0-6.0-2.2%.

De plus, si l'on compare ces deux occupations quant à la séquence de réduction pour chacune des deux matières premières on s'aperçoit que celle-ci est relativement la même. On peut observer une légère différence pour le quartzite ou sur le deuxième niveau les éclats de petite taille (A) sont en moins grand nombre que pour le premier niveau et que comparativement les trois autres catégories (B, C et D) sont un peu plus élevées. Le processus de réduction demeure donc semblable quel que soit la matière première pour ces deux premiers niveaux. De ce fait, si l'on regarde la séquence de réduction pour la totalité des éclats

pour les deux planchers ont peut voir qu'il y a peu de différence 76.8-17.6-3.9-1.7% pour le niveau I comparativement à 70.7-22.4-5.1-1.8%.

Pour le troisième niveau, le processus semble être un peu différent. En effet, d'après la quantité d'éclats de différentes tailles on peut observer pour le quartz un grand nombre d'éclats de taille B (29.7%) comparativement aux éclats de taille A (64.7%) et ceci en nette opposition avec ce qu'on retrouve pour les deux niveaux supérieurs. Pour le quartzite la même observation apparaît un nombre plus important d'éclats de taille B (29.7%) que pour les occupations précédentes et ceci au détriment d'un plus petit nombre d'éclats de taille A (61.8%).

Cette différence entre le troisième plancher d'occupation et les deux planchers supérieurs peut s'expliquer sûrement en partie par le fait que nous n'ayons fouillé qu'une portion du niveau et que par ailleurs nous n'avons pas trouvé d'aire de débitage avec de fortes concentrations d'éclats sur le troisième niveau tandis que les deux premiers en contiennent. Il est probable que l'absence de telles concentrations peut signifier un taux moins élevé d'éclats de taille A généralement associés à ces aires.

Il est par ailleurs intéressant de noter que les concentrations existantes sur les deux premiers niveaux sont principalement composées de quartzite local. Il est fort probable que le

quartzite ait été taillé en plus grande quantité que le quartz pour la simple raison que les nodules de quartzite étaient disponibles à cet endroit spécifique tandis que le quartz a dû être amené d'une source avoisinante. La quantité de nucléus en quartzite tend à renforcer cette hypothèse.

Si nous récapitulons les caractéristiques générales du débitage pour le site en général on s'aperçoit que:

- 1° Le quartzite est taillé en plus grande quantité que le quartz (sauf pour la deuxième occupation).
- 2° Les processus de réduction semblent être sensiblement les mêmes quelle que soit la matière première.
- 3° Les aires de débitage sont surtout composées de quartzite local.

Les objets façonnés

Dans cette section nous nous attarderons à décrire les différences et surtout les ressemblances entre les industries lithiques des trois niveaux d'occupation. Pour ce qui est des différences, il semble que celles-ci concernent surtout la quantité d'outils retrouvés dans chaque niveau et la proportion d'outils en quartz

comparativement à ceux en quartzite. On retrouve effectivement 80 objets façonnés pour le niveau 1 dont 60% en quartzite, et 99 outils pour le dernier horizon dont plus de 81% de quartz. Ces différences, sont probablement dues au genre d'activités pratiquées sur chacune des occupations.

Nous retrouvons des ébauches dans tous les niveaux du site EiBg-7e. Le plus grand nombre de celles-ci se trouvent dans le premier niveau (n=68) où elles constituent près de 30% de l'outillage lithique. Sauf pour le dernier niveau où toutes les ébauches sont en quartz la majorité de celles-ci sont en quartzite. Ces ébauches de quartzite sont soit des couteaux de forme ovoïde ou trianguloïde ou des bifaces ayant une forme ovoïde. Huit de ceux-ci sont possiblement des pointes de projectile. Pour le quartz, la variation fonctionnelle des ébauches semble être un peu plus grande. On retrouve des ébauches de couteau, une de pointe de projectile et le reste des pièces dont la fonction demeure indéterminée.

Il existe deux grandes catégories de couteaux sur le site EiBg-7e à travers les trois niveaux d'occupation; ceux de forme ovoïde et ceux de forme trianguloïde. Les couteaux en quartz sont tous de forme trianguloïde tandis que ceux de quartzite peuvent être des deux formes. Le fait que l'on retrouve des couteaux unifaciaux et bifaciaux ne semble pas jouer sur la forme de ceux-ci.

Par ailleurs, les couteaux de quartzite prédominent sur ceux de quartz dans le site.

Nous retrouvons aussi des bifaces dans tous les niveaux. La plupart ne sont que des pièces fragmentées qui rendent l'identification de l'outil complet presque impossible. Un seul gros biface, complet (occupation 1) et de forme ovoïde, est fait à partir de quartzite local.

La majorité des grattoirs sur le site EiBg-7e sont de quartz, seulement 4 grattoirs sur 46 étant de quartzite local. La forme des grattoirs en général est en éventail ou bien unguiforme (thumb-nail). Quelques-uns de ces grattoirs sont par contre de forme sphéroïde ou deltoïde. La plupart ne présentent que des retouches unifaciales et possèdent un bord abrupt. La plus grande variabilité de ces outils se trouve dans le troisième niveau où l'on a récolté le plus grand nombre de grattoirs soit 51.

Les pointes de projectile présentent aussi une variation morphologique. Il semble qu'il n'y ait pas de préférence quant à la matière première utilisée. Une forme qui se répète à travers les niveaux et qui est caractéristique est celle d'une base échancrée formant une fourche. Cette forme s'observe aussi bien pour des pièces en quartzite que pour des pièces en quartz. L'autre forme prédominante est celle d'une pointe légèrement foliacée présentant un embryon de pédoncule. Finalement, il est

à remarquer la présence d'une pointe sur éclat avec cannelure dans le premier niveau et qui reste unique dans toute la collection lithique du site. Autre fait à noter le faible nombre de pointes quant à la totalité de l'outillage (moins de 3%).

Les éclats retouchés/utilisés sont généralement unifaciaux et présentent des retouches sur une de leur partie latérale. Les éclats de quartz se trouvent en majorité dans le troisième niveau tandis que ceux de quartzite se trouvent dans les deux premiers niveaux. Certains présentent une forme laminaire bien qu'il est délicat de les classer comme des lames véritables.

Les nucléus sont aussi présents dans les trois niveaux. La grande majorité de ceux-ci sont en quartzite. Il est difficile de parler de formes précises pour des nucléus bien qu'il semble y avoir un certain type de débitage observable sur ces nucléus et ceci à travers les trois horizons. Il semble qu'on ait fracturé les nodules pour le quartzite en deux et qu'on ait ensuite utilisé l'extrémité arrondie du nodule fracturé pour en faire un nucléus. On a par la suite, tenté de réduire la pièce en taillant le pourtour du nucléus. On appelle ce genre de nucléus, nucléus discoïde. Pour le quartz, les techniques de débitage sont plus difficiles à observer. De toute évidence, le grand nombre de nucléus dans chacune des occupations semble indiquer qu'il y a eu débitage de façon régulière dans les trois niveaux.

Quelques artéfacts demeurent spécifiques à une occupation et démontrent une certaine spécificité dans les activités pour chacune des occupations. Deux percuteurs ont été récoltés sur le niveau II tandis qu'un burin et un racloir ont été notés uniquement dans le dernier horizon culturel. De plus ce troisième niveau contient aussi un grand nombre de pièces esquillées. La présence de ces objets peut être reliée à la nature de cette occupation et celle-ci peut en retour expliquer la fonction de ces objets, fonction qui demeure énigmatique.

Malgré certaines différences d'ordre quantitatif, il apparaît que le matériel retrouvé dans les trois niveaux du site EiBg-7e fait partie d'un même assemblage lithique et qu'il provient d'un même groupe culturel.

Les quelques variantes notées sont plutôt l'illustration d'activités quelque peu différentes pour chacune des occupations et nous permet justement d'avoir une image plus claire quant au genre d'occupation retrouvée à cet endroit.

4.1.10 Synthèse

Il apparaît clairement que les divers éléments observés à travers les trois niveaux d'occupations suivent une certaine ligne d'explication qui peut s'avérer générale pour l'ensemble du site. Nous avons noté certains points qui correspondent à ce cheminement.

- 1° Aires de combustion avec peu de marques stratigraphiques pour les 2 premiers niveaux.
- 2° Présence d'ossements et d'un foyer culinaire dans le troisième niveau.
- 3° Aires de débitage composées surtout de quartzite pour les 2 premiers niveaux.
- 4° Continuité typologique dans les industries lithiques.
- 5° Variabilité dans l'assemblage lithique reliée au genre d'occupation.
- 6° Grand nombre d'ébauches et de nucléus dans tous les niveaux.

7° Grand nombre d'outils dans le troisième niveau associés à une certaine activité (grattoir, racloir, pièces esquillées).

Il nous apparaît évident, après avoir analysé les divers éléments archéologiques et après les avoir comparé, que les trois planchers représentent des occupations successives d'un même groupe culturel.

Ces occupations successives ne semblent pas être prolongées car les foyers ne sont pas majeurs et les témoins architecturaux sont inexistants. On est venu à cet endroit pour y tailler la matière première disponible sur place (le quartzite local se présentant en nodules étant souvent trouvé sur les plages ou à proximité du littoral) et pour tailler de la matière première que l'on a apporté des sources avoisinantes (le quartz étant disponible dans la région dans des veines à même les affleurements rocheux).

Si pendant cette halte temporaire des ressources animales sont disponibles et qu'il y a prise, on utilise l'outillage qui servira à dépecer et à couper (présence d'un grand nombre de grattoirs, de pièces esquillées dans le troisième niveau) et on peut probablement cuire une certaine portion de la prise (présence d'un foyer culinaire).

Cette image du genre d'occupation existant sur le site EiBg-7e peut s'avérer fausse. Le fait qu'une portion du site a été fouillée et que ces fouilles sont inégales d'un niveau à un autre, peut nous donner des informations erronées quant à nos interprétations finales. Toutefois nous pensons que des recherches éventuelles sur le site vont confirmer ce qui a déjà été avancé soit la présence d'un campement temporaire utilisé à des périodes successives pour la taille de la pierre.

4.2 Le site EiBg-1a

Le texte qui suit vise, en premier lieu, à décrire les méthodes utilisées pour recueillir les vestiges culturels du site EiBg-1a (surface excavée 87.5 m², qui s'inscrit dans un rectangle de 13 m x 18 m). Viennent ensuite des données micro-environnementales qui décrivent l'aire associée à ce site. On retrouve dans ce chapitre une description pédologique ainsi que la localisation de la couche d'occupation anthropique.

La portion centrale de ce rapport contient les résultats de la fouille; divisés en deux catégories principales : les aménagements spaciaux puis le matériel lithique.

Dans la section aménagement, nous incluons la description des structures/témoins de combustion, au nombre de 6. Elles sont décrites (pierres, sable, os charbon de bois) de façon à spécifier leur modèle d'élaboration de même que les activités dont elles pourraient témoigner. De plus, certains indices (trace de piquet et contour oval dû à une lentille de sable gris) suggèrent la présence d'une habitation (diam. 6 m). Ils apparaissent dans la section des vestiges architecturaux.

La collection lithique sera présentée à partir de 3 rubriques: matière première (14 identifiées), débitage (10 082 éclats, 2 kgs) et outils (120). En plus de leur distinction spécifique par attribut, nous discutons de leur distribution spatiale. A ce sujet, nous avons divisé la surface excavée en quatre zones distinctes (figure 25). Celles-ci correspondent autant à la limite de distribution du matériel lithique qu'aux aires d'influence des structures. Si cette division peut s'avérer arbitraire, nous la croyons utile pour bien présenter la spécificité de cet établissement contenant, semble-t-il, plusieurs lieux d'activités.

En conclusion, nous présentons une synthèse qui met en relation les divers résultats de la fouille. Plusieurs hypothèses sont alors soumises quant à la nature et à la saisonnalité de cette occupation. A la fin, un essai préliminaire présente les recherches régionales (Labrador et Terre-Neuve) pour la période à l'étude (1000 A.D.) et tente d'accorder une affiliation culturelle au site EiBg-1a.

4.2.1 Méthodologie

Durant la période d'expertise archéologique à Blanc-Sablon, la tranchée excavée dans la zone XVI, unité 101, (cartes 5 et 7) révéla la présence de roches manifestement rougies par le feu. Afin de vérifier la nature de ce témoin de combustion, on effectua une autre tranchée (XVI-81) coupant perpendiculairement (N-S) la première. Cette tranchée a permis de confirmer l'existence d'un foyer accompagné de pièces lithiques. Etant donné que ce site contenait de nombreuses informations (ossements et outils) sur un type d'établissement, il fut décidé d'en poursuivre la fouille.

Celle-ci se fit par unités d'excavation de 1 m². un premier quadrillage, couvrant un aire de 50 m² de part et d'autre des tranchées, fut agrandi par la suite en fonction de la disposition des vestiges. Cette grille était constituée de carrés de 2 m x 2 m, des piquets de référence permettant la prise des mesures hypsométriques furent installés à chaque coin de ces carrés (figure 15).

Le coin NW du quadrillage fut choisi comme point de référence pour les localisations des unités d'échantillonnage (quadrant de 10 m x 10 m) des unités de fouille (1 m²) ainsi que pour la localisation des données archéologiques. Le mètre carré est divisé en quatre quadrants (NW, NE, SE, SW) de 50 cm x 50 cm. Le quadrant est la plus petite unité de fouille standard. Les

objets recueillis, au cours de la fouille ou lors du tamisage, sont localisés par quadrant et par niveau à l'intérieur du mètre carré. Les niveaux sont naturels, les excavations suivant habituellement la stratification originale du sol. Les outils reconnus sur le terrain sont localisés au cm près et ce, pour les trois dimensions à l'intérieur du puits.

L'ouverture des mètres carrés s'effectue d'abord en quinconce afin de permettre la prise des relevés stratigraphiques des parois encadrant le puits. Des sondages menés autour de l'aire excavée orientaient les recherches. Celles-ci ont couvert une superficie de 87.5 m², englobant presque entièrement la distribution des vestiges d'occupation (figure 16). La limite EST du site n'a pas fait l'objet de sondages de vérification vu de la PRÉSENCE d'un talus d'environ 1 mètre, formant une limite naturelle à l'étendue du site.

La procédure générale pour la fouille s'effectuait ainsi ; les horizons stériles de surface ont été enlevés jusqu'à la couche d'occupation tel que révélée par les tranchées. Celle-ci se situait dans l'horizon Ahb à environ 30 cm sous la surface. Cependant, quelques pièces de matériel européen (clous de métal, tuyau de pipe en argile blanche) ont été trouvés dans les horizons supérieurs. Ces artefacts n'étaient toutefois pas en contexte avec l'occupation phéhistorique. La fouille s'est arrêtée aux horizons stériles en vestiges. Toutefois quelques quadrants

exploratoires, dispersés sur l'ensemble de l'aire ouverte, ont été excavés jusqu'à 80 cm sous la surface afin de vérifier la présence éventuelle d'autres occupations.

Les profils de sol des parois encadrant les m² ont été enregistrées graphiquement (annexe IV). Des échantillons de sable représentant la couche d'occupation ont été pris systématiquement dans tous les quadrants. D'autres échantillons ont été prélevés lorsque la nature du sable était imprécise ou parce que celui-ci était associé à un aménagement particulier.

Les notes de fouilles décrivent la méthode suivie ainsi que les phénomènes rencontrés (sol, roches, racines, lithique ...) une fois la couche d'occupation excavée, un dessin contenant des relevés sur les roches, les structures et tout autre phénomène rencontré, est effectué. Les outils sont localisés sur le plan ainsi que sur le relevé stratigraphique adjacent.

L'excavation des structures nécessite une méthode particulière, chacune devient une unité spécifique de fouille. Une ligne de coupe, la partageant en deux et passant au-dessus de son centre estimé, est établie. Puis, suit une description de ses constituantes. Son excavation se fait par couche de 2 cm. A chaque étape un croquis représente les variations observées dans son contenu. Ce processus continue jusqu'à l'absence d'éléments structurels. On creuse ensuite sous la structure afin de vérifier une éventuelle présence de sable rubéfié.

Le profil stratigraphique de la structure est dessiné et photographié. Des échantillons des divers types de sable la composant sont prélevés de même que quelques pierres rougies par le feu. Tous les ossements, éclats, outils ainsi que le charbon de bois sont recueillis.

Tout au cours de la fouille des photos sont prises. Elles illustrent la totalité de l'aire fouillée. Le journal des travaux contient les élévations des piquets de référence par rapport à un datum. On y retrouve également des données relatives à la fouille au jour le jour. A la fin de la saison, ce site a été réenterré.

4.2.2 Description environnementale et pédologique

Le site EiBg-1a occupe le versant ouest de la rivière Blanc-Sablon, plus près du lit actuel de celle-ci (100 m) que de la mer (200 m). Il se situe sur une aire formée de plusieurs levées de plage successives. Leurs élévations différentes (4 à 8 m) correspondent au retrait graduel des eaux et au relèvement isostatique. On retrouve le site sur une terrasse haute d'environ 6 m par rapport au niveau de la plage.

Le relief des unités, auxquelles correspond l'aire fouillée (81-101-102-103) (carte 5), est généralement plat. Les cuvettes de déflation sont rares et aucune roche ne vient percer la litière. Les perturbations principales sont dues à l'érosion qui affecte le rebord du talus à l'est du site.

Ce lieu est ouvert à tous les vents. Actuellement, la seule protection naturelle vient des collines qui encadrent le bassin de la Blanc-Sablon, plus particulièrement son versant NE. La végétation se limite à une litière accompagnée de quelques arbustes. Les arbres sont rares et rabougries (Sapin nain, Abis Balsamena).

La litière se compose de : Camarine (*Empetrum* L. 40%) thé du Labrador (*Ledum Groenlandicum*), aulne rugueux (*Alnus Rugosa*) 20% chacun et du sapin nain, 5%. De petites plantes à feuilles, tel

Le bleuet (*Vaccinum Myrtilloide*) raisin d'ours (*Arctostaphylos Uva-Ursi*) accompagnent ce couvert végétal.

Sous la litière, on retrouve les horizons pédologiques L (matière organique peu décomposée), F (en partie décomposée). L'horizon H (décomposée) est rare et ne se remarque que sporadiquement sur l'ensemble de l'aire excavée.

C'est un horizon de sable gris qui se répartit sous la litière. Son épaisseur moyenne est de 8 cm mais il peut varier entre 3 et 15 cm. Ce sable présente les caractéristiques d'un horizon éluvié de type Ae. Une analyse granulométrique devrait indiquer si sa provenance n'est pas plutôt éolienne.

La séquence décrite jusqu'à présent s'apparente à un podzol. Pourtant à la place d'un horizon B, on rencontre une accumulation importante (15 cm) de matière organique en partie décomposée. Sa richesse en fibre organique tranche avec la pauvreté actuelle de la végétation. Occasionnellement, de larges morceaux (8 - 10 cm) de bois pourri étaient rencontrés. Ces découvertes suggèrent qu'il y eut une époque où le couvert végétal était plus imposable que celui rencontré actuellement. L'analyse des macro-restes (annexe V) inclus dans cet horizon devrait permettre de documenter l'histoire de la végétation dans le bassin de la Blanc-Sablon.

Cet horizon d'humus enfoui (Ahb) peut être divisé en deux sections. Au 2/3 supérieur, il est principalement composé de fibres organiques et de racines sans que le sable y ait une grande importance. Par contre, le 1/3 inférieur même s'il recèle une proportion élevée de matière organique, contient plus d'éléments minéraux.

L'horizon suivant est gris et sec et a été qualifié de Ae. A l'intérieur on peut distinguer plusieurs lentilles superposées d'un horizon minéral de couleur noir. Plusieurs quadrants exploratoires ayant été creusés jusqu'à 80 cm sous la surface, aucun autre horizon n'a été rencontré, on tombe plutôt sur les eaux d'écoulement du versant ouest du bassin de la Blanc-Sablon.

La couche d'occupation a été localisée, et ce pour l'ensemble de ce site, dans les 2-3 derniers cm de l'horizon Ahb. Si en quelques endroits, certains aménagements anthropiques sont en contact avec le Ae2, nous croyons que ces phénomènes sont dûs aux résultats de l'occupation plutôt qu'à la présence d'établissements successifs. Cette hypothèse reste toutefois à confirmer. Etant donné que l'on rencontrait les vestiges dans l'horizon Ahb, nous considérons que l'occupation eut lieu au moment où un couvert végétal existait déjà.

Certaines perturbations modifient la séquence pédologique qui vient d'être décrite (figure 26). La principale perturbation de

l'horizon Ahb est une lentille de sable gris qui se situe dans sa partie inférieure. Comme ce phénomène s'associe parfois aux vestiges de l'occupation, nous en discuterons lors de l'analyse des résultats de la fouille.

Au niveau de l'horizon Ae2, l'uniformité de ce sable est parfois affectée par des monticules ou des enfoncements. L'activité des racines de même que l'écoulement des eaux et l'effet du gel peuvent provoquer ces phénomènes. En annexe III nous présentons ces perturbations en détail.

L'examen général des profils stratigraphiques ne révèle pas de modification anthropique spécifique des horizons du sol. Tout au plus remarque-t-on un léger talus sur les pourtours N et E.

4.2.3 Résultats de la fouille

4.2.3.1 Aménagements

Nous décrirons dans cette section tous les témoins d'un aménagement anthropique du milieu naturel. Ils représentent les vestiges architecturaux ainsi que les structures/témoins de combustion. Par le terme structure, nous entendons les arrangements de pierres et de sable où les traces de combustion (ex. pierres rougies, charbon de bois, os calcinés) forment un même pattern. Pour une comparaison rapide de toutes les structures voir la figure 31.

Témoin de combustion

Structure 1 (1 m.10 x .8 m) (figure 18)

D'apparence, sa formation comprend un monticule (10 cm) de sable accompaché de roches particulièrement rougies et éclatées. Celles-ci se distribuent principalement sur le pourtour. On remarque régulièrement des particules de charbon de bois en association avec ce monticule.

Celui-ci est constitué en surface d'un sable gris, clair et sec (1-2 cm). Dessous, ce sable est plus rosé mais reste de même nature. Ceci pourrait indiquer que le processus d'éluviation affecte déjà ce foyer. Sous la partie centrale, on retrouve un sable beige, un peu gras, contenant quelques fragments d'os calcinés. Une identification préliminaire suggère la présence de restes d'oiseaux.

Tout le pourtour de la structure repose sur un sable noir. Sous la partie centrale, cette couche est absente, le sable beige entre en contact direct avec le Ae2. Une première interprétation propose que cette couche noire représente un ancien humus sur lequel cette structure aurait été érigée. L'activité thermique ayant carbonisé cet humus particulièrement sous le centre de la combustion, où il est dissout complètement.

Son contenu se lit comme suit, 9 éclats et 7 outils (dont 4 grattoirs). Ces pièces ont été retrouvées sur le pourtour ainsi que dans les 4 premiers cm de surface. Cette note vaut également pour les pierres et grébilles remarquées dans le sable du foyer, elles sont toutes rougies et éclatées.

Comme aménagement, il s'agit de l'élaboration d'un monticule de sable accompagné de pierres et établi sur un humus déjà existant. Certains témoins indiquent que l'activité thermique fut importante (pierre rougies, os blanchis*). Il y eut rejet important d'outil mais les éclats sont relativement rares (figure 30).

Structure 2 (.9 m x .7 m) (figure 19)

* Selon Laloy, à des ossements blanchis, de beige à blanc-ivoire, correspondrait une chaleur de 700°C à 750°C.

Celle-ci a deux composantes : un centre de combustion et, à 20 cm au NE, une concentration de pierres éclatées et en partie rougies. Une même distribution de charbon de bois relie ces deux éléments (plan 12).

On ne remarque pas d'accumulation de sable entre les pierres, elles reposent sur une mince couche d'humus (1-2 cm) accompagnées de fragments de charbon de bois. Cette concentration de pierres est caractéristique et se démarque nettement, nous la considérons être d'origine anthropique.

Le centre de combustion est de forme vaguement triangulaire, il se présente comme un monticule (8 cm) de sable contenant des pierres chauffées et du charbon de bois. Les pierres sont plutôt dispersées, toutefois on les remarque principalement sur le pourtour.

L'aménagement de ce foyer est semblable à celui de la structure 1. La combustion semble y avoir été moins vive (pierres éclatées mais moins rougies). Le matériel lithique est peu important (1 éclat). Il faudra comprendre pourquoi les pierres, manifestement chauffées grâce au centre de combustion adjacent, se retrouvent en-dehors de son champ d'action.

Structure 3 (1 m x 1 m) (figure 20)

Elle se caractérise par son étendue en rapport à la minceur de son monticule (6 cm). Celui-ci est composé d'un sable gris accompagné de pierres éclatées et rougies qui se distribuent inégalement. Une grande quantité de charbon de bois accompagnait cet arrangement.

Le sable gris forme la totalité du monticule. Il repose en entier sur une couche de sable noir (1-2 cm) qui s'apparente à un ancien humus. La présence de cet horizon sous la structure suggère qu'il n'y eut pas de combustion importante, s'il y en eut, à cet endroit. Son aménagement pourrait n'être dû qu'à un étalement d'un autre foyer (cf. structure 6). Le matériel lithique dans la structure 3 est peu abondant (trois éclats dont un utilisé).

Structure 4 (.6m x .5 m) (figure 21)

Ce foyer est de forme ovale et de dimensions relativement petites par rapport aux autres témoins de même type. Il est constitué d'un monticule (10 cm) de sable, accompagné de quelques roches surtout éclatées. Une grosse pierre (long.: 20 cm), en partie rougie, limite la structure au sud. Le charbon de bois se distribuait sur l'ensemble de ces éléments.

Étant donné qu'une même séquence stratigraphique associe les structures 1, 2 et 4, nous croyons que cette dernière est également un centre de combustion. Celui-ci est restreint en superficie et contient peu d'indices d'une combustion prolongée.

Son contenu lithique est plus important. Plus de 300 pièces (éclats et outils) formaient une concentration quasicirculaire (diam. 15 cm), occupant la 1/2 est de cette structure. Un rejet spécifique d'origine anthropique est envisagé. L'analyse du matériel lithique pourra peut-être expliquer l'activité qui soutient ce geste.

Enfin notons que quelques-uns des fragments de pierres accompagnant ce foyer se reliaient à d'autres fragments retrouvés dans un rayon d'un mètre à l'est. Les raisons de ce transport, limité en quantité, reste à élaborer.

Structure 6 (.8 m x .6 m) (figure 23)

On l'identifie par un monticule (6 cm) de sable ayant une forme ovale et orienté selon un axe NW/SE. Quelques roches éclatées et rougies parsèment la surface de cette structure. Le charbon de bois y abondait.

Par rapport aux autres structures, la séquence des sols de celle-ci est disproportionnées. Le sable gris-noir (avec beaucoup

de charbon de bois) qui forme le monticule est moins important que le sable gris-noir (moins de charbon) retrouvé dessous. C'est d'ailleurs la seule structure où le sable du monticule s'étend moins que le sable sous-jacent affecté par la combustion. Pour l'instant nous considérons que cette structure est un centre de combustion au même titre que les foyers 1, 2 et 4. Les différences perçues dans son arrangement s'expliqueraient alors par un remaniement, i.e. un étalement du sable de son monticule, sable que l'on retrouverait dans la structure 3. Celles-ci formant alors une même zone/témoin de combustion (figure 24) où les déchets lithiques ont peu d'importance.

Structure 7 (1.60 m x .8 m) (plan 13)

Tant par ses dimensions que par son aménagement, c'est la structure la plus importante de ce site. Elle se présente comme une concentration importante de pierres (dont plusieurs sont éclatées) accompagnées d'une couche continue de charbon de bois, s'allongeant sur un axe NNW/SSE.

Bien qu'elle ne forme qu'une seule zone/témoin de combustion, la fouille a toutefois permis de constater la présence de quatre centres distincts de combustion (a, b, c et d). Ceux-ci sont formés d'une mince accumulation de sable gris (5 cm) surplombant un Ae2 noirci. Le charbon de bois est toujours abondant et il déborde de beaucoup ces centres de combustion.

En général, les petites pierres (- de 10 cm) se retrouvent au centre, elle sont particulièrement éclatées et rougies. Les pierres plus grosses, rarement rougies mais parfois éclatées, sont nombreuses et se retrouvent sur le pourtour. Quelques-unes sont plates et auraient pu servir de base d'appui.

L'aménagement de cette structure est simple. Il s'agit d'une mise en place de pierres, sans accumulation de sable. L'intensité de la combustion est difficile à évaluer. Si la quantité de charbon de bois retrouvée indique l'utilisation d'une grande quantité de bois, la minceur du dépôt de même que le faible pourcentage de roches rougies témoigne plutôt pour une activité thermique modérée. Nous posons l'hypothèse d'un feu vif mais peu prolongé. Il faudra aussi comprendre le pourquoi de l'usage d'une telle quantité de grosses pierres.

Des indices témoignent d'un réaménagement de cette structure, i.e. un éparpillement de ses constituantes. D'abord, une répartition plus grande du charbon de bois par rapport au centre de combustion en outre le fait que plusieurs fragments de mêmes outils se retrouvaient dispersés sur l'ensemble de la zone C (figure 24). Pour l'instant, aucune hypothèse n'est soumise pour expliquer les causes de ce phénomène (culinaire, technologique, naturel ...). L'analyse du contenu de la structure (artéfact et écofact) permettra sûrement l'élaboration d'une explication.

Seront décrits ici des aménagements (sable) susceptibles de témoigner de la présence d'une habitation. Ils sont de deux types: une trace de piquet, puis une lentille de sable gris qui, de par sa distribution, pourrait indiquer le pourtour d'une habitation.

Structure 5 (figure 22)

Elle fut enregistrée comme trace de piquet. En surface, un cercle (diam. 5 cm) de sable brun se détachait nettement de l'horizon Ae avoisinant. Ce sable est plus grossier et plus gras que le Ae2.

En coupe (E/W), cette structure a la forme d'un triangle inversé ayant une pointe légèrement arrondie. Il est formé d'un sable brun foncé presque noir au centre, tandis que le pourtour en contact avec le Ae2 est brun pâle. Une deuxième coupe, perpendiculaire, montra que la pointe est légèrement désaxée par rapport au centre. Ce cône s'étend davantage du côté S et E. Il faudrait analyser ce sable pour mieux connaître ses constituantes. Comme c'est la seule trace de piquet retrouvé sur ce site, il est malaisé de lui attribuer un usage précis (perche d'habitation, piquet utilitaire ...)

Perturbation de l'horizon Ahb.

Il s'agit d'une lentille de sable gris que l'on retrouve en plusieurs endroits du site dans l'horizon Ahb, au même niveau que la couche anthropique. On peut la décrire ainsi : une couche noire (2-4 cm) de sable gris qui s'étend sur une surface limitée (largeur moyenne 20 cm).

Si on la remarque occasionnellement sur l'ensemble de l'aire fouillée, ce n'est toutefois que dans sa partie centrale (qui sera appelée zone C) qu'elle se présente de façon quasi-continue. Elle délimite alors au 2/3 une forme quasi-circulaire. A l'intérieur s'inscrit entièrement la plus importante concentration de matériel lithique (éclat et outils) de ce site. L'association entre cette lentille et la limite de distribution du matériel lithique apparaît si clairement que nous proposons être en présence d'un indice témoignant de la présence d'une habitation.

Une interprétation préliminaire y perçoit les vestiges d'un sable accumulé autour de l'habitation (anthropique ou éolien). Celle-ci serait de forme quasi-circulaire (diam. 6 m) (figure 25). Il faut alors considérer l'emplacement de la porte. L'absence de la lentille au sud pourrait l'indiquer. C'est d'ailleurs là que les limites de distribution du matériel lithique et des pierres sont les moins bien définies. En conclusion, nous reviendrons sur ce sujet.

4.2.3.2 Matériel lithique

Trois volets sont abordés : les matières premières, le débitage (déchet de taille) puis les outils. Ils seront présentés tant dans leur spécificité (par attributs) que dans leur distribution par zone.

Matière première

Nous avons reconnu 14 matières premières différentes dans la collection lithique, leurs caractéristiques générales apparaissent sur la figure 27. Toutefois, cette analyse exagère la variété géologique réelle puisqu'elle ne tient pas compte du fait que certaines pierres ont une même provenance. Cette catégorisation montre surtout la variété offerte dans la qualité et la diversité de la matière oeuvrée.

Les cherts, qui forment 99.75% de tous les éclats, varient du beige au noir, en passant par le brun et le vert. Nous pouvons affirmer que chert gris et beige (et possiblement le chert vert) proviennent d'une même source, des éclats réunissant ces diverses teintes et textures ont été recueillis. Pourtant, il nous apparaît important de bien différencier ces qualités d'un même chert, à eux deux ils forment 98.2% de tous les éclats. Le beige, de texture plus calcaireuse donc plus tendre que le gris, permet une taille généralement moins fine que pour ce dernier. Cette

caractéristique sera mise en relation avec les objets façonnés afin de vérifier un éventuel usage privilégié d'un trait de la matière première dans la confection des outils.

La nature du chert vert est discutable, seul de petits éclats (a) ont été recueillis. Comme il est difficile de bien l'identifier, nous l'incluons pour l'instant dans la catégorie chert gris, dont il pourrait représenter une partie plus fine.

La distinction entre le chert noir et les deux cherts bruns reste à clarifier. Du point de vue quantitatif, nous les incluons tous dans la catégorie chert noir. Pourtant, comme ils sont qualitativement distincts, nous discuterons parfois de leur distribution particulière. Une réévaluation de ces matières s'impose afin de connaître la variété totale des matières taillées.

Les quartz et quartzites, ainsi que le jaspe, sont tous typiques mais n'existent qu'à quelques exemplaires. Quant aux pierres portant les traces d'un travail anthropique, elles restent pour l'instant non-identifiées géologiquement.

On peut établir une distinction utile entre la répartition des matières premières et les zones reconnues (figure 25 et tableau 32). Les cherts gris et beige se retrouvent sur l'ensemble du site, ils en forment l'unité principale tant par leur répartition que par leur importance numérique (98.2%).

Zone A

Bien qu'elle ne contenait que 48 éclats (.48%) on y a retrouvé 9 des 14 matières premières identifiées. Plusieurs de celles-ci s'y distribuent en quasi-exclusivité : quartz, quartzite et jaspe. Le chert gris domine (N: 5) (figure 32). On doit noter la présence d'un éclat de chert brun, vitreux et translucide, au grain particulièrement fin, se rapprochant du silex. La distribution générale de ces éclats et outils se fait autour de la structure 1.

Zone B

Ici, la quantité de matériel lithique est faible, seulement deux matières premières sont représentées, les chert beige et gris (figure 32).

Zone C

C'est la zone qui contient la plus grande quantité d'éclats, 9 235 (91.6%) mais la variété en matière première est faible. On en distingue 4 : les cherts gris (56.6%) et beige (43.3%). La catégorie chert noir comprend en fait deux types de chert brun : un est mat et opaque (N: 5), au grain moyen, il se distribue sporadiquement dans la moitié nord de cette zone. L'autre (N: 1), vitreux et translucide, est semblable à celui décrit dans la zone A.

Zone D

Elle contient 784 éclats (7.78%), 6 matières premières y ont été distingué. Le chert beige est en quantité légèrement supérieure au chert gris (N: 322 par rapport à N: 310). Le chert noir (N: 151) est spécifique à cette zone. Dans cette catégorie, nous incluons également quelques éclats d'un chert brun, mat et opaque, semblable à celui trouvé au nord de la zone C. Les autres matières premières sont un quartzite fin vert, unique sur ce site, ainsi qu'une pierre calcaireuse qui semble avoir été aménagée.

Débitage

Sous cette rubrique, nous regroupons tous les déchets dûs à la taille de la pierre. Pour cette présentation préliminaire, trois attributs ont été considérés : quantité, matière première et longueur maximale. Ce dernier attribut a été retenu afin d'effectuer une première analyse du rejet des éclats selon les étapes de la taille.

En tout, 10 082 éclats ont été recueillis (poids approximatif, 2 kgs.) (figure 28). On y voit une nette dominance des cherts, en fait malgré la grande variété des matières premières, ce site est spécialisé dans la taille du chert. Les éclats des autres matières sont rares (moins de .1% chacune), aucune taille notable de celles-ci n'a eu lieu.

Pour les cherts gris et beige, nous pouvons présenter certaines données générales. On remarque la rareté des grands éclats (30 mm et plus : 1 à 2%) (figures 28 et 29) et la suprématie des petits (20 mm et - : plus de 90%). Un seul nucléus a été retrouvé, il est en chert gris, et se situe au N.E. de la structure 6. Tout semble indiquer que les tailleurs disposaient à cet endroit de nodule déjà dégrossi.

Ces données générales pour l'ensemble du site divergent si on établit une distinction par zone. Les zones A et B ne recèlent pas de vestiges importants dûs à la taille de la pierre. Quant à la zone D, la quantité d'éclats qu'elle contenait est petite (N: 784) mais notable. Il y a eut taille, mais la rareté numérique des grands éclats (30 mm et plus N : 12) associée à l'importance des petits (20 mm et - : 90%) suggère qu'elle fut ponctuelle, sans dégrossissage important.

La zone C contient les vestiges d'un atelier de taille presque complet. Les éclats sont nombreux (N: 9235) et proviennent presque tous d'une même source géologique. La répartition des éclats se compose principalement de deux concentrations qui s'opposent quasi symétriquement (figure 16). Dans cette répartition, on remarque que plus les éclats sont grands (de A - D), plus il se concentrent. On observe alors que les plus grands éclats (D) se distribuent en trois points distincts, aux extrémités N, S

et E de la zone C. Les deux premières contiennent près de 50% de tous les éclats de plus de 30 mm recueillis sur ce site.

En ce qui concerne la distribution générale des éclats, trois concentrations ont été enregistrées. Celle du puits 8S-2E associée à la structure 4, puis celle des puits 5S-3E et 4E (figure 16). Elles contiennent près de 30% des éclats associés à la zone C. A priori, il apparaît que des rejets spécifiques, concentrés, d'éclats ont été effectués sur ce site. Les raisons de ce geste restent à comprendre.

La quasi totalité des éclats s'insère dans une forme ovale qui se superpose parfaitement au tracé d'habitation proposé (figure 25). On remarque que dans la partie sud de la zone C (figure 16), là où la lentille de sable gris n'a pas été enregistrée, le débitage déborde sur deux axes, rejoignant presque les structures 1 et 2.

Outils

Dans cette section, nous présentons tous les objets lithiques, façonnés ou utilisés. Cette analyse préliminaire s'appuie sur une typologie générale basée d'abord sur la distinction entre pièce bifaciale et unifaciale. La catégorie des éclats retouchés /utilisés, considérée à part, comprend divers déchets de taille

présentant des stigmates d'utilisation mais sans que l'on y décèle un arrangement de bord dû à une taille spécifique.

On dénombre 120 objets lithiques enregistrés comme outil. Près de 64%, (N: 76) de ceux-ci sont des éclats retouchés/utilisés. En ordre décroissant, on retrouve les grattoirs (N: 21, 17.5%), les lames triangulaires, les bifaces et les racloirs (N: 3, 2.5% chaque), les pointes (N: 2, 1.5%). On dénombre également 3 fragments de pièce bifacial (2.5%). Dans la catégorie autre (N: 8, 7%) nous incluons le fragment de nucléus, trois pièces nonidentifiées (gros rabot, coin, pièce esquillée, ?) et enfin les quatre fragments de pierres possiblement aménagés.

Les éclats utilisés/retouchés se répartissent sur l'ensemble du site. Parmi ceux-ci, deux types particuliers se distinguent ; un premier, non numériquement évalué mais relativement important, concerne la présence d'une partie concave sur l'éclat qui semble avoir été recherché et parfois préféré à un meilleur tranchant. Le deuxième, celui des éclats lamellaires, est rare (N: 4) mais très caractéristique. Deux sont courts (1.5 cm) et minces (.5 cm) tandis que les deux autres sont longs (5 et 7 cm) et épais (2 cm).

Les grattoirs sont petits et se divisent en deux types ; ceux en bout, avec un front convexe ou rectiligne (N: 15). Leurs dimensions varient beaucoup (L: 1 à 3.5 cm, l: .63 à 2.23 cm,

E: .17 à .72 cm). L'autre type est le grattoir/racloir (N:6), ceux-ci portent sur un ou leur deux côtés, l'aménagement d'un tranchant semi-abrupt. Ils sont plus uniformes (L: 1.73 à 2.74 cm, l: .59 à 2.42 cm, E: .34 à .51 cm). Le chert gris est largement utilisé, presque 50% de tous ces outils. De plus, 5 (30 %) sont en quartz ou quartzite, ce qui est une nette surreprésentation par rapport à la quantité d'éclats dont nous disposons pour ces matières premières.

Même si seulement 3 racloirs (L: 1.51 à 4.66 cm, l: .98 à 2.33 cm, E: .4 à .9 cm) ont été identifiés, nous croyons qu'une analyse plus fine des éclats retouchés/utilisés révélera une utilisation plus importante de ce type d'outil.

Parmi les objets bifaciaux, on retrouve les lames triangulaires minces, toutes taillées dans le chert gris. Leur base est carrée, légèrement amincie. Si la forme reste sensiblement la même, leur taille diffère (3.69 x 2.19 cm, 4. x 2.3 cm, 5.7 x 2.5 cm). La partie distale de la plus grande est très pointue par rapport aux autres et suggère un perçoir. La partie proximale (brisée) de la plus petite porte les stigmates d'un aménagement en encoche.

Les bifaces (N: 3) sont également de forme triangulaire à base carrée amincie, mais leur épaisseur est plus forte que celle des lames (.8 à 1.24 cm). Deux sont en chert gris/beige (L: 4.2

et 5 cm, 1: 1 à 2.8 cm) tandis que l'autre est en quartzite locale (4.69 x 2.28 cm). Ce dernier s'apparente morphologiquement aux deux autres.

La collection comprend également deux petites pointes. L'une en chert gris, est de forme triangulaire (1.8 x 1.62 cm) et relativement épaisse (.42 cm). Des encoches obliques en coin dessinent un pédoncule manquant. L'autre, en jaspe, est de forme moins régulière (2.73 x 1.74 cm). Elle porte également des encoches en coin qui forment un pédoncule en forme de v inversé, à la base concave.

Finalement, on compte trois fragments plus indistincts d'objet bifacial. Deux, mériaux, bien qu'ils soient de matière première différente (quartz laiteux et chert beige) sont identiques quant à la forme. Il représentent un outil triangulaire, relativement mince, mais plus large que les lames ou les bifaces.

Le rapport outil/matière première indique que les outils diagnostiques sont surtout taillés en chert gris (65%) ou dans une autre matière "dure" (10%) en opposition au chert beige qualifié de "tendre" à cause de sa teneur en calcaire. La distinction est toutefois moins claire pour les éclats retouchés/utilisés, 45% de ceux-ci sont en chert beige contre 55% pour les autres matières.

Si on regarde maintenant la répartition des outils par zone, la spécificité de celles-ci apparaît encore. Dans la zone A, 17 outils ont été enregistrés, on note l'importance des unifaces (N: 7) et bifaces (N: 4) par rapport aux éclats utilisés (N: 4). Dans la zone B, il n'y a que 3 outils, 2 éclats utilisés et un biface.

Pour la zone C (N: 76), 65% des outils sont des éclats utilisés tandis que les unifaces (N: 17) et bifaces (N: 8) en forment 35%. La distribution générale de ces outils est caractéristique, près de 95% de ceux-ci se répartissent en arc de cercle (1/2 S.E) couvrant moins de 50% de la surface associée à la zone C. Cette répartition diffère sensiblement de celle des éclats, qui elle couvre presque entièrement la zone.

Dans cet ensemble d'outils, deux distinctions peuvent être faites; on retrouve principalement les unifaces (grattoirs/racloirs) au NE de la zone (près de 50% de ceux-ci se situaient dans les puits 5S et 6S-5E), tandis que les bifaces (incluant lames et pointes) se retrouvent surtout au SW. Les éclats retouchés/utilisés se distribuent sur l'ensemble de la zone, quoique en concentration notable au SW, en contact avec la structure 4. Enfin il faut souligner que tous s'inscrivent à l'intérieur des limites proposées de l'habitation.

Pour la zone D, l'outillage (N: 24) est assez spécifique (75% d'éclats retouchés/utilisés). Les outils s'articulent principalement autour de la structure 7. Nous avons déjà souligné le fait que des fragments de même que des outils se retrouvent loin les uns des autres, indiquant un transport anthropique. La pièce la plus énigmatique est faite d'une pierre calcaireuse, poreuse et légère. Deux de ses côtés semblent avoir été aménagés (polis ?) et convergent en pointe. A l'autre extrémité (brisé) on remarque un arc de cercle portant sur une face une lèvre débordante. La nature calcaireuse de cette pièce rend difficile son observation au microscope. Il est prématuré de chercher à l'identifier tant que des analyses plus précises n'auront pas été menées.

4.2.4 Synthèse

On peut d'abord se demander quelle portion de ce site a été mise à jour. En se fiant uniquement à la distribution du matériel lithique, on remarque que la surface excavée englobe presque entièrement (figure 16) cette distribution. Pour l'instant, nous pensons que la majeure partie de cette occupation a été dégagée.

Maintenant, face à cette surface (87.5 m²) et à son contenu (6 structures/témoin de combustion, 10 082 éclats et 120 outils), il faut se demander si nous sommes en présence d'un seul établissement avec plusieurs activités ou plutôt s'il s'agit d'occupations superposées.

Au point de vue stratigraphique, les différences dans la distribution de la couche culturelle sont très minces, de 1 à 3 cm et ne concernent qu'une seule strate (AhG). En fait la quasi totalité du matériel lithique et des aménagements ont été retrouvés en association avec les derniers cm de l'horizon Ahb. Cette minceur du dépôt nous incite à y voir les vestiges d'une seule occupation. Nous avons également noté que, malgré la diversité du matériel lithique, certains traits tant dans la répartition des matières premières que dans la typologie des outils (cf. 5.3.4.2) indiquent une unité occupationnelle pour ce site. De plus, l'aménagement des structures témoigne d'un même modèle (cf. 5.3.4.1). En conséquence, on ne peut préjuger de l'existence d'occupations diachroniquement différentes et nous considérons être en présence d'un seul établissement.

Toutefois, la présentation des données par zone met en évidence certaines différences (figure 32). Les limites de chacune de ces zones sont autant dues à la répartition du matériel lithique qu'aux aires d'influences des structures. Si on ne peut établir une distinction chronologique entre ces différences (particulièrement entre les zones A, B et C), il faudra les expliquer en terme d'activités spécifiques, liées à un même établissement.

Nous proposons alors être en présence d'un site formé de plusieurs zones d'activités distinctes, tant spatialement que par

leur contenu. La zone C contiendrait un atelier de taille. Elle témoignerait également d'un usage intensif d'outils dont plusieurs ont pu être façonnés sur place. Les témoins de combustion sont également importants (str. 3, 4 et 6) mais ne contiennent aucun ossement. Toutefois, leurs emplacements nous incitent à reconsidérer la nature de l'habitation possiblement associée à cette zone. En effet, les foyers (surtout la str. 4 située dans l'emplacement de la porte) divisent l'espace intérieur d'une façon peu conforme. C'est pourquoi nous envisageons la présence d'un abri (atelier de travail) plutôt que d'une habitation (lieu pour dormir). La porte située au sud serait large, ce qui permet l'emplacement de la str. 4, sa fonction reste à déterminer.

La zone B se caractérise par son centre de combustion (str.2) ayant servi à chauffer des pierres, possiblement pour des fins culinaires. On note le peu d'importance du matériel lithique associé à cette structure. La zone A est particulière, une grande quantité d'outils taillés dans plusieurs matières premières sont associés à un foyer culinaire (str. 1). Toutes les activités semblent s'être concentrées autour de celui-ci.

Enfin, la zone D témoigne d'un lieu de combustion vive mais peu prolongée (str. 7). La taille de la pierre n'y a pas été importante et aucun vestige ne témoigne de l'utilisation d'un outillage spécialisé comme c'est le cas pour les zones A et C. Le

démembrement d'une partie des constituantes de la structure 7 indique un travail anthropique effectué après la combustion.

Nous croyons être en présence de données témoignant davantage d'une transformation spécifique des ressources (grande quantité d'éclats utilisés, de grattoirs, puis importance numérique des aires de combustion sans contenu osseux) sans qu'il y ait eu occupation prolongée sur ce site (peu de déchets culinaires, dimension réduite des foyers).

Ces derniers, quoique nombreux, diffèrent sensiblement dans leur contenu (sable, pierre, charbons de bois) ce qui suggère une utilisation différenciée de leur qualité thermique. Nous envisageons la présence de foyers spécialisés, possiblement utilisés pour les différentes étapes des préparations culinaires.

En ce qui concerne la saisonnalité, l'emplacement géographique du site (un lieu près de la mer, ouvert à tous les vents) associé aux dimensions réduites des foyers nous porte à croire que cette occupation eut lieu durant les saisons chaudes. L'analyse ostéologique nous permettra peut-être de la spécifier.

Deux dates au C-14 ont été obtenus pour ce site. Une, pour la structure 6, indique un âge de 980 ± 50 B.P. (BETA 11688), tandis que l'autre est pour la structure 3, 430 ± 50 B.P., (BETA 11693). Pour l'instant nous retenons la plus ancienne datation.

Etant donné que la structure 3 provient d'un rejet, ou étalement d'un autre foyer, le charbon de bois est plus susceptible d'avoir été contaminé. Par contre, celui de la structure 6, a été recueilli dans un centre de combustion, le contexte est meilleur. Nous pensons également que la profondeur de la couche d'occupation (30 cm) ainsi que les évidences d'un début de lessivage naturel des foyers soutiennent une date ancienne.

Dans la région du détroit de Belle-Isle, cette date de 1 000 A.D. nous ramène à la fin de l'occupation dorsétienne. Du côté amérindien, et c'est l'aspect qui concerne le site EiBg-1a, deux cadres généraux prévalent. Au Labrador, on parle du complexe Point Revenge (Fitzhugh 1972-1978) tandis qu'à Terre-Neuve on propose un développement in-situ, qualifié de "proto-Beothuck" (Tuck 1984). Incidemment, M. James Tuck après une revue du matériel lithique recueilli sur ce site, identifia l'outillage comme étant de type proto-Beothuck (Tuck, comm. pers. 1984).

Aucun rapport n'a pu être établi entre la collection du site EiBg-1a et le complexe Point Revenge. La forme des outils de même que la matière première utilisée divergent, ce qui écarte pour l'instant cette affiliation culturelle. Maintenant en ce qui concerne le cadre proto-Beothuck, il est vrai que l'on peut établir une relation, d'ordre typologique, entre Eibg-1a et le matériel dit Beothuck retrouvé à Terre-Neuve.

Toutefois des recherches récentes (cf. Archeology in Newfoundland and Labrador 1980) utilisent le concept "recent indian" pour discuter des occupations amérindiennes post-archaïque maritime et pré-Beothuck. Actuellement, un nouveau complexe a même été identifié, celui du Little Passage (Penney 1980). Il tient compte des occupations amérindiennes qui vont du premier millénaire A.D. jusqu'à l'occupation Beothuck historique.

Pour l'instant, et en tenant compte qu'il s'agit d'une analyse préliminaire, nous considérons que cette affiliation culturelle (Little Passage) est la plus susceptible de représenter le site EiBg-1a. La période d'occupation coïncide, de même que la matière première (chert). Au point de vue typologique, la petite pointe en chert gris (et outils) a son équivalent dans un site trouvé à Terre-Neuve. Deux dates ont également été obtenues pour ce site DiAq-2 690 ± 40 A.A. (Pastore 1983), et 920 A.A. (Pastore 1985 com. pers.). Ces données sont encore fragiles et il est évident que de plus amples recherches sont requises entre autre pour le matériel lithique et les schémes d'établissement.

RECOMMANDATIONS

- 1) Dans un premier temps, ouvrir des tranchées exploratoires en périphérie de l'aire excavée afin de déterminer la superficie du site et la répartition de trois (3) niveaux d'occupation.
- 2) Suite à ces travaux, des fouilles archéologiques en aire ouverte devront être effectuées pour chaque niveau.

4.3 Le site EiBg-1b

Ce site a été découvert lors d'une inspection visuelle du talus ouest de la rivière Blanc-Sablon. On y a remarqué une grande quantité d'ossements calcinés, accompagnés d'éclats de taille, dans une zone soumise à l'érosion. Comme le contenu osseux semblait particulièrement intéressant, il fut décidé d'effectuer une fouille de sauvetage (responsable de fouille Gérard Gagné).

La surface excavée n'est pas très grande (10 m²) et ne circonscrit nullement l'étendue de cette occupation, les résultats présentés ici sont donc partiels. Toutefois, la richesse des vestiges retrouvés (6 000 éclats, 20 outils, 4 structures/témoin de combustion et présence de matériel européen) témoigne d'un établissement important tant au point de vue occupationnel que chronologique (période de contact).

4.3.1 Description environnementale et pédologique

Le site EiBg-1b occupe le versant ouest de la rivière Blanc-Sablon, à quelques 10 mètres de celle-ci (figure 33). Il se situe également à environ 100 mètres de la mer, à quelques 4 mètres au-dessus du niveau de la plage. Le relief de l'unité 302, contenant l'aire excavée, est généralement plat, quoique la présence de plusieurs cuvette de déflation modifie la surface du sol. L'érosion affecte tout le rebord du talus et une partie, encore non-évaluée, de ce site a été emporté.

Le couvert végétal est principalement composé de camarine (*Empetrum* L), on note l'absence d'arbres et la rareté des arbustes (aulne rugueux, *Alnus Rugosa*). Il n'y a aucune protection naturelle contre les intempéries.

La litière est d'une épaisseur moyenne de 10 cm. Sous celle-ci, on ne remarque que très peu d'humus (Ah), c'est plutôt un sable gris qui se distribue sous l'ensemble du couvert végétal. Ce sable gris (15-20 cm) s'apparente à un horizon éluvié de type Ae. Il surplombe un horizon humique enfoui (Ahb) composé de deux parties distinctes:

La première (Ahb 1 : 5 cm) est composé d'un sable gris-noir tandis que la deuxième (Ahb 2 : 5 cm) contient surtout un sable noir, gras et compacte. Il pourrait s'agir d'un même horizon où

la partie supérieure aurait été lessivée ou altérée par un processus d'érosion. Sous cet horizon, on retrouve un second Ae (15 cm) qui surplombe un deuxième humus enfoui (Ahb 3 : 5 cm) (figure 35) (annexe VII).

Si les relevés de terrain indiquent la présence d'objets-témoins dans toutes ces couches, c'est dans l'horizon Ahb 3 que se retrouve la majorité du matériel. C'est donc à ce niveau que nous situons la couche d'occupation.

4.3.2. Résultats de la fouille

4.3.2.1 Aménagements

Témoins de combustion

Structure 1 (plan 14)

Les ossements retrouvés dans le talus étaient en association avec cette structure, il s'agit d'un gros foyer culinaire. Ses dimensions exactes ne sont pas connus puisqu'il n'a été dégagé qu'en partie; de plus l'érosion a emporté une section du côté est. On peut quand même dire que la portion mise à jour avait près de 1.50 m de long pour 1 m de large, son épaisseur maximale étant de 15 cm (plan 14).

En surface, ce foyer se présente comme un monticule de sable beige, accompagné de pierres relativement grandes (10 cm) qui se

distribuent principalement sur le pourtour. Sous le sable beige, on retrouve un sable brun foncé, gras, contenant une très grande quantité d'ossements brûlés. Une identification préliminaire suggère la présence de nombreuses phalanges de loup-marin.

Ce foyer repose entièrement sur un humus en place, aucune trace de rubéfaction ou d'altération du sable sous-jacent n'a été remarquée, ce qui dénote par rapport à l'importance de ce témoin de combustion.

En plus des ossements, on y a recueilli beaucoup d'éclats de taille, quelques outils (8) dont quatre fragments de pointe de flèche. Des pièces historiques, principalement des clous et des plaquettes de cuivre, y ont également été recueillis.

Structure 1a

Il s'agit d'un petit monticule (diam. 75 cm x 5 cm d'épaisseur) de sable, retrouvé à l'ouest de la structure 1. Le monticule est entièrement composé d'un sable beige qui repose sur un humus en place, aucune roche n'a été remarquée en association avec cette structure. Aucun indice ne laisse supposer qu'une combustion a eu lieu, il pourrait s'agir d'un rejet. On y a recueilli des ossements brûlés et quelques éclats.

Structure 2

Elle se situe au S.W. de l'aire excavée, c'est un foyer de forme arrondie ayant un diamètre approximatif de 1 mètre. Le monticule a une épaisseur d'environ 7 cm et les pierres, associées surtout au pourtour, sont de dimension plus réduites (7 cm) que celles de la structure 1.

Le monticule est entièrement constitué d'un horizon de sable brun, foncé et gras, entrelacé d'un sable beige-rosé. Il contenait plusieurs fragments d'os brûlés ainsi que des pièces lithiques et historiques. Nous remarquons, comme pour la structure 1, que même si les témoins de combustion sont nombreux (pierres éclatées, os brûlés) aucune trace d'altération du sable sous-jacent n'a été enregistrée.

Structure 2a

Située à l'est de la structure 2, c'est un petit monticule (diam. 50 cm x 4 cm d'épaisseur) composé entièrement d'un sable brun foncé et reposant en partie sur un humus en place. On y a recueilli des fragments d'os brûlés et quelques artefacts tant historiques que préhistoriques. Aucune roche n'était en association avec cette structure. Rien n'indique qu'il s'agisse d'un centre de combustion, nous pensons plutôt à un rejet.

4.3.2.2 Matériel lithique

Matière première

Six matières premières différentes ont été distinguées dans cette collection. Trois sont des cherts (gris/beige, vert, noir) tandis que les autres sont le jaspe, un quartzite fin et enfin le quartzite du Labrador. Si ces trois dernières sont facilement reconnaissables, parmi les cherts la variété est grande. Dans le cadre de cette analyse préliminaire, nous avons inclus tous les divers types de chert, sauf le noir dans la catégorie gris/beige. Une réévaluation complète de ces distinctions s'imposent afin de connaître la variété réelle des pierres taillées sur ce site.

Malgré la pluralité de ces matières premières, seul le chert a été taillé. Il représente près de 99.8% du matériel recueilli. Les autres matières sont peu nombreuses (.02 à .17%) mais méritent l'attention. On peut espérer que des fouilles supplémentaires permettront d'accroître l'échantillon dont nous disposons, ce qui devrait permettre une meilleure compréhension de leur utilité.

Débitage

Pour une surface de 10 m², la quantité d'éclats recueillis est importante 5,912 (figure 36). Nous remarquons que près de 97.5% de ceux-ci sont inférieurs à 20 mm. Les grands éclats sont

rares (n: 11) et aucun nucléus n'a été enregistré. On ne peut parler de la présence d'un atelier complet de taille, la surface dégagée n'étant pas représentative puisqu'elle se limite aux abords des foyers. Mais tout semble indiquer que la taille de la pierre fut importante, au moins pour les étapes de la finition des outils.

La concentration principale est associée à la structure 1 (figure 34), tandis qu'une autre distribution se dessine autour de la structure 2. Etant donné l'importance numérique des petits éclats, une analyse préliminaire de la distribution des déchets de taille par grandeur ne fait ressortir que peu de différences par rapport à la distribution générale. Toutefois, nous remarquons que parmi les grands éclats (30 mm et plus) plus de 50% de ceux-ci sont associés au S.W. de la structure 1.

Outils

En tout, vingt pièces de cette collection lithique furent retenues à titre d'outils. De ce nombre, onze sont des éclats retouchés/utilisés (55%) sans type particulier. Un seul n'est pas en chert mais en quartz hyalin, unique pièce de cette matière première. Leur distribution suit celle, plus générale, des outils qui correspond aux aires d'influence des structures/témoins de combustion.

Les pointes suivent en importance (N : 5, 25%). Bien qu'il ne s'agisse que de fragments, un type particulier se dessine. La pointe est plutôt petite (3 cm x 1.5 cm), mince (.3 à .5 cm), de forme triangulaire à bords rectilignes ou légèrement concaves. A la base, on retrouve des encoches en coin oblique. Le pédoncule est, à base carrée ou légèrement convexe. Une des pointes diffère de ce type. Elle est plus petite (1.73 x 1.21 cm) et très mince (.27 cm) avec des encoches en coin. Elle a été taillée sur un éclat cortical de pierre.

La collection des objets bifaciaux est complétée par un fragment mésial, (5%) en quartzite jaune (unique pièce de cette matière première) beaucoup plus gros que les pointes. Les bords sont concaves et asymétriques.

Parmi les objets unifaciaux, on retrouve deux fragments de grattoir (10%) en chert gris. Il sont minces (.18 et .45 cm) et à front convexe. Enfin, la dernière pièce est un éclat lamellaire (5%) en chert (L : 2.82 x .83 l : .27 cm). Ses bords sont irréguliers et légèrement retouchés. Sauf cette lame, aucun autre objet complet n'a été retrouvé.

4.3.2.3 Poterie

Cinq tessons de poterie ont été découverts sur ce site (annexe VI). Quatre se situent au S.W., près de la structure 2,

tandis que l'autre est associé à la structure 1 (plan 14). leur facture s'avère particulière, le dégraissant utilisé est grossier, étant composé de grains anguleux de quartz et de mica. La pâte est souvent feuilletée et en certains endroits on remarque qu'il y eut façonnage au doigt. L'oxydation de la pâte apparaît incomplète. Le traitement en surface suggère un travail de lissage sans décoration particulière.

Si ces tessons s'apparentent à la poterie amérindienne de l'archaïque terminal à cause de leur pâte, leur type par contre est plutôt normand (F. Niellon, 1984, com. pers.). Le tesson principal contient deux angles; un convexe, comprend deux lèvres sur ses côtés et forme un bord, l'autre aigu, dessine l'épaulement. Tout indique qu'il s'agisse de la partie supérieure d'une anse.

4.3.2.4 Matériel historique

Environ quarante pièces associées à la période historique ont été recueillies sur l'ensemble de l'aire excavée. Plus particulièrement en relation avec le matériel lithique, on remarque les objets en fer (clous coupés à tige creuse, clous forgés à tête plate et large), en cuivre (petites feuilles) ainsi qu'en plomb (trois amalgames indistincts). Une perle de verre (ou jais) à facelle moulée a également été découverte en association avec la structure 1. Quant à la balle ogivale (de type 44-40?), il ne semble pas

qu'elle soit en contexte avec l'occupation préhistorique, étant associée à l'horizon supérieur.

Selon Françoise Niellon, qui a identifié le matériel, il est difficile de donner un âge à ces artefacts, les pièces de fer, cuivre et plomb ne correspondant à aucune époque précise. Par contre la balle et la rasade apparaissent récentes, fin 18ième siècle - début 19ième siècle.

4.3.3 Synthèse

La surface excavée (10 m²) ne représentant qu'une faible portion de cette occupation, il nous apparaît aléatoire d'en discuter en terme d'établissement. Tout au plus y retrace-t-on la présence de plusieurs témoins de combustion, mais leur importance réelle ainsi que l'évaluation de leur distribution spatiale reste à déterminer. Nous pouvons néanmoins poser que cette occupation n'a pas été que de courte durée étant donné l'importance des vestiges osseux.

Il n'a pas été possible d'évaluer concrètement la possibilité qu'il s'agisse d'un site perturbé par la présence de deux occupations. Il nous apparaît indéniable que cette occupation amérindienne contenait du matériel européen, ce qui l'établit comme site de contact. Pourtant plusieurs des pièces historiques dénotent par leur affiliation chronologique plutôt récente (cf. 5.6.3.4). Pour

l'instant, nous soutenons l'idée qu'il y eut perturbation de l'établissement autochtone par une présence européenne ultérieure. Toutefois, des fouilles supplémentaires s'imposent afin de spécifier la position stratigraphique des objets-témoins.

Comme nous ne disposons d'aucune datation absolue pour ce site, il nous faut évaluer son âge. En considérant qu'il contenait du matériel européen, nous le situons dans la période dite de contact, i.e. entre le 16ième siècle et le 19 ième siècle. Cet écart est encore trop grand et on ne peut qu'espérer qu'une datation au ^{14}C soit effectuée.

Pour la période de contact, nous ne disposons pas d'information précise sur les groupes culturels qui fréquentaient les rives de la Blanc-Sablon. La littérature ethnohistorique nous parle des Montagnais et des Beothuck comme étant les principaux groupes indiens susceptibles de s'y retrouver.

Au point de vue archéologique, nous pouvons établir des points de comparaison entre le matériel de EiBg-1B et le complexe du lit-tle passage, identifié à Terre-Neuve.

Dans un rapport récent on nous signale qu'un site Beothuck de contact (Pastore, 1983, Boyd's cove, 3670-3720 A.A.) contenait également de la poterie de type normande. L'auteur signale alors la possibilité que des contacts aient eu lieu entre le Beothuck et

les Français, ou plus subtilement, "There is a possibility, it should be noted, that the Boyd's cove Beothucks were in contact with aboriginal allies of the French" (Pastore 1983, p. 102). Comme c'est le cas pour EiBg-1b, la présence de poterie normande ne semble pas un fait unique dans les établissements Beothucks et il y aurait lieu de documenter davantage ce lien qui se dessine entre la présence française et les Beothucks dans la région du détroit de Belle-Isle.

RECOMMANDATIONS

- 1) Avant de poursuivre les fouilles à EiBg-1b, il faudra reproduire graphiquement les parois de l'aire déjà excavée.
- 2) Une attention particulière devra être portée à la localisation stratigraphique des objets-témoins.
- 3) Nous pensons qu'une surface d'au moins 40 m² supplémentaire devrait être excavée, accompagnée de sondage exploratoires sur l'aire adjacente.

4.4 Le site EiBg-43

C'est durant la période d'expertise archéologique que fut découvert et excavé ce site (responsable de fouille Gérard Gagné) (Zone XI, unité 193, carte 7). Autant l'emplacement géomorphologique que la profondeur stratigraphique des artefacts incitèrent la poursuite des travaux.

Une superficie de 25 m² a alors été dégagée, permettant de recueillir 1 129 éclats et 22 outils. Aucune structure de foyer ne fut identifiée mais certaines zones de fortes concentrations de charbon de bois pourraient témoigner d'une combustion.

Durant les travaux de terrain, on émit l'hypothèse de la présence d'un site à double occupation (stratifié). A travers l'analyse de la collection nous discutons de cette question. Toutefois nous sommes face à un assemblage peu représentatif de l'ensemble de cette occupation et nos interprétations s'en trouvent d'autant plus limitées.

Description environnementale et pédologique

Le site EiBg-43 occupe le versant ouest de la rivière Blanc-Sablon au sud de la flèche littoral. Son élévation est d'environ

8 m par rapport au niveau de plage. Le relief de l'unité 193 touchée par l'aire fouillée s'avère généralement plat. Par contre, tout autour, il y a plusieurs accidents de terrain; cuvettes de déflation, pente descendante marquée vers le S.E. et immédiatement au nord, la roche-mère perce la litière.

Le couvert végétal se compose principalement de camarine (*Empetrum* l. 70%) accompagné de raisons d'ours (*Arctostaphylos uva-ursi*) et de mousse de caribou (*Cladonia* S.P.) (5%). Les arbustes (25%) comprennent l'aulne rugueux (*Alnus rugosa*), le thé du Labrador (*Ledum Groenlandicum*) et le sapin nain (*Abies Balsamena*). L'importance de cette végétation explique l'épaisseur de la litière (10-15 cm).

Sous celle-ci se distribue un horizon humique (Ah) plutôt mince (2-3 cm) qui surplombe un sable gris de type Ae (15-20 cm). Cet horizon présente une décoloration graduelle, du gris foncé au gris pâle, indice du lessivage en cours. On retrouve ensuite un horizon de matière organique enfouie (Ahb) composé de deux parties distinctes ; celle du haut contient un sable gris-noir un peu gras (5 cm) tandis que l'autre est brun foncé, compact et très gras (5 cm). Bien qu'ils fassent partie d'un même horizon, leur répartition réciproque est irrégulière. Il fut proposé que ces deux couches formaient un seul et même horizon, lessivé ou en partie érodé.

Sous cet humus enfoui, on retrouve un second Ae (15 cm). A partir des 2-3 derniers cm de cet horizon, des pierres, un peu de charbon de bois ainsi que du matériel lithique témoignent de la présence d'une occupation anthropique qui se remarque également au niveau suivant. Il s'agit d'un sable gris-cendré, très fin, enregistré comme paléo-humus (Ahb 1, 3-4 cm).

La couche d'occupation inclut les derniers cm de l'horizon Ae2 ainsi que le Ahb1 sous-jacent. Sur le terrain, une distinction entre le matériel associé à ces deux couches a été faite et l'hypothèse d'une double occupation fut soumise. Elle reste toutefois à vérifier étant donné que la surface fouillée ne représente qu'une partie de la distribution du matériel lithique. De plus, ces niveaux n'ont pas été excavés uniformément, c'est seulement sur quelques mètres carrés que le paléo-humus a été fouillé. Nous reviendrons sur cette question en conclusion.

4.4.1 Résultats de la fouille

4.4.1.1 Aménagements

Dans le cas de ce site, les témoins d'aménagements sont rares et non-définis. Ils concernent uniquement la présence éventuelle du lieu de combustion.

Témoin de combustion

Sur l'ensemble de ce site, et ce au niveau reconnu de l'occupation, on retrouve une même couche de charbon de bois. Certaines concentrations ont été remarquées (puits 8S-9E et 1S-9E). Elles sont décrites comme des zones à plus forte densité de charbon, accompagnées de pierres apparemment altérées par le feu. Aucune information ne nous permet d'isoler un centre de combustion.

La concentration observée au puits 1S-9E apparaît importante. Toutefois, elle n'a été excavée qu'en partie, ce qui empêche pour l'instant toute interprétation. On peut remarquer (figure 39) que le matériel lithique se distribue en grande quantité dans cette zone. Si des fouilles supplémentaires ont lieu sur ce site, cette partie sera à excaver.

Autres aménagements

Il faut noter que les vestiges culturels reposent parmi de très nombreuses pierres. Si quelques-unes semblent avoir été altérées par le feu, il est difficile toutefois de discerner celles qui sont associées à l'occupation humaine. Du point de vue géomorphologique, cette formation de pierres correspond à un dépôt littoral.

4.4.1.2 Matériel lithique

Matière première

Une première revue du matériel lithique nous a permis d'identifier quatorze (14) matières premières différentes. Elles s'apparentent à la collection lithique du site EiBg-1a et les mêmes caractéristiques d'analyse ont été remarquées (cf. 5.3.4.2).

Pour cette analyse préliminaire, nous n'avons retenu que 5 distinctions (figure 45). Le chert (42%) se distribue sur l'ensemble du site, mais plus particulièrement du centre vers le sud. Pour le quartzite locale (23.3%) ainsi que le quartzite du Labrador (25.25%) on remarque que leur distribution est moins étendue que celle du chert. Ils se retrouvent surtout du centre vers le nord. Enfin le quartzite fin (5.4%) également très distinct, se remarque uniquement de façon ponctuelle sur l'aire fouillée. Dans la catégorie autre (4.05%), nous incluons diverses matières premières faiblement représentées et pour lesquels nous n'avons que des données trop fragmentaires pour en étudier les caractéristiques et distributions.

Débitage

La collection lithique contient 1 129 éclats (figure 42). Ceux-ci sont plutôt petits (20 mm et - : 81.4%). Cette caractéristique générale varie selon les matières premières principalement pour le quartzite du Labrador où 92.6% des éclats tombent dans la catégorie de ces petits éclats. Les grands (30 mm et plus) sont rares (5.14%) et il faut noter que près de 90% de ceux-ci sont en chert et en quartzite.

Etant donné l'état des recherches sur ce site, on ne peut discuter de la présence éventuelle d'un atelier de taille. Notons toutefois la situation du chert gris, où le pourcentage des grands éclats s'avère relativement élevé, de plus le seul nucléus enregistré (1S-9E) est de cette matière première. L'importance réelle de la taille du chert reste donc à évaluer.

En ce qui concerne le quartzite local, la découverte, principalement au centre du site, de plusieurs nodules de cette matière portant des stigmates d'une taille préliminaire suggère qu'une taille complète de ce quartzite a eu lieu ici. Toutefois, une analyse plus poussée des éclats s'impose.

Enfin la présence de nombreux petits éclats de quartzite du Labrador reste à expliciter en terme d'activité. Il est rare que ces matières premières, chert, quartzite locale et du Labrador,

se retrouvent en quantité presque égale dans un site sur la côte-nord. En conclusion, nous reprendrons cette question.

Outils

Nous avons retenu 22 pièces à titre d'outils, aucun n'est complet et cette présentation prend en considération les fragments les plus significatifs.

On dénombre 15 éclats retouchés/utilisés (68%) sans type particulier. Plus de 50% de ceux-ci sont en chert, le reste se partageant entre les quartzites du Labrador et fin et le quartz laiteux. Leur répartition suit celle, plus générale, de tous les outils.

Les pièces bifaciales suivent en importance (N: 4, 18%). Aucun type particulier, trois de ces pièces diffèrent tandis que la dernière s'avère trop fragmentaire pour l'identifier correctement. Deux pièces sont en chert gris barriolé. La première, la plus diagnostique puisqu'il pourrait s'agir d'une pointe de projectile, lancéolée et pédonculée, les encoches en coin sont hautes (L: 4,8 x 1: 1.8 x E: 4 cm). La deuxième n'a pas d'encoche, ses bords sont convexes et sa base plutôt ronde (L: 5.5 x 1: 2,7 x E : .6 cm). Le dernier biface, en quartzite local, a une forme foliacée à bords asymétriques (il pourrait s'agir d'un couteau) (L: 5.8 x 1: 2.0 x E: .7 cm).

La collection se complète avec deux fragments (9%) de grattoirs en quartzite du Labrador, tous deux sur éclat et à front convexe.

Le rapport outil/matière première indique une sous-représentation du quartzite local (4.5%) tandis que les chert (50%) et quartzite du Labrador ont nettement été préférés pour la confection des outils.

4.4.2 Synthèse

La surface excavée (25 m²) ne représentant qu'une portion, encore non-évaluée, de cette occupation, nos interprétations s'en trouvent limitées. D'autant plus que même pour l'aire dégagée, nous ne disposons pas de données complètes, les mètres carrés n'ayant pas tous été fouillés uniformément jusqu'au même niveau. Cette synthèse se base donc sur des informations très partielles et on ne peut qu'espérer que des fouilles supplémentaires permettront une meilleure compréhension de ce site.

Nous avons souligné l'hypothèse, soumise par le responsable de fouille, de l'existence éventuelle de deux couches d'occupations superposées. Les seules données disponibles pour documenter cette hypothèse reposent sur la distribution des matières premières entre les horizons. Nous observons (figures 43 et 44) qu'en quantité absolue, on retrouve beaucoup plus de chert (284 : 110) et de

quartzite locale (204 : 59) dans l'horizon supérieur Ae2 que dans le Ahb3. Par contre, la quantité d'éclats en quartzite du Labrador (142 : 143) est à peu près égale dans ces deux niveaux.

Maintenant proportionnellement, chert (38.7% : 29%) et quartzite locale (27.5% : 15.6%) restent plus nombreux dans le Ae2 tandis que le pourcentage de quartzite du Labrador (19.7% : 37.8%) est presque deux fois plus élevé pour le Ahb3. Si ces chiffres s'avèrent représentatifs de l'ensemble du site, on peut légitimement poser l'hypothèse d'une double occupation. Toutefois sans une évaluation plus précise du contenu, cette hypothèse reste trop aléatoire pour analyser cette collection dans ce sens.

En tant qu'occupation, la saisonnalité et l'identification comme type d'établissement ne peuvent être évaluées pour l'instant. Nous manquons d'outils diagnostiques ainsi que de données sur l'aménagement de l'espace.

Une datation par ^{14}C a été obtenue pour ce site: 2870 ± 60 A.A. (BETA : 11695). En fait, comme le contexte culturel de cet échantillon de charbon n'a pu être évalué, nous considérons pour l'instant qu'elle représente l'âge d'un événement qui s'est déroulé sur la terrasse. Etant donné l'étroite relation entre le charbon de bois et les artefacts, on peut quand même retenir cette date comme représentant une évaluation générale de l'époque d'occupation.

Les quelques outils diagnostiques décrits (5.5.3.2C) s'apparentent à d'autres découverts par Harp (1963, Diabale 1, Diabale 2 Forteau Bay 3). Tuck et McGhee (1975) rapportent également des collections lithiques semblables (Anse Amour, site Iceberg). Cette comparaison régionale nous permet de constater la primauté des liens avec le sud Labrador plutôt qu'avec Terre-Neuve ou le Labrador central.

Pour l'instant, nous retenons, à titre comparatif, cette série de sites situés sur le versant nord du détroit de Belle-Isle. Pour Tuck et McGhee, ces occupations se déroulèrent entre 4000 et 3000 A.A. (1975, p. 116). Harp ne fournit pas de date, mais indique l'élévation de ces sites entre 30 et 40 pieds (1963, p. 247) ce qui correspond à peu près à celle des sites de Tuck et McGhee, environ 10 mètres. Pour EiBg-43, nous avons une élévation, d'à peu près 8 mètres. Une certaine relation se dessine donc entre tous ces sites, il faudra évaluer le potentiel comparatif en terme de schème d'établissement.

Nous désirons revenir brièvement à la question des matières premières. Si certaines (le chert gris barriolé) se retrouve dans des sites au Sud-Labrador, d'autres (entre autres le chert gris-beige) s'apparente aux collections lithiques de site plus récent (EiBg-46, 1a et 1b) soit 3 000 A.A. découvert à Blanc-Sablon. Il y a aussi cette idée qui veut que quartz et quartzite correspondent, généralement, à des sites un peu plus anciens que les assemblages

de chert. Cette double affiliation mérite l'attention mais surtout nous rappelle l'importance de bien statuer EiBg-43. Y retrouve-t-on une double occupation? Si oui, les différences observées dans la collection lithique peuvent alors s'expliquer en terme chronologique, sinon, il faut envisager la possibilité que EiBg-43 représente un site de transition dans l'utilisation des matières premières, sous toutes réserves d'analyses technologiques.

RECOMMANDATIONS

1. Avant de poursuivre les excavations, il faudra reproduire graphiquement les parois de l'aire dégagée et poursuivre la fouille des mètres carrés déjà ouverts afin que tous atteignent les horizons stériles.
2. Nous pensons qu'une surface d'au moins 30 m² supplémentaire devrait être excavée accompagnée de sondages exploratoires sur l'aire adjacente.
3. Une attention particulière devra être apportée à la localisation stratigraphique des artefacts et à la présence éventuelle de structure/témoin de combustion, ce qui devrait nous permettre de recueillir du charbon de bois en contexte.

4.5 Le site EiBg-43.a

Le site EiBg-43.a se trouve dans la région de la rivière Blanc-Sablon à quelques 600 m à l'ouest de celle-ci. Il est localisé entre les villages de Lourdes de Blanc-Sablon et Blanc-Sablon à 100 m au sud de la route 148. On trouve d'ailleurs à 70 m à l'est du site un autre site archéologique, le EiBg-43.

Le site comme tel se trouve sur un petit replat bordé de zones de déflation et la topographie demeure variée et assez inégale. Plusieurs cuvettes de déflation sont présentes et par conséquent la réponse végétative est soit totalement inexistant, soit incomplète. Le couvert végétal est composé surtout d'arbres crispés avec quelques talus de bleuets. Au sud du site on retrouve quelques petits sapins dans les cuvettes de déflation.

Seulement 5 m² ont été excavés sur le site EiBg-43.1. Une tranchée de 3 m par 50 cm avait précédemment été effectuée dans l'unité de 10 m x 10 m XI-252 et nous avait permis de découvrir du matériel lithique à 50 cm de profondeur. Nous avons par la suite agrandi cette tranchée à 1 m par 3 m. Un autre puits a été ouvert au sud de la tranchée à son extrémité ouest puis finalement un autre puits de 1m² a été excavé à 1 m au nord de la tranchée. Les puits fouillés sont ainsi: 6S-7E, 8S-7E, 9S-7E, 8S-8E et 8S-9E. Les points de référence utilisés correspondent au coin NW de chacun des puits fouillés (voir plan 15).

4.5.1 Résultats de la fouille

4.5.1.1 Stratigraphie

La stratigraphie du site EiBg-43.a est peu uniforme en certains endroits et quand même présente une régularité des niveaux à d'autres endroits. La litière est peu épaisse et peut se dire encore en formation. Elle repose directement sur un Ae, le Ah n'étant presque pas perceptible, composé d'un sable éolien dont la déposition semble assez récente. Le premier humus sous ce Ae est relativement mince et ne contient que peu de matières organiques. Il semble d'ailleurs que ce niveau ait été en formation avant qu'il soit recouvert par le Ae et par conséquent il s'apparente plus à un Aeh qu'à un véritable Ahb.

Sous cette couche on retrouve une autre accumulation de sable éolien plus épaisse celle-ci que la précédente (10 cm d'épaisseur en moyenne). Puis un second palis-humus apparaît beaucoup plus dense et épais que le premier et qui se profile assez inégalement. Il est en matières organiques et on peut d'ailleurs encore observer des bouts de bois bien conservés dans ce niveau. Cet horizon est très complet et contient des lentilles de Ae dispersées irrégulièrement.

On distingue ensuite une mince couche de Ae assez inégale qui est immédiatement suivie d'un horizon composé de charbon de bois. Ce niveau semble correspondre à la combustion d'un ancien humus. Il est irrégulier s'arrêtant à certains endroits pour reprendre

quelques centimètres plus loin. Il a aussi tendance à suivre la limite inférieure du second palio-humus situé au-dessus de cet horizon. Beaucoup de roches en décomposition fortement déminéralisées se trouvent dans ce niveau.

Par ailleurs le niveau d'occupation du site EiBg-43.a se trouve soit dans cet horizon de charbon de bois ou juste au dessous de celui-ci. Bien qu'il ne semble par avoir de lien direct entre cet horizon et l'occupation comme tel, il peut néanmoins servir comme indicateur chronologique et ceci à cause de sa position par rapport au matériel lithique (d'ailleurs cette couche semble avoir été datée pour le site EiBg-43 et on a obtenu une date de 2870 A.A.).

Comme on peut le remarquer dans les dessins des profils stratigraphiques (plan 16) les horizons des parois nord et des parois ouest des aires excavées indiquent une dénivellation marquée qui semble avoir existé ultérieurement. Le premier et le deuxième palio-humus ont effectivement tendance à chuter d'ouest en est sur la paroi nord et du nord au sud par la paroi ouest. D'après ces évidences il apparaît que lors de l'occupation la zone excavée correspondait à l'extrémité d'un petit replat.

4.5.1.2 Aménagements

Aucun témoin d'aménagement que ce soit des aires de combustion, des évidences architecturales ou quelque'autre évidence n'a

été noté sur le site EiBg-43.a. Cette absence de témoins archéologiques est explicable par le faible nombre de N² excavés jusqu'à maintenant et non pas par une absence réelle de ces évidences. De futures recherches nous croyons apporterons des informations sur ces aires.

4.5.1.3 Matériel lithique

Plusieurs matières premières ont été utilisées sur le site EiBg-43.1 bien que le chert demeure la matière première prédominante. Près de 95% du matériel lithique est composé de chert (n = 278) tandis qu'on retrouve seulement 3% du matériel en quartzite de Ramah (n = 7) et moins de 1% pour le quartz et le quartzite local (n = 2).

Le chert se présente en plusieurs couleurs bien que la variation des couleurs peut parvenir d'un même bloc de matière première. Le chert de couleur grise et ayant une teinte gris/beige prédomine avec 40% du matériel lithique de chert étant de cette couleur (n = 115) suivi d'un chert brun/beige (N = 66) soit 22% du total, d'un chert gris plus foncé (n = 64) soit 21%, d'un chert vert (n = 59) soit 15%, et finalement d'un chert noir (n = 3) soit 1% de la totalité des artefacts en chert.

Débitage

281 éclats ont été récoltés sur le site EiBg-43.a. Plus de 92% de ceux-ci sont en chert ($n = 260$) tandis qu'on retrouve seulement 3% des éclats ($n = 6$) en quartz et de Ramah et moins de 1% en quartzite local et en quartz ($n = 2$).

Pour ce qui est de la taille générale des éclats, plus de 60% de ceux-ci sont de taille A ($n = 170$), 36% de taille B ($n = 100$), 3% de taille C ($n = 10$) et moins de 1% des éclats sont de taille D ($n = 1$). Pour le chert seulement 62% des éclats sont de taille A, 34% de taille B 3% de taille C, et moins de 1% de taille D. Il ne semble pas par ailleurs qu'il y ait un lien direct entre la taille respective des éclats et la variété des chert trouvés sur le site EiBg-43.1.

5 des éclats de quartzite de Ramah sont de taille A et 2 de taille B. L'éclat de quartz hyalin est détaillé A tandis que l'éclat de quartzite local est de taille C.

Il ne semble pas pour l'instant qu'il existe des concentrations d'éclats dans le site. Il est toutefois bon de noter deux choses pour ce qui est du débitage: premièrement que seulement 3 des 5 m^2 contiennent des éclats (6S-7E, 8S-7E, 9S-7E) et que deuxièmement le puits 6S-7E est le seul n^2 qui contient une variété de matières premières avec du chert, du quartzite de Ramah,

du quartzite local, et du quartz tandis que les deux autres puits contiennent exclusivement du chert.

Objets façonnés

20 outils lithiques ont été récoltés sur le site EiBg-43.a. Sur ces 20 outils, 19 de ceux-ci sont en chert et seulement 1 en quartzite de Ramah. L'assemblage lithique est composé de 11 éclats utilisés/retouchés (55%), de 4 pointes de projectile toutes fragmentées (20%), de 3 lames (15%) et finalement de 2 grattoirs (10%).

Les éclats utilisés/retouchés sont tous de chert. Trois de ces éclats montrent véritablement des traces de retouches qui se trouvent soit sur une ou les deux parties latérales de la pièce. La retouche sur ces éclats est très définie et semble indiquer qu'il y ait eu action volontaire quant à la fabrication de ces objets. Ceci nous laisse supposer que ces éclats aient pu servir comme racloirs unifaciaux pour une utilisation quelconque.

Les 8 autres éclats ne portent que des traces minimales d'utilisation. Celles-ci se résument souvent à la présence d'un léger grignotage ou bien quelque fois de stries sur une des faces de la pièce. Les formes de ces éclats varient de longitudinal à trapézoïde et la localisation des stigmates varie de latérale à inverse.

Comme nous l'avons mentionné tantôt toutes les pointes de projectile sont fragmentées. Deux fragments sont proxémaux, 1 fragment est mésio-distal, tandis que le dernier est distal. Les deux fragments proximaux constituent des bases de pointe avec encoches latérales, l'une étant un chert l'autre en quartzite de Ramah. Les 2 possèdent des bases rectangulaires avec des formes assez rectilignes.

La pointe en quartzite de Ramah est de teinte semi-opaque, un peu enfumée et a une texture granuleuse. Les retouches sur cette pièce sont bifaciales bien que celles-ci sont irrégulières et ce sur les deux faces.

Le deuxième fragment celui-ci en chert est plus intéressant. De forme semblable au précédent, c'est-à-dire avec encoches latérales, et base rectangulaire, il se distingue par la présence de polissage sur ces 2 faces. On peut en effet observer un lustre prononcé sur chacune des faces accentué par la présence de stries de polissage. Ceci donne à la pièce une texture lisse et uniforme et un profil linéaire. De plus on peut observer que la pièce a été retouchée précédant le polissage et qu'elle a aussi été à un moindre degré retouchée après ce travail. On note effectivement la présence de retouches latérales qui semblent avoir été effectuées avant le polissage tandis que certaines retouches sur la partie fracturée laissent penser à une action postérieure au polissage. Quoiqu'il en soit cette pièce est unique dans la collection et

constitue sûrement un élément diagnostique quant à une identification culturelle éventuelle.

La pointe de projectile dont on possède un fragment mésio-distal est presque complète, seule la base manquant à la pièce. La pièce est en chert gris dont la texture est assez lisse et lustrée et elle est de forme triangulaire, les bords étant rectilignes. La pièce a été finement taillée et est mince. Les retouches sont parallèles et opposées d'un côté à un autre. Sur la partie proximale on semble déceler une amorce d'encoche bien que la fracture ait enlevé cette partie.

La dernière pointe de projectile qui est un fragment distal représente ce qui semble être l'extrémité d'une pointe triangulaire en chert noir de couleur mate. Les retouches sont subparallèles et assez fines. Malgré tout la forme générale de la pièce est difficilement interprétable.

Les 3 lames de l'assemblage sont toutes de chert et sont définies comme étant des éclats longitudinaux présentant latéralement des retouches ou des traces d'utilisation. Sur ces 3 objets les évidences de retouches sont toutes situées sur la partie latérale droite de la pièce et à son extrémité distale. De plus sur un de ces artefacts on peut observer des stries sur la face dorsale de l'objet.

Finalement, les 2 grattoirs, tous deux de chert sont de même forme soit unguiforme ("thumb nail") et sont unifaciaux présentant un bord actif sur la partie distale. Le chert est gris et contient des intrusions plus pâles. Les retouches sur les deux grattoirs restent irrégulières et ne sont pas nécessairement complètes.

Avec seulement 5 m² de fouilles, il est hasardeux de considérer des aires où il y a concentration d'objets lithiques sur le site EiBg-43.a. On peut parler en observant le plan de distribution des outils (plan) de deux endroits précis où l'on retrouve un regroupement d'outil façonnés dans le coin NW du puits 9S-7E et dans le quadrant SW du puits 6S-7E. Ces 2 endroits ne sont pas associés à d'autres éléments archéologiques et restent donc difficiles à évaluer quant à leur valeur significative.

4.5.2 Synthèse

Il demeure délicat et difficile à ce stade ci de la recherche de porter des interprétations qui risqueraient d'être trop définitives sur la nature du site EiBg-43.a. Les excavations futures nous permettront sûrement de mieux situer et intégrer les informations déjà existantes sur le site.

Toutefois, certains éléments caractéristiques déjà découverts et qui nous semblent diagnostiques doivent être mentionnés:

- 1° Matière première prédominante chert gris/acier
- 2° 2 pièces avec encoches latérales et bases rectangulaires
- 3° 1 pièce de chert avec des évidences de polissage
- 4° 3 lames en chert
- 5° 2 grattoirs ongulés en chert

Ces éléments correspondent d'après la littérature à une tradition Dorsétienne, l'outillage de cette culture correspondant à ce qui a été trouvé sur le site EiBg-43.a. Les comparaisons entre ce matériel lithique et celui récolté dans d'autres sites étant connus comme étant Dorsétiens (Fitzhugh, 1977) (Tuck et McGhee 1975) semblent bien illustrer une affiliation culturelle. Nous pouvons nous avancer quelque peu en énonçant que ce qui se trouve sur le site EiBg- 43.a correspond à la période et au matériel lithique du Groswater Dorset (Fitzhugh, 1980), période se trouvant entre 2800 et 2000 A.A. (Cette période correspond à la date de 2870 ± 60 A.A. trouvée pour l'horizon de charbon de bois).

Si effectivement cette hypothèse tend à se confirmer durant des fouilles éventuelles le site EiBg-43.a constituerait un des seuls endroits où il y a tradition dorsétienne dans la région de rivière Blanc-Sablon. L'apport de nouveaux éléments archéologiques permettrait d'obtenir des informations précieuses sur cette période encore mal connue de la préhistoire de la Basse Côte Nord.

4.6 Le site EiBg-5

Le site EiBg-5 se trouve dans la vallée de la rivière Blanc-Sablon, du côté ouest de celle-ci. Localisé du côté nord de la route 148 entre le village de Lourdes-de-Blanc-Sablon et le village de Blanc-Sablon le site est perché sur un long cordon littoral (cordon de blocs de grosseur variée formés par un dépôt marin - voir Perras dans le texte pour plus d'explications - d'une longueur de 3 km et dont l'axe va du sud sud-ouest au nord nord-est. Ce cordon qui a une élévation maximum de 22 m a une largeur maximale d'environ 50 m.

On retrouve sur une bonne partie de ce cordon du matériel lithique en surface sans concentration apparente. Des tranchées effectuées au hasard ont aussi permis de trouver des artefacts en stratigraphie. C'est à partir de ces tranchées positives qu'il a été décidé soit d'agrandir les tranchées déjà existantes soit d'excaver des aires intactes.

C'est ainsi qu'une de ces tranchées se trouvant dans l'unité VI-319 a été agrandie à 1 m x 3 m et par la suite qu'une aire de 1 m x 3 m a été excavée dans la même unité dans la partie nord-est de celle-ci. Finalement, nous avons ouvert dans l'unité VI-339 qui se trouve directement à l'est de la précédente, 7 puits de 1m² chacun. En tout 13 m² ont été dégagés sur le site EiBg-5 (figure 47).

4.6.1 Résultats de la fouille

4.6.1.1 Stratigraphie

Il n'y a pas à proprement parler de profil ou plutôt de niveaux stratigraphiques sur le site EiBg-5. L'humus est souvent inexistant parfois en formation, le Ah par conséquent ne peut être noté et on arrive immédiatement à un Ae compact de 15 cm d'épaisseur qui est un sable éolien de couleur beige. Puis en terminant on observe un Ae plus grossier, plus orangé avec des dépôts de petit gravier. Le matériel archéologique se trouve à partir de la surface et s'arrête généralement à 25 cm de profondeur.

4.6.1.2 Aménagements

Bien qu'aucune aire d'aménagement n'a pu être définie avec certitude sur le site EiBg-5 nous mentionnons toutefois la présence de deux aires se trouvant toutes deux dans l'unité V-339 et qui contiennent certains éléments possiblement d'origine anthropique.

La première aire est représentée par un assemblage plus ou moins épais de grosses pierres angulaires dont l'arrangement tend à prendre une forme circulaire. Un pourtour apparent en surface bien que partiellement caché par un couvert végétal nous a amené à ouvrir un quadrilatère de 2m x 3m directement à l'intérieur de cette aire.

Nous avons excavé ces puits jusqu'à ce qui nous semblait le niveau d'occupation c'est-à-dire à 10 cm de profondeur en prenant soin de bien exposer les pierres en place. C'est ainsi que nous avons remarqué que ces pierres étaient relativement grosses (jusqu'à 70 cm de longueur) et de forme similaire (rectanguloïde, angulaire et assez plate). Aucune forme générale n'a pu être distinguée bien que ces pierres semblaient suivre un schéma volontaire de dispersion.

Nous avons par ailleurs remarqué que ces pierres étaient assez mobiles et qu'elles n'étaient pas solidement fixés à l'horizon. Comme c'était le cas pour les pierres trouvées dans les autres tranchées. Nous avons constaté par le fait même qu'en dégageant ces pierres il existait des interstices sous celles-ci. Ceci nous a laissé croire que ces pierres avaient été posées à cet endroit.

La deuxième aire que nous avons notée se trouve à l'intérieur des puits 4S-4E et 5S-4E de l'unité V-339. Elle se présente comme un petit monticule d'environ 1m de diamètre et haut d'environ 15 cm de hauteur. Quelques pierres semblent délimiter son pourtour bien qu'il soit difficile de parler de structure anthropique.

Ce monticule est composé d'un sable cendré assez fin sur le dessus suivi d'un sable plus argileux gris avec quelques traces de charbon de bois. Il est possible que cette aire soit un endroit où

il y eu combustion bien que le peu d'évidences concrètes ne nous permet pas de conclure dans ce sens.

Ces deux aires nous apparaissent problématiques du fait qu'elles contiennent certains éléments distinctifs qui ne semblent pas pouvoir être expliqués par des facteurs naturels. Toutefois, le manque d'évidence concluante et l'absence de référence quant à l'existence de telles structures nous obligent pour l'instant à pondérer nos interprétations.

4.6.1.3 Matériel lithique

Bien que la matière première soit diverse sur le site EiBg-5, le chert reste la matière première prédominante. En effet plus de 75% du matériel lithique est en chert comparativement à 10% pour le quartzite local, 5% pour le quartzite de Ramah et 2% pour le quartz (hyalin).

Deux catégories de chert ont été observées sur le site EiBg-5: un chert gris acier souvent composé de stries de couleur plus pâle et un chert pâle de couleur blanchâtre. Le chert gris compose 60% du matériel comparativement à 40% pour le chert plus pâle. Il est probable par ailleurs que ces deux cherts proviennent de la même source.

Débitage

Sur le site EiBg-5, 102 éclats ont été récoltés. La majorité de ces éclats sont de chert soit gris soit pâle. 29% des éclats de chert sont de taille A, 44% sont de taille B, 16% sont de taille C et finalement 11% sont de taille D.

Pour ce qui est du quartzite local 20% sont de taille A, 30% de taille B et 50% de taille D. Pour le quartzite de Ramah 50% sont de taille B et 70% sont de taille C. Finalement les 2 éclats de quartz hyalin sont de taille B.

On n'a pas pu déterminer d'aire de débitage pour les portions excavées du site EiBg-5. En effet sur 13 m², les éclats semblent dispersés et de façon uniforme.

Objets façonnés

Seulement 7 objets façonnés ont été récoltés sur le site EiBg-5. 3 de ces objets sont en chert, les 4 autres sont en quartzite local. L'assemblage lithique est composé de 4 pointes de projectile et de 3 pièces bifaciales.

Trois des pointes de projectile sont en quartzite local tandis que la dernière est en chert. Celle-ci est fragmentée et on ne

possède que la partie proximale de la pièce. Elle est de forme triangulaire et possède une base rectangulaire. Le chert est de couleur gris avec un semblant de lustre créé naturellement. Les 3 pointes de quartzite local sont toutes complètes ou quasi-complètes et sont plus petites. Les 3 sont de forme triangulaire et possèdent un pédoncule contracté. L'amincissement des pièces est raffiné et les retouches sont bifaciales.

Deux des pièces bifaciales sont en chert et représentent possiblement des couteaux de forme ovoïde. Les 2 objets sont fragmentés et possèdent des tranchants assez irréguliers. Le fragment proximal est fait à partir d'un chert gris dont la texture est lisse tandis que le fragment distal provient d'un chert gris un peu pâle et qui semble moins pur. La dernière pièce bifaciale est en quartzite, de Ramah. La pièce présente une forme irrégulière et constitue probablement une ébauche ou un rejet de pièce non complétée.

Comme pour le débitage il n'y a pas concentration évidente d'outils bien que plus de la moitié des objets (4) se trouvent dans 1m², le puits 4S-1E de l'unité V-319. Mais le nombre d'objets demeure faible et une association entre les outils et d'autres éléments archéologiques est inexistante.

4.6.2 Synthèse

Il apparaît évident qu'il y a manque d'informations sur le site EiBg-5 et que ce manque est en bonne partie explicable par le faible nombre d'évidences archéologiques trouvées sur le site EiBg-5. On peut considérer cette lacune comme indicative d'une aire d'occupation peu importante sur le site mais la présence de certains éléments uniques tel l'aire composée des pierres angulaires nous laissent croire à une occupation plus importante qu'estimée présentement.

5.0 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

5.1 Activités réalisées - Blanc-Sablon, Vieux-Fort

Le cadre général d'un inventaire archéologique sur la Basse Côte Nord a été présenté dans la première section de ce rapport. Son principe consiste à isoler, à la plus grande échelle possible la variabilité environnementale de façon à en prélever un échantillon représentatif qui sera soumis à un inventaire systématique afin d'analyser la façon dont les manifestations humaines s'y sont exercées.

Comme nous l'avons également mentionné ces adaptations humaines aux environnements ont évolué dans le temps; la caractérisation de la variabilité environnementale se doit donc d'être diachronique et synchronique.

Dans l'état actuel des connaissances, la connaissance de l'évolution environnementale depuis la déglaciation comporte de grandes lacunes (Archeotec, 83). A l'intérieur du programme de recherche de l'été 84, nous avons essayer de combler une partie de ces lacunes en effectuant une étude géomorphologique du territoire à l'étude. Les résultats de cette étude ont été présentés à la section 2 de ce rapport. Or comme nous l'avons mentionné ils ne présentent que des jalons de l'évolution environnementale, jalons qui concernent presque uniquement l'origine et l'évolution de la

forme des dépôts. Les données concernant l'évolution de la flore et de la faune ne peuvent qu'y être induites de façon très générale. Quoiqu'en ce qui concerne la flore l'étude de Lamb (1980) dans la région du Labrador permet d'enrichir diachroniquement ce portrait, mais force nous est d'admettre que nous sommes bien loin d'une connaissance approfondie de l'évolution caractéristique du territoire en fonction de son habitabilité par des populations humaines. Pour réussir une telle reconstitution un programme spécifique de recherche devrait être développé nous en présenterons les orientations dans la section suivante de ce rapport.

Cette approche fait fi des interprétations obtenues par d'autres chercheurs, voire même des modèles adaptatifs dégagés des études ethnohistoriques. Elle nous semble cependant dans le contexte de la Basse Côte-Nord offrir la possibilité d'éviter les tautologies auxquels aboutissent les recherches menées sur des échantillons biaisés, parce que choisis en fonction de ces modèles. On pourrait discourir longtemps sur cette orientation méthodologique qui présente l'inconvénient d'être, à court terme, limitée dans l'interprétation des données recueillies. Ces contraintes semblent, à priori, contrecarrer le cadre de la recherche en Basse Côte-Nord axé sur l'interprétation et la mise en valeur, nous sommes cependant persuadés qu'il n'en est rien. A cet égard, il nous suffit de rappeler les limites du potentiel de mise en valeur des données recueillies à ce jour en Basse Côte-Nord.

Nous devons cependant reconnaître que dans le cadre de recherche adopté, la caractérisation environnementale auquel nous aboutissons est par trop générale. Comme précédemment mentionné, l'étude géomorphologique du territoire ne fournit qu'un canevas échan-crée de la toile de fond de l'occupation humaine du territoire. Nous avons pensé pouvoir suppléer à cette lacune en y calquant le portrait contemporain des systèmes écologiques (Groison 1984). Cependant les données concernant les systèmes écologiques n'étaient pas disponibles lors de l'exécution des travaux de terrain. Dans le même ordre d'idée, la photo interprétation géomorphologique ne fut complétée qu'une semaine avant les travaux d'inventaire.

La sélection des zones d'inventaire de l'été 84 n'est donc pas le résultat d'une analyse environnementale fine mais d'une perception générale. De plus, l'inventaire a dû tenir compte des projets de développement comme dans le cas de Brador. Douze zones d'inventaire archéologique avaient ainsi été retenues soit:

- 1° L'Ile à Bois (à cause du dossier de classement)
- 2° Paléoplages de Brador (à cause du zonage résidentiel)
- 3° La pointe Rocheuse (milieu côtier)
- 4° La pointe des Belles Amours (milieu côtier)
- 5° La Baie écartée (portion intérieure de rivière)
- 6° La pointe du milieu (milieu côtier rocheux)
- 7° Le lac Carré (expertise des sites localisés en 83)
- 8° Le lac Hammone (lac de l'intérieur)

- 9° Le lac Courtemanche (lac de l'intérieur)
- 10° L'Ile aux Esquimaux (milieu insulaire rocheux)
- 11° Vieux Fort (milieu cotier)
- 12° Le lac du Vieux Fort (milieu lacustre cotier)

De ces douze zones d'inventaire, trois n'ont pas fait l'objet d'une évaluation archéologique soit l'Ile aux Esquimaux (10), Vieux Fort (4) et le lac du Vieux Fort (12). Quant aux lacs Hammone et Courtemanche (respectivement zones 8 et 9) ils n'ont pas été soumis à un inventaire archéologique réel mais ils ont fait l'objet d'une inspection visuelle en hélicoptère. Cette inspection a montré que la probabilité d'y trouver un site archéologique était très faible. En effet la pente des rives est très forte et n'offre pas de possibilité d'y établir un campement, d'autre part le matériau des rives est presque uniquement composé de roc et ne se prête donc pas à une évaluation par sondage. Ces facteurs nous incitent à dire qu'il ne doit pas y avoir de site archéologique sur les rives de ces lacs. Il n'est cependant pas exclu que ces lacs aient été exploités pour leurs ressources fauniques.

5.1.1 L'Ile au Bois (carte 1)

L'Ile au Bois est située à 1 km au sud de la pointe à la Peau, entre les villages de Blanc-Sablon et de Lourdes de Blanc-Sablon. D'une superficie de près de 3,5 km carrés et d'une altitude de plus de 50 m, l'île fut complètement recouverte par la mer de Goldthwait. Constituée du grès de la formation de Brador, l'île présente une surface relativement plane, surtout en sa partie nord qui est la moins élevée. Le relief de l'île est marqué par quelques falaises mortes, façonnées dans le grès lors du retrait de la mer de Goldthwait. Les principales falaises sont sises à des altitudes de 15, 30 et 37 mètres. Une mince couche de dépôts littoraux fut mise en place lors du retrait de la mer de Goldthwait. On retrouve quelques cordons littoraux dans la partie centre-est de l'île à des altitudes variant entre 42 et 50 mètres. Ces cordons sont composés de galets sub-arrondis dans une matrice sableuse. Sur la partie nord de l'île, les dépôts littoraux sont plus répandus. La granulométrie de ces dépôts est plus fine, variant entre les sables fins et grossiers. On remarque la présence de quelques cuvettes de déflation sises sur ce matériel fin. Le substratum rocheux tabulaire a permis la formation d'une plate-forme littorale sur la partie ouest et sud de l'île. La végétation recouvrant cette île est presque exclusivement composée de mousses et de lichens. On remarque l'absence d'espèces arbustives due aux forts vents qui soufflent sur ce secteur. L'Ile sert d'aire de nidification aux goélands argentés qui profitent de l'absence de prédateurs terrestres.

Bien que le potentiel archéologique de l'Ile au Bois soit bien connu durant l'occupation historique, la période préhistorique reste mal documentée. Précédant l'inventaire de 1984 un seul site préhistorique avait été répertorié, EiBg-29. Ce site se trouve dans des portions décapées au nord ouest de l'île. Le matériel repose sur le sable qui a été exposé par l'action du vent. Durant notre inventaire une récolte de surface a été effectuée sur l'emplacement du site.

Nous avons sondé et nous avons fait une inspection de surface sur toute la portion nord-ouest de l'île couvrant une superficie de 2km². En tout nous avons effectué 150 sondages de 50 cm x 50 cm.

Le site EiBg-29 (plan 21)

En sondant à proximité des aires décapées où le matériel lithique est visible nous avons trouvé en stratigraphie une couche d'occupation intacte. A cause de la similarité entre les matières premières nous avons décidé de garder le code EiBg-29 pour ce site.

Ce site se trouve à environ 100 m à l'est du matériel lithique en surface dans la portion nord-ouest de l'île. Il est situé sur une terrasse formée par la régression marine et est présentement à 15 m d'altitude par rapport au niveau de la mer. Quinze sondages ont été effectués sur l'emplacement du site, trois d'entre d'eux se

révèlant être positifs. D'après ces sondages, la superficie du niveau d'occupation semble assez limitée et on peut l'estimer à environ 30m².

Le matériel récolté est uniquement composé d'artefacts lithiques. La matière prédominante reste le chert (236 éclats). on retrouve ensuite des éclats en quartzite de Ramah et quelques-uns en quartz hyalin. Le niveau d'occupation se trouve sous le Ahf dans un horizon Ahb₁ à une profondeur de 12 cm. Quatre outils ont été trouvés dans ce niveau: 2 lamelles en chert, 1 pointe de projectile en chert dont on a poli la surface, et 1 pointe de projectile à encoches élevées (box-based) elle aussi en chert.

Il semble par ailleurs qu'il y ait eu une aire de combustion dans ce site. En effet, on retrouve une couche de sable gris-noir qui semble avoir été chauffé dans deux des puits de sondages. Cette aire aurait une superficie de 2m² environ. Aucune pierre n'a été trouvée associée avec cette couche.

La récolte de surface de la zone précédemment connue a révélé des éclats de chert et de silex (flint), 1 fragment de couteau en chert, 1 fragment latéral de couteau en chert, 1 fragment proximal de couteau en calcédoine, et 1 fragment de lame en chert. Comme nous l'avons mentionné ultérieurement, et malgré une séparation géographique et stratigraphique entre le site de surface et le site

en place il semble que le matériel soit d'une même tradition culturelle.

Cette tradition relève de la culture dorsétienne, les pointes à encoches élevées, les lames, et les grattoirs unifaciaux étant tous diagnostiques de l'industrie lithique dorsétienne. A ce moment ci de la recherche, il est encore difficile de déterminer une date d'occupation sans prélèvement de charbon de bois, mais on peut penser que le site se situerait entre 3 000 et 2 000 ans avant aujourd'hui.

Le site EiBg-47

Ce site a été localisé plus au sud de l'île sur un replat élevé de 15 m par rapport au niveau de la mer. D'origine littorale, cette terrasse se poursuit sur plus d'un kilomètre vers le sud. Le rivage est à 150 m à l'est du site.

Un seul puits de sondage a été fait à cet endroit. 1 éclat cortical de silex, 1 fragment de métal, et 1 tesson de vaisselle ont été trouvés à la limite du Ah et du Ae à une profondeur de 17 cm.

Il faut noter la présence à 2m à l'ouest du sondage positif d'une dépression allongée de 2.50 m de long par 50 cm de large. Cette dépression est assez profonde (1.50 m) et ses parois sont

assez abruptes. Nous n'avons pas pu déterminer l'origine de cette dépression et n'avons pu savoir si elle était associée au sondage positif. Malgré ce manque d'informations, on peut croire que le site soit relié à la période de contact.

Nous mentionnons finalement la présence d'une dépression demi-circulaire dans la partie centrale de la zone inventoriée. Cette dépression d'origine anthropique a une largeur de 3.50 m et une longueur de 3 m. Elle est formée d'un bourrelet de 75 cm de large et de 1m d'haut qui délimite un "plancher" rectangulaire de 2.75 m x 2 m.

Sept sondages ont été effectués, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de la structure et aucun d'eux n'a révélé du matériel anthropique. Nous ignorons donc pour l'instant la nature exacte de cette dépression.

Pour conclure, nous croyons que l'Ile au Bois constitue un emplacement géographique de première importance pour la compréhension de l'occupation insulaire. Le fait de retrouver un site paléo-Inuit intact est à noter et des recherches devraient être poursuivies dans ce sens. Il serait bon d'investiguer plus en détail le site EiBg-47 et d'en déterminer l'importance.

Code temporaire:

Code Borden: EiBg-29

Date: 27-08-84

Nom: Jean-Yves Pinal

Plans ou photos:

Localisation hydrographique: Le site se trouve à 125m au nord le la pointe sud ouest de l'Ile au Bois. Cette pointe donne sur un passage du détroit de Belle-Isle entre l'Ile au Bois et la partie sud du promontoire Parent

Carte: 12P/6 21U VG

UTM 893943 n

489100 e

Photo aérienne: Q 66366 X29

Élévation:

au dessus du plan d'eau:

au dessus du niveau de la mer: 15m

Emplacement géographique: Situé sur un replat de formation littorale surplombant un second replat situé en marge du niveau marin.

Activité archéologique: 15 sondages furent effectués. 2 d'entre eux s'avèrent être positifs(F et H)

Artefacts: 1 pointe de projectile à encoches latérales élevées(box base) en chert
1 pointe de projectile polie avec encoches en coin en chert
2 lamelles en chert
Une centaine d'éclats en chert

Écofacts: Aucun

Aménagement: Possibilité de la présence d'une aire de combustion. Un sable gris noir a été remarqué dans le coin sud-est du puits H-q.P. et se poursuit vers le sud-est jusqu'au sondage F. Le charbon de bois est en trop petite quantité pour la prise d'un échantillon.

Environnement: La surface de la terrasse est plane avec quelques ondulations. Quelques blocs de pierre jonchent le sol.

Éléments fauniques: aucun

Végétation: camarine, mousse de caribou, aulne crispée, thé du labrador

Éléments anthropiques: On remarque à l'est les bases d'une structure jerseyenne

Description détaillée:

Nature de l'occupation: tradition culturelle dorsetienne

SITE

215

Code temporaire:

Code Borden: EiBg 47

Date: 6-09-84

Nom: Luc Litwinionek

Plans ou photos:

Localisation hydrographique: situé sur une terrasse marine à 150m à l'ouest de la rive du détroit de Belle-Isle et du côté est de l'Ile au Bois

Carte: 12P/6 21U VG

UTM 901934 n
e

Photo aérienne: Q 66366 29

Élévation:

au dessus du plan d'eau:

au dessus du niveau de la mer: 15m

Emplacement géographique: sur le côté est de l'Ile au Bois et à environ 1km de la pointe sud-ouest de l'Ile

Activité archéologique: 1 seul puits de sondage a été effectué

Artefacts: 1 éclat cortical en silex
1 fragment de métal non identifié

Écofacts: aucun

Aménagement: aucun

Environnement: ancienne terrasse marine composée de dépôts littoraux. Végétation faible et endroits exposés au vent

Éléments fauniques: aucun

Végétation: mousse de caribou, aulne crispée, bleuets

Éléments anthropiques: aucun

Description détaillée:

Nature de l'occupation: indéterminée

5.1.2 Brador (carte 1)

La zone inventoriée près de Brador est située à l'est du village sur une distance nord-sud de 2 km. Ce secteur a lui aussi été recouvert par la mer de Goldthwait. Elle a déposé des dépôts littoraux sur presque tout le secteur. Il est constitué de deux zones distinctes séparées par une falaise morte. Cette falaise s'étend du nord au sud à une altitude de 19 m. Dans la partie sud elle est façonnée dans les grès de la formation de Brador, mais au nord du ruisseau qui est la décharge de lac Smelt, elle devient une falaise morte dans les dépôts meubles. La zone située au-dessus de cette falaise morte possède de minces dépôts littoraux composés de galets sub-arrondis dans une matrice de sables variant de grossiers à graveleux. Au bas de cette falaise nous retrouvons de très nombreux cordons littoraux orientés parallèlement à la côte actuelle. Ces dépôts littoraux sont quelque-fois recouverts de dépôts éoliens pouvant varier de quelques cm à plus de 1 m d'épaisseur. On note aussi la présence de cuvettes de déflation. La végétation de cette zone est surtout composée de mousses et de lichens. Nous retrouvons aussi une végétation herbacée le long du ruisseau qui sert de déversoir au lac Smelt.

Nous avons sondé dans cette zone toute la section est de la route 138 à partir, au sud, de Jones Point, jusqu'à, au nord, la sortie du village de Brador. Nous avons investigué différentes terrasses, au-dessus et au-dessous de la courbe de niveau des

50 pieds. En tout nous avons couvert une superficie de 3 km² en effectuant 220 sondages.

Bien que plusieurs endroits nous semblaient intuitivement avoir un potentiel archéologique tous les sondages se sont avérés être négatifs. Il faut mentionner qu'une expertise archéologique avait déjà été faite et avait permis de répertorier plusieurs sites de traditions culturelles différentes (Lévesque 76). La plupart de ces sites étaient en surface et se trouvent du côté ouest de la route 138 près du littoral actuel.

Malgré l'absence de découverte nous avons quand même procédé à une récolte de surface sur deux de ces sites. Ces deux sites sont sans contexte, le premier EiBg-36 étant une grande partie détruit par des manifestations anthropiques, le deuxième, EiBg-39, étant exposé par l'érosion du vent.

Le site EiBg-36

Ce site se trouve à 100 m à l'est de la baie de Brador dans l'anse de la Pointe Brandy derrière les maisons du village de Brador. Les dépôts sont d'origine marine avec des affleurements de roc. Une récolte de surface et quelques sondages avaient déjà été effectué.

Le site EiBh-39

Ce site se trouve à 450 m à l'est de la baie de Brador. Un ruisseau coule d'est en ouest à 300 m au sud du site. Les artéfacts reposent sur le sable dans des cuvettes de déflation formées par l'action du vent. La terrasse en tant que tel est formée par la régression marine.

Une vingtaine d'éclats de quartzite et quelques éclats de quartz ont été récoltés. 1 fragment proximal de biface en quartzite local fait partie de cette collecte. Le matériel est dispersé sur une superficie de 50 m² sans concentration apparente. Nous avons effectué 2 sondages à proximité du matériel en surface sans résultat. Il est à ce moment difficile de déterminer et la période d'occupation et la tradition culturelle de ce site.

Malgré le fait qu'aucun site en stratigraphie n'ait été découvert il demeure important de réévaluer les sites déjà connus.

Code temporaire:

Code Borden: EiBh-36

Date: 30-08-84

Nom: Luc Litwinionek

Plans ou photos:

Localisation hydrographique:

Carte: 12P/6 21U VH

UTM 829011 n
e

Photo aérienne: Q 66367 74

Élévation:

au dessus du plan d'eau:

au dessus du niveau de la mer: 4m

Emplacement géographique: dans le village de Brador du coté ouest de la route 138 et à environ 100m à l'est de la pointe Brandy

Activité archéologique: une récolte de surface a été faite

Artefacts: voir catalogue

Écofacts: aucun

Aménagement: aucun

Environnement: dépôt littoral morcelé par des affleurements de rocs

Éléments fauniques: aucun

Végétation: camarine, aulne crispée

Éléments anthropiques: habitations contemporaines à proximité du site

Description détaillée:

Nature de l'occupation: apparemment lié à la culture dorsétienne

SITE

220

Code temporaire:

Code Borden: EiBh-39

Date: 29-08-84

Nom: Luc Litwinionek

Plans ou photos:

Localisation hydrographique: situé à 450m à l'est de la baie de Brador et à 320m au nord de la pointe Brandy. Un ruisseau coule à environ 300m au sud du site d'est en ouest

Carte: 12P/6 21U VH

UTM 833014 n
e

Photo aérienne: Q 66367 74

Élévation:

au dessus du plan d'eau:

au dessus du niveau de la mer: 7m

Emplacement géographique: situé dans des cuvettes de déflation formées par des dépôts littoraux. Le matériel repose sur du gravier et du sable.

Activité archéologique: une récolte de surface a été effectué. 2 sondages ont été effectué mais aucun matériel n'a été retrouvé en stratigraphie

Artefacts: voir catalogue

Écofacts: aucun

Aménagement: aucun

Environnement: Successions de longs niveaux de plage marine allant du nord au sud. Ces dépôts sont bordés vers l'ouest par des cordons littoraux avec des grosses pierres

Éléments fauniques: aucun

Végétation: camarine, aulne crispée,
mûre

Éléments anthropiques: 2 chemins d'accès
un au nord, l'autre au sud

Description détaillée:

Nature de l'occupation: indéterminée

5.1.3 Lac Carré

Le secteur inventorié couvre la partie située à l'est du lac Carré. Ce secteur de moins de 0,5 km carré correspond à une zone de dépôts littoraux qui ont été mis en place lors du retrait de la mer de Glodthwait à une altitude moyenne de 17 m. Ce secteur est entouré, au nord et au sud, par des collines de près de 60 m d'altitude formées de roches précambriennes. Les dépôts littoraux qu'on y retrouve, ont une épaisseur de plus de 4 m et une granulométrie variant entre les sables grossiers et graveleux. Un ruisseau coulant de l'est vers l'ouest a entaillé ces dépôts sur une profondeur de 3 m et a ainsi formé deux talus d'érosion fluviale. Nous retrouvons, de part et d'autre de ce ruisseau, des zones de déflation éolienne. Celle située au sud du ruisseau a une dimension de 40 m par 12 m, tandis que celle située au nord est longue de 65 m et large de 12 m. On retrouve sur les versants du talus fluvial, une végétation arbustive formée surtout d'épinettes noires et de sapins baumiers. Les zones plus planes de dépôts littoraux ne supportent qu'une végétation de mousses et de lichens.

Le lac carré se trouve au nord du village de Brador à environ 700 m à l'est de la Baie de Brador. D'une superficie de 1 km², il s'oriente dans son sens de la longueur du sud au nord. Plusieurs affleurements de roc forment le pourtour du lac et limitent l'accès à la portion sud-ouest du lac Carré.

Quelques sites préhistoriques avaient déjà été enregistrés antérieurement à l'inventaire de 1984. De ce fait, notre objectif durant le terrain était de vérifier et de sonder plus en détail certains sites trouvés l'année précédente. Il importait de vérifier l'état des sites, de savoir s'il existait des niveaux d'occupation qui étaient intacts, et de déterminer si possible la nature des sites.

Le site EjBh-1 (plan 18)

Ce site se trouve au nord-ouest du lac Carré à environ 100 m de son rivage. Formé par la régression marine, il est bordé à l'est par un affleurement de roc élevé d'une vingtaine de mètres.

Le matériel lithique est visible en surface. Plusieurs concentrations d'éclats de quartz se trouvent dans les aires exposées. Nous avons effectué à proximité de ces concentrations 10 sondages de 50 cm x 50 cm. 4 d'entre eux se sont avérés être positifs. De plus, le puits A a été agrandi à 1.5 m x 1 m.

La plupart des artefacts retrouvés étaient soit en quartz ou soit en quartzite. 2 outils complets et une dizaine d'autres fragmentés ont été récoltés à cet endroit ainsi qu'une centaine d'éclats. Le matériel était distribué verticalement sur plus de 15 cm, à partir de 15 cm de profondeur jusqu'à 32 cm et se trouvait dans un deuxième horizon de Ae contenant un sable fin.

De plus, il semble qu'il y ait eu aire de combustion sur ce site car l'on a retrouvé dans le puits A quelques roches éclatées associées avec une grande quantité de charbon de bois. Quelques os calcinés ont également été trouvés dans ce puits ce qui laisse supposer la présence d'un foyer culinaire.

Il faut par ailleurs mentionner que des veines de quartz sont visibles dans les affleurements de roc situés près du site. A un endroit précis, il semble qu'il y ait eu extraction de la matière première. Si tel est le cas ce site constitue un des seuls endroits où il y a évidence concrète d'une telle activité et ceci dans la région en général.

Il nous semble donc important de continuer à sonder le site. Bien que nous croyons que les portions intactes du site sont relativement restreintes, il nous apparaît clairement que ces dernières devraient être ouvertes, et ceci pour deux raisons: la première étant l'intérêt porté à l'activité particulière du site, et la deuxième étant la nature des occupants de ce site.

Le site EIBh-62

Ce site se trouve à 400 m au sud-est du Lac Carré dans des dépôts grossiers composés de blocs de pierre dont l'origine est probablement littorale. Le matériel lithique repose en surface et une récolte rapide de quelques éléments diagnostiques a été effectuée à cet endroit.

Une pointe avec pédoncule en quartz cristallin et une dizaine d'éclats soit en chert ou en quartzite font partie du matériel récolté. Bien que 2 sondages de 50 cm x 50 cm ont été effectués à proximité du site, aucun contexte apparent n'a pu lui être associé.

Il est donc illusoire de proposer quelque recommandation que se soit, le site étant en très mauvais état de conservation. Il nous semble intéressant et énigmatique que l'on retrouve un site à cet endroit aussi éloigné mais pensons qu'il est difficile d'en arriver à en savoir plus long sur la nature de cette occupation.

Le site EiBh-68

A environ 150 m à l'ouest du site EiBh-62 se trouve un petit replat composé d'une clairière et limité par une tourbière et une ligne de sapinage. Sur ce replat quelques aires exposées laissent apercevoir le niveau de sable marin déposé à cet endroit. Dans une de ces aires exposées quelques éclats de quartz et un éclat de quartzite sont visibles.

Nous nous sommes limités sur ce site à enregistrer sur caméra le matériel lithique apparent en surface. Il est possible qu'il y ait un niveau d'occupation intact mais nous n'avons pu en déterminer un.

Malgré le manque d'informations pertinentes sur ce site nous croyons qu'il est restreint et qu'il ne constitue pas une priorité quant à des interventions futures.

Pour conclure, nous suggérons que les recherches ultérieures dans la région du Lac Carré se limitent à une intensification des sondages sur le site EjBh-1 pour en retirer certaines informations manquantes. Pour ce qui est du reste, nous pensons que les démarches archéologiques déjà effectuées sont suffisantes.

Code temporaire:

Date: 11-09-84

Code Borden: EjBh-1

Nom: Jean-Yves Pintal

Plans ou photos:

Localisation hydrographique: le site se trouve au nord-ouest du Lac Carré à environ 100m du rivage

Carte: 12P/11

UTM

n

e

Photo aérienne: Q 66368 49

Élévation:

au dessus du plan d'eau: 8.5m

au dessus du niveau de la mer: 18m

Emplacement géographique: situé sur une terrasse de formation marine avec dépôts littoraux et au pied de collines de roc(formation du pré-cambrien)

Activité archéologique: 10 sondages de 50cmx50cm ont été effectués.

4 d'entre eux sont positifs(A, C, E, et F). Le sondage A a été agrandi à 1mx1m.

Nous avons récolté 2 outils lithiques en surface

Artefacts: 2 fragments d'outils partie latérale un en quartzite l'autre en quartz

1 fragment de grattoir en quartz 1 grattoir en quartz

1 outil sur éclat en quartzite 1 biface en quartzite

1 fragment distal de biface en quartz 1 fragment proximal de biface en quartz

Écofacts: quelques os ont été trouvés dans le cadran nord-est du puits A et sont associés à un horizon contenant du charbon de bois

Aménagement: Il y a possiblement un foyer(aire de combustion) dans le puits A. On y retrouve des roches rougies et éclatées, du charbon de bois, et un petit monticule de sable gris-noir

Environnement: la terrasse est relativement plane malgré les effets d'érosion causés par le vent. Cette terrasse fait partie d'une succession de petites terrasses qui ont une légère pente vers le lac.

Éléments fauniques: aucun

Végétation: mousse de caribou, bleuets
camarine, sphaigne, aulne crispée,
mûres

Éléments anthropiques: aucun

Description détaillée:

Nature de l'occupation: difficile à déterminer pour l'instant, possiblement archaïque initial(paléo-indien?) *date 6825 ± 125 A.A*

SITE

227

Code temporaire:

Code Borden: EiBh-62

Date: 12-09-84

Nom: Luc Litwinionek

Plans ou photos:

Localisation hydrographique: situé à 400m au sud-est du
Lac Carré

Carte: 12P/6 21U VH

UTM 851045 n
e

Photo aérienne:

Élévation:

au dessus du plan d'eau: 30m

au dessus du niveau de la mer: 40m

Emplacement géographique: le site se trouve dans des dépôts grossiers de blocs de pierre
le matériel reposant en surface

Activité archéologique: récolte de surface

Artefacts: 1 pointe à pédoncule en quartz cristallin
quelques éclats de chert et de quartz (voir catalogue pour plus de détails)

Ecofacts: aucun

Aménagement: aucun

Environnement: la végétation est éparse sur le site. On remarque à l'ouest des taies de
petits sapins et au nord une limite arbustive assez dense

Éléments fauniques: aucun

Végétation: mousse de caribou,
bleuet, aulne crispée, sapin

Éléments anthropiques: aucun

Description détaillée:

Nature de l'occupation: archaïque

Code temporaire: ~~EMBL-68~~

Date: 12-09-84

Code Borden:

Nom: Luc Litwinionek

Plans ou photos:

Localisation hydrographique: situé à environ 750m du
Lac Carré vers l'est et à environ 2km du littoral

Carte: 12P/6 21U VH

UTM 854041 n
e

Photo aérienne:

Élévation:

au dessus du plan d'eau: 25m

au dessus du niveau de la mer: 35m

Emplacement géographique: sur un petit replat entre une limite arbustive et une tourbière
vers l'est. La dimension de la terrasse est de 250m du sud-est au nord-ouest

Activité archéologique: 5 photos ont été prises du matériel en surface

Artefacts: quelques éclats de quartz et 1 éclat de quartzite rouge sont visible en
surface. La superficie du site est d'environ 25m²

Écofacts: aucun

Aménagement: aucun

Environnement: le site est circonscrit par une limite arbustive composée de sapins
et par une tourbière en formation de 500m². Les dépôts de cette terrasse sont d'origine
marine avec du gravier assez grossier

Éléments fauniques: aucun

Végétation: mousse de caribou,
sphaigne, aulne crispée, sapin

Éléments anthropiques: aucun

Description détaillée:

Nature de l'occupation: archaïque

5.1.4 Presqu'île de la Pointe Rocheuse

Le secteur de la Pointe Rocheuse est situé à 5 km à l'est de Middle Bay. Ce secteur de 2 km carrés forme une presqu'île bordant la baie des Belles Amours à l'est. D'une altitude toujours inférieure à 30 m ce territoire est presque entièrement recouvert de dépôts littoraux. Le substratum rocheux précambrien n'affleure que dans une petite zone à l'ouest. Les dépôts littoraux sont généralement épais et leur granulométrie est très variable. Un important cordon littoral, situé du côté est, a une épaisseur de plus de 2 m. La granulométrie de ce cordon est très grossière. Il est formé de galets et de blocs dont la dimension atteint 80 cm (axe b). Ce matériel, variant de sub-anguleux à sub-arrondi, provient du remaniement des dépôts glaciaires associés à la moraine de Brador, qui se trouve à moins de 1 km au nord de ce cordon. Les autres dépôts littoraux sont de granulométrie beaucoup plus variables, passant des sables moyens aux blocs. Ils forment quelques fois de petits cordons littoraux. On remarque la présence d'une petite tourbière dans une dépression au centre-sud de cette zone. La végétation en est une de tundra avec des mousses et des lichens. On ne rencontre des espèces arbustives que dans une dépression où se situe un petit lac, à l'arrière du principal cordon littoral. De plus, une végétation de krummoltz se trouve au nord-ouest de cette presqu'île.

La Pointe Rocheuse, communément appelée et à tort Pointe des Belles Amours, se trouve à 5 km à l'est du village de Middle Bay. D'une superficie de 2 km², cette pointe qui constitue plutôt une presqu'île s'avance sur une distance de 2km dans la Baie de Brador.

La Pointe Rocheuse a déjà fait l'objet de recherches archéologiques par le passé et plusieurs sites préhistoriques ont été répertoriés à cet endroit. Le potentiel archéologique de la région semble donc bien connu et documenté.

Nous n'avons ainsi sondé que des portions circonscrites de la pointe nous limitant à une superficie de 500 m² pour la portion nord-est de la pointe et à une superficie de 250 m² pour la partie se trouvant à l'ouest. En tout nous avons effectué plus de 100 sondages sur la Pointe Rocheuse.

Tous les sondages se sont avérés être négatifs bien que nous ayons échantillonné des terrasses de différentes altitudes. La plupart des sondages contenaient du sable d'origine éolienne, un ou plusieurs paléo-humus, et des dépôts marins.

Nous avons en conséquence décidé de sonder un site déjà existant, EiBi-18, pour vérifier son contenu. Ce site se trouve à l'extrémité nord-est de la Pointe Rocheuse à l'ouest de la Baie de Brador. Il se trouve dans un champ de blocs, d'origine littorale,

et est composé d'une vingtaine de structure de pierre. Ces structures varient quant à leur dimension, de moins d'un mètre de diamètre à plus de trois mètres, et quant à leur forme, de complètement circulaire à quasi-rectangulaire.

Nous avons effectué 2 sondages à l'intérieur d'une des structures (structure 1) et un autre à l'extérieur. Ces sondages de 1 m x 1 m ont été fait en déplaçant les roches du niveau inférieur au niveau supérieur. Nous avons aussi effectué deux autres sondages dans la structure 4 et la structure 5.

Nous n'avons par récolté d'artefacts ou d'objets diagnostiques dans ces sondages. Par contre, nous avons mis à jour quelques fragments d'ossements en assez bon état qui se trouvaient entre les roches. Malgré l'absence jusqu'à maintenant d'une analyse détaillée, nous avons quand même pu identifier certains de ces ossements. Il s'agirait d'os longs de caribou, de quelques molaires de la même espèce, et possiblement d'ossements de morses. Par ailleurs, il semblerait que certains des os longs auraient été travaillés, des stries régulières étant visibles sur les surfaces.

Il reste difficile pour l'instant de déterminer avec exactitude la fonction de ces structures (habitations, caches pour la chasse, caches de nourriture) ainsi que leur appartenance culturelle (dorsétienne, thuléenne, historique). Il serait bon d'investiguer plus en détail ce type d'occupation car il semble assez

fréquent dans la région et dénote des techniques et des schèmes d'établissement mal documentés encore présentement.

Mis à part ce site, la Pointe Rocheuse semble avoir été bien étudiée et son potentiel bien établi. Il resterait peut-être à sonder plus extensivement les sites déjà connus et à vérifier certaines portions de la Pointe, tel le côté ouest.

5.1.5 Presqu'île des Belles Amours

D'une superficie de 7 km carrés, la presqu'île des Belles Amours se situe à 2 km au sud-est de Middle Bay. D'une altitude inférieure à 50 m, cette presqu'île a entièrement été recouverte par la mer de Goldthwait. Le substratum rocheux précambrien affleure à quelques endroits, principalement à l'ouest, de même qu'à la pointe du Havre à l'est. Les dépôts littoraux représentent la plus grande superficie de ce secteur. Ces dépôts sont généralement de granulométrie fine aux altitudes les plus basses et y forment de nombreux cordons littoraux. L'abondance de ces dépôts littoraux découle du délavage de la moraine de Brador qui a fourni le matériel nécessaire à leurs accumulations. A l'intérieur nord de cette presqu'île, nous retrouvons un important dépôt littoral dont le matériel très grossier atteint 1 m de diamètre. Situé à des altitudes variant entre 34 et 39 m, ce dépôt voit sa granulométrie diminuer à mesure qu'il s'abaisse en altitude. Il est à noter que ce dépôt ne possède pas de matrice fine. Le retrait de la mer de Goldthwait a façonné, au fond du havre des Belles Amours, une terrasse marine dans les dépôts littoraux. Cette terrasse est sise à une altitude de 10 m. Cette presqu'île comprend aussi deux zones assez importantes où nous retrouvons des cuvettes de déflation éolienne. Certaines de ces cuvettes atteignent des dimensions de 8 m par 4 m avec 3 m de profondeur. La végétation de cette presqu'île se compose surtout de mousses et de lichens, mais nous retrouvons aussi quelques secteurs de krummholtz.

La pointe des Belles Amours se trouve à 2 kilomètres à l'est du village de Middle Bay. C'est une immense presqu'île de plus de 60 km² reliée à la côte par un isthme de 700 m de large dans sa partie nord. Elle est bordée à l'est par la Baie des Belles Amours et à l'ouest par la Baie du Milieu.

Aucune recherche antérieure n'a été faite aux Belles Amours pour en déterminer un potentiel archéologique, l'inventaire de 1984 étant le premier effectué à cet endroit. Nous nous sommes vite aperçus qu'il était impossible de couvrir systématiquement toute la superficie de la pointe. Nous nous sommes donc limités pour la saison 1984 à la portion nord-est de la pointe au fond de la Baie des Belles Amours.

Cette section est composée de longues terrasses de plus de 1km de longueur qui sont relativement planes. Nous avons sondé extensivement cette portion (100 sondages) et avons noté la présence de 4 sites préhistoriques.

Le site EiBi-14 (plan 20)

Ce site se trouve à l'extrémité sud de la terrasse de 10 m, terrasse probablement formée par la régression marine. Cet endroit surplombe un autre replat qui lui donne directement sur la Baie des Belles Amours.

Nous avons effectué 14 sondages pour délimiter la superficie du site, et 5 d'entre eux se sont avérés être positifs. De ces 5 sondages, 3 contenaient des éclats et des fragments de charbon, et 1 ne contenait que des traces de foyer. Le sondage A a été de plus ouvert à 1 m x 1 m et ceci pour mieux dégager l'aire de combustion retrouvée dans le site.

Tout le matériel retrouvé se composait uniquement d'éclats de chert, essentiellement concentrés dans le puits A. Le matériel lithique se trouvait à une profondeur variant de 16 à 20 cm dans un paléo-horizon composé de sable mêlé à des dépôts organiques.

Nous avons aussi noté la présence de pierres dans les 4 sondages positifs et ceci associé avec des traces de charbon de bois. Il semble qu'il y aurait eu une aire de combustion, possiblement deux, sur ce site. Ces pierres étaient en contact avec un horizon de sable de couleur cendrée. Nous avons décidé de recueillir un échantillon de charbon de bois pour analyse (puits A).

Il demeure difficile de déterminer à cet instant l'importance du site EiBi-14. Il semblerait qu'il y ait eu des activités de débitage liés à une occupation temporaire. L'absence d'élément matériel diagnostique ne nous permet pas de nous prononcer sur la nature des occupants. Il reste donc à intensifier les sondages pour en arriver à déterminer une appartenance culturelle. Une date de 4010 ± 130 AA a été obtenue pour ce site.

Le site EiBi-15

Ce site se trouve à l'extrémité nord de l'isthme des Belles Amours entre le Havre des Belles Amours et l'Anse de l'Isme à une hauteur de 34 m. Il est situé dans un immense champ de blocs d'origine littorale et est composé d'une quarantaine de structures de pierre. Ces structures, comme celles retrouvées à la Pointe Rocheuse, varient en dimension, de moins d'un mètre à près de 4 m de diamètre, ainsi qu'en forme, de conique à quasi-rectangulaire. De plus, leur nature semble variée, certaines ressemblant à des fosses, d'autres à des caches, et quelques-unes à des habitations. Nous n'avons pas effectué de sondage dans ce site, nous limitant à enregistrer et à photographier chaque structure.

Voici une description sommaire de chacune des structures. Il faut noter que certaines semblent mieux conservées que d'autres et que quelques unes sont en bonne partie détruites.

Structure 1: Cette structure de forme circulaire a un diamètre de 3.5 m. Le côté nord est en partie effondré et n'est pas en aussi bon état que le côté sud de la structure. La profondeur est peu apparente, de 20 à 30 cm et le bourrelet extérieur qui se trouve au sud-est a un diamètre de 80 cm.

Structure 2: De forme demi-circulaire, cette structure mesure d'est en ouest 2.6 m et du nord au sud 2 m. La profondeur maximale

est de 30 cm. Il semble qu'il y ait eu rejet de pierres de l'intérieur de la structure vers l'extérieur.

Structure 3: Cette structure est partiellement effondrée. Elle mesure 2.6 m de diamètre et est de forme circulaire. La structure a une profondeur de 50 cm bien que celle-ci soit inégale.

Structure 4: De forme ovoïde, cette structure mesure 3 m d'est en ouest et 2.5 m du nord au sud. Son côté sud est formé d'un mur de 70 cm de hauteur et de 90 cm de diamètre. Ce mur s'est en partie effondré à l'intérieur de la structure. Le côté nord, lui, est peu apparent et n'a pas de bourrelet.

Structure 5: La forme de cette structure est difficile à distinguer. Il s'agit de deux monticules de petites pierres de 1 m² de diamètre séparés par des pierres plus grosses au centre. Il semble qu'il y ait eu regroupement volontaire et ordonné des pierres à cet endroit.

Structure 6: Cette structure circulaire a un diamètre de 3m. Encore ici, le mur sud est plus imposant que le mur nord avec un bourrelet de 80 cm de diamètre. A noter à l'intérieur de la structure la présence d'une petite fosse de 60 cm de diamètre et de 30 cm de profondeur située dans la portion sud de la structure.

Structure 7: Semblable à la précédente, cette structure de forme circulaire a un diamètre de 3.5 m. Le mur sud est à nouveau plus apparent que le mur nord ayant un bourrelet d'un diamètre de 80 cm. La profondeur moyenne de cette structure est de 25 cm.

Structure 8: Cette structure, de forme ovoïde, a une longueur de 3.4 m et une largeur de 2.9 m. Le mur nord est totalement effondré et n'est plus visible. A l'opposé, le mur sud est imposant, d'une hauteur de plus de 70 cm.

Structure 9: La structure 9 est une fosse circulaire de 1 m de diamètre et de 35 cm de profondeur. Elle est en ligne avec une autre structure (10) à 1 m à l'ouest de celle-ci.

Structure 10: Cette structure de 1.4 m de diamètre est composée d'un amas de roches de taille moyenne. Il n'y a aucune évidence quant à sa nature. Cette structure est similaire à la structure 5.

Structure 11: Parfaitement circulaire, cette structure a un diamètre de 3.2 m. Elle est délimitée par un bourrelet de grosses pierres avec un diamètre de 85 cm. Certaines pierres se sont effondrées.

Structure 12: C'est une fosse circulaire de 1.1 m de diamètre et de 30 cm de profondeur. L'intérieur de la structure est formé de pierres de petit calibrage.

Structure 13: Il semble que cette structure se soit en partie effondrée. C'est une dépression circulaire de 1.4 m de diamètre et de 20 cm de profondeur.

Structure 14: Cette structure s'est effondrée en bonne partie vers l'intérieur et l'extérieur. Elle est de forme circulaire ayant un diamètre de 2.8 m et un bourrelet de 60 cm de diamètre. Sa profondeur est de 30 cm.

Structure 15: Cette structure a un diamètre de 1.5 m et une profondeur de 70 cm. Elle ressemble à un cône. Certaines pierres du pourtour supérieur se sont effondrées vers l'intérieur.

Structure 16: Elle est formée d'une légère dépression circulaire de 1.6 m de diamètre. En partie effondrée, elle a une profondeur de 40 cm.

Structure 17: Cette structure en très mauvais état semble être circulaire avec un diamètre de 3.2 m avec un bourrelet de pierres de 70 cm de diamètre. Le mur sud reste le seul indice quant à la présence d'une structure.

Structure 18: Cette structure semblable à certaines autres, forme un cercle de 2.8 m de diamètre. Le bourrelet apparent du côté sud a une hauteur de 70 cm et un diamètre de 60 cm. Le côté nord est ici encore peu reconnaissable.

Structure 19: Cette structure se distingue par ses dimensions imposantes. De forme ovoïde, elle mesure 7.6 m de longueur par 4.2 m de largeur. Les murs sont imposants, constitués de gros blocs d'une hauteur de près d'un mètre. A l'intérieur de la structure on remarque dans la portion nord une fosse circulaire de 1 m de diamètre et de 50 cm de profondeur.

Structure 20: C'est une légère fosse de 1.6 m de diamètre et de 40 cm de profondeur. Des roches de taille moyenne forment le pourtour de la structure et la partie sud est partiellement effondrée.

Structure 21: De forme circulaire, cette structure mesure 3.6 m de diamètre. Elle est formée d'un pourtour de pierres qui a 60 cm de diamètre. Cette structure est caractérisée par une profondeur importante (1.2 m), évidente surtout du côté sud.

Structure 22: C'est une légère dépression de 60 cm de profondeur et de 2m de diamètre. Aucun bourrelet de pierres n'est apparent mais il semble qu'il y ait eu effondrement du pourtour vers l'intérieur de la structure.

Structure 23: Cette structure ovoïde mesure 4.5 m du sud au nord et 2.7 m d'est en ouest. Elle est séparée en deux par un bourrelet de pierres se trouvant à l'intérieur de la structure. La section nord mesurant 1.7 m du sud au nord semble plus profonde que la portion sud. On peut aussi noter une dépression circulaire de 1.2 m de diamètre à 80 cm à l'extérieur de la structure.

Structure 24: De forme circulaire, cette structure mesure 2.8 m de diamètre. Un bourrelet de pierres de 60 cm de diamètre forme le pourtour de la structure. Seul le mur sud est encore visible, le mur nord s'étant totalement effondré soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la structure.

Structure 25: Elle correspond à une légère dépression circulaire de 30 cm de profondeur et de 1.6 m de diamètre. Bien qu'il n'y ait pas de bourrelet de pierres, il semble que des pierres aient été déposées sur le pourtour de la structure.

Structure 26: Cette structure est semblable à la précédente avec une dépression de 40 cm de profondeur et un diamètre de 1.6 m. Elle semble être partiellement effondrée, des pierres ayant roulées à l'intérieur de la structure.

Structure 27: C'est une structure circulaire de 2.6 m de diamètre avec une dépression de 40 cm de profondeur. Elle est en très mauvais état car le bourrelet de pierres est à peine évident et en grande partie effondrée à l'intérieur de la structure.

Structure 28: C'est une structure ovoïde de 3.2 m par 2.4 m avec un mur sud élevé (70 cm). Il est en partie effondré comme la totalité de l'extrémité nord de la structure.

Structure 29: Cette structure circulaire de 3.2 m de diamètre se distingue par un excellent état de conservation. Le plancher interne est très égal et les murs d'une hauteur de 75 cm ne sont pas effondrés. On note la présence d'une dépression circulaire de 1 m diamètre située à 70 cm de la structure.

Structure 30: Cette structure est formée d'une dépression circulaire de 70 cm de profondeur et de 1 m de diamètre. La partie nord de la structure s'est en bonne partie effondrée couvrant le plancher interne.

Structure 31: De forme circulaire, cette structure mesure 1.4 m de diamètre. Une légère dépression de 40 cm de profondeur limitée par un pourtour de pierres constitue l'ensemble de cette structure.

Structure 32: Bien que seul le mur sud reste évident, cette structure semble être de forme ovoïde, mesurant 2.7 m par 2.2 m. La majeure partie du pourtour composé de pierres s'est totalement effondrée à l'intérieur et à l'extérieur de la structure.

Structure 33: La structure 33 est composée de deux dépressions circulaires, une mesurant 1.6 m de diamètre, l'autre 1.2 m et séparées sur une longueur de 75 cm. La structure 33B est plus profonde de 10 cm que la structure A, mesurant 50 cm de profondeur.

Structure 34: Elle aussi est composée de deux formes circulaires mesurant respectivement 2.2 m et 1.4 m chacune. La structure 34A est composée d'un pourtour de grosses pierres limitant une dépression de 70 cm de profondeur. La structure 34B, plus petite, est uniquement composée d'une dépression circulaire de 1.1 m de profondeur.

Structure 35: C'est une structure circulaire de 2.1 m de diamètre et profonde de 60 cm. Une partie du pourtour extérieur s'est effondrée vers l'intérieur de la structure.

Structure 36: C'est une structure circulaire de 1.8 m de diamètre avec une légère dépression profonde de 25 cm seulement. Le bourrelet de pierres est partiellement effondré et est composé de pierres de taille moyenne.

Les 4 dernières structures se trouvent à quelques 200 m à l'est du champ de blocs contenant les structures déjà mentionnées. Elles se trouvent dans un champ de pierres beaucoup plus restreint ne mesurant que 30 m par 5 m.

Structure 37: De forme circulaire, cette structure mesure 2.2 m de diamètre et est profonde de 50 cm. Aucun bourrelet de pierres n'est apparent bien que certaines pierres semblent s'être effondrées à l'intérieur de la structure.

Structure 38: La structure 38 est de forme circulaire et mesure 1.4 m de diamètre. Elle est formée d'un bourrelet de grosses pierres et d'une dépression de 30 cm de profondeur.

Structure 39: De forme circulaire, elle est constituée d'une dépression de 1.6 m de diamètre et profonde de 80 cm. Une bonne partie de son pourtour s'est effondré.

Structure 40: La dernière structure notée est elle aussi de forme circulaire et mesure 2.5 m. Elle est assez profonde (85 cm) et est partiellement détruite, le côté sud étant tombé à l'extérieur de la structure.

Il apparaît évident que ce site archéologique représente un intérêt majeur non seulement en raison du grand nombre de structures dans un endroit circonscrit mais aussi de par la variabilité de ces structures, suggérant des activités très différentes.

Si on ne peut parler pour l'instant de groupement sans connaître la nature exacte de chaque structure, on peut sûrement penser à une occupation prolongée et/ou répétée à cet endroit par un groupe important d'individus. Il nous semble donc important de poursuivre plus en détail les recherches, quitte à fouiller quelques-unes de ces structures pour bien s'assurer de la fonction et de l'origine de celles-ci. Il faut considérer ce phénomène comme étant fréquent et non plus comme une occupation ponctuelle et

tenter de résoudre l'énigme à savoir qui étaient les bâtisseurs de ces structures et à quoi servaient-elles?

Le site EiBi-16

Le site se trouve dans des cuvettes de déflation s'étendant sur plus de 400 m du nord-ouest au sud-est. Ces cuvettes se trouvent à 50 m à l'ouest de la Baie des Belles Amours au fond du havre. De formation marine, ces cuvettes sont en partie provoquées par l'affaissement du talus situé plus à l'ouest et en partie subséquente par l'action du vent.

Nous avons effectué dans ces cuvettes une récolte de surface. Nous avons aussi décidé de faire une dizaine de puits de sondage de 50 cm x 50 cm sur ce talus d'une hauteur de 15 m, croyant que le matériel retrouvé en surface provenait de cet endroit. Tous les sondages se sont avérés être négatifs.

Plusieurs objets façonnés ont été trouvés. Il faut noter la présence de lames, de pointes de projectile, ainsi que des fragments de couteaux. La matière prédominante reste le chert, suivi du quartz, du quartzite de ramah, et finalement du quartzite.

D'après les artefacts récoltés, il semblerait que ce site soit associé avec la culture dorsétienne. En effet, la présence de

lames, d'un grattoir ongulé, et d'une pointe à encoches élevées (box-based) tend à confirmer cette hypothèse.

Il demeure par contre difficile de dater avec précision ce site, le contexte étant inexistant. Il resterait donc à intensifier nos sondages sur le talus en espérant trouver un niveau d'occupation intact et avec des éléments nous permettant de situer chronologiquement ce site.

Le site EiBi-17 (plan 17)

Ce site se trouve sur une petite terrasse limitée du côté sud et du côté nord par deux ruisseaux et surplombant le havre des Belles Amours. Cette terrasse, d'origine marine, est située dans le coin nord-ouest du havre à une hauteur de 15 m au-dessus du plan d'eau.

Nous avons effectué 9 sondages à cet endroit. 4 d'entre eux se révèlent être positifs. Nous avons décidé d'agrandir le puits A à 1 m x 1 m et le puits B et C à 1 m x 50 cm. Cette décision a été prise pour mieux dégager les structures découvertes à chacun de ces emplacements.

La quantité de matériel retrouvé est faible. 1 percuteur et 2 fragments d'outils ont été découverts. La matière prédominante est le quartz tandis que le quartzite de Ramah et l'ardoise forment une portion minime de la matière première.

Il semble par ailleurs qu'il y aurait eu deux aires distinctes de combustion. Celle dans le puits A se situe dans le Ae au niveau d'un sable cendré et comprend du charbon de bois et quelques pierres chauffées. L'autre se trouvant dans le puits B et C semble se situer à la limite du Ahf et du Ae. Elle comprend elle aussi des grosses pierres chauffées et des traces de charbon de bois. En plus, sous une de ces pierres, l'on a trouvé un fragment de biface en quartzite de ramah.

Il est impossible pour le moment de se prononcer sur la nature de l'occupation, la période, et sur l'appartenance culturelle des gens ayant occupé ce site. Il serait en conséquence intéressant d'intensifier les sondages à cet endroit et d'établir la nature exacte du site EiBi-17.

Nous ne pouvons que recommander en guise de conclusion d'intensifier les recherches sur le terrain dans la région des Belles Amours. Premièrement, nous n'avons couvert qu'une infime partie de ce territoire; deuxièmement nous croyons que le potentiel archéologique reste fort et d'autres sites sont appelés à être trouvés, et finalement nous pensons que les sites découverts sont assez importants pour qu'on effectue des recherches plus intensives. Pour toutes ces raisons, nous espérons que les Belles Amours constituera une priorité quant à un futur inventaire archéologique.

Code temporaire:

Code Borden: EiBi-14

Date: 6-09-84

Nom: Jean-Yves Pintai

Plans ou photos:

Localisation hydrographique: le site surplombe le havre
des Belles Amours se trouvant au sud-ouest et à environ
400m du rivage

Carte: 12P/5 21U VH

UTM 009682 n
e

Photo aérienne: Q 66367 85

Élévation:

au dessus du plan d'eau:

au dessus du niveau de la mer: 10m

Emplacement géographique: sur une terrasse de 10m d'altitude et formée par la régression
marine. Cette terrasse surplombe un autre replat de même formation qui donne sur le
havre des Belles Amours

Activité archéologique: 14 sondages ont été faits. 6 sondage s'avèrent être positifs
Le puits A a été agrandi à 1mx1m mais n'a pas été totalement excavé

Artefacts: 219 éclats de chert sont récoltés

Écofacts: aucun

Aménagement: possiblement deux foyers de combustion avec un horizon cendré et
contenant du charbon de bois. Cet horizon s'étend sur 2m

Environnement: la terrasse est un peu ondulée et le bord du talus est en partie érodé

Éléments fauniques: aucun

Végétation: camarine, mousse de
caribou, bleuet, mélèze, sapin,
thé du labrador

Éléments anthropiques: aucun

Description détaillée:

Nature de l'occupation: indéterminée pour l'instant

Code temporaire:

Code Borden: EiBi-15

Date: 6-09-84

Nom: Luc Litwinionek

Plans ou photos:

Localisation hydrographique: situé à 300m à l'ouest
du havre des Belles Amours

Carte: 12P/6 21U VH

UTM 672015 n
e

Photo aérienne: Q 66367 85

Élévation:

au dessus du plan d'eau:

au dessus du niveau de la mer: 34m

Emplacement géographique: le site se trouve à l'extrémité nord de l'isthme
des Belles Amours entre l'Anse de l'Isthme et le havre des Belles Amours

Activité archéologique: enregistrement des structures observées et photos de chacune d'elles

Artefacts: aucun

Écofacts: aucun

Aménagement: 40 structures de pierre se trouvant dans des champs de bloc ont été noté.
Certaines semblent être des habitations tandis que d'autres sont plus petites et la
nature de celles-ci demeure incertaine (voir cahier de notes pour description détaillée
de chaque structure)

Environnement: ces immenses champs de bloc (superficie de 600m²) sont bordés par au nord
des affleurements de roc et au sud par une terrasses descendante

Éléments fauniques: aucun

Végétation: mousse de caribou, lichen

Éléments anthropiques: pistes de
motoneige

Description détaillée:

Nature de l'occupation: indéterminée

Code temporaire:

Code Borden: EiBi-16

Date: 6-09-84

Nom: Luc Litwinionek

Plans ou photos:

Localisation hydrographique: situé dans des cuvettes de déflation à 50m à l'ouest du havre des Belles Amours dans le fond de la baie

Carte: 12P/6 21U VH

UTM 678011 n
e

Photo aérienne: Q 66367 85

Élévation:

au dessus du plan d'eau:

au dessus du niveau de la mer: 12m

Emplacement géographique: le site se trouve dans des cuvettes de déflation s'étendant en long sur 400m du nord-ouest au sud-est. Ces cuvettes sont formées par l'affaissement du talus situé à l'ouest et ensuite par l'action du vent

Activité archéologique: récolte de surface

Artefacts: voir catalogue

Écofacts: 2 fragments ont été trouvés

Aménagement: aucun apparent

Environnement: la végétation est éparse dans les cuvettes de déflation. Les dépôts sont de sable et de gravier et il semble que ces aires sont exposées depuis quelque temps car on note la présence de lichens en formation

Éléments fauniques: aucun

Végétation: mousse de caribou,
camarine, bleuet, aulne crispée,
sapin

Éléments anthropiques: aucun

Description détaillée:

Nature de l'occupation: tradition culturelle dorsétienne

Code temporaire:

Date: 6-09-84

Code Borden: EiBi-17

Nom: Jean-Yves Pintal

Plans ou photos:

Localisation hydrographique: situé sur une terrasse surplombant au nord-ouest le havre des Belles-Amours. Il se trouve entre deux échancrements contenant au fond des petits ruisseaux

Carte: 12P/6 21U VH
UTM 675015 n
e

Photo aérienne: Q 66367 85

Élévation:

au dessus du plan d'eau:

au dessus du niveau de la mer: 15m

Emplacement géographique: le site se trouve une terrasse formée par la régression marine étant située dans le coin nord-ouest du havre des Belles-Amours

Activité archéologique: 9 sondages furent effectués. 4 d'entre eux se révèlent être positifs
Le sondage A est agrandi à 1mx1m et les sondages B et C à 1mx50cm

Artefacts: quelques éclats de quartz et de pierre non identifiées ont été récoltés

Écofacts: aucun

Aménagement: possibilité de deux structures une dans le puits A l'autre dans les puits B et C. 2 échantillons de charbon de bois ont été récoltés

Environnement: situé sur une petite terrasse et limitée au sud et au nord par des ruisseaux ce replat est composé de dépôts littoraux. Il existe une légère pente vers le nord-ouest et à cet endroit la topographie est beaucoup plus inégale

Éléments fauniques: aucun

Végétation: mousse de caribou, camarine, aulne crispée, thé du labrador, mûres, bleuets, sapin

Éléments anthropiques: aucun

Description détaillée:

Nature de l'occupation: indéterminée

5.1.6 La rivière Saint-Paul

Le secteur inventorié sur la rivière Saint-Paul se situe en aval de la baie Écartée sur une distance de 5 km. Cette zone correspond à des altitudes variant entre 12 m et 21 m. La pente de cette section de rivière est assez forte si on la compare aux sections plus en aval et plus en amont, elle n'est cependant que de 0,18%. Cette section de rivière est encaissée. Les sommets qui la bordent ont une altitude moyenne de 260 m et les pentes de ces versants sont assez fortes. Lors de l'invasion marine, la vallée de la rivière Saint-Paul fut complètement envahie par les eaux de la mer de Goldthwait. On retrouve, à la base de certaines coupes, des dépôts marins d'eau profonde, composés de silts et de sables fins. Nous retrouvons dans la partie aval de cette section de rivière une grande quantité de dépôts estuariens. La granulométrie du matériel formant ces dépôts varie entre les sables fins et les sables graveleux. L'importante quantité de ces dépôts découle de la grande superficie du bassin versant de la rivière Saint-Paul (2730 km carrés) qui drainait d'importantes quantités de matériel glaciaire. La partie amont de cette section de rivière est surtout composée de dépôts fluviaux. On peut juger de la grande compétence de cette rivière, en période de crue, par la dimension de certains blocs qui peuvent atteindre plus de 2,5 m de diamètre. La flore de ce secteur est surtout arbustive. Les principales espèces d'arbres qu'on y retrouve sont: l'épinette noire, l'épinette blanche, le sapin baumier et le bouleau blanc. Les principales espèces animales

qui se retrouvent le long de la rivière Saint-Paul sont l'orignal, l'ours, le lièvre d'Amérique et le téttras des savanes. Le saumon de l'Atlantique remonte aussi la rivière Saint-Paul pour frayer.

Zone 5: Rivière Saint-Paul

Pour avoir un échantillonnage de divers environnements durant l'inventaire archéologique, il nous apparaissait important de vérifier des emplacements géographiques relativement éloignés du littoral. C'est pour cette raison que nous avons décidé d'inventorier une section précise de la rivière Saint-Paul, section située à plus de 5 km en amont de son embouchure.

Cette section se trouvant directement au sud de la Baie Écartée nous semblait propice à la découverte de sites préhistorique. Le fait de retrouver un sentier indiqué sur une carte topographique, et de l'identifier comme sentier de portage nous laissait croire à un potentiel archéologique.

La zone sondée se trouvait sur une terrasse à cinq mètres au-dessus de la rivière. Nous avons effectué une vingtaine de sondages à cet endroit principalement sur les anciennes pointes sablonneuses. Tous ces sondages se sont avérés être négatifs.

L'absence de découverte peut être en partie expliquée par l'inaccessibilité à sonder systématiquement cette portion du

territoire. En effet cette section de la rivière est densément boisée (forêt de résineux) et n'offre que peu d'opportunité pour des sondages. Le couvert végétal est très dense, l'humus ayant de 70 à 90 centimètres d'épaisseur. De plus, beaucoup d'arbres obstruent le sol et rendent difficile l'accès aux emplacements à sonder.

Nous avons suivi le sentier qui était indiqué mais celui-ci s'avèrait aussi difficilement praticable et ceci à cause des arbres tombés et de la nouvelle repousse forestière. Il semble que ce sentier ne soit plus utilisé depuis plusieurs années déjà.

Il demeure certain que la rivière Saint-Paul offre un potentiel archéologique intéressant. Elle demeure une voie d'accès du nord au sud, de l'intérieur à la côte, et recèle une faune locale très exploitable et sûrement exploitée par le passé (pistes d'ours, de castor, de vison). Il reste à déterminer les emplacements susceptibles de contenir des sites archéologiques et il reste surtout à établir des façons pour pouvoir opérer dans un tel milieu et nous permettre de découvrir ces sites.

5.1.7 Presqu'île des cinq lieues

La presqu'île des cinq lieues se trouve du côté ouest de la Baie du Milieu et fait face aux Belles Amours. Elle constitue le prolongement dans le détroit d'une portion de terre d'une superficie de 4 km². Le village de Middle Bay se trouve à l'extrémité nord-est de cette pointe.

Sur cette pointe, nous nous sommes limités à sonder les endroits qui nous semblaient avoir le potentiel archéologique le plus fort. En effet, la majeure partie de la pointe était constituée de dépôts grossiers avec des blocs de pierre déposés par la régression marine. Les endroits sondés quant à eux étaient composés de dépôts plus fins et se limitaient à des terrasses de petite amplitude débouchant sur des petites anses.

Nous avons donc sondé une terrasse dans la portion est de la pointe, terrasse d'une superficie de 150 m² (10 sondages), et une autre terrasse dans la portion nord-ouest de la pointe d'une superficie de 250 m² (50 sondages). Tous ces sondages se sont avérés être négatifs.

Nous devons toutefois mentionner que nous avons noté la présence de structures de pierre, semblables à celles retrouvées aux Belles Amours et à la Pointe Rocheuse, dans un champ de blocs. Celui-ci se trouve dans la portion est de la pointe à environ 300 m du

rivage de la Baie du Milieu. Il comprenait 8 structures variant en dimension de 2 m à 5 m et de forme de circulaire à rectangulaire. Nous avons effectué un relevé sommaire de chacune d'entre elles. Il semblerait que ces structures soit apparentées avec celles retrouvées précédemment et il serait bon de pouvoir les associer.

Mis à part cet emplacement, nous croyons que la Pointe du Milieu n'offre que peu d'intérêt pour la poursuite de recherches archéologiques. Nous ne pouvons affirmer que la pointe ne contient pas de sites, car il est fort probable qu'un potentiel existe quant à la découverte de sites de la période historique, mais en ce qui nous concerne il semble que la pointe du Milieu ne constitue pas un endroit qui nécessiterait pour l'instant des investigations plus poussées.

5.1.8 Bilan des activités

Si l'on fait le bilan des activités d'inventaire tenues dans le cadre du programme de recherche l'on s'aperçoit qu'en 1983 il n'y a pas eu à proprement parler d'inventaire archéologique. L'inventaire de 1984, quant à lui, a couvert neuf zones sélectionnées en fonction de critères environnementaux très généraux, ce qui ne cadre pas adéquatement au cadre théorique de la recherche. En dépit de ces lacunes, ces activités ont quand même réussi à répondre à certains besoins du programme de recherche comme vérification de l'état de certains sites, acquisition de données chronologiques et culturelles, évaluation de sites à potentiel scientifique et vérification de zones de développement. Nous pouvons résumer de la façon suivante les résultats du programme d'inventaire de 1983 à 1984.

- 1983: - inventaire du lac Carré, localisation et évaluation des sites EJBh.1 et 2 découverte des sites EJBh.5 et EIBh.62 et 68.
- inventaire du lac à la truite
 - inventaire du petit lac au Bouleau
 - inventaire de la rive Est de la Blanc-Sablon: vérification des sites connus et découverte de poterie sur le site EIBg-26.
 - inspection visuelle de l'affluent de la Blanc-Sablon

- vérification de sites à l'Anse aux dunes
- inventaire du Morne Parent
- inventaire de la Pointe du Paresseux

- 1984:
- inventaire Ile au Bois: vérification des sites EiBg-29 et 48
 - inventaire Brador: inventaire systématique des paléo plages de Brador, évaluation des sites EiBh-36 et 39
 - Lac Carré: expertise des sites EjBh-1, EiBh-62 et EiBh-68. Ce dernier site a été identifié comme appartenant à l'archaïque initial et a été daté à 6825 $\pm$ 125 ans A.A.
 - pointe Rocheuse: inventaire partiel, vérification du site EiBi.7
 - Belles Amours. Inventaire partiel, découverte des sites EiBi-14 (4010 $\pm$ 130 ans A.A.), 15, 16 et 17
 - Rivière Saint-Paul: inventaire au niveau de la Baie Écartée
 - Pointe du milieu: inventaire de la terrasse

Bien que lacunaires, ces données recueillies lors de six semaines d'inventaire, permettront de documenter certaines phases de l'occupation du territoire. Il devient cependant nécessaire, à ce stade de la réalisation du programme de recherche, de réorienter les méthodologies de caractérisation environnementale, d'échantillonnage et d'inventaire sur la Basse Côte-Nord.

5.2 Méthodologie d'inventaire

5.2.1 Considérations théoriques

Un programme de recherche archéologique (tel que celui initié en Basse Côte-Nord) qui vise à comprendre et documenter l'occupation d'un territoire doit permettre d'en illustrer chacune des composantes. Ces composantes consistent en des adaptations à un environnement, adaptations qui sont représentées pour l'archéologie par des sites et leur contenu. Ce n'est que par l'analyse synchronique et diachronique des relations entre les sites et leur environnement que l'on peut espérer comprendre ces adaptations. L'archéologie a donc comme objet d'étude deux populations de données non indépendantes environnementale et culturelle. Dans un autre ordre d'idée, le milieu conditionne les adaptations mais pas dans un déterminisme écologique total, et c'est dans la diversité des choix adaptatifs que l'on distingue les cultures et leur évolution.

Or comme nous l'avons vu, en Basse Côte Nord nous ne disposons pas de portrait de l'évolution du milieu et nous n'avons que quelques pièces d'un puzzle illustrant des choix adaptatifs. Le programme de recherche ne peut pas non plus écouter certaines thématiques et se concentrer par exemple sur l'adaptation côtière ou telle période chronologique, il doit au contraire permettre de toutes les documenter.

Dans une telle situation, nous n'avons pas de choix nous devons travailler sur un échantillon représentatif des modalités de l'occupation du territoire. Et en l'absence de données culturelles complètes, les critères d'échantillonnage des aires d'inventaire doivent être environnementaux. Nous avons également vu que les données environnementales disponibles à ce jour sont de deux ordres; l'un concernant l'environnement actuel, l'autre la géomorphologie.

En ce qui concerne la géomorphologie, nous avons mentionné qu'elle ne peut fournir qu'une compréhension de l'origine, l'évolution et la forme des dépôts. Ces données sont nécessaires mais non suffisantes pour déterminer l'habitabilité du territoire et à prélever un échantillon. En effet échantillonner des dépôts marins, fluviatiles, lacustre, des tourbières des affleurements rocheux, des talus, des terrasses des cordons de plage... n'offre que peu de potentiel interprétatif en terme culturels tout au plus toucherait-on à des choix de topographie, de classes de drainage et de chronologie. L'approche environnementale se doit d'être plus globale. Or devant l'absence de reconstitution paléo environnementale satisfaisante nous ne pouvons qu'échantillonner un environnement actuel et essayer par des analyses complémentaires d'en retracer l'origine et l'évolution.

L'analyse environnementale la plus exhaustive réalisée sur le territoire de la Basse Côte-Nord a été réalisée par l'inventaire

écologique du territoire (Jurdan et al. 1977). Or, malgré certains aléas, ces données sont maintenant disponibles pour l'ensemble du territoire. Nous en résumerons donc les grandes lignes et essaieront de voir comment ces données peuvent être utilisées pour l'inventaire archéologique.

5.2.2. Inventaire écologique du territoire

L'inventaire écologique du territoire considère quatre niveaux de perception:

- La région écologique : échelle 1: 500 000 (figures 49 et 50)
- le district écologique: échelle 1: 250 000 (figures 51 et 52)
- le système écologique : échelle 1: 125 000 (figures 53 et 54)
- le type écologique : échelle 1: 20 000

Les données concernant les types écologiques ne sont présentement pas utilisables pour la Côte-Nord.

La région écologique correspond à la portion du territoire caractérisée par un climat régional distinctif tel qu'exprimé par la végétation.

A ce niveau de perception, le climat régional est le facteur écologique prépondérant. Les grands ensembles physiographiques jouent aussi un rôle dans la mesure où ils affectent le

climat régional. La perception concrète des régions écologiques d'un territoire se fait à l'aide de la végétation régionale, du mode d'utilisation du sol et des grands ensembles physiographiques et géologiques.

En réalité, ces éléments identifiables sur photographies aériennes à petite échelle, résultent de la différence existant dans les critères suivants:

- un climat régional homogène
- un pattern physiographique caractéristique
- un complexe géologique particulier" (Jurdan et al. 1977)

La Basse Côte-Nord se trouve inscrite dans plusieurs régions écologiques; la première limite territoriale pour l'échantillonnage des unités d'inventaire sera donc celle des régions englobantes. A cette limite, s'ajoutera celle de la limite administrative Est-Ouest du territoire, mais pour ce qui est de la limite Nord, elle sera fonction de la représentativité des unités environnementales à l'intérieur des régions écologiques. Ces limites territoriales ne s'appliquent toutefois qu'aux interventions archéologiques de terrain, car à la phase d'analyse et d'interprétation des données, il sera nécessaire de considérer des ensembles plus vastes.

Nous proposons donc que l'acquisition des données concernant la préhistoire et s'inscrivant dans le cadre méthodologique présenté s'opère sur le territoire délimité par les régions écologiques suivantes:

MU - BS - OL - BU. Ces régions écologiques étant représentées par les districts (portion de territoire caractérisée par un pattern propre du relief, de la géologie, de la géomorphologie et de la végétation régionale) suivants:

Kega - Wash - Pmec - Robe - Bsab - Brad - Goye - Bric - Wapu Spav - Lewi - (figures 49 et 50).

LÉGENDE DE LA CARTE ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE DE LA BAIE-JAMES

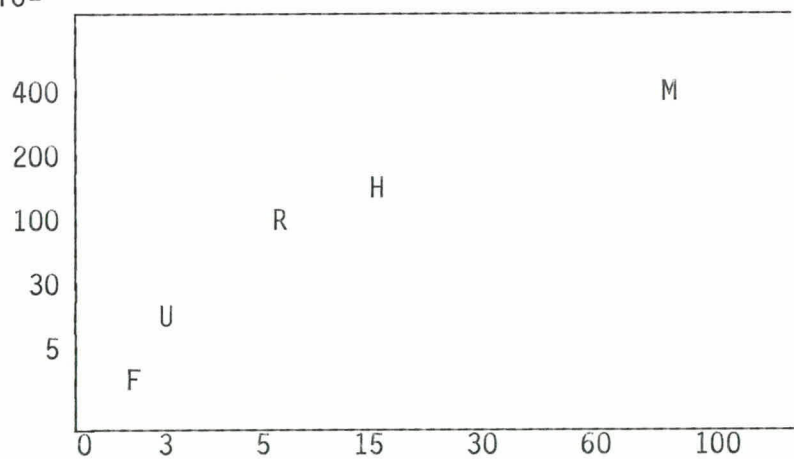
RÉGIONS ÉCOLOGIQUES (DUCRUC ET AL., 1976)

CH: lac Chibougamau
 MT: lac Matagami
 OT: monts Otish
 HI: lac Hippocampe
 MI: lac Mistassini
 EV: lac Evans
 RU: baie Rupert
 OP: lac Opiscotéo
 NI: lac Nichicun

SA: lac Sakami
 FG: Fort George
 LE: lac Le Grand
 KA: rivière Kanaaupscow
 RO: rivière Roggan
 SC: monts Schefferville
 DE: lac Delorme
 BI: lac Bienville
 MA: Manitounouc
 LO: pointe Louis XIV

RELIEF (JURDANT ET AL., F 1977)

Altitude
 mètres/kilo-
 mètres



Pente modale (pourcentage)

CLASSES DE RELIEF

Source: S.E.E.R.

ÉPAISSEUR DES MATÉRIAUX MEUBLES

- 1: épais
- 2: épais et mince
- 3: épais et affleurements
- 4: mince et épais
- 5: mince
- 6: mince et affleurement
- 7: affleurements et épais
- 8: affleurements et mince
- 9: affleurements

MATÉRIAUX GÉOLOGIQUES DE SURFACE

Nature et origine

- 1: till
- 1: till de Cochrane
- 2: sédiments fluvio-glaciaires
- 4: sédiments glacio-lacustres limono argileux
- 4: sédiments glacio-lacustres et fluvio-sabloneux
- 5: sédiments argilo-marins
- 6: sédiments littoraux
- 7: sédiments organiques ombrotrophes
- *7: sédiments organiques minérotophes
- 8: dépôts de versants
- 9: dépôts éoliens
- 0: roches en place

Morphologie

- A: contrôlée par la roche en place
- D: drumlinoïde
- E: érodée
- H: bosselée
- L: en talus d'éboulis
- N: non structurée (dépôts organiques)
- P: en plaine
- R: en crêtes
- S: structurée (dépôts organiques)
- T: en terrasses
- V: placage
- *: pour la roche en place, l'astérisque désigne des cuestas

CATÉGORIE D'ÉCOSYSTÈME AQUATIQUE

- a: moins de 5 p. 100 de la surface du système écologique est occupée par des étendues aquatiques

- b: 5p. 100 à 15p 100 de la surface du système écologique est occupée par des lacs 250 ha
- c: plus de 15 p. 100 de la surface du système écologique est occupée par des lacs 250 ha
- f: le système écologique comprend ou borde des lacs 500 ha et 1000 ha
- g: le système écologique comprend ou borde des lacs 500 ha et 1000 ha
- n: le système écologique comprend ou borde des lacs 1000 ha et 2500 ha
- r: le système écologique comprend ou borde des lacs 2500 ha
- h: système écologique en bordure de petites rivières dont la largeur moyenne varie de 20 m à 60 m
- i: système écologique en bordure de grandes rivières dont la largeur moyenne est supérieure à 60 m
- m: système écologique en bordure de parties de rivières affectées par la marée
- J: système écologique en bordure de la baie James et de la baie d'Hudson.

ABONDANCE DES RUISSEAUX
ET DES STATIONS RIPARIENNES

- 1: absent(e) ou très peu abondant(e)
- 2: peu abondant(e)s
- 3: moyennement abondant(e)s
- 4: très abondant(e)s
- 5: extrêmement abondant(e)s

CARACTÉRISTIQUES MORPHOMÉTRIQUES
DES PLANS D'EAU

- Lacs
- Découpage du périmètre aquatique
- 1: régulier
- 2: irrégulier
- 3: très irrégulier

Pente de la beine*

- 1: douce
- 2: modérée
- 3: abrupte

* NOTE DU RÉDACTEUR: Il y a souvent confusion dans l'emploi des termes "berme" et "beine". Le mot "beine" a été utilisé dans le présent texte pour désigner la banquette littorale immergée façonnée par les vagues et les courants.

Rivières
Découpage des berges

- 1: sinueux
- 2: en méandres
- 3: anastomosé

Présence de rapides

- 1: aucun
- 2: peu
- 3: beaucoup

Lac et rivières

Pente des rives

- 1: douce
- 2: douce et modérée
- 3: douce et abrupte
- 4: modérée et douce
- 5: modérée
- 6: modérée et abrupte
- 7: abrupte et douce
- 8: abrupte et modérée
- 9: abrupte

Système de drainage
et profondeur

- 1: ouvert et profond
- 2: ouvert et peu profond
- 3: ouvert et tourbeux
- 4: restreint et profond
- 5: restreint et peu profond
- 6: restreint et tourbeux
- 7: fermé et profond
- 8: fermé et peu profond
- 9: fermé et tourbeux

Nature des matériaux géologiques
de surface des rives

Voir "Matériaux géologiques de surface"

Le niveau de perception écologique le plus pertinent dans le cadre d'un inventaire archéologique est celui à plus grande échelle soit le système écologique.

"Le système écologique est une portion de territoire caractérisée par un pattern propre du relief, des matériaux géologiques de surface, des sols, des chronoséquences végétales et des plans d'eau" (Jurdant 1977)

Le système écologique est cartographié à l'échelle 1/125 000, il est décrit par un ensemble de descripteurs. La liste des systèmes écologiques contenus dans les feuillets cartographiques (au 1: 250 000) 12 O et 12 P est déposée avec l'ensemble des fiches et notes de terrain au Centre de documentation du ministère des Affaires culturelles à Québec.

Cependant l'examen des descripteurs des systèmes écologiques montre que certains niveaux de précision n'ont que peu de signification en terme archéologique. Aussi avons-nous décidé d'effectuer certains regroupements.

Relief: nous avons choisi de ne retenir que trois classes de relief soit 1 - plat à ondulé (F.U), 2 - moutonné (R) et 3 - monteux à accidenté (H.M)

Épaisseur des matériaux meubles: cette catégorie ne tient compte que des accumulations d'au moins 10 pieds aussi l'avons-nous jugé non pertinente

Matériaux géologiques de surface: dans cette catégorie qui décrit la nature et l'origine ainsi que la morphologie des matériaux, nous avons retenu:

Nature et origine:

- 1- Till et sédiments fluvioglaciaires (1,2)
- 2- Sédiments fluviaux et/ou deltaïques (3)
- 3- Sédiments lacustres et glaciolacustres (4)
- 4- Sédiments marins et sédiments littoraux (5,6)
- 5- Sédiments organiques ombrothrophes et minérothrophe (7,7⁺)
- 6- Dépôts de versants (8)
- 7- Dépôts éoliens (9)
- 8- Roche en place (0)

Morphologie:

- 1- contrôlée par la roche en place (A), drumlinoïde (D), érodée (E), bosselée (H), en talus déboulis (L) et en crêtes (R)
- 2- organique non structuré (H) et organique structuré (S)
- 3- en plaine (P)
- 4- en terrasses (T)
- 5- placage (V)

Catégorie d'écosystème aquatique:

- 1- a
- 2- b, c, f, g, n et r (voir tableau)
- 3- h et l
- 4- m, k, s
- 5- j

Abondance des ruisseaux et des stations ripariennes:

- 1- peu abondant
- 2- moyennement abondant
- 3- très abondant

Afin de tester l'utilisation de cette caractérisation du territoire et d'examiner la représentativité des travaux d'inventaire effectués de 1983 à 1984, de Blanc Sablon à Vieux Fort nous avons étudié les systèmes écologiques des régions couvertes par les cartes au 1: 125 000 12 P/N0 et 12 P/S0.

Pour ce faire nous avons compilé les écosystèmes terrestres regroupés et les écosystèmes aquatiques regroupés existant sur le territoire. Nous en avons établi la fréquence relative et comparé les aires inventoriées de façon à évaluer la fraction d'échantillonnage ainsi que ses biais éventuels.

Le territoire de référence (cartes 12 P/N0, 12 P/S0) contient 186 systèmes écologiques dont les dimensions peuvent être très variables.

Sur les 186 systèmes terrestres, 11 ont fait l'objet d'un inventaire archéologique. Cependant ces 186 unités écologiques (cellules) ne représentent que 17 type de système terrestre en fonction des regroupements de descripteurs effectués.

En terme absolu l'échantillon archéologique ne couvre que 5,9 % des systèmes existants. Par contre 8 types d'écosystèmes terrestres ont été expertisés soit 47 % de la variabilité. On se rend donc compte que la variabilité écologique terrestre n'a pas été abordée de façon satisfaisante.

Pour corriger ces lacunes nous avons décidé pour les activités d'inventaire de 1985 d'échantillonner la variabilité des écosystèmes terrestres à l'intérieur des districts écologiques ROBE, WAPU et BRAD. Le processus de sélection des aires d'inventaire archéologique procède de la façon suivante.

Nous avons compilé les écosystèmes terrestres existant sur les cartes de système écologique 12 P/S0, 12 P/N0, 12 O/NE, 12 O/SE et 12 O/S0. Cette compilation tient compte du regroupement des

descripteurs précédemment mentionnés, d'autre part cette compilation s'est attachée à isoler les types de systèmes écologiques différents existant sur le territoire et non la fréquence de chaque type. La sélection des aires d'inventaire consiste donc à retenir au moins un système de chaque type différent.

L'échantillonnage environnemental n'est donc pas proportionnel à la fréquence des systèmes mais à la variabilité des systèmes. Le choix du système écologique à l'intérieur d'un type s'est fait en fonction de critères logistiques (accessibilité, proximité d'autres types...).

D'autre part la programmation des activités du programme de recherche nous imposait de faire cette sélection à l'intérieur de deux grandes régions 1 - le secteur de Vieux-Fort/Fournel (figure 53) et 2 - le Bassin de la rivière Saint-Augustin (figure 54). Nous présentons en tableau la variabilité des systèmes écologiques existants et les systèmes retenus pour l'inventaire archéologique sont représentés sur les cartes écologiques.

L'inventaire archéologique à l'intérieur des systèmes emploiera les techniques de prospection soit inspection visuelle et sondages de 100 cm x 50 cm. Toutefois il est important de mentionner que l'inventaire ne couvrira pas la totalité du système écologique, mais se fera sur certains secteurs du système en fonction de critères plus traditionnels de localisation des sites

archéologiques, car le système écologique est perçu comme une aire d'exploitation de ressources avec des caractéristiques particulières reliées à l'exploitation possible de ces ressources (drainage, accessibilité, couvert forestier, etc...) de façon à mieux caractériser les critères de localisation des sites archéologiques nous présentons une brève typologie des sites et de leur caractéristique.

Les sites de séjour prolongé

Ces sites témoignent d'un séjour plus ou moins prolongé d'un groupe humain en un lieu déterminé pour diverses raisons: l'exploitation de ressources animales, végétales ou minérales, variables socio-culturelles, etc. Ces sites supposent l'installation de structures d'habitations dont l'élaboration, la forme et les dimensions seront fonction de la taille du groupe, de la durée du séjour et de la période d'occupation. Les gestes effectués sur le site dépendent bien entendu des motifs du séjour mais entraînent des activités de subsistance (alimentation et autres) dont l'utilisation de ressources qui peuvent avoir été amenées sur le site ou que l'on se procure à partir de ce site. Ces activités peuvent laisser une quantité de témoins proportionnelle à la taille du groupe et à la durée du séjour.

On pourra donc retrouver sur ces sites des vestiges témoignant du motif du séjour et d'activités quotidiennes telles que fabrication,

entretien et réparation d'outils et d'ustensiles d'utilisation régulière, ainsi que des restes témoignant des activités d'alimentation. Les critères de localisation de ces emplacements sont déterminés par les motifs du séjour. On peut théoriquement supposer que les biens recherchés doivent être facilement accessibles à partir du site. L'emplacement immédiat du site devra permettre le plus de "confort" possible dans les micro-environnements à l'intérieur du rayon d'accessibilité aux ressources exploitées. De façon générale on peut dire que les aires d'habitation seront sur terrain plat et bien drainé (dépendant de la saison d'occupation) à moins que la technologie et le type d'habitation ne permettent de suppléer à ces inconvénients. On peut par exemple faire des corrections de pente en apportant ou enlevant du sol, remédier au mauvais drainage par des fossés, rigoles ou surélévation du plancher d'habitation. L'environnement des structures devra permettre la circulation des occupants lors de leurs activités quotidiennes et permettre des aires d'activités spécifiques lorsqu'elles se tiennent à l'extérieur de l'habitation. De plus, l'environnement immédiat doit contenir des ressources essentielles telles qu'eau potable, bois et nourriture d'appoint (petits animaux, poissons, baies, etc.). On peut ajouter à ces critères d'autres moins facilement perceptibles tel que la protection contre les éléments naturels (vents, insectes, etc.), l'attrait visuel du site, l'attachement culturel, etc.

Les critères d'identification archéologique de ces sites peuvent donc se résumer comme suit:

- accessibilité à la ou aux ressource(s) désirée(s);
- environnement immédiat du site permettant la circulation, généralement plat et bien drainé (exception faite de la période hivernale où le couvert de glace et de neige peut suppléer) avec accessibilité à des ressources d'utilisation quotidienne (bois, eau, poissons, etc.);
- présence d'aire(s) d'habitation (en fonction de la taille et de la structuration sociale du groupe) avec généralement structure(s) d'habitation: présence de vestiges témoignant de la manipulation des ressources recherchées (il est en effet peu probable que ces ressources ne soient pas, tout au moins partiellement, traitées sur place);
- témoins d'activités quotidiennes de subsistance tels que foyers, restes culinaires, déchets de fabrication, d'entretien ou de réparation d'outils et d'ustensiles;
- la quantité de vestiges et l'aire de leur répartition seront des indices de la taille du groupe et de la durée du séjour;

- les identifications technologiques et morphologiques des vestiges et des structures peuvent permettre l'identification culturelle et chronologique des sites.

Les sites d'activités ponctuelles

La quête de nourriture ou d'autres ressources ne se fait pas toujours par tout le groupe réuni (familial ou multifamilial), elle peut se faire par un ou quelques individus lors de périples de courte durée (quelques heures à quelques jours) à partir du camp de séjour prolongé. Les activités ainsi menées sont aussi variées que les besoins du groupe et des individus et que des aléas survenant dans les modes culturels de satisfaction de ces besoins. De façon générale, les traces de ces activités qui concernent la quête de nourriture (ou de matériaux) ou de contact avec d'autres groupes sont donc difficilement localisables.

Ces spécificités font qu'on ne peut en dégager de critères de localisation ni de contenu; les critères d'identification doivent donc tenir compte de la présence et de l'absence d'éléments diagnostiques. Suivant la période de temps commandée par ces activités on pourra (ou pas) retrouver des aires ou des structures d'habitation. Lorsque présentes, elles se distingueront de celles des séjours prolongés par leur étendue et souvent même leur type. Il est en effet peu probable que l'on consacre le même temps lors de ces périples, que lors d'un séjour prolongé; d'où une

structure moins élaborée. Même si, associé à ces structures temporaires on peut retrouver un foyer intérieur ou extérieur, ses dimensions seront réduites. De même les restes culinaires associés à ces structures seront rares. Il est généralement peu probable qu'on y retrouve, en association, les mêmes types de vestiges d'utilisation, d'entretien et de réparation d'ustensiles. De toute façon leur nombre sera inférieur et ils témoigneront davantage d'un outillage spécialisé, relié à une activité particulière.

Les vestiges associés à l'acquisition, voire même au traitement partiel de la ressource recherchée seront théoriquement diagnostiques de cette activité.

De façon générale on peut dire que ces sites seront identifiés, par opposition aux précédents, par la quantité et la nature des vestiges retrouvés, par la dimension et l'élaboration de l'aire de la structure d'habitation et du foyer lorsque présents. Ces activités étant ponctuelles et de courte durée, les critères de localisation environnementaux seront très diversifiés, donc généralement difficiles à retrouver.

Les sites de halte

L'exploitation des ressources sur le territoire nécessite de fréquents déplacements du groupe. Ces déplacements, avec la technologie de transport disponible sont donc conditionnés par la

localisation de l'aire d'exploitation visée et la facilité de circuler sur le territoire. Lorsque les sites d'exploitation des ressources ne sont pas accessibles à l'intérieur d'une journée le groupe devra faire une (ou des haltes) lors du voyage. Ces sites de halte seront donc situés près des axes de circulation (aquatiques ou terrestres) et n'entraîneront pas la construction d'habitations élaborées, ni la production de vestiges nombreux. On y tiendra cependant des activités de subsistance et, dépendant de la saison et de la nourriture consommée, on pourra avoir un foyer associé ou non à l'abri. Les critères de localisation micro-environnementaux sont peu prédictibles, ils dépendront de la longueur du parcours et de ses difficultés; ainsi on pourra trouver des sites de portage près de rapides, ou entre deux plans d'eau, la distance entre les sites variera en fonction de la rapidité du déplacement, etc. Lors de ces voyages il est fort probable que des activités ponctuelles en changent la programmation comme par exemple la recherche de bois pour l'équipement, la découverte accidentelle de ressources (gibier ou autre).

La localisation de ces sites est donc difficilement prédictible, ils seront très pauvres en vestiges (artefactuels et structuraux); on peut par contre s'attendre à ce qu'ils soient très nombreux sur le territoire. Ils représentent des données indispensables à la compréhension des schèmes d'exploitation du territoire et de leur évolution. Mais ce sont les moins visibles.

L'inventaire archéologique à l'intérieur des systèmes écologiques tiendra donc compte de ces critères. Toutefois chaque sous-système aquatique d'un système écologique terrestre devra faire l'objet, ponctuellement, d'un inventaire archéologique.

VOLUME 2

FIGURES

DOMINIQUE GROISON

1985

LISTE DES FIGURES

1. Localisation du secteur d'étude.
2. Localisation des sites fouillés et inventoriés.
3. Géologie de la région de Blanc-Sablon.
4. Coupe géologique dans les roches paléozoïques.
5. Isolignes proposées de la limite maximale de la mer de Goldthwait.
6. EiBg-7e, profils enregistrés.
7. EiBg-7e, localisation par unité.
8. EiBg-7e, niveau 1 densité des éclats.
9. EiBg-7e, niveau 2 densité des éclats.
10. EiBg-7e, niveau 3 densité des éclats.
11. EiBg-7e, fréquence des matières premières par niveau d'occupation.
12. EiBg-7e, répartition des éclats par grandeur.
13. EiBg-7e, répartition des éclats par grandeur, matière première et niveau.
14. EiBg-7e, chronologie des dates obtenues pour les trois niveaux d'occupation.
15. EiBg-1a, localisation par unité.
16. EiBg-1a, densité des éclats.
17. EiBg-1a, distribution des outils.

18. EiBg-1a, structure 1.
19. EiBg-1a, structure 2.
20. EiBg-1a, structure 3.
21. EiBg-1a, structure 4.
22. EiBg-1a, structure 5.
23. EiBg-1a, structure 6.
24. EiBg-1a, dispersion du charbon de bois.
25. EiBg-1a, zones et pourtour de l'habitation.
26. EiBg-1a, profil type.
27. EiBg-1a, description sommaire des matières premières.
28. EiBg-1a, répartition des éclats par grandeur et matière première.
29. EiBg-1a, distribution des éclats par matière première et dimension.
30. EiBg-1a, répartition des éclats par structure.
31. EiBg-1a, description schématique des structures.
32. EiBg-1a, synthèse des données recueillies.
33. EiBg-1b, localisation par unité.
34. EiBg-1b, densité des éclats.
35. EiBg-1b, profil type.
36. EiBg-1b, répartition des éclats par dimension et matière première.
37. EiBg-1b, distribution des éclats par grandeur et matière première.

38. EiBg-43, localisation par unité.
39. EiBg-43, densité des éclats.
40. EiBg-43, profil type.
41. EiBg-43, profils enregistrés.
42. EiBg-43, répartition totale des éclats par grandeur et matière première.
43. EiBg-43, répartition des éclats (niveau Ahb3) par grandeur et matière première.
44. EiBg-43, répartition des éclats (Ae2) par grandeur et matière première.
45. EiBg-43, distribution des éclats par grandeur, dimension et niveau.
46. EiBg-43a, aire excavée, outils et parois.
47. EiBg-5, localisation par unité, aire excavée et outils.
48. EiBg-5, profil.
49. Les régions écologiques de la moyenne et basse Côte-Nord.
50. Les régions écologiques et les groupements végétaux caractéristiques.
51. Les districts écologiques de la moyenne et basse Côte-Nord.
52. Les districts écologiques et leurs principales caractéristiques physiques.
53. Les systèmes écologiques Vieux Fort/Fournel.
54. Les systèmes écologiques du bassin de la Saint-Augustin.

Fig.1 Localisation du secteur d'étude

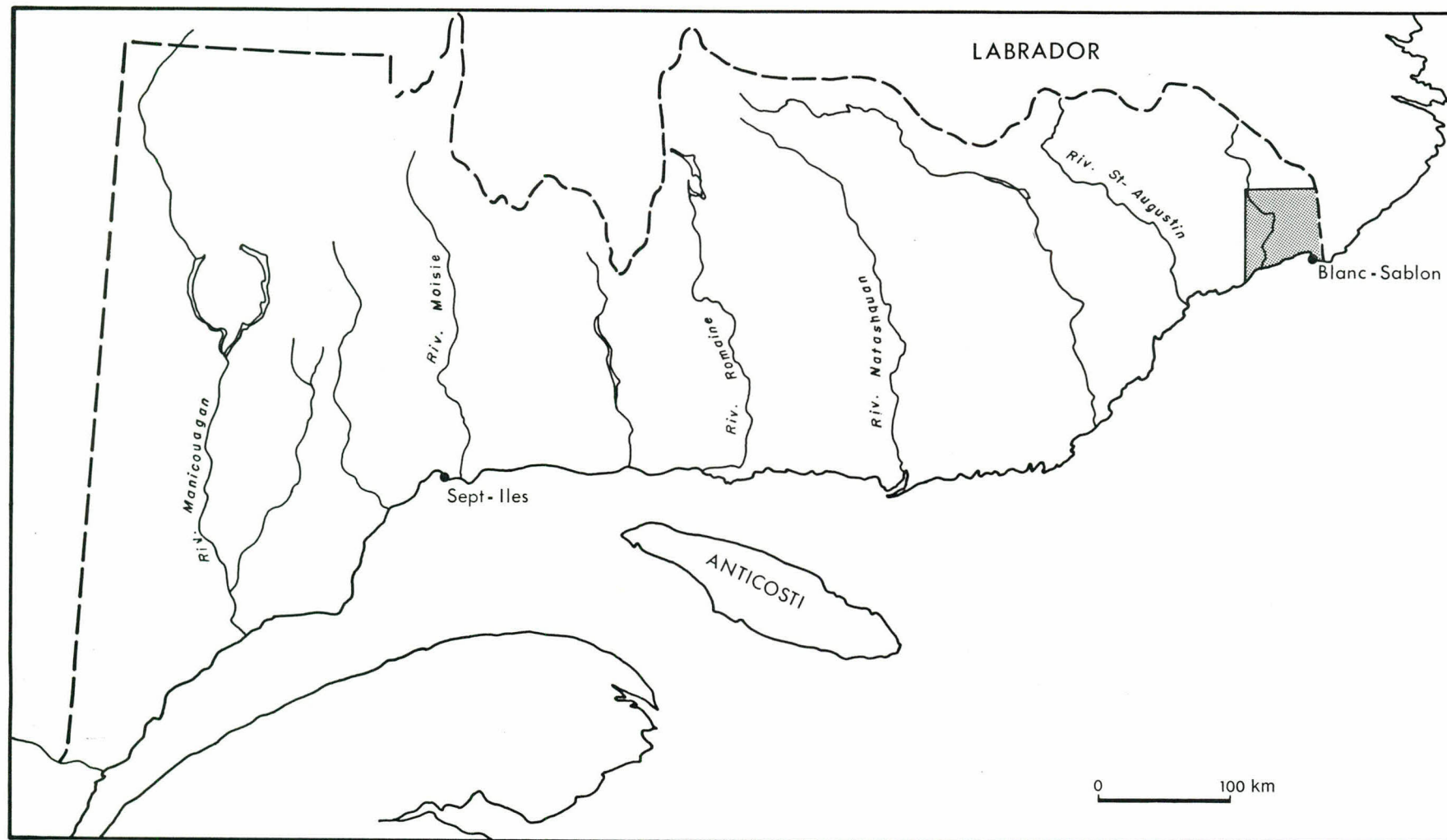


Fig.2 Localisation des sites fouillés et inventoriés

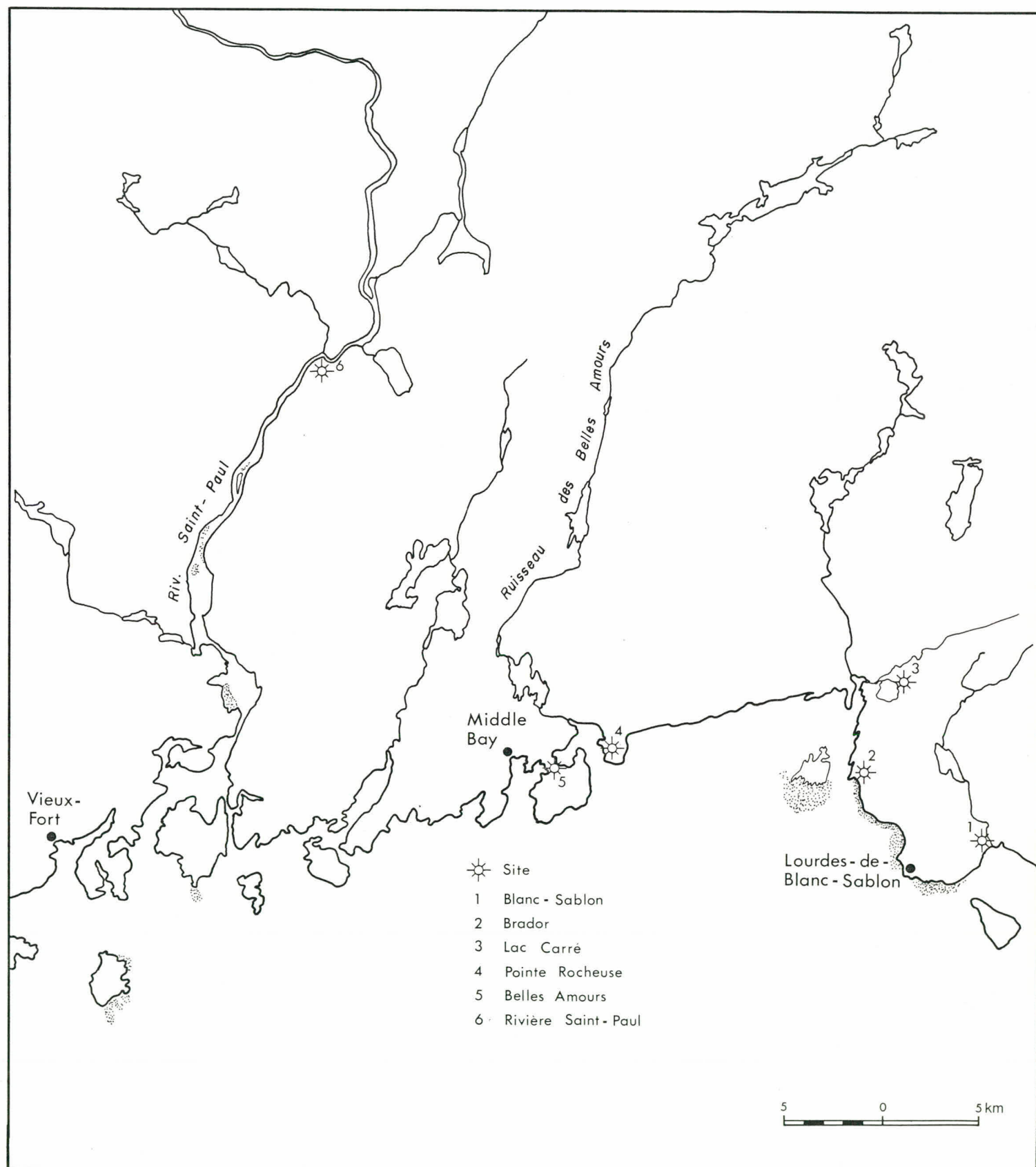
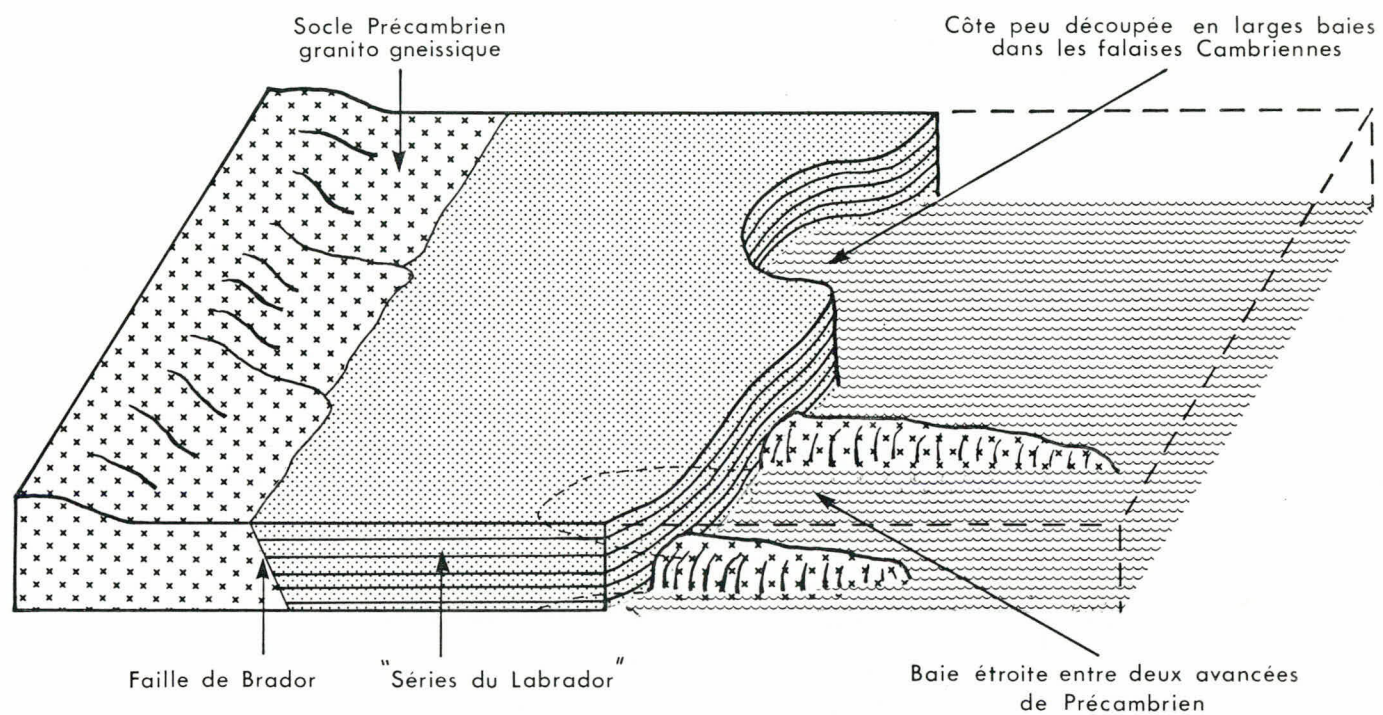
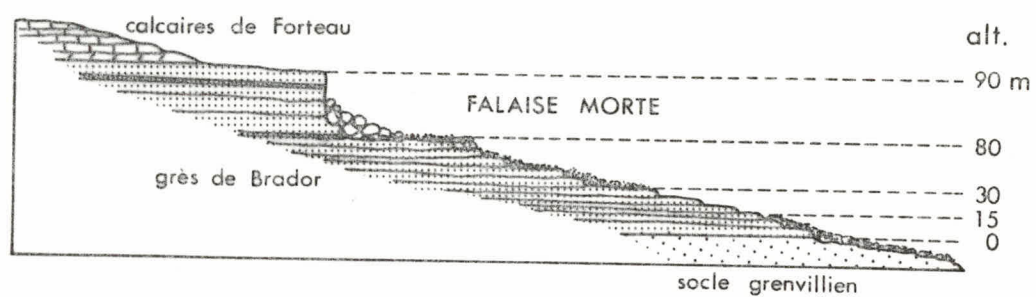


Fig. 3 Géologie de la région de Blanc-Sablon



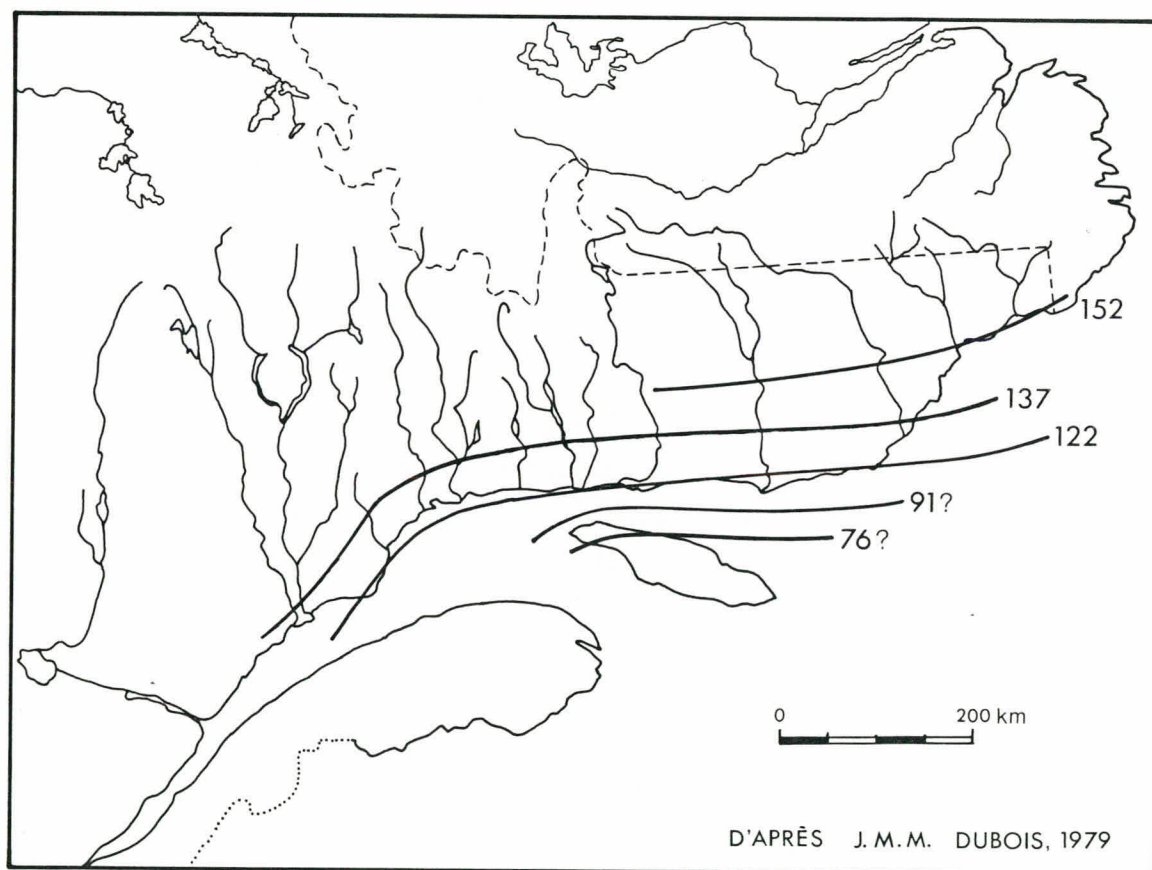
D'après de Boutray et al, 1977

Fig.4 Coupe géologique dans les roches Paléozoïques



D'après de Boutray et al, 1977

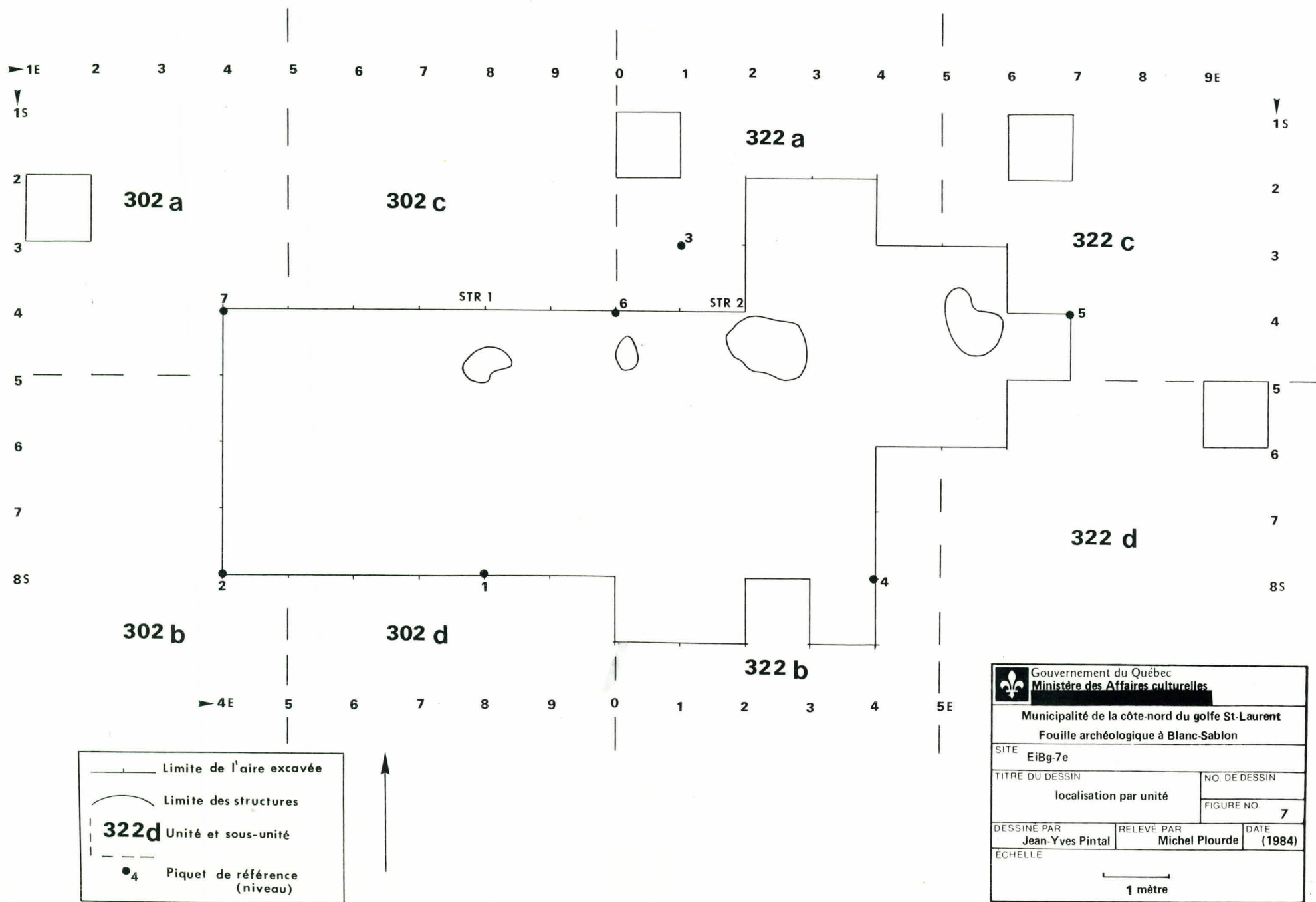
Fig. 5 Isolignes proposées de la limite maximale de la Mer de Goldthwait (m)



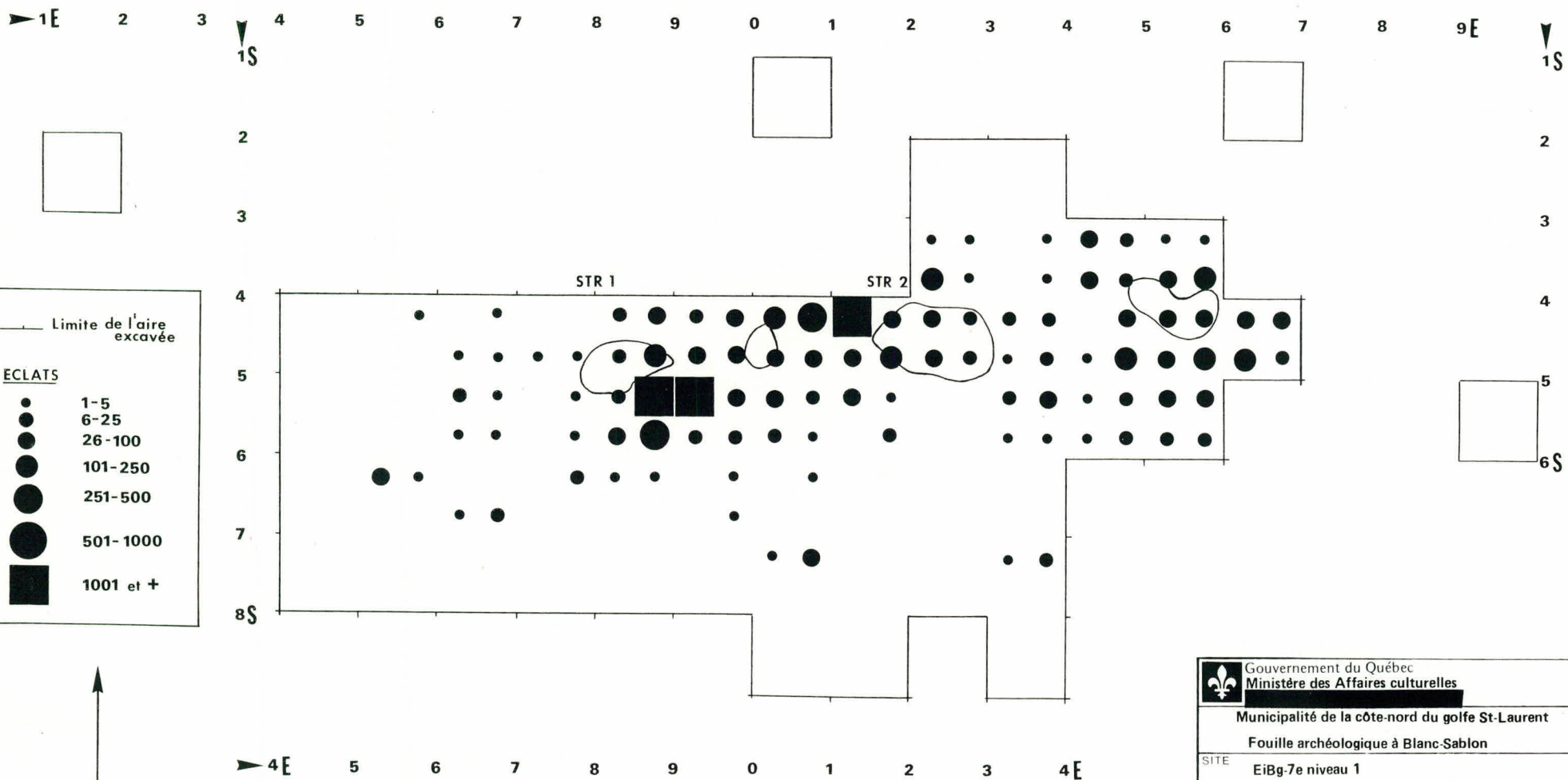
EiBg-7e

FIG. 6. PROFILS ENREGISTRÉS

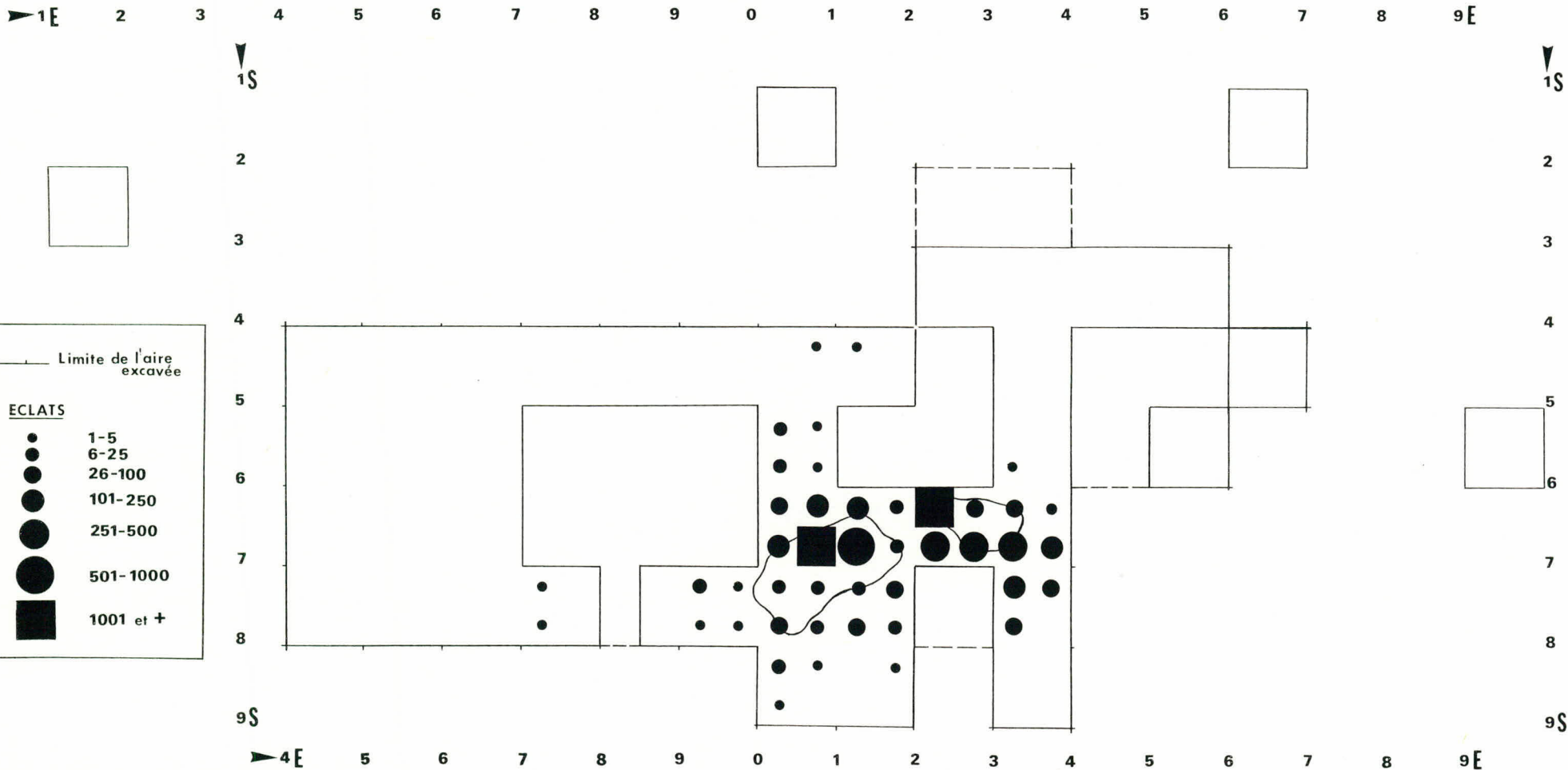
UNITÉ	PUITS	MURS				TOTAL
		N	S	E	W	
I-302	252E				V	1
	352E				V	1
	454E		V			1
	455E		V		V	2
	456E		V			1
	458E		V	V		2
	459E		V			1
	555E				V	1
	557E		V			1
	558E		V	V		2
	559E		V			1
	657E			V		1
	659E				V	1
	757E	V		V		2
	758E	V		V		2
	759E	V	V			2
I-322	253E			V	V	2
	254E			V		1
	351E				V	1
	352E	V				1
	353E	V		V	V	3
	354E	V		V		2
	355E	V				1
	450E	V		V		3
	451E	V		V		2
	452E	V				1
	453E	V		V		2
	454E	V		V		2
	455E	V			V	2
	550E		V	V		2
	551E	V	V	V		3
	552E	V	V			2
	553E		V	V	V	3
	554E		V	V		2
	650E		V	V	V	3
	651E		V	V		1
	652E		V	V		2
	653E					1
I-322	750E		V	V	V	3
	751E	V	V	V		3
	752E		V	V		2



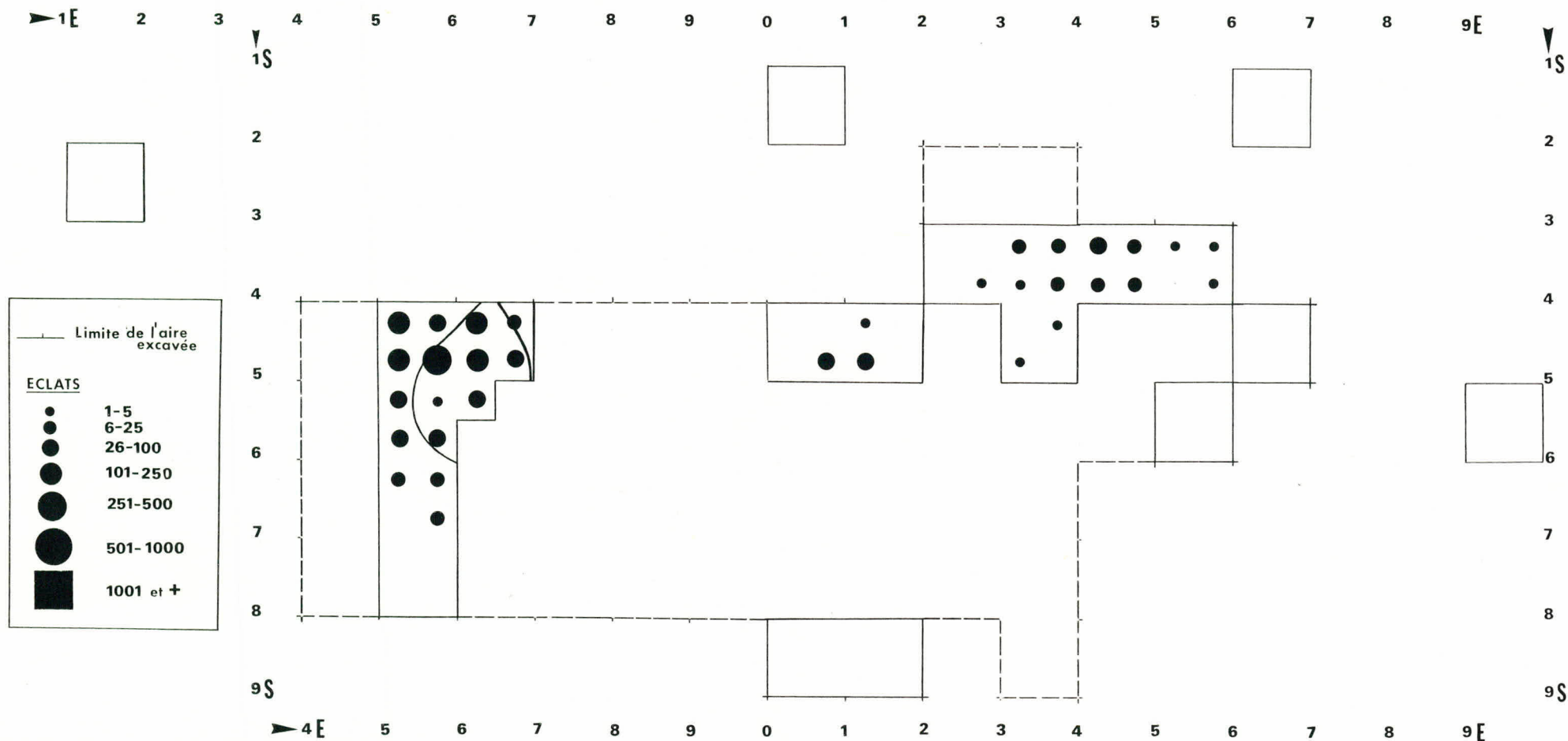
 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent Fouille archéologique à Blanc-Sablon		
SITE EiBg-7e		
TITRE DU DESSIN localisation par unité		NO. DE DESSIN FIGURE NO. 7
DESSINÉ PAR Jean-Yves Pinal	RELEVÉ PAR Michel Plourde	DATE (1984)
ÉCHELLE  1 mètre		



 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent		
Fouille archéologique à Blanc-Sablon		
SITE EiBg-7e niveau 1		
TITRE DU DESSIN densité des éclats		NO. DE DESSIN FIGURE NO. 8
DESSINÉ PAR Jean-Yves Pintal	RELEVÉ PAR Michel Plourde	DATE (1984)
ÉCHELLE 1 mètre		



 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent		
Fouille archéologique à Blanc-Sablon		
SITE EiBg-7e niveau 2		
TITRE DU DESSIN	NO. DE DESSIN	
densité des éclats		
	FIGURE NO. 9	
DESSINÉ PAR	RELEVÉ PAR	DATE
Jean-Yves Pintal	Michel Plourde	(1984)
ÉCHELLE		
 1 mètre		



 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent		
Fouille archéologique à Blanc-Sablon		
SITE EiBg-7e niveau 3		
TITRE DU DESSIN		NO. DE DESSIN
densité des éclats		FIGURE NO. 10
DESSINÉ PAR	RELEVÉ PAR	DATE
Jean-Yves Pintal	Michel Plourde	(1984)
ÉCHELLE		
 1 mètre		

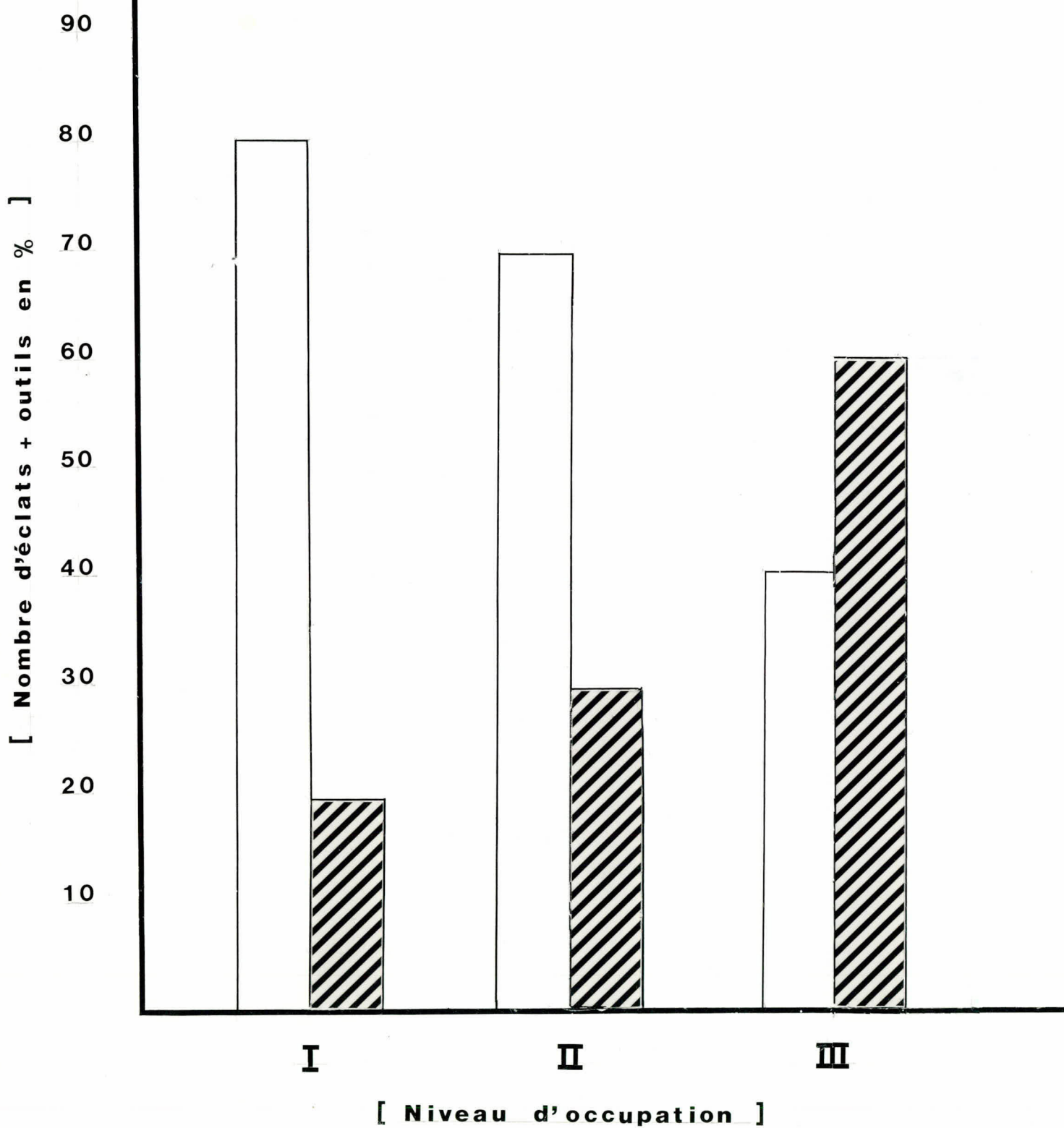
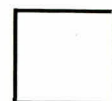


Fig. 11 EiBg - 7e (1984)

FRÉQUENCE DES MATIÈRES PREMIÈRES
PAR NIVEAU D'OCCUPATION



Quartz



Quartzite

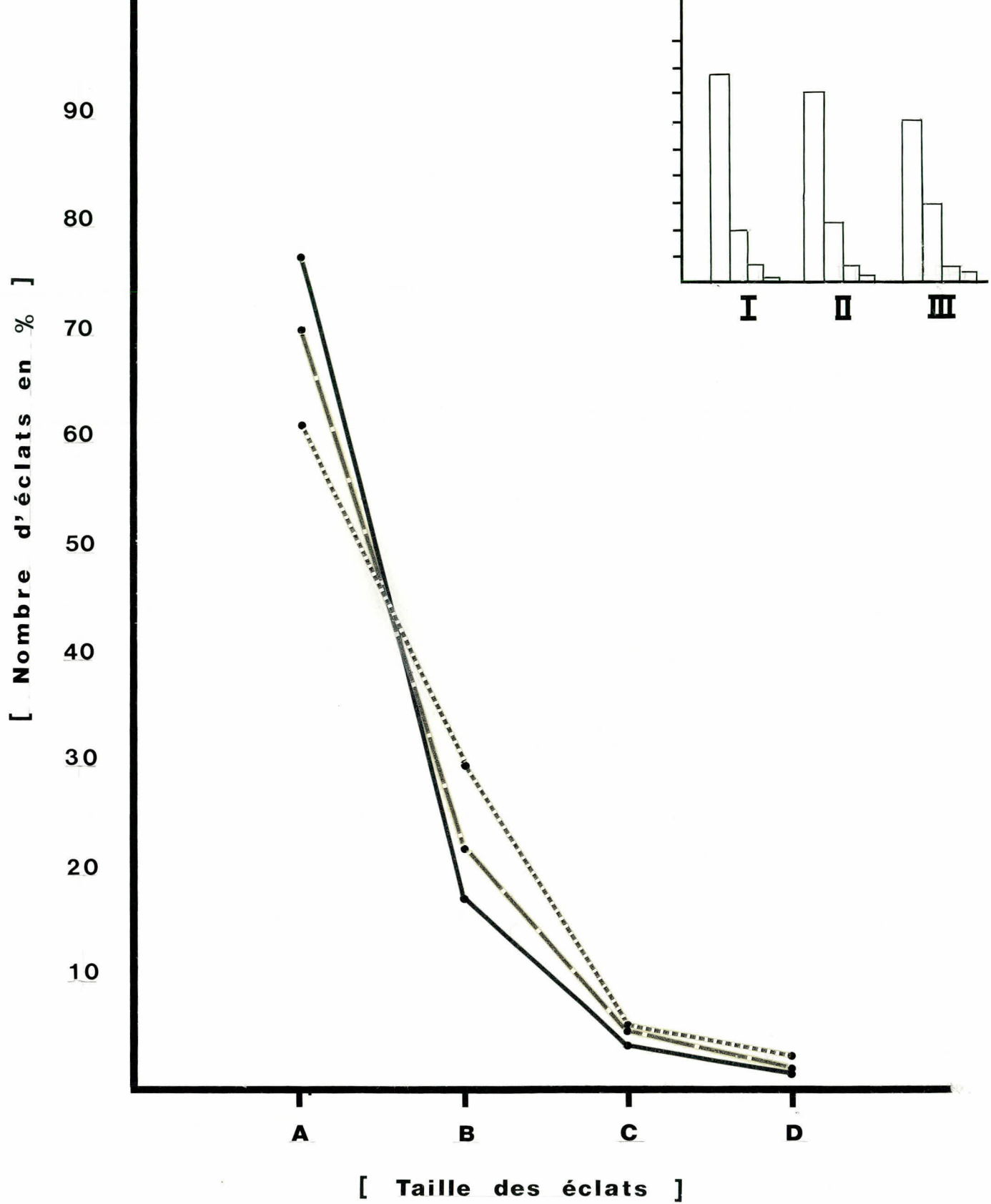


Fig. 12 EiBg - 7e (1984)

— occupation I
 - - - occupation II
 . . . occupation III

RÉPARTITION DES ÉCLATS PAR GRANDEUR

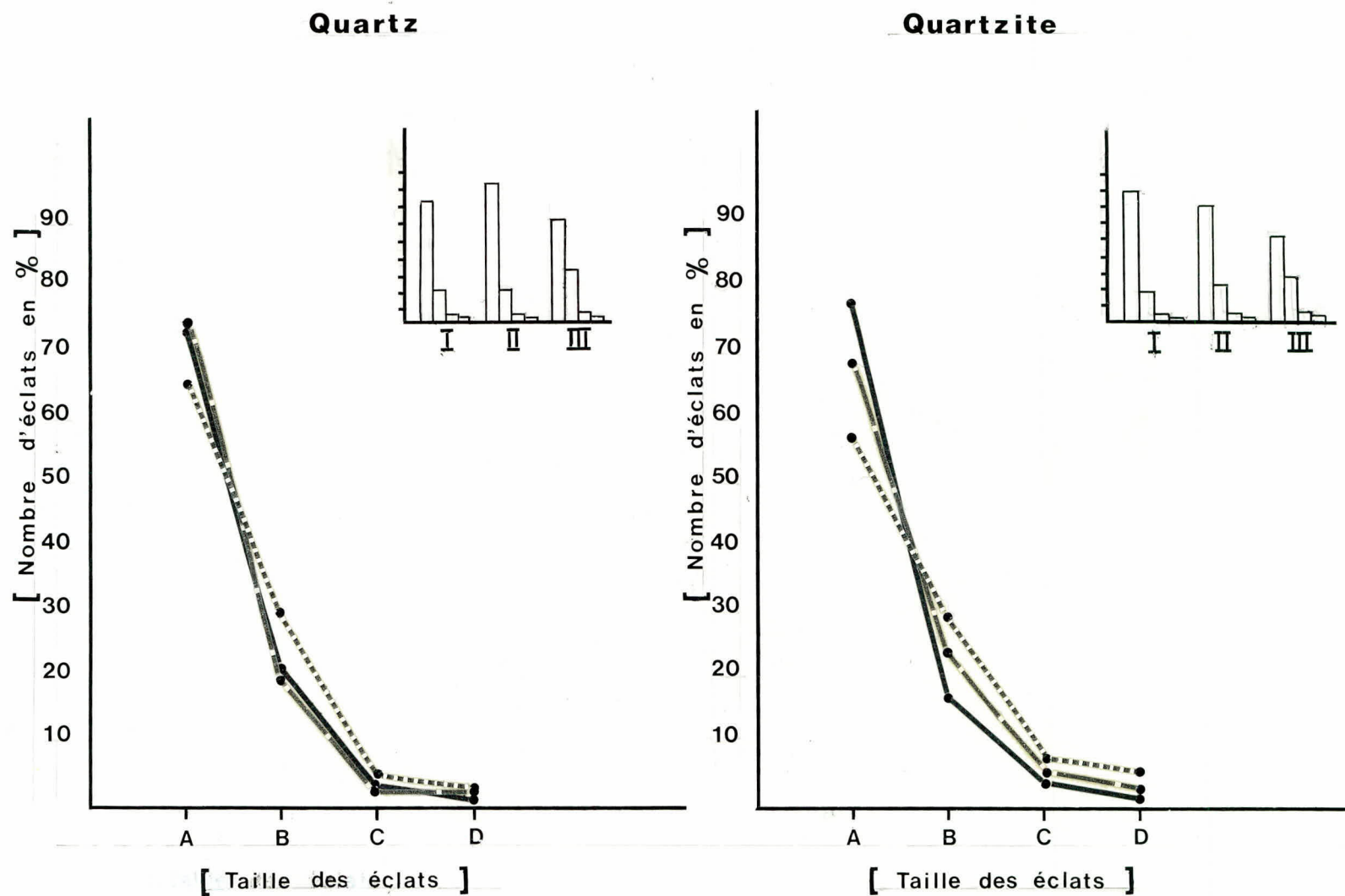


Fig. 13 EiBg - 7e (1984)

RÉPARTITION DES ÉCLATS PAR GRANDEUR,
MATIÈRE PREMIÈRE ET NIVEAU

— occupation I
 - - - occupation II
 . . . occupation III

(Niveau d'occupation)

I

II

III

Occupation I : 7100 ± 90 ans BP

Occupation II : 7350 ± 125 ans BP

Occupation III : 7190 ± 130 ans BP



7100

7200

7300

7400

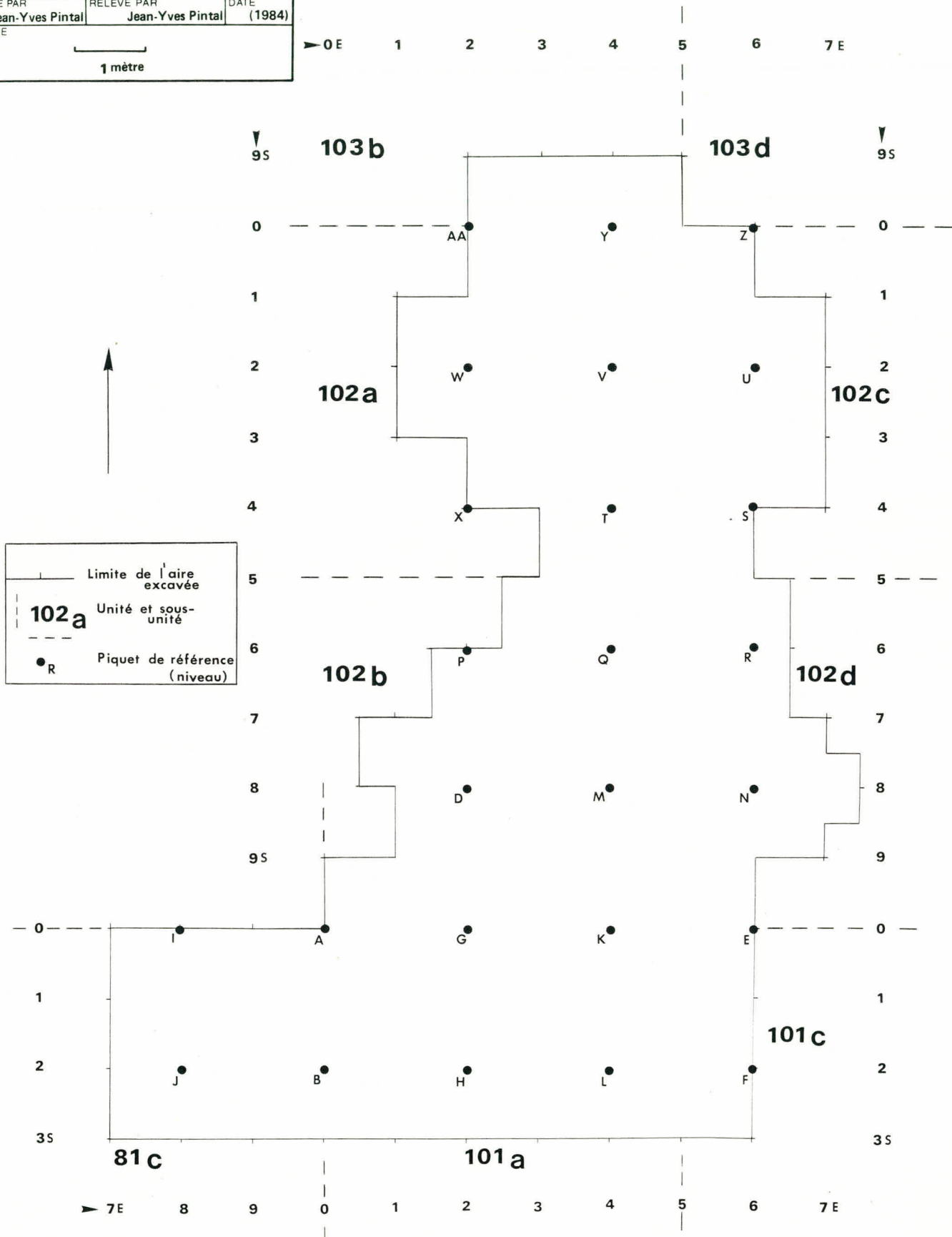
7500

(Datation - Années avant présent)

Fig. 14 EiBg - 7e (1984)

CHRONOLOGIE DES DATES OBTENUES POUR LES TROIS NIVEAUX D'OCCUPATION

 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent Fouille archéologique à Blanc-Sablon		
SITE EiBg-1a		
TITRE DU DESSIN localisation par unité		NO. DE DESSIN FIGURE NO. 15
DESSINÉ PAR Jean-Yves Pintal	RELEVÉ PAR Jean-Yves Pintal	DATE (1984)
ÉCHELLE  1 mètre		



Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles

Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent
Fouille archéologique à Blanc-Sablon

SITE: EIBg-1a

TITRE DU DESSIN: densité des éclats

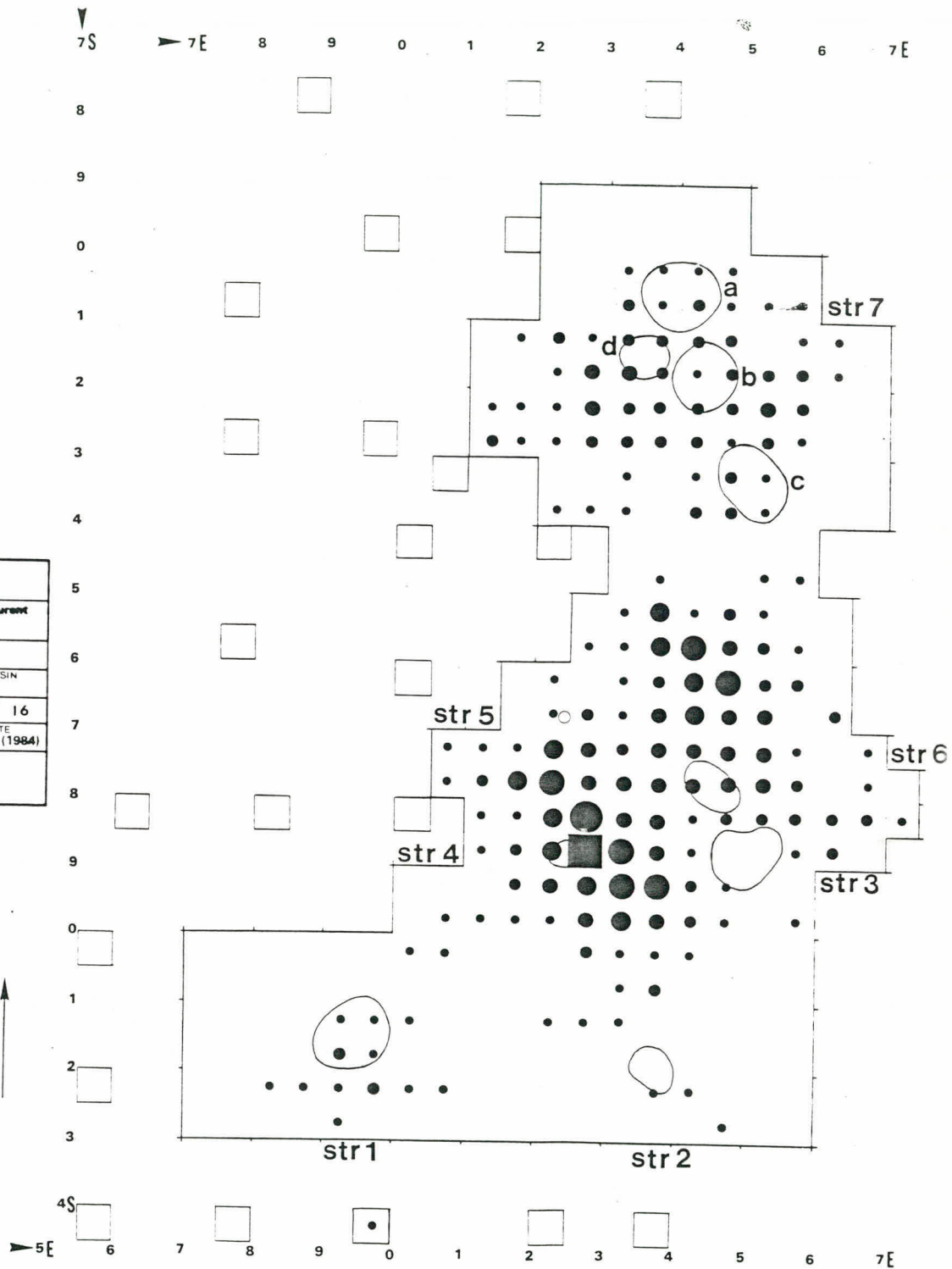
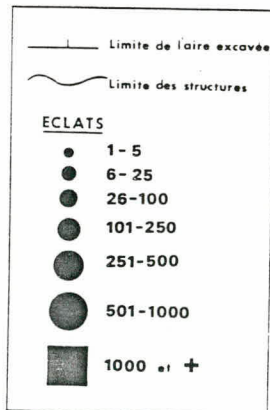
NO DE DESSIN: 16

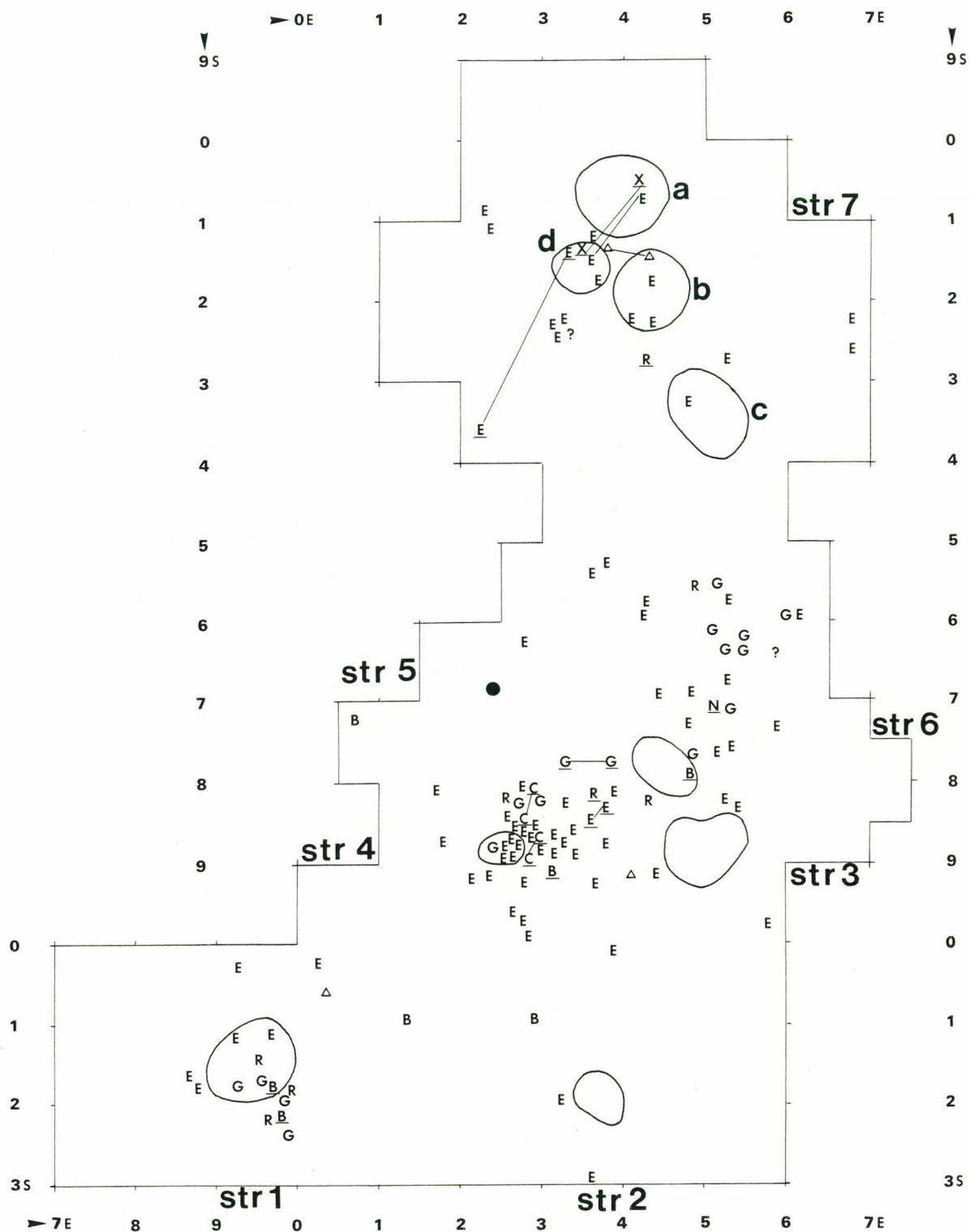
DESSINÉ PAR: Jean-Yves Pintal

RELEVÉ PAR: Jean-Yves Pintal

DATE: (1984)

ÉCHELLE: 1 mètre

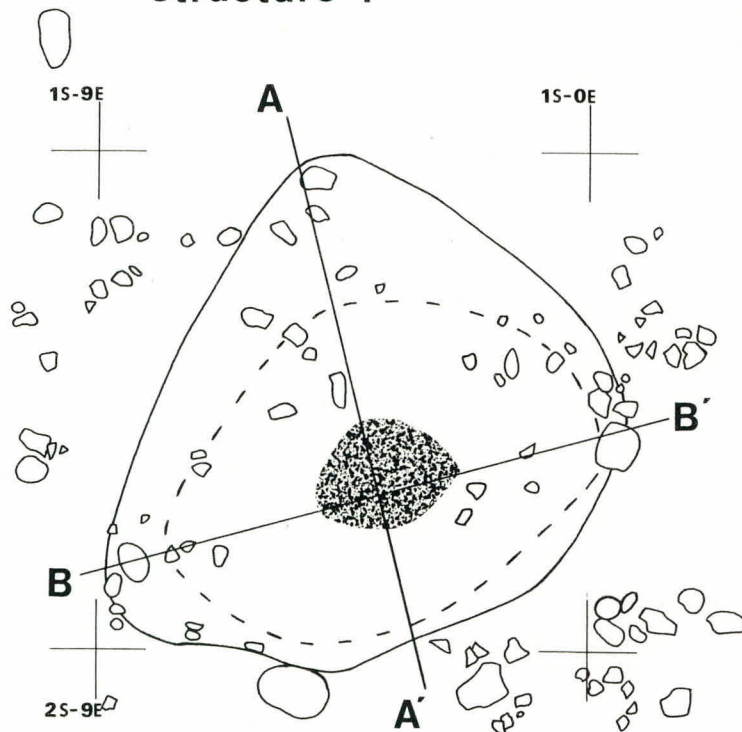




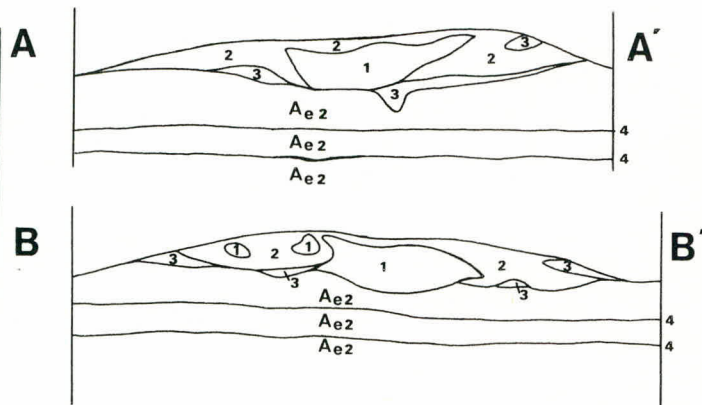
 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent		
Fouille archéologique à Blanc-Sablon		
SITE EiBg-1a		
TITRE DU DESSIN distribution des outils		NO DE DESSIN FIGURE NO 17
DESSINÉ PAR Jean-Yves Pital	RELEVÉ PAR Jean-Yves Pital	DATE (1984)
ÉCHELLE 1 mètre		

— — — Limite de l'aire excavée	
— — — Limite des structures	
B Biface	X Ornement (?)
C Couteau	△ Pointe de projectile
E Eclat utilisé-retouché	? Non identifié
G Grattoir	— Fragment d'outil
R Racloir	E—E Fragments d'outils se recollant

structure 1

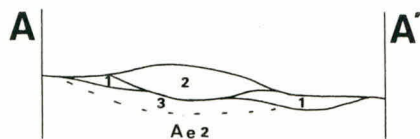
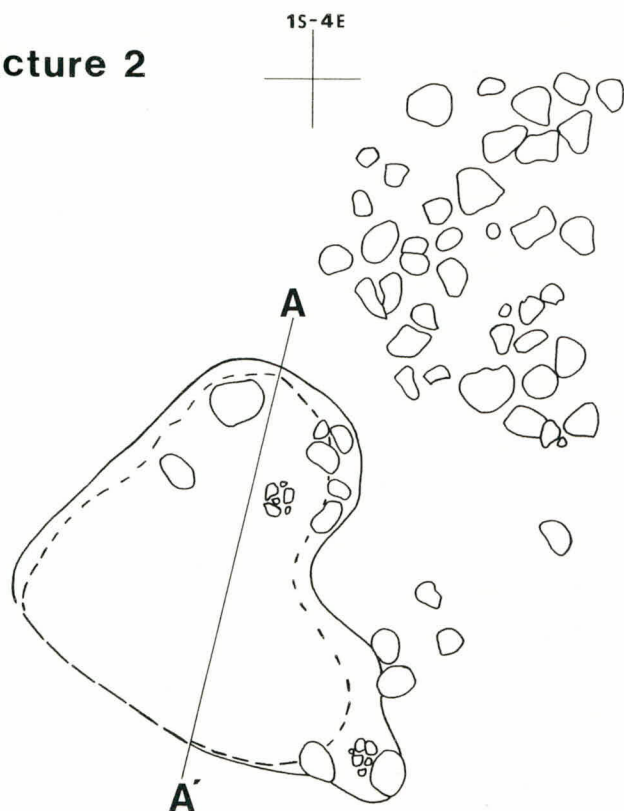


	Pierre
	Limite de la structure
	Centre de combustion
	Ossements
1	Sable beige
2	Sable gris pâle
3	Sable noir
4	Horizon minéral



Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent		
Fouille archéologique à Blanc-Sablon		
SITE EiBg-1a		
TITRE DU DESSIN	NO. DE DESSIN	
structure 1	FIGURE NO 18	
DESSINÉ PAR	RELEVÉ PAR	DATE
Jean-Yves Pintal	Jean-Yves Pintal	(1984)
ÉCHELLE		
50 cm.		

structure 2

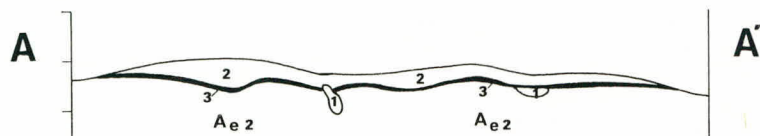
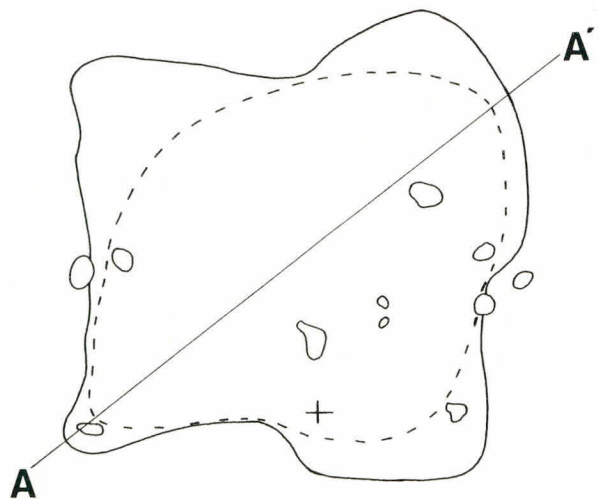
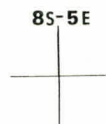


	Pierre
	Limite de la structure
	Centre de combustion
1	Sable noir
2	Sable gris-pâle
3	Sable gris foncé



 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent Fouille archéologique à Blanc-Sablon		
SITE EiBg-1a,		
TITRE DU DESSIN structure 2	NO. DE DESSIN FIGURE NO. 19	
DESSINÉ PAR Jean-Yves Pintal	RELEVÉ PAR Jean-Yves Pintal	DATE (1984)
ÉCHELLE  50 cm.		

structure 3



	Pierre
	Limite de la structure
	Centre de combustion
1	Racine
2	Sable gris
3	Sable noir

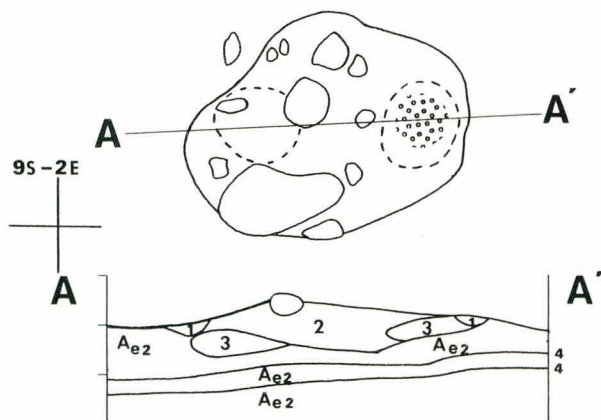


Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent		
Fouille archéologique à Blanc-Sablon		
SITE EiBg-1a		
TITRE DU DESSIN structure 3	NO. DE DESSIN FIGURE NO 20	
DESSINE PAR Jean-Yves Pintal	RELEVÉ PAR Jean-Yves Pintal	DATE (1984)
ÉCHELLE 50 cm.		

85-2E



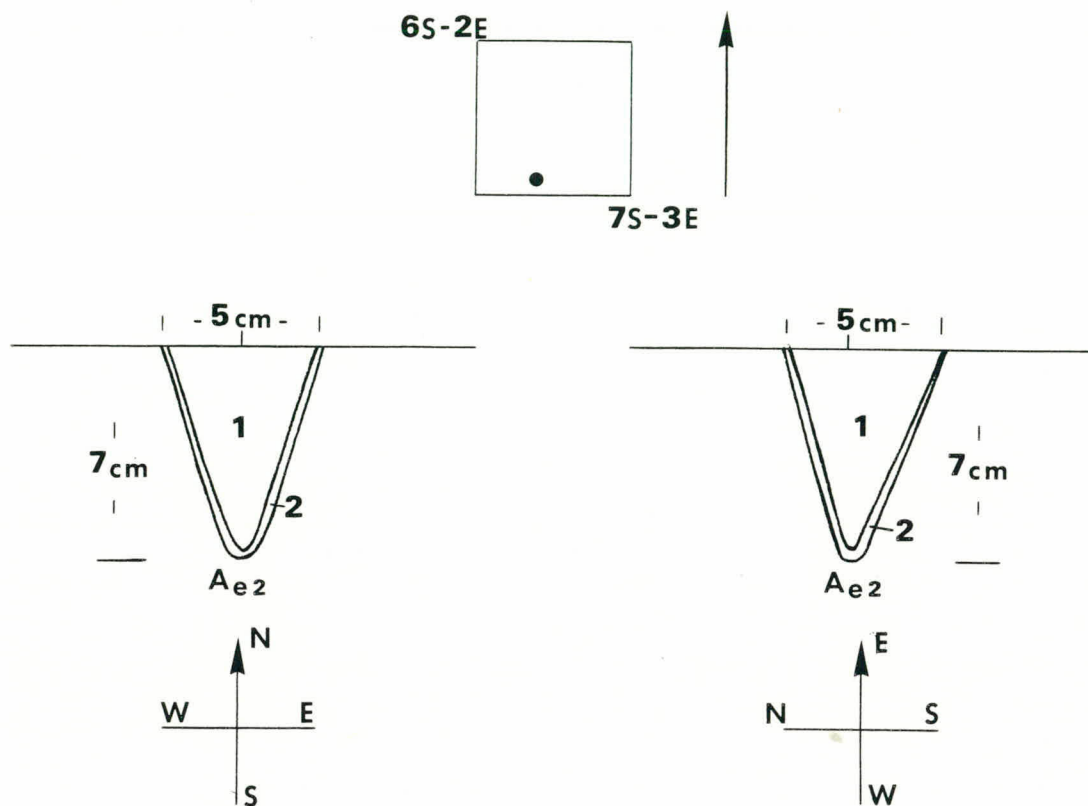
structure 4



	Pierre
	Limite de la structure
	Centre de combustion
	Concentration d'éclats
1	Sable brun
2	Sable gris-rose
3	Sable gris-noir
4	Horizon minéral

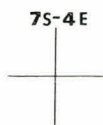
 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent Fouille archéologique à Blanc-Sablon		
SITE EiBg1a		
TITRE DU DESSIN structure 4		NO. DE DESSIN
		FIGURE NO. 21
DESSINÉ PAR Jean-Yves Pintal	RELEVÉ PAR Jean-Yves Pintal	DATE (1984)
ÉCHELLE  50 cm.		

structure 5

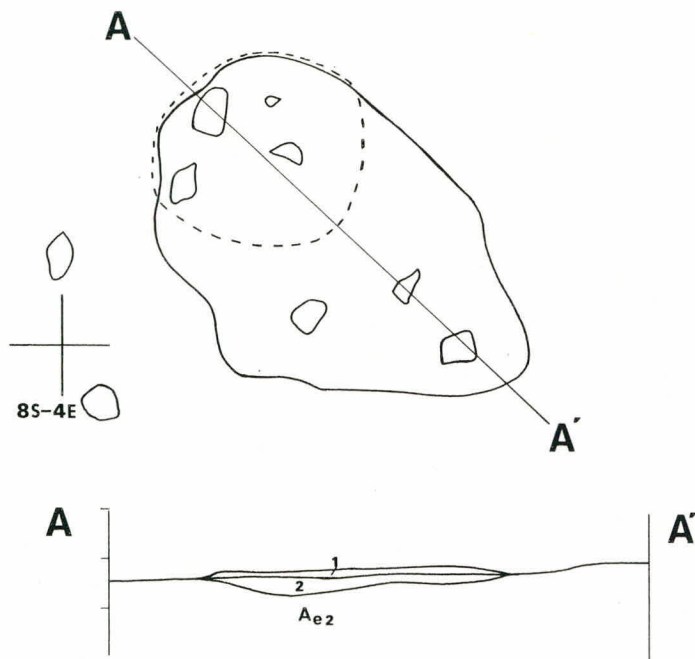


- | | |
|---|------------------|
| 1 | Sable brun foncé |
| 2 | Sable brun pâle |

 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent		
Fouille archéologique à Blanc-Sablon		
SITE EiBg-1a		
TITRE DU DESSIN structure 5	NO. DE DESSIN	
	FIGURE NO. 22	
DESSINÉ PAR Jean-Yves Pintal	RELEVÉ PAR Jean-Yves Pintal	DATE (1984)
ÉCHELLE		

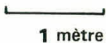


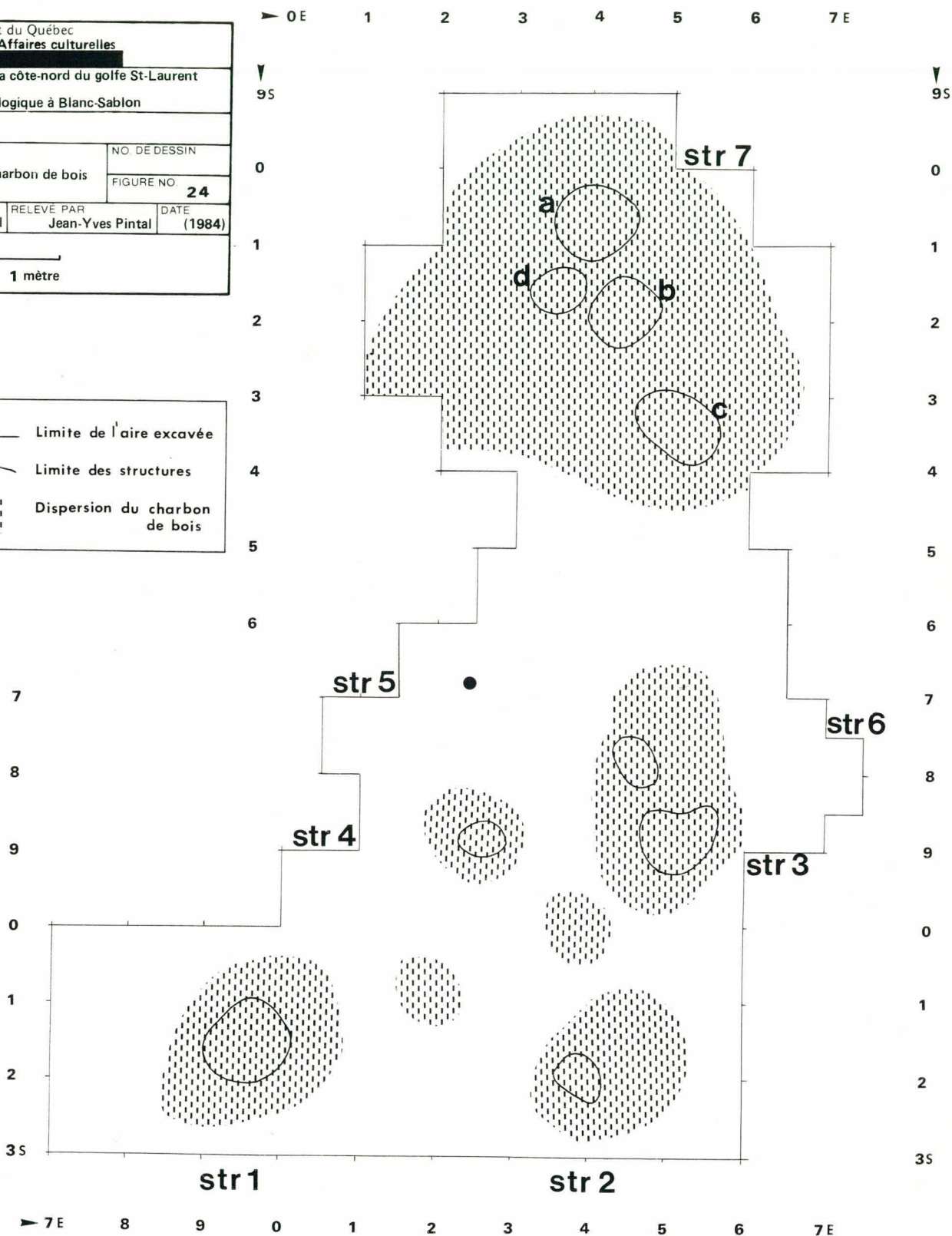
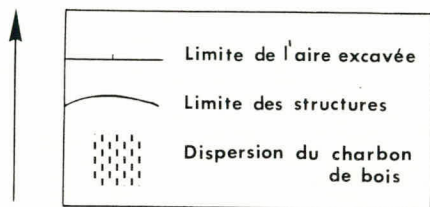
structure 6

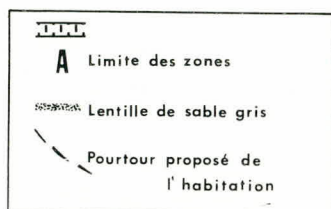
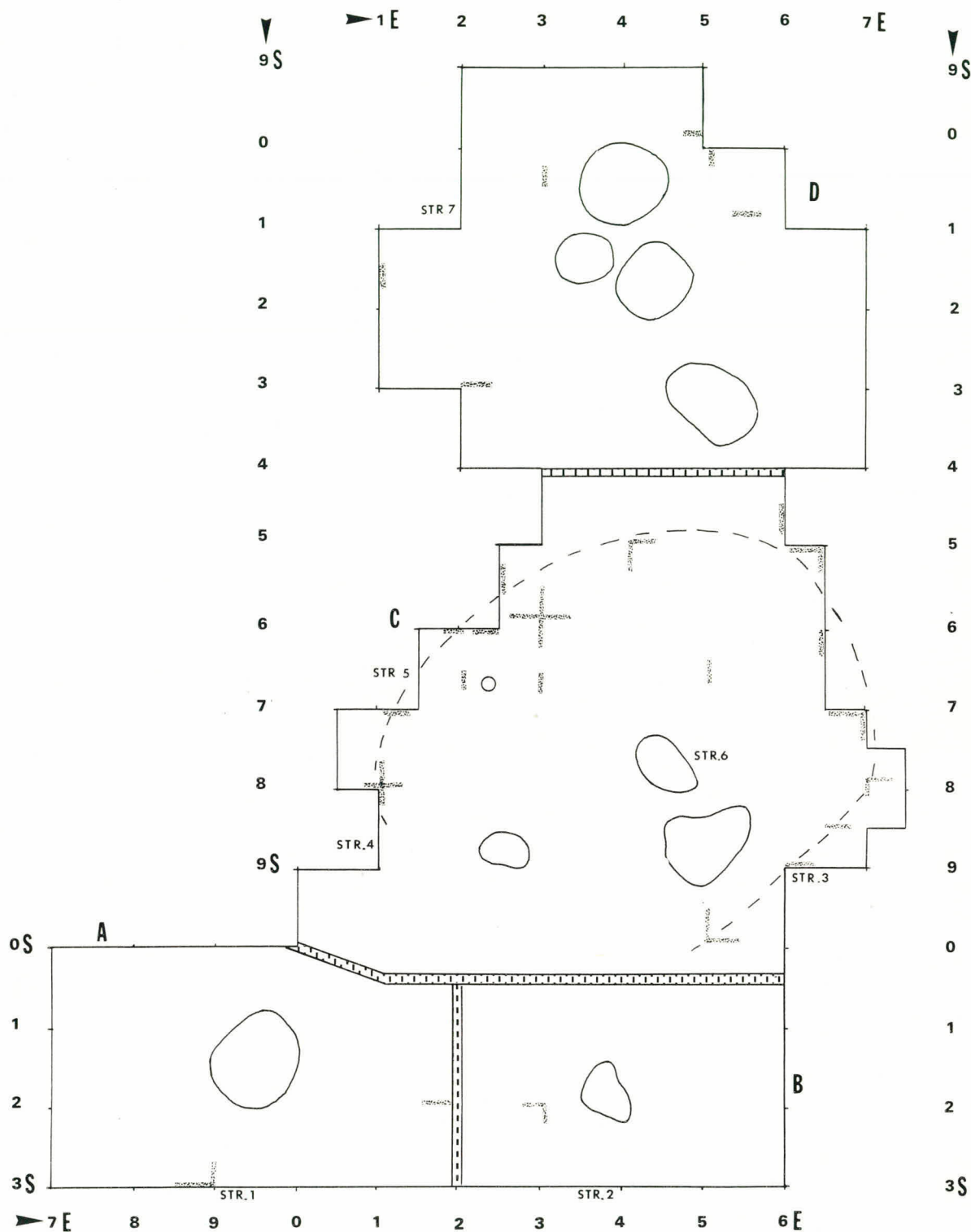


	Pierre
	Limite de la structure
	Centre de combustion
1	Sable noir
2	Sable gris-noir

Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent		
Fouille archéologique à Blanc-Sablon		
SITE EiBg-1a		
TITRE DU DESSIN structure 6		NO. DE DESSIN
		FIGURE NO. 23
DESSINÉ PAR Jean-Yves Pintal	RELEVÉ PAR Jean-Yves Pintal	DATE (1984)
ECHELLE 50 cm.		

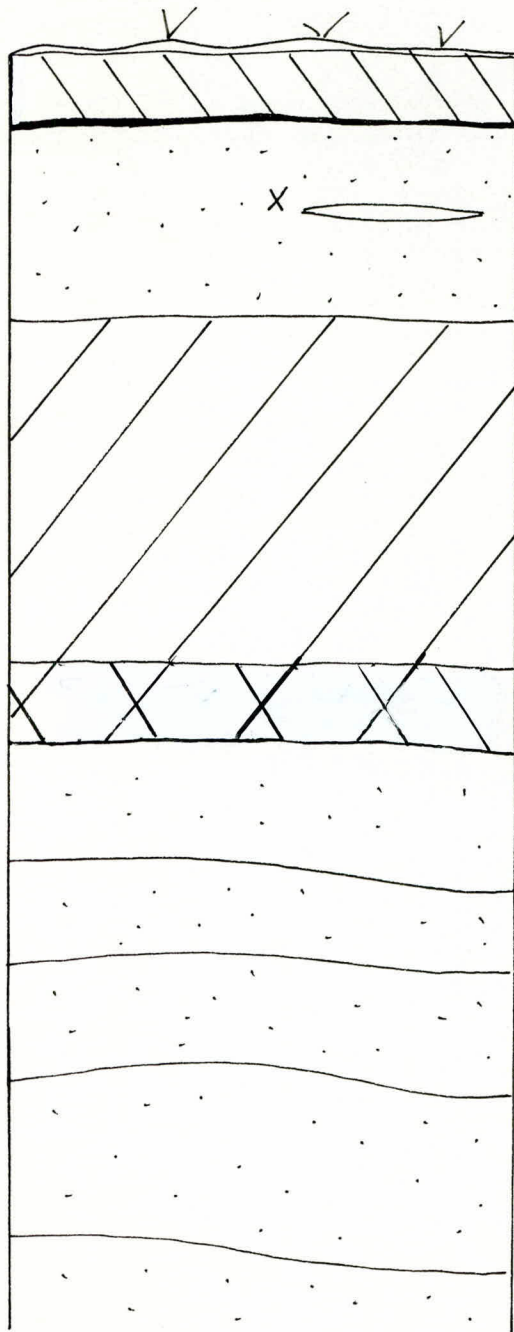
 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent		
Fouille archéologique à Blanc-Sablon		
SITE EiBg-1a		
TITRE DU DESSIN dispersion du charbon de bois		NO. DE DESSIN FIGURE NO. 24
DESSINÉ PAR Jean-Yves Pintal	RELEVÉ PAR Jean-Yves Pintal	DATE (1984)
ECHELLE  1 mètre		





Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent		
Fouille archéologique à Blanc-Sablon		
SITE EiBg-1a		
TITRE DU DESSIN zones et pourtour de l'habitation		NO. DE DESSIN FIGURE NO. 25
DESSINE PAR Jean-Yves Pintal	RELEVÉ PAR Jean-Yves Pintal	DATE (1984)
ÉCHELLE 1 mètre		

Figure 26, EiBg-1a, profil type.



Horizon	Composition	Epaisseur	Perturbation	Caractéristique
L F H	Couvert végétal Mat.org. en décomposition	moyenne 2-3 cm.	érosion	
Ah	Humus	1 cm		présence ponctuel
Ae1	Sable gris sec grain moyen	8 cm	racine	provenance éolienne ?
Ahb	Mat. org. en décom- position Bois pourri Sable brun, un peu gras, fin	15 cm	Lentille de sable gris pouvant cor- respondre au pourtour de l'ha- bitation	Accumulation de matière orga- nique ne correspondant pas au développement normal d'un podzol. La végétation à cet endroit devait être différen- te au moment de l'occupation.
	Mat. org. décom- posé	1 cm		présence ponctuel
Ae2	Sable gris sec grain moyen		Racine Crypopturbation	
Horizon minéral		1 cm		Indiquerait la présence d'anciens niveau de plage.

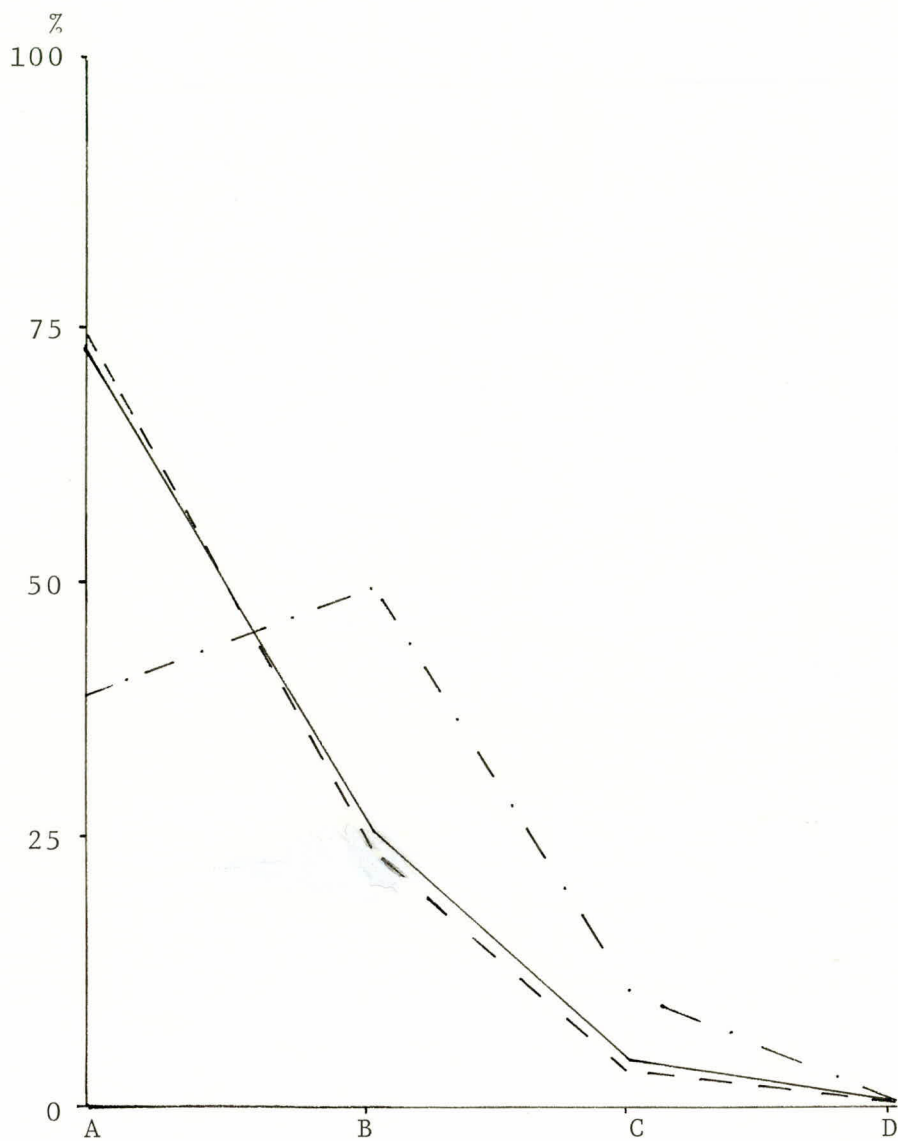
A 80 cm sous la surface, on rencontre les eaux d'écoulements.

FIG.27 EIBg-1a, description sommaire des matières premières

	COULEUR	GRAIN	TEXTURE	TAILLE	ASSOCIAT.	CARACTÉR.	OUTILS
chert	noir	fin	opaque vitreuse	fine	-	gris très foncé	éclat retouché
chert	gris	fin	opaque vitreuse	fine	chert beige	gris pâle au gris foncé	pointe de projectile, couteau, grattoir, éclat utilisé
chert	beige	fin	opaque mat	fine	chert gris	beige pâle à brun, plus calcaireux	biface, grattoir, racloir éclat utilisé
chert	vert	fin	opaque vitreuse	fine	chert gris qzt. fine		grattoir, éclat utilisé
chert	brun	moyen	opaque mat	fine	chert noir	grain visible à l'oeil	biface
chert	brun	fin	opaque vitreuse	fine			grattoir
quartzite locale	rouge/rose, jaune	grossier	opaque vitreuse	moyenne		grain visible à l'oeil	biface, éclat utilisé
quartzite	verte	fin	translucide vitreuse	fine	chert verte		uniface
quartzite Labrador	grise blanche noir	moyen	translucide vitreuse	fine		grain visible à l'oeil	grattoir, éclat utilisé
quartz	crystal	moyen	translucide vitreux	moyen			
quartz	laiteux blanc	moyen	opaque mat	moyen		grain visible à l'oeil	biface, grattoir éclat retouché
jaspe	rouge vin	fin	opaque mat	fin			pointe de projectile
pierre	beige brun	moyen	opaque mat			calcaireuse	ornement?
pierre	gris blanc	grossier	opaque mat			grain visible à l'oeil	

MAT. PREM.	DIM	A	B	C	D	TOTAL
chert noir	<u>61</u>	(38.85) <u>.86</u>	<u>77</u> <u>3.21</u>	<u>16</u> <u>3.86</u>	<u>3</u> <u>2.75</u>	<u>157</u> <u>1.56</u>
chert gris	<u>4079</u>	(73.27) <u>56.70</u>	<u>1223</u> <u>51.76</u>	<u>218</u> <u>52.53</u>	<u>47</u> <u>43.12</u>	<u>5567</u> <u>55.22</u>
chert beige	<u>3050</u>	(73.33) <u>42.40</u>	<u>1051</u> <u>44.48</u>	<u>178</u> <u>42.89</u>	<u>58</u> <u>53.21</u>	<u>4337</u> <u>43.02</u>
quartz cristallin	<u>1</u>	(50.) <u>.01</u>	<u>0</u> <u>.04</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>2</u> <u>02</u>
quartz laiteux	<u>0</u>		<u>2</u> <u>.08</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>2</u> <u>.02</u>
quartzite locale	<u>2</u>	(20) <u>.03</u>	<u>6</u> <u>.26</u>	<u>1</u> <u>.24</u>	<u>1</u> <u>.92</u>	<u>10</u> <u>.10</u>
quartzite fine	<u>1</u>	(100) <u>.01</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>1</u> <u>.01</u>
ramah	<u>0</u>		<u>2</u> <u>.08</u>	<u>1</u> <u>.24</u>	<u>0</u>	<u>3</u> <u>.02</u>
autres	<u>0</u>		<u>1</u> <u>.04</u>	<u>2</u> <u>.48</u>	<u>0</u>	<u>3</u> <u>.03</u>
Total	<u>7194</u>	(71.36) <u>100</u>	<u>2363</u> <u>100</u>	<u>416</u> <u>100</u>	<u>109</u> <u>(100)</u>	<u>10 082</u> <u>(100)</u>

Fig. 28 EIBg-1a, répartition des éclats par grandeur et matière première



C.N.	157
C.G.	5567
C.B.	4337
A	21
TOTAL	10 082

-- Chert beige
 — Chert gris
 - · - Chert noir

FIG.29 EiBg-1a, distribution des éclats par matière première et dimension

	A			B			C			D			TOTAL		
<u>STR.1</u> C.G.	3	100	(50)	3	60	(50)	0			0			6	66.7	(100)
Q2T.L.	0			1	20	(50)	0			1	100	(50)	2	22.2	(100)
A.	0			1	20	(100)	0			0			1	11.1	(100)
TOTAL	3	100	(33.33)	5	100	(55.56)	0			0	100	(11.11)	9	100	(100)
<u>STR.2</u> C.G.	0			1	100	(100)	0			0			1	100	(100)
TOTAL	0			1	100	(100)	0			0			1	100	(100)
<u>STR.3</u> C.G.	0			1	100	(50)	0			2			2	100	(100)
TOTAL	0			1	100	(50)	0			2			2	100	(100)
<u>STR.4</u> C.G.	112	58.75	(70.55)	14	57.14	(19.18)	1	77.78	(9.59)	1	100	(.68)	155	60	(100)
C.G.	78	41.05	(75.73)	4	42.86	(20.39)	0	22.22	(3.88)	0			103	40	(100)
TOTAL	190	100	(73.64)	49	100	(18.99)	18	100	(6.98)	1	100	(.39)	258	100	(100)
<u>STR.6</u> C.G.	23	88.46	(65.71)	11	73.33	(31.43)	1	33.33	(2.86)	0			35	79.55	(100)
C.G.	3	11.54	(33.33)	4	26.67	(44.45)	2	66.67	(22.22)	0			9	20.45	(100)
TOTAL	26	100	(59.09)	15	100	(34.09)	3	100	(6.82)	0			44	100	(100)

Fig.30 EiBg-1a, répartition des éclats par structure

MAT. PREM.	DIM	A		B		C		D		TOTAL	
STR.	C.G.	10	90.91	7	58.33	1		0		18	75
7a	C.N.	1	9.09	5	41.67	0	100	0		6	25
	TOTAL	11	100	12	100	1	100	0		24	100
			(45.83)		(50)		(4.17)				(100)
7b	C.G.	18	42.86	17	42.50	2	28.57	0		37	40.66
	C.B.	9	21.43	6	15	3	42.86	2	100	20	21.98
	C.N.	15	35.71	17	42.50	2	28.57	0		34	37.36
	TOTAL	42	100	40	100	7	100	2	100	91	100
			(48.65)		(45.95)		(5.40)				(100)
			(45.)		(30.)		(15.)				(100)
			(42.12)		(50.)		(5.88)				(100)
			(46.15)		(43.96)		(7.69)		(2.20)		(100)
7c	C.N.	0		1	25	0		0		1	16.67
	C.G.	1	100	1		1	100	0		3	50
	C.B.	0		2		0		0		2	33.33
	TOTAL	1	100	4	100	1	100	0		6	100
			16.67		66.66		16.67				100
	C.N.	15	20	12	17.39	0		0		27	16.77
	C.G.	23	30.67	14	20.29	5	35.71	0		42	26.09
	C.B.	37	49.33	43	62.32	9	64.29	3	100	92	57.14
	TOTAL	75	100	69	100	14	100	3	100	161	100
			46.58		42.86		8.70		1.86		100
TOTAL		129	45.74	125	44.86	23	8.16	5	1.77	282	100

c.n.: 68
 (24.11)
 c.g.: 100
 (35.46)
 c.b.: 114
 (40.43)
 total: 282
 (100)

FIG.30 (suite) EiBg-la, répartition des éclats par structure

STR	DIMENSION	FORME	N W —+— E S	POSITION STRA- TIGRAPHIQUE	ROCHES	SABLES	CONTENU	AMÉNAGEMENT	ASSOCIATION	IDENTIFICA.
1	L: 1m.10 l: .80 E: .10	ovale	-	fond du Ahg	q: D r: D e: D d: B	jaune-brun noir gris-rose	charbon os éclats outils	monticule de sable + pierres sur un ancien humus	-	foyer culinai- re centre de combustion
2	L: .90 l: .70 E: .10	ovale	-	fond du Ahg	q: B r: B e: D d: B	noir gris-pâle gris-foncé	charbon éclats	monticule de sable + pierres sur un ancien humus	concentra- tion de ro- ches (NE)	centre de com- bustion chauf- fage de la pierre
3	L: 1m l: 1m E: .06	ovale	-	fond du Ahg	q: B r: C e: D d: B	gris noir gris-noir	charbon éclats outils	dépôt de sable + pierres sur un ancien humus	STR.6 (?)	rejet (?)
4	L: .60 l: .50 E: .10	ronde	-	fond du Ahg	q: A r: C e: D d: C	gris-noir gris-rose brun	charbon éclats outils	monticule de sable + pierres sur un ancien humus		centre de com- bustion
6	L: .80 l: .60 E: .06	ovale	nw/se	contact avec le Acz	q: A r: C e: C d: B	noir gris	charbon éclats	monticule de sable + pierres humus absent	STR.3 (?)	centre de com- bustion
7	L: 1m.60 l: .80 E: .05	allon- gée	nw/se	fond du Ahg	q: D r: B e: D d: C	noir gris	charbon éclats outils	pierres feu de surface		centre (4) de combustion

Dimensions: L: longueur
l: largeur
E: épaisseur

Roches: q: quantité
r: rougisement
e: éclatement
d: dimension

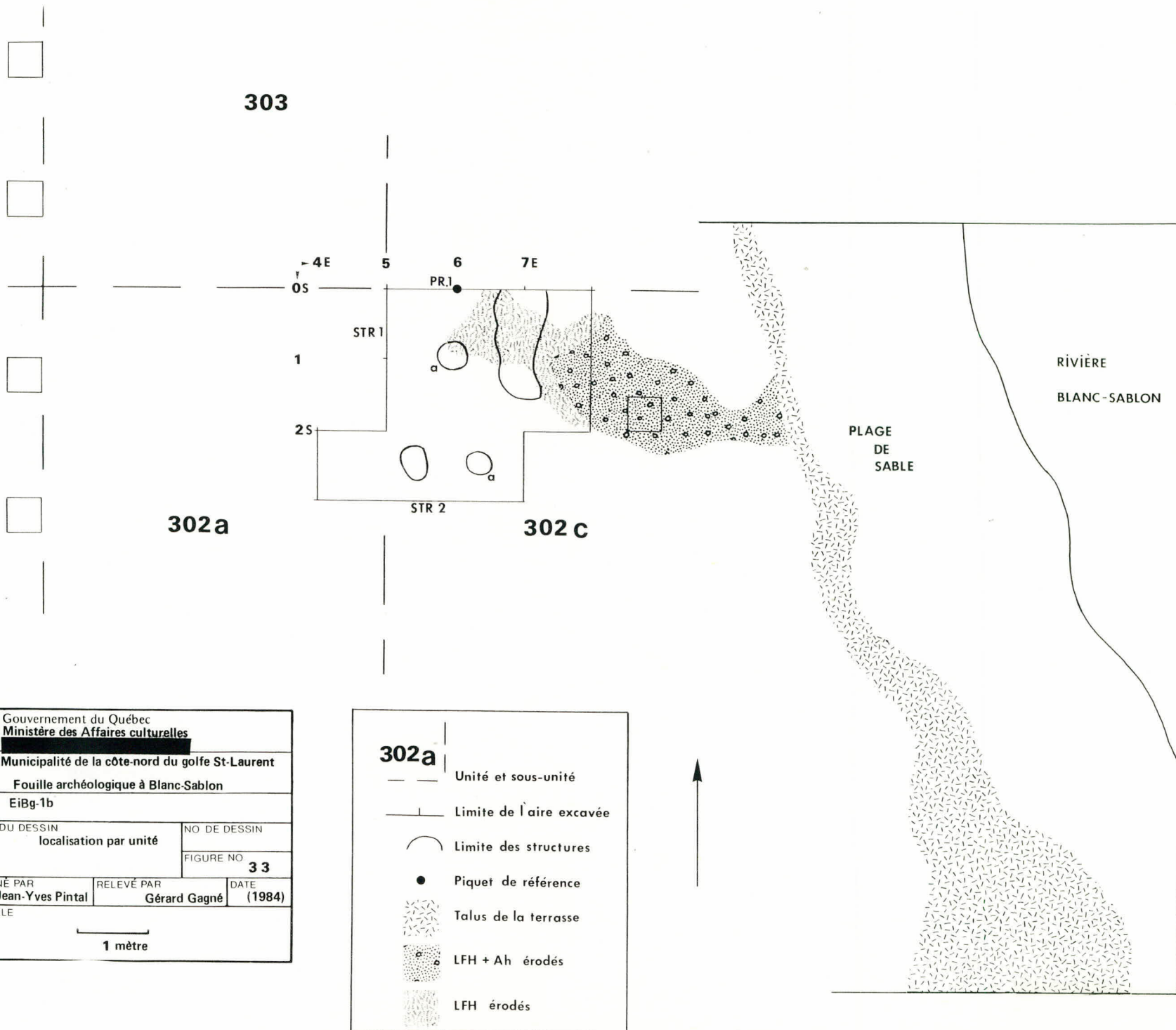
A: 0-10 B: 11-25 C: 26-50 D: 51-100
(%)A: 0-25 B: 25-50 C: 50-75 D: 75-100
(%)A: 0-25 B: 25-50 C: 50-75 D: 75-100
A: 0-5cm B: 6-10cm C: 11 cm et plus

FIG.31 EiBg-1a, description schématique des structures

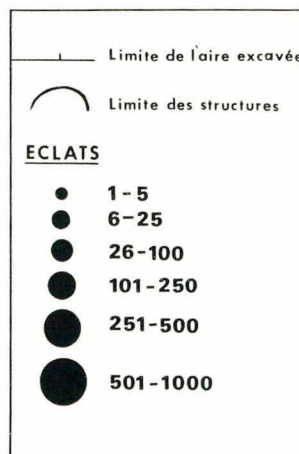
DÉBITAGE																	
ZONE	AMÉNAGEMENTS	Chert					Q2T.		Q2.					OUTIL			
		G	B	N	BR1	BR2	L.	F.	C.	L.	R.	A.	TOTAL	E	B	U	A
A	<u>STR.1:</u> Centre de combustion/ Foyer culinaire	25	3			1	10		2	2	3	2	48	4	4	7	2
B	<u>STR.2:</u> Centre de combustion/ Chauffage de la pierre	6	8										14	2	1		
C	<u>STR.3:</u> Rejet d'eau Centre de combustion																
	<u>STR.4:</u> Centre de combustion	5225	4004		5	1							9235	61	8	17	
	<u>STR.5:</u> Trace de piquet																
	<u>STR.6:</u> Centre de combustion																
	Lentille de sable gris (Ah ^b), contour Habitation (?)																
D	<u>STR.7</u> Centre de combustion (Activité culinaire)	310	322	120	32				1				784	19	2	1	2
														76	15	25	4
														63%	12.5%	20.8	3.4

E éclat utilisé
 B Biface
 U Uniface
 A Autre

FIG.32 EiBg-la, synthèse des données recueillies



 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent		
Fouille archéologique à Blanc-Sablon		
SITE EiBg-1b		
TITRE DU DESSIN densité des éclats		NO DE DESSIN
		FIGURE NO 34
ESSINÉ PAR Jean-Yves Pintal	RELEVÉ PAR Gérard Gagné	DATE (1984)
ÉCHELLE  1 mètre		



9E 0 1 2 3 4 5 6 7 8E

6S

7

8

9

0

1

2

3S

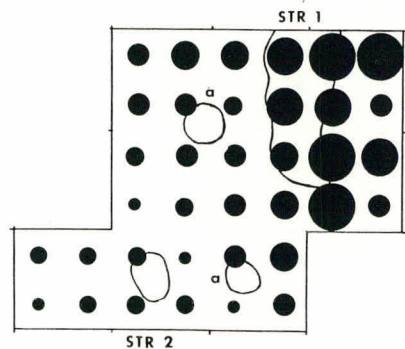
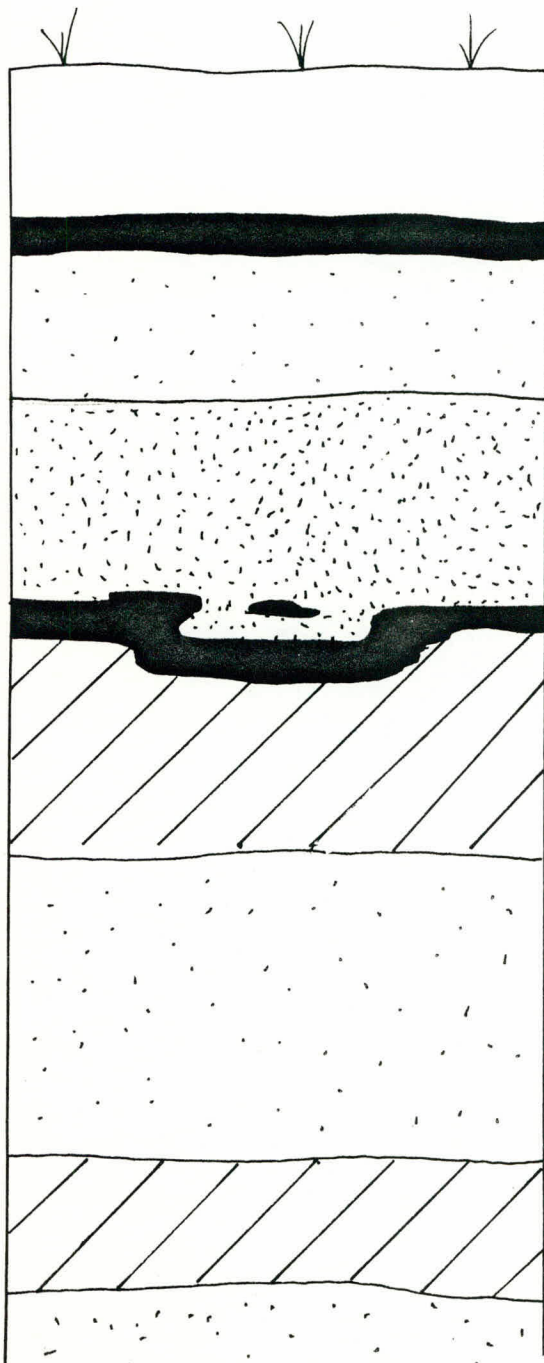


Figure 35, EiBg-1b, Profil type



Type	Epaisseur	Caractéristique
LFH	4-5 cm	
Ah	1 cm	Présence occasionnelle
Ae 1	5 cm	
Ahb 1	5-7 cm	Sable gris-noir, un peu gras,
Ahb 2	2-3 cm	Sable noir, gras, compacte
Ahb 2 x	3-4 cm	Sable gris-noir, gras,
Ae 2	5-10 cm	
Ahb 3	5 cm	Niveau d'occupation
Ae 3		

FIG. 36 RÉPARTITION DES ÉCLATS
PAR DIMENSION ET MATIÈRES PREMIÈRES

	2	A	B	C	D	TOTAL
		%	%	%	%	%
chert gris/beige		(73.83) 4345 99.59	(23.70) 1395 49.50	(228) 134 98.53	(.19) 11 100	(100) 5 885 99.54
chert noir		(60) 9 .20	(26.67) 4 .29	(13.33) 2 1.47		(100) 15 .25
jaspe		(75) 3 .07	(25) 1 .07			(100) 4 .07
quartzite fine		(85.71) 6 .14	(14.29) 1 .07			(100) 7 .12
ramah			(100) 1 .07			(100) 1 .02
TOTAL		(73.50) 4363 100	(23.97) 1402 100	(2.34) 136 100	(.19) 11 100	(100) 5912 100

EiBg-1B 1984

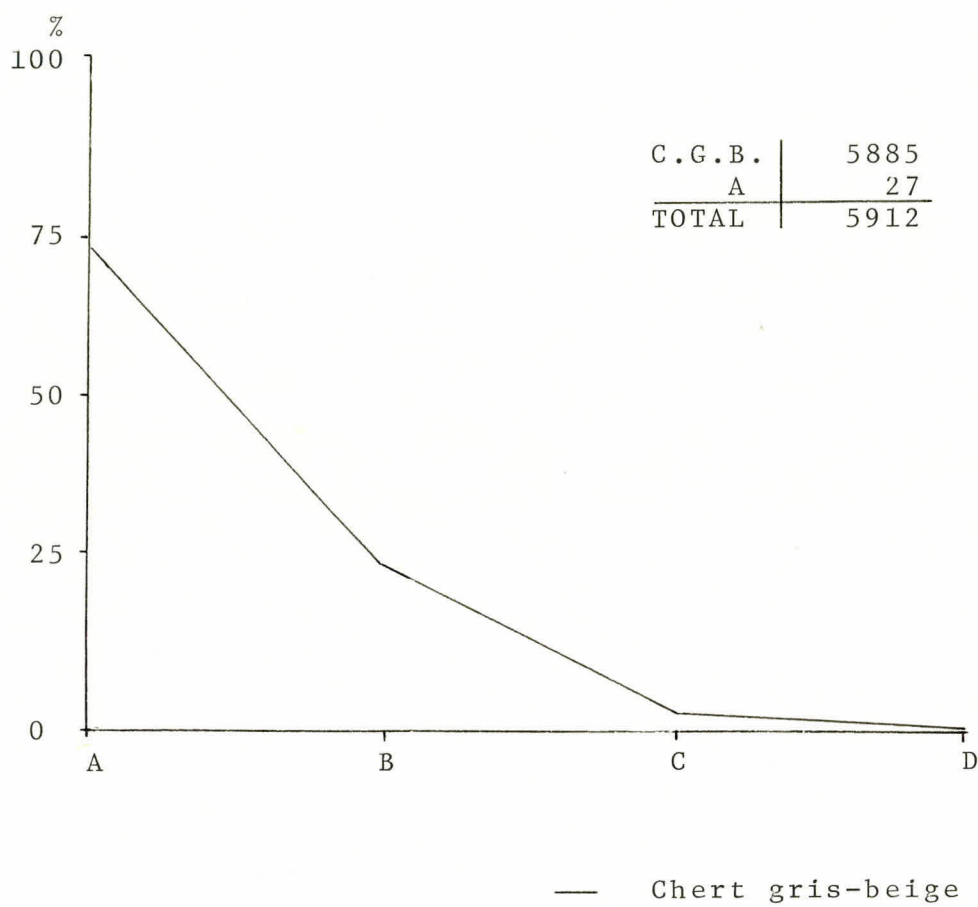
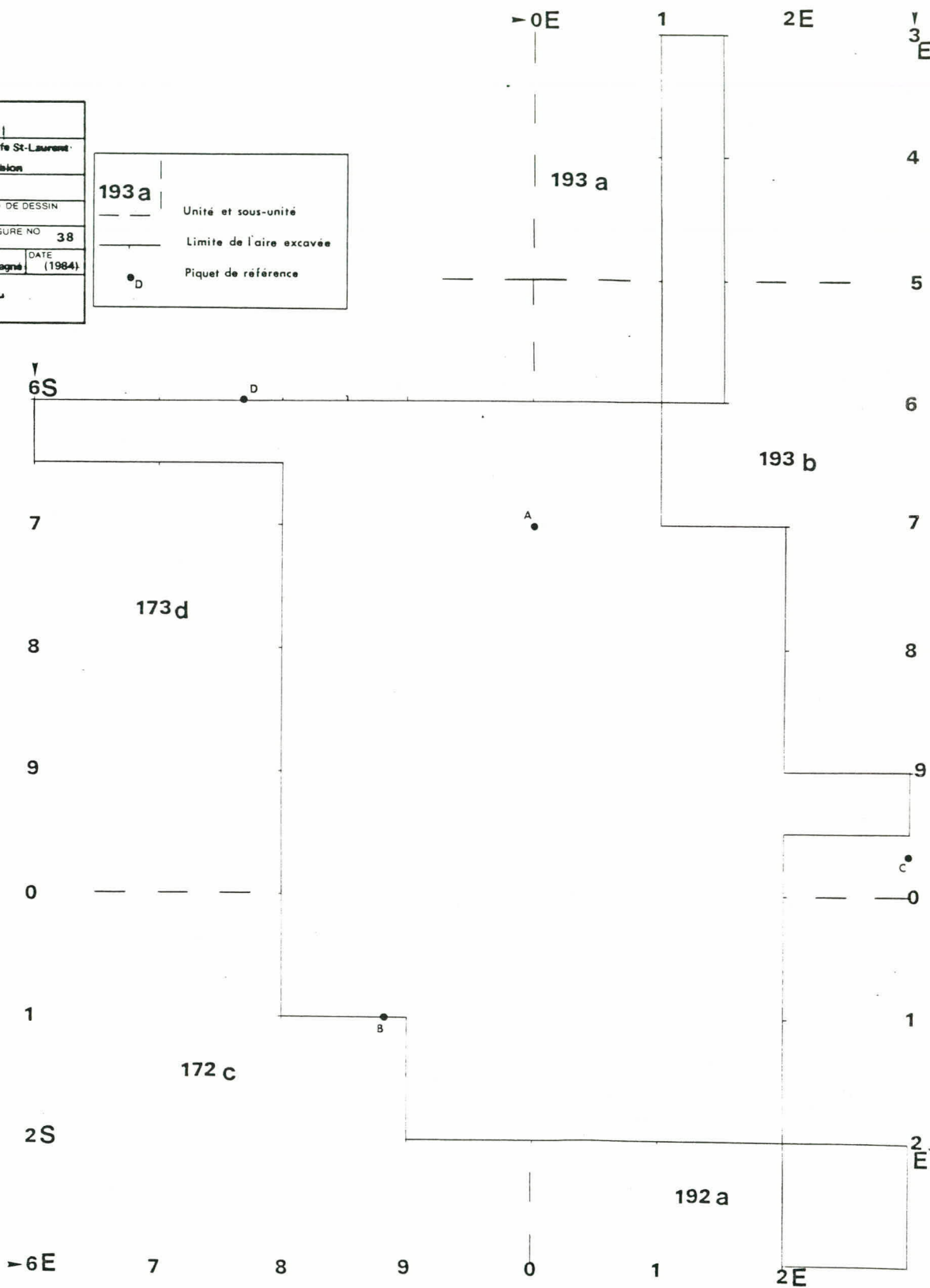
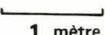


FIG.37 EiBg-1b, distribution des éclats par grandeur et matière première

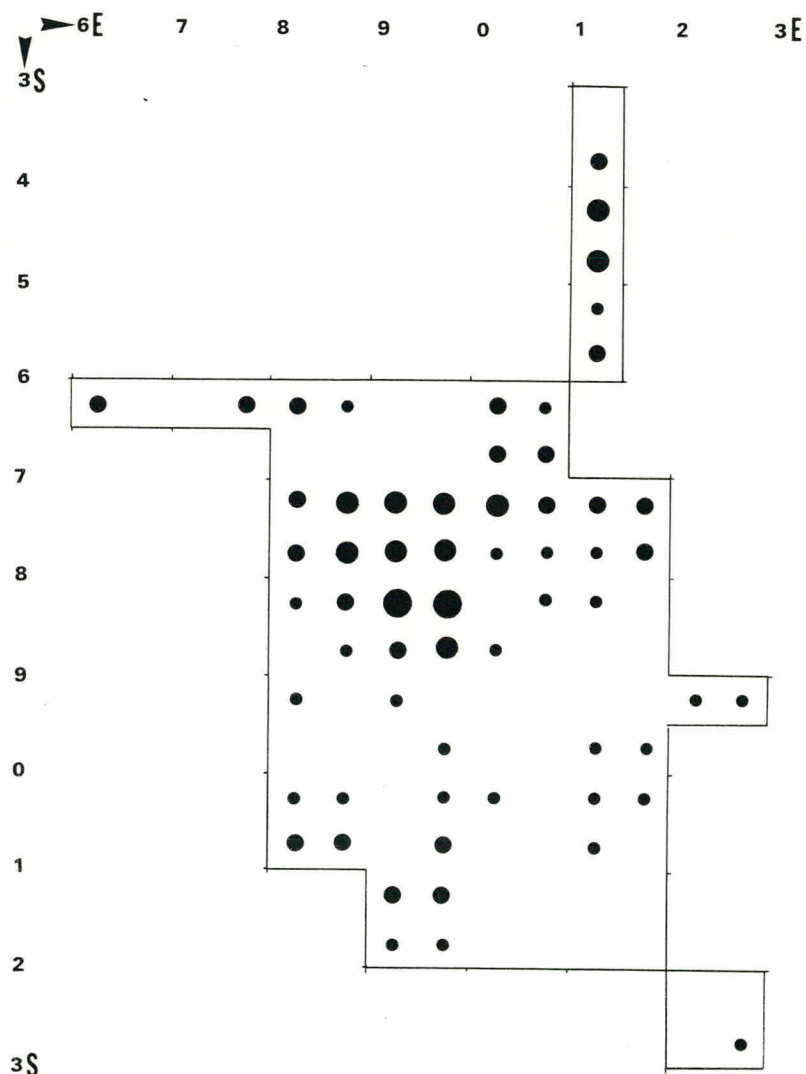
 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent		
Fouille archéologique à Blanc-Sablon		
SITE EIBg-43		
TITRE DU DESSIN localisation par unité		NO DE DESSIN
		FIGURE NO 38
DESSINÉ PAR Jean-Yves Pintal	RELEVÉ PAR Gérard Gagné	DATE (1984)
ÉCHELLE 1 mètre		

193 a	Unité et sous-unité
---	Limite de l'aire excavée
• D	Piquet de référence



 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent		
Fouille archéologique à Blanc-Sablon		
SITE EiBg-43		
TITRE DU DESSIN densité des éclats		NO DE DESSIN FIGURE NO 39
DESSINÉ PAR Jean-Yves Pintal	RELEVÉ PAR Gérard Gagné	DATE (1984)
ÉCHELLE  1 mètre		

 Limite de l'aire excavée	
ECLATS	
●	1-5
●	6-25
●	26-100
●	101-250



A 1m 20 sous la surface, on rencontre les eaux d'écoulements

FIG. 41 EiBg-43
 profils enregistrés

ZONE	UNITÉ	MÈTRES CARRÉS	N	S	E	W
XI	172	1S-9E	V	V	V	V
	173	1S-1E		V	V	
	192	1S-0W		V		
	192	0N-1E			V	
	172	0N-8E		V		
	192	0N-0W		V	V	V
	192	0N-1E		V		
	172	0N-8E	V		V	V
	173	9S-9E	V	V		V
	193	9S-0W	V	V	V	V
	193	9S-1E	V			
	173	9S-8E				V
	193	8S-0W	V		V	V
	193	8S-2E				V
	193	8S-8E	V	V	V	V
	173	8S-9E	V			
	193	7S-1E	V	V	V	V
	173	7S-8E				V
	173	7S-9E	V	V	V	V
	193	6S-0E		V	V	V
	173	6S-8E		V	V	V

GRANDEURS MATIÈRES PREMIÈRES	A	B	C	D	TOTAL
Quartzite du Labrador	37.9 <u>108</u>	54.7 <u>156</u>	10.0 <u>20</u>	0.4 <u>1</u>	100 <u>285</u> 25.3
Quartzite fine	34.4 <u>21</u>	39.4 <u>24</u>	24.6 <u>15</u>	1.6 <u>1</u>	100 <u>61</u> 5.4
Chert gris-beige	45.4 <u>179</u>	34.5 <u>136</u>	12.7 <u>50</u>	7.4 <u>29</u>	100 <u>394</u> 34.9
Quartzite grossière	23.0 <u>3</u>	38.5 <u>5</u>	38.5 <u>5</u>		100 <u>13</u> 1.2
Chert vert	48.9 <u>23</u>	31.9 <u>15</u>	14.9 <u>7</u>	4.3 <u>2</u>	100 <u>47</u> 4.1
Quartzite local	20.5 <u>54</u>	54.4 <u>143</u>	17.8 <u>47</u>	7.3 <u>19</u>	100 <u>263</u> 23.3
Quartz laiteux	9.1 <u>1</u>	72.7 <u>8</u>	18.2 <u>2</u>		100 <u>11</u> 1.0
Chert brun	30.8 <u>8</u>	50 <u>13</u>	19.2 <u>5</u>		100 <u>26</u> 2.3
Chert noir		85.8 <u>6</u>		14.2 <u>1</u>	100 <u>7</u> 0.6
Quartz hyalin	58.3 <u>7</u>	41.7 <u>5</u>			100 <u>12</u> 1.0
Autre	30 <u>3</u>	10 <u>1</u>	10 <u>1</u>	50 <u>5</u>	100 <u>10</u> 0.9
TOTAL	36.0 <u>407</u> 100	45.4 <u>512</u> 100	13.5 <u>152</u> 100	5.1 <u>58</u> 100	100 <u>1129</u> 100

Figure 42 : EiBg-43 (1984)

Répartition totale des éclats par grandeur et matière première.

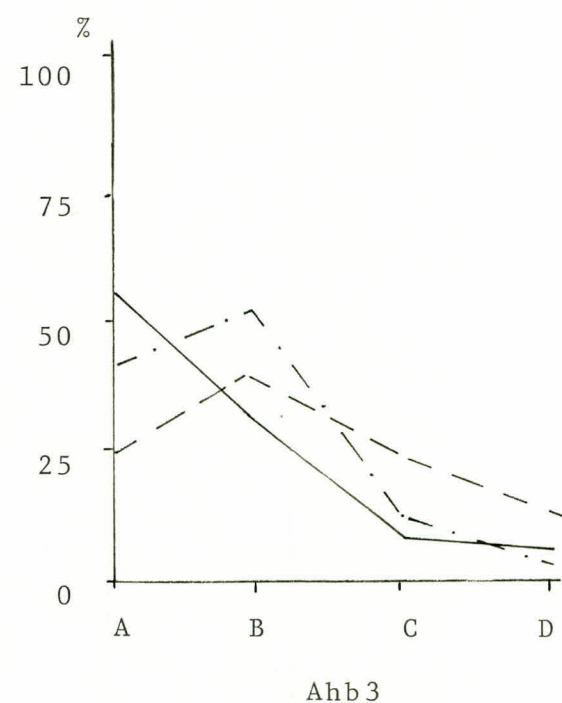
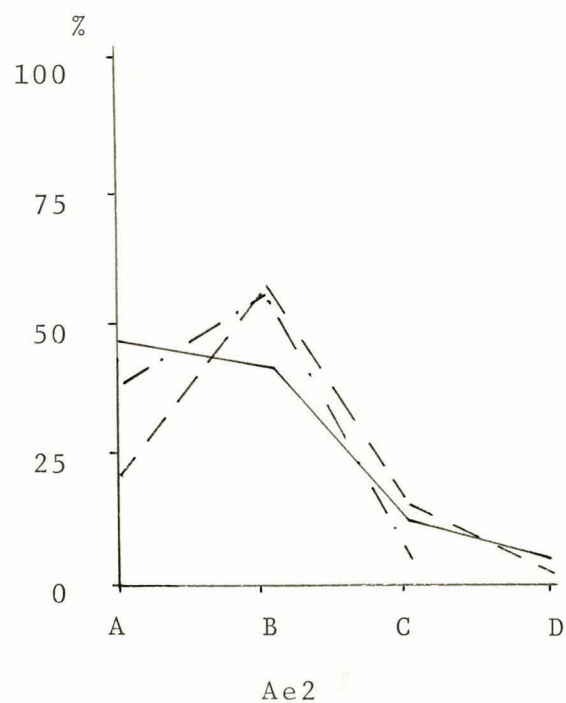
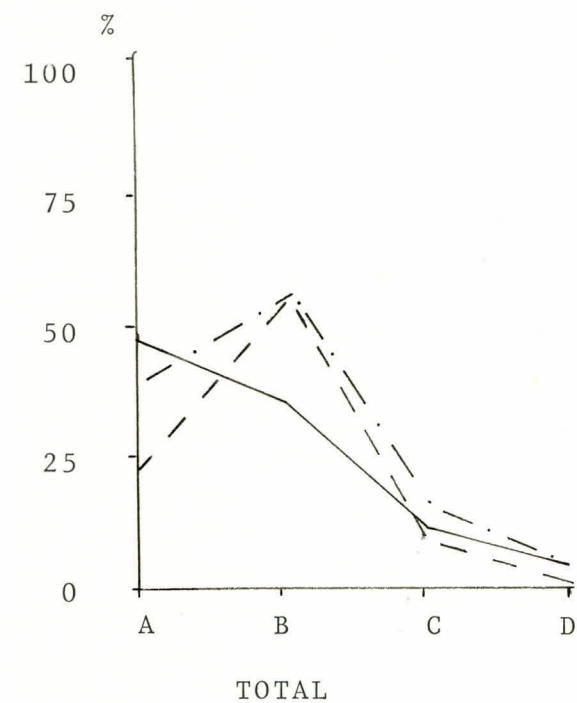
GRANDEURS MATIÈRES PREMIÈRES	A	B	C	D	TOTAL
Quartzite du Labrador	39.2 <u>56</u>	51.0 <u>73</u>	9.1 <u>13</u>	0.7 <u>1</u>	100 <u>143</u> 37.8
Quartzite fine	20 <u>3</u>	60 <u>9</u>	20 <u>3</u>		100 <u>15</u> 4.0
Chert gris-beige	54.6 <u>60</u>	30.8 <u>34</u>	8.2 <u>9</u>	6.4 <u>7</u>	100 <u>110</u> 29.1
Quartzite grossière	22.2 <u>2</u>	33.3 <u>3</u>	44.5 <u>4</u>		100 <u>9</u> 2.4
Chert vert	38.5 <u>5</u>	46.1 <u>6</u>	7.7 <u>1</u>	7.7 <u>1</u>	100 <u>13</u> 3.4
Quartzite local	23.7 <u>14</u>	37.3 <u>22</u>	23.7 <u>14</u>	15.3 <u>9</u>	100 59 15.6
Quartz laiteux	14.3 <u>1</u>	71.4 <u>5</u>	14.3 <u>1</u>		100 <u>7</u> 1.8
Chert brun	40 <u>2</u>	60 <u>3</u>			100 <u>5</u> 1.3
Chert noir		80 <u>4</u>		20 <u>1</u>	100 <u>5</u> 1.3
Quartz hyalin	40 <u>2</u>	60 <u>3</u>			100 <u>5</u> 1.3
Autre	14.3 <u>1</u>	14.3 <u>1</u>	14.3 <u>1</u>	57.1 <u>4</u>	100 <u>7</u> 1.9
TOTAL	38.6 <u>146</u> 100	43.1 <u>163</u> 100	12.2 <u>46</u> 100	6.1 <u>23</u> 100	100 <u>378</u> 100

Figure 43: EiBg.43 (1984), couche Ahb3:
Répartition des éclats par grandeurs et matières premières

GRANDEURS MATIÈRES PREMIÈRES	A	B	C	D	TOTAL
Quartzite du Labrador	36,6 <u>52</u>	58,5 <u>83</u>	5 <u>7</u>		100 <u>142</u> 19.1
Quartzite fine	22,2 <u>8</u>	41,7 <u>15</u>	33,3 <u>12</u>	2,8 <u>1</u>	100 <u>36</u> 4,9
Chert gris-beige	41,9 <u>119</u>	35,9 <u>102</u>	14,4 <u>41</u>	7,8 <u>22</u>	100 <u>284</u> 38,3
Quartzite grossière	25 <u>1</u>	50 <u>2</u>	25 <u>1</u>		100 <u>4</u> 0,54
Chert vert	52,9 <u>18</u>	26,5 <u>9</u>	17,6 <u>6</u>	3 <u>1</u>	100 <u>34</u> 4,6
Quartzite local	19,6 <u>40</u>	59,3 <u>121</u>	16,2 <u>33</u>	4,9 <u>10</u>	100 <u>204</u> 27,5
Quartz laiteux		75 <u>3</u>	25 <u>1</u>		100 <u>4</u> 0,5
Chert brun	28,6 <u>6</u>	47,6 <u>10</u>	23,8 <u>5</u>		100 <u>21</u> 2,8
Chert noir		100 <u>2</u>			100 <u>2</u> 0,3
Quartz hyalin	71,4 <u>5</u>	28,6 <u>2</u>			100 <u>7</u> 0,9
Autre	66,7 <u>2</u>			33,3 <u>1</u>	100 <u>3</u> 0,4
TOTAL	33,9 <u>251</u>	47,1 <u>349</u>	14,3 <u>106</u>	4,7 <u>35</u>	100 <u>741</u> 100

Figure 44: EiBg.43 (1984), couche Ae2:

Répartition des éclats par grandeurs et matières premières

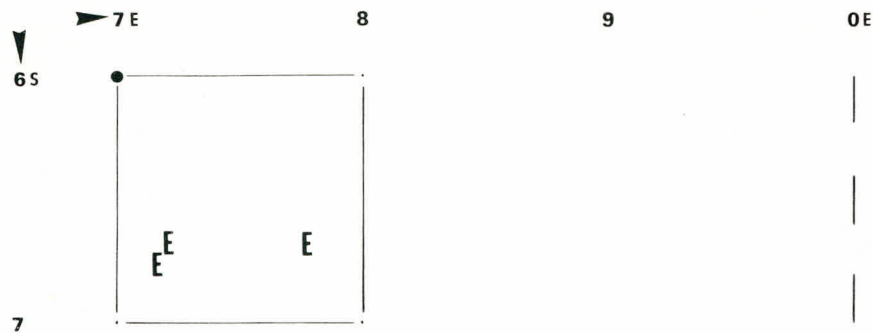


— Chert beige gris	384
- - Quartzite locale	263
- . - Quartzite du Labrador	285
Autres	187
TOTAL	1129

284
204
142
111
741

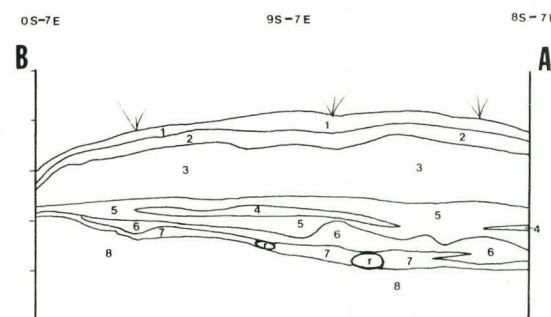
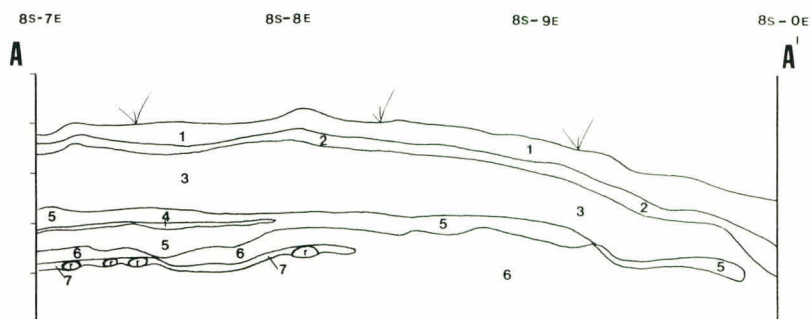
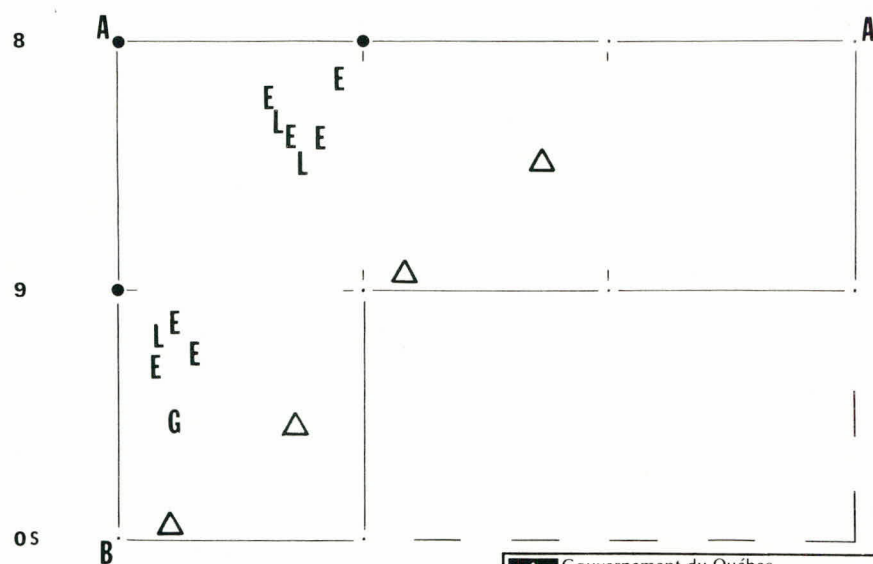
100
59
143
66
378

FIG.45 EiBg-43, distribution des éclats par grandeur, dimension et niveau

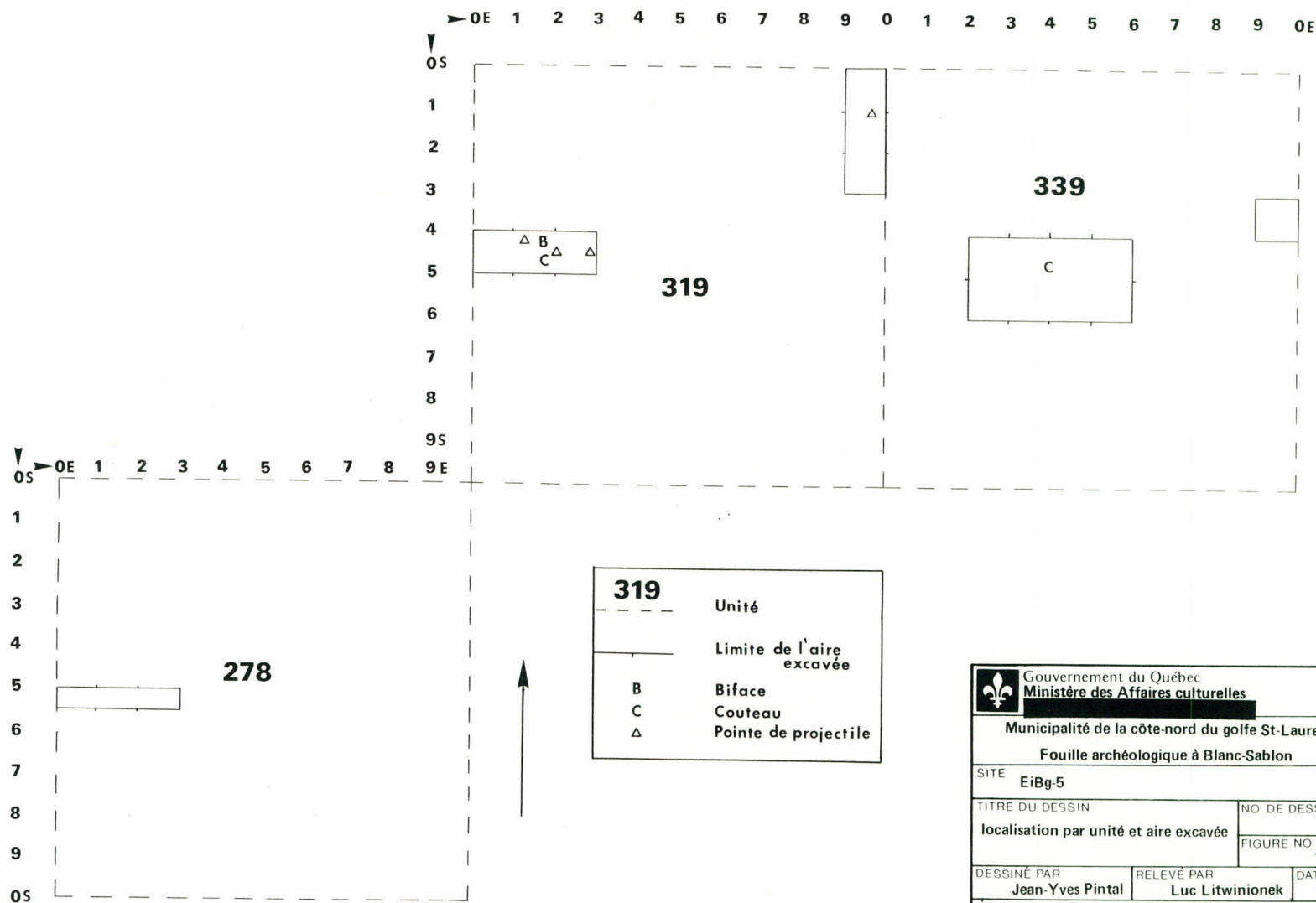


--- Limite de l'aire excavée 252 d Unité et sous-unité E Eclat utilisé-retouché L Lame G Grattoir △ Pointe de projectile		Profil LFH 1 Ae 1 2 Ahb 1 3 Ae 2 4 Ae 3 5 Ahb 2 6 Ae 4 7 Ahb 3 + charbon 8 Ae 5 ● Piquet de référence	
---	--	---	--

252 d

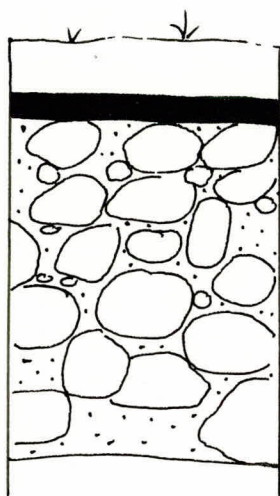


 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent Fouille archéologique à Blanc-Sablon		
SITE EiBg-43a		
TITRE DU DESSIN aire excavée		NO DE DESSIN
		FIGURE NO. 46
DESSINÉ PAR Jean-Yves Pintal	RELEVÉ PAR Luc Litwinionek	DATE (1984)
ÉCHELLE  1 mètre		



 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent Fouille archéologique à Blanc-Sablon		
SITE EiBg-5		
TITRE DU DESSIN localisation par unité et aire excavée		NO. DE DESSIN FIGURE NO 47
DESSINÉ PAR Jean-Yves Pinal	RELEVÉ PAR Luc Litwinionek	DATE (1984)
ÉCHELLE  1 mètre		

FIG.48 EiBg-5, profil type



profondeur	
LFH	0-5 cm
Ah	3-7 cm
Ae	5-30 cm principalement composé de pierres, cordon lit- toral.

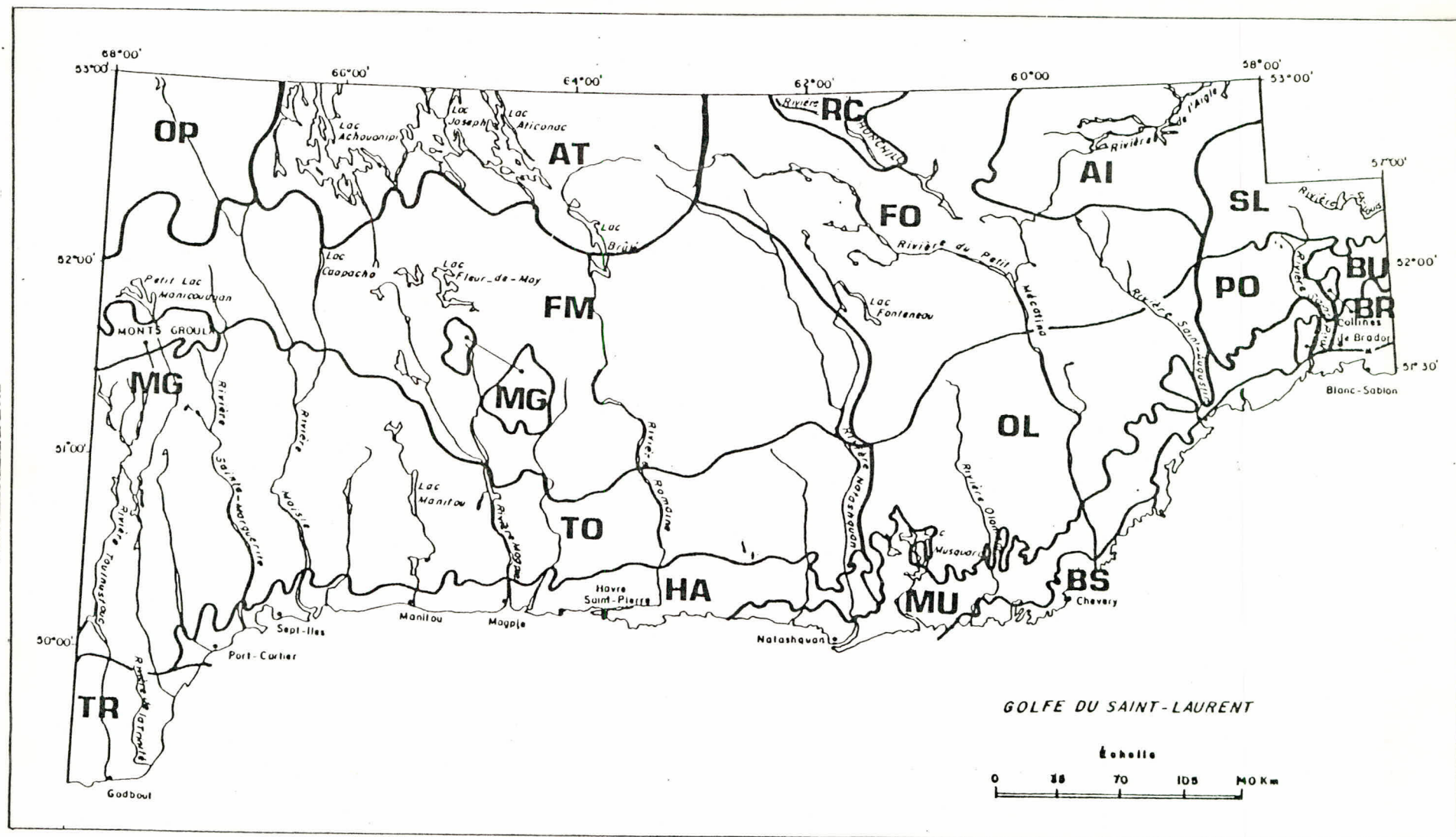


FIGURE 49: LES RÉGIONS ÉCOLOGIQUES DE LA MOYENNE-ET-BASSE-CÔTE-NORD

FIG. 50
LES RÉGIONS ÉCOLOGIQUES ET LES GROUPEMENTS VÉGÉTAUX CARACTÉRISTIQUES
(TIRÉ DE GERARDIN ET DUCRUC, 1983)

RÉGIONS ÉCOLOGIQUES	CARACTÉRISTIQUES DU COUVERT VÉGÉTAL
TR(1)	Sapinière à mousses et herbacées, haute, claire productive. Limite des tramblaies.
HA	Sapinière à épinette noire et mousses, haute, claire, productive. Limite de l'érable à épis. Grandes tourbières ombrotrophes à lichens.
RC	Sapinière à épinette noire et mousse, haute, claire, productive. Érable à épis, tremble.
T0	Pessière à épinette noire, sapin et mousses, basse, ouverte, moyennement productive.
OL*	Sapinière à épinette noire et mousses, basse, ouverte, moyennement productive. Forêts plus fermées, plus hautes et plus productives qu'en T0.
MM	Sapinière à épinette noire, épinette blanche et mousses, basse, très ouverte, moyennement à très peu productive. Forêts vers forêts rabougries.
PO	Pessière à épinette noire, sapin et mousses, basse, très ouverte, peu productive. Très grande abondance de lichens arboricoles.
FM	Pessière à épinette noire et mousses, basse, très ouverte, peu productive.
FO	Pessière à épinette noire et mousses, basse, ouverte, moyennement à peu productive. Forêts plus fermées et plus hautes qu'en FM.

(1) Pour les symboles voir tableau 2.

FIG. 50 (suite)

RÉGIONS ÉCOLOGIQUES	CARACTÉRISTIQUES DU COUVERT VÉGÉTAL
A1	Pessière à épinette noire et mousses, basse, très ouverte, peu productive. Abondance de tourbières (fens et bogs).
SL	Pessière à épinette noire et mousses, très basse, très ouverte, très peu productive.
CA	Pessière à épinette noire, sapin, épinette blanche et mousses, très basse, très ouverte, très peu productive. Forêts vers forêts rabougries.
MG	Sommets alpins. Krummholz, pelouses, muscinaies; improductif.
AT	Pessière à épinette noire, mousses et/ou lichens, très basse, très ouverte à lande boisée, très peu productive. Forte concentration de tourbières minérotrophes.
*OP	Pessière à épinette noire et lichens, très basse, très ouverte à lande boisée, très peu productive. Un peu de sapin et forêts rabougries fréquentes.
*BS	Interfluves dénudés ou toundra; krummholz en haut des versants; sapinières à mousses dans les vallées protégées; improductive à moyennement productive.
*MU	Krummholz et toundra sur les interfluves; sapinière à pinette noire et mousses dans les vallées, improductive à moyennement productive.
BR	Toundra et krummholz; pas de forêts; improductif.
*BU	Krummholz et forêt rabougrie d'épinette noire et de sapin, improductive.

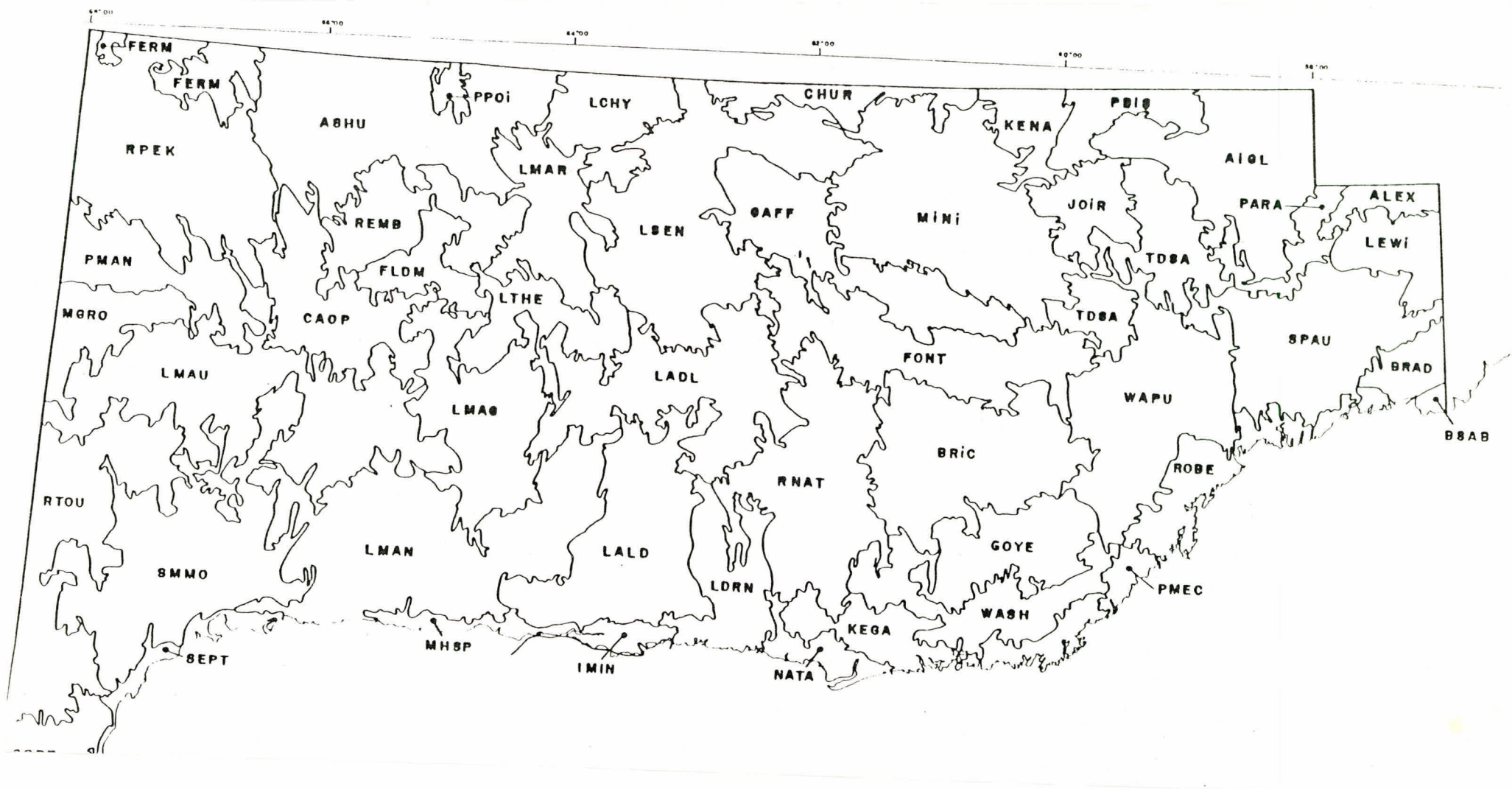


FIGURE 51: LES DISTRICTS ÉCOLOGIQUES DE LA MOYENNE-ET-BASSE-COTE-NORD
(TIRÉ DE DUCRUC ET AL., 1983)

FIG.52 Les districts écologiques et leurs principales caractéristiques physiques

(TIRÉ DE DUCRUC ET AL., 1983)

DISTRICT ÉCOLOGIQUE		CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES
NOM	SYMBOLE	
Plateau de Blanc-Sablon	BSAB	Un des deux districts écologiques du territoire avec un substratum sédimentaire (calcaire et grès) Relief de cuesta et plateau dominé par des placages de till entrecoupés de fens minces. Nombreux cordons littoraux
Colline de Brador	BRAD	Complexe de collines rocheuses avec placages de till entrecoupés de vallées dans lesquelles dominant les moraines
Plateau du lac Robertson	ROBE	Plateau rocheux fortement disséqué; alignements rocheux structuraux NE-SO venant se perdre dans le Golfe; sommets dénudés et placages de till sur les versants
Embouchure de la rivière Petite-Mécatina	PMEC	Plaine dominée par des bogs à mares entrecoupés de profonds ravinements d'érosion dans les argiles et limons marins
Coteau de Kegaska	KEGA	Alternance de petites collines rocheuses, de bogs minces de faible étendue et localement de ravinements d'érosion dans les argiles et limons marins
Embouchure de la rivière Natashquan	NATA	Plaine deltaïque presque entièrement occupée par des bogs uniformes et des bogs à mares; quelques cordons littoraux sillonnent cette grande plaine tourbeuse

FIG.52 (suite)

DISTRICT ÉCOLOGIQUE		CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES
NOM	SYMBOLE	
Collines du lac Washikuti	WASH	Ensemble collinéen avec un relief localement très cassé; sommets rocheux dénudés alternant avec des placages de till mince
Iles de Mingan	IMIN	Frange continentale calcaire qui se rattache géologiquement à l'archipel des îles de Mingan; relief tabulaire parcouru de dépôts littoraux minces et entrecoupé de petits bogs uniformes
Plaine littorale de Mingan-Havre-Saint-Pierre	MHSP	Plaine littorale avec un relief faiblement ondulé; sables deltaïques et cordons littoraux se partagent l'espace avec des bogs de grandes superficie
Plaine littorale de Baie-Trinité Sept-Iles	SEPT	Plaine littorale où cordons de plage et terrasses deltaïques sont parfois interrompus par des bogs profonds
Mornes de Godbout	GOBD	Collines accidentées recouvertes d'une mince couche continue de till
Mont de la rivière Saint-Paul	SPAU	Relief accidenté à très accidenté; affleurement rocheux et placages de till dominant sur les sommets alors que du till épais tapisse les fonds de vallées; de nombreuses vallées étroites et encaissées traversent ce district écologique
Collines du lac Wapustagatau	WAPU	Localement très accidenté; le till mince domine sur les sommets et hauts de versant alors que les colluvions minces à épaisses caractérisent les bas de versant; la plupart des vallées sont occupées par des terrasses fluvio-glaciaires

FIG.52 (suite)

DISTRICT ÉCOLOGIQUE		CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES
NOM	SYMBOLE	
Collines du lac Briçonnet	BRIC	Relief accidenté à moutonné; till mince sur les sommets et les versants alors que les fonds de vallées sont recouverts de till épais; les affleurements rocheux sont très localisés
Collines du lac Goyelle	GOYE	Relief accidenté à très accidenté; till mince sur les sommets alors que les colluvions tapissent la plupart des versants; des bogs minces occupent la majorité des dépressions
Monts de la rivière Toulousteuc	RTOU	Relief montueux; des bas de pente et vallées de till épais succèdent aux interfluvies en till mince; quelques vallées profondes d'orientation générale nord-sud sillonnent ce district écologique: leurs flancs sont alors de till mince ou colluvions minces
Collines du lac Marceau	LMAU	Relief accidenté à montueux; combinaison de till mince et till épais; localement, les colluvions minces apparaissent sur les versants les plus abrupts
Monts Groulx	MGRO	Relief montueux; ensemble de hauts sommets avec une mince couche de till rarement interrompue par des affleurements rocheux; des colluvions minces se localisent sur les versants les plus abrupts
Plaine de la rivière Lewis	LEWI	Relief faiblement ondulé à moutonné; le till épais domine le paysage avec des bogs minces interrompus, ici et là, par de rares buttes de till mince
Coteaux de la rivière Alexis	ALEX	Relief moutonné à ondulé; la combinaison till épais - till mince est prépondérante parfois interrompue par l'association moraines - bogs minces

FIG.52 (suite)

DISTRICT ÉCOLOGIQUE		CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES
NOM	SYMBOLE	
Coteaux de la rivière Paradis	PARA	Relief moutonné à ondulé; moraines et till épais caractérisent ce district écologique

FIG. 53

SYSTÈMES ÉCOLOGIQUES VIEUX-FORT - FOURNEL

Carte 12 P/S0

H1V C

H1V C

H1V CD

R6T C, J

H0 G.G.D.J

H5P A.J

H0 2J, 5CD

Carte 12 P/NO

R1V BC

R1V B

R1V BA

M1V (141, 5H,

15b, c, d,

f, g, n,

r)

H1V 3BC

H1V CHGH

H1V C

SYSTÈMES RETENUS

H1V

R6T

H0

H5P

R1V

FIG. 54

Les systèmes écologiques du bassin de la St-Augustin

[illegible]

FIG. 54 (suite)

Les systèmes écologiques du bassin de la St-Augustin

FIG. 54 (suite)

Les systèmes écologiques du bassin de la St-Augustin

[illegible]

FIG. 54 (suite)

ZONES D'INVENTAIRE SAINT-AUGUSTIN

12 0/S0

HS1V8V.8

12 0/~~N~~0

H12H3P.1

V12T3P.12

12 0/SE

V12T3P12

H5IV1V

R51V5C

R13T5E3a

H0

VOLUME 4 ANNEXES

ANNEXES

DOMINIQUE GROISSON

1985

LISTE DES ANNEXES

Annexes

- I Données climatiques pour la région de Blanc-Sablon
- II Analyse macrofossile sur un artefact
- III Perturbations de la couche d'occupation
- IV Liste des parois dessinées
- V Analyse macrofossile
- VI Description des tessons
- VII Profils enregistrés

ANNEXE I

DONNÉES CLIMATIQUES POUR LA RÉGION DE BLANC-SABLON

RÉGION DE BLANC-SABLON

Janvier-février-mars

	Vitesse en noeuds	% du temps
Vent : calme	0	2
: du nord	18	12
: du nord-est	18	18
: de l'est	18	9
: du sud-est	13	4
: du sud	21	7
: du sud-ouest	20	20
: de l'ouest	17	18
: du nord-ouest	17	12

Courant de marée : 0,6 noeuds

Température moyenne de l'air : -10° C

Température moyenne de l'eau en surface : 0° C

Amplitude des marées : 0,9 m

Visibilité de moins de 1 km : 6% du temps

Avril

	Vitesse en noeuds	% du temps
Vent : calme	0	2
: du nord	18	12

Avril (Suite)

	Vitesse en noeuds	% du temps
Vent : du nord-est	18	20
: de l'est	16	16
: du sud-est	10	5
: du sud	16	6
: du sud-ouest	16	24
: de l'ouest	14	9
: du nord-ouest	17	6

Courant de marée : 0,6 noeuds

Température moyenne de l'air : -1° C

Température moyenne de l'eau : 0° C

Amplitude des marées : 0,9 m

Visibilité de moins de 1 km : 4% du temps

Mai

	Vitesse en noeuds	% du temps
Vent : calme	0	3
: du nord	17	10
: du nord-est	16	16
: de l'est	13	15
: du sud-est	8	6
: du sud	12	7
: du sud-ouest	13	28

Mai (Suite)

Vent : de l'ouest	12	9
: du nord-ouest	15	6

Courant de marée : 0,6 noeuds

Température moyenne de l'air : 4° C

Température moyenne de l'eau : 0° C

Amplitude des marées : 0,9 m

Visibilité de moins de 1 km : 8% du temps

% de vagues de plus de 2 m : 10%

Juin

	Vitesse en noeuds	% du temps
Vent : calme	0	3
: du nord	14	6
: du nord-est	14	14
: de l'est	12	15
: du sud-est	9	8
: du sud	12	7
: du sud-ouest	12	31
: de l'ouest	10	10
: du nord-ouest	13	6

Courant de marée : 0,6 noeuds

Température moyenne de l'air : 8,0° C

Température moyenne de l'eau : 4,0° C

Juin (suite)

Amplitude des marées : 0,9 m

Visibilité de moins de 1 km : 11% du temps

% de vagues de plus de 2 m : 10 %

Juillet

	Vitesse en noeuds	% du temps
Vent : calme	0	3
: du nord	10	4
: du nord-est	12	11
: de l'est	10	10
: du sud-est	8	8
: du sud	12	8
: du sud-ouest	12	41
: de l'ouest	9	11
: du nord-ouest	9	4

Courant de marée : 0,6 noeuds

Température moyenne de l'air : 12° C

Température moyenne de l'eau : 8° C

Amplitude des marées : 0,9 m

Visibilité de moins de 1 km : 20% du temps

% de vagues de plus de 2 m : 10%

Août

	Vitesse en noeuds	% du temps
Vent : calme	0	3
: du nord	12	6
: du nord-est	12	11
: de l'est	10	12
: du sud-est	8	8
: du sud	16	7
: du sud-ouest	16	37
: de l'ouest	11	12
: du nord-ouest	18	4

Courant de marée : 0,3 noeuds

Température moyenne de l'air : 12° C

Température moyenne de l'eau : 8° C

Amplitude des marées : 0,9 m

Visibilité de moins de 1 km : 12% du temps

% de vagues de plus de 2 m : 15%

Septembre

	Vitesse en noeuds	% du temps
Vent : calme	0	2
: du nord	16	11
: du nord-est	15	12
: de l'est	14	8

Septembre (suite)

Vent	: du sud-est	11	4
	: du sud	20	4
	: du sud-ouest	20	29
	: de l'ouest	17	19
	: du nord-ouest	16	11

Courant de marée : 0,6 noeuds

Température moyenne de l'air : 9° C

Température moyenne de l'eau : 8° C

Amplitude des marées : 0,9 m

Visibilité de moins de 1 km : 4% du temps

% de vagues de plus de 2 m : 20%

Octobre

	Vitesse en noeuds	% du temps
Vent		
: calme	0	2
: du nord	16	11
: du nord-est	15	12
: de l'est	14	8
: du sud-est	11	4
: du sud	20	4
: du sud-ouest	20	29
: de l'ouest	17	19
: du nord-ouest	16	11

Courant de marée : 0,6 noeuds

Température moyenne de l'air : 4° C

Température moyenne de l'eau : 4° C

Amplitude des marées : 0,9 m

Visibilité de moins de 1 km : 4% du temps

% des vagues de plus de 2 m : 20%

Novembre

	Vitesse en noeuds	% du temps
Vent : calme	0	2
: du nord	17	13
: du nord-est	17	23
: de l'est	19	10
: du sud-est	15	4
: du sud	24	4
: du sud-ouest	22	14
: de l'ouest	19	17
: du nord-ouest	17	13

Courant de marée : 0,6 noeuds

Température moyenne de l'air : 0° C

Température moyenne de l'eau : 2° C

Amplitude des marées : 0,9 m

Visibilité de moins de 1 km : 4% du temps

% des vagues de plus de 2 m : 20%

Décembre

	Vitesse en noeuds	% du temps
Vent : calme	0	2
: du nord	17	13
: du nord-est	17	23
: de l'est	19	10
: du sud-est	15	4
: du sud	24	4
: du sud-ouest	22	14
: de l'ouest	19	17
: du nord-ouest	17	13

Courant de marée : 0,6 noeuds

Température moyenne de l'air : -8° C

Température moyenne de l'eau : 0° C

Amplitude des marées : 0,9 m

Visibilité de moins de 1 km : 4% du temps

% des vagues de plus de 2 m : 20%

Expertise de Alayn Larouche

**SRAPM, laboratoire de paléobiogéographie et de palynologie,
département de géographie, Université de Montréal, Montréal.**

En date du: 8 février 85

Pour le compte de: Dominique Groison, Archéologue
Ministère des Affaires Culturelles
Québec

OBJET:

Analyse microfossile de restes présumés graisseux à la surface
d'une pointe de flèche récoltée dans le site EiBg-7e

Méthodes:

Les dépôts présumés graisseux furent enlevés à l'aide d'une
pincette et placés directement entre lame et lamelle sans traitement
préalable. En tout, quatre taches ont été récoltées sur les deux faces de la
pointe (voir schéma).

Résultat:

Aucun pollen ou autres microrestes ont été reconnus sur la lame.
Je ne suis pas convaincu que ces dépôts soient d'origine animale et ne
connais pas de test pour trancher la question.



Les cercles montrent les endroits où un dépôt
grasieux a été récolté.

Schéma d'une pointe de flèche récolté dans le site EiBg-7e

ANNEXE III

PERTURBATIONS DE LA COUCHE D'OCCUPATION

ZONE A

Deux fosses de quelques 10 cm de profond furent retrouvées aux abords nord de la structure 1. Les deux contenaient une grande quantité de fibre organique en voie de décomposition. Ces fibres s'enfonçaient en filament dans le Ae. Ce phénomène fut considéré comme représentant des racines principales (vrilles) d'arbre maintenant disparus. La grande quantité de fibre organique retrouvée dans cette zone, de même que les perturbations occasionnées à la structure par le passage de racine, témoignent dans ce sens. Une troisième fosse, au S.W. de la zone A est moins importante (5 cm). Elle correspond à un enfoncement du Ae remplie de Ahf.

Les roches se distribuent entièrement en association avec la structure 1, même situation pour le charbon de bois qui en déborde légèrement. Enfin une couche de sable gris a été notée au S.W. du foyer. Elle recouvre une mince couche de Ahf (2 cm). Celui-ci est toutefois plus gras qu'à l'accoutumée. Il se pourrait que cet événement soit associé à l'occupation. Il faudrait procéder à la fouille des mètres carrés avoisinants pour documenter davantage ce phénomène.

ZONE B

Les roches apparaissent sensiblement toutes associées à la structure 2. Deux fosses situées à l'ouest ont été notées, elles semblent de formation naturelle. Celle située la plus à l'ouest, correspond à un enfoncement du Ae (10 cm) recouvert de AHF. Celle au nord (15 cm) très perturbée contient beaucoup de fibre organique s'enfonçant dans le Ae. Nous pensons qu'elle résulte d'un chablis.

Une mince couche de Ae dans le AHF a été enregistré à l'ouest de la structure 2. Elle se situe au niveau inférieur du AHF. Aucune provenance n'a pu lui être associée.

Trois concentrations de charbon de bois ont été remarquées. Deux sont petites et non associées à des structures de pierres. L'autre correspond à l'aire d'influence de la structure 2.

ZONE C

Une seule lentille de Ae se localise en dehors du modèle décrit pour le pourtour de l'habitation. Elle est au N.E. de la structure 6. Semblable à toutes les autres, aucune explication ne supporte sa présence.

Plusieurs pierres se distribuent sur l'ensemble de la zone C. On les retrouve principalement autour des structures-témoins de combustion. C'est-à-dire dans la partie sud de la zone. Aucun mode d'aménagement particulier n'a été remarqué si ce n'est la présence occasionnelle de pierres plus grosses en association avec le pourtour proposé à l'habitation. Ce phénomène est toutefois trop ponctuel pour en parler comme une caractéristique. En général, les roches se distribuent en dehors de la répartition des éclats.

On remarque que les perturbations du sol, fosse, monticule, présentes dans les zones A, B et D sont absentes ici. Le charbon de bois s'articule complètement autour des foyers.

ZONE D

Les roches se répartissent en relation avec la structure 7 tandis que le charbon de bois occupe presque toute cette zone. Deux monticules de sable gris ont été remarqués au N et à l'W. Celui au nord est petit (7-8 cm ép.). Il est constitué uniquement de Ae. L'horizon AHF le recouvrait complètement et aucune trace de celui-ci ne fut remarqué sous le monticule. En association avec ce phénomène, on note une présence importante de bois pourri ainsi que quelques lentilles de sable gris. Tous ces événements pourraient être reliés et dûs à un chablis.

Le monticule à l'ouest est beaucoup plus important en dimension et recouvre en partie la limite NW de la structure 7. La présence de ce monticule est difficile à expliquer. Aucune information ne nous permet de l'associer à l'occupation humaine. Il est entièrement composé de Ae et ne repose pas sur un humus.

A l'est, le Ae se soulève sur une longue distance. Il représente une partie de la topographie naturelle. Néanmoins une partie du sable formant ce talus recouvre la limite est du charbon. Il semble y avoir eu affaissement du sol après l'occupation, ce qui pourrait être le cas pour les deux autres monticules. Dans cette partie du site, le sol est légèrement plus élevé à l'est, au nord et au NW, indiquant que la structure 7 a pu être aménagée dans une légère dépression du sol.

ANNEXE IV

ZONE	UNITE	METRES CARRES	N	S	E	W
VI	81	0S7E	V	V	V	V
	81	0S8E	V			
	81	0S9E	V	V	V	V
	101	0S0E	V			
	101	0S1E	V	V	V	V
	101	0S2E	V			
	101	0S3E	V	V	V	V
	101	0S4E	V			
	101	0S5E	V	V	V	V
	101	1S0E	V	V	V	
	101	1S1E				
	101	1S2E	V	V	V	V
	101	1S3E				
	101	1S4E	V	V	V	V
	101	1S5E			V	
	81	1S7E				V
	81	1S8E	V	V	V	V
	81	1S9E				
	101	2S0E		V		
	101	2S1E		V	V	V
	101	2S2E		V		
	101	2S3E	V	V	V	V
	101	2S4E		V		
	101	2S5E	V	V	V	V
	81	2S7E	V	V	V	V
	81	2S8E		V		
	81	2S9E	V	V	V	V
	102	0S2E				V
	102	0S3E	V	V		V
	102	0S4E	V		V	V
	102	0S5E	V		V	
	102	1S1E	V	V		V
	102	1S2E	V		V	V
	102	1S3E				
	102	1S4E	V	V	V	V
	102	1S5E	V		V	
	102	1S6E	V	V	V	
	102	2S1E		V		V
	102	2S2E	V			V
	102	2S3E	V	V	V	V
	102	2S4E				
	102	2S5E	V	V	V	V
	102	2S6E			V	
	102	3S2E	V	V	V	V
	102	3S3E		V		
	102	3S4E	V		V	V

ZONE	UNITÉ	MÈTRES CARRÉS	N	S	E	W
XVI	102	3S5E			V	
	102	3S6E	V	V	V	V
	102	4S3E				V
	102	4S4E	V			V
	102	4S5E	V		V	V
	102	5S2E ($\frac{1}{2}$ E)	V			V
	102	5S3E	V			V
	102	5S4E	V			V
	102	5S5E	V	V	V	V
	102	5S6E ($\frac{1}{2}$ W)	V		V	
	102	6S1E ($\frac{1}{2}$ E)	V			V
	102	6S2E	V		V	V
	102	6S3E	V		V	
	102	6S4E	V		V	
	102	6S5E			V	
	102	6S6E	V		V	
	102	7S0E ($\frac{1}{2}$ E)	V	V		V
	102	7S1E	V		V	V
	102	7S2E	V			
	102	7S3E	V	V	V	V
	102	7S4E	V			
	102	7S5E	V		V	V
	102	7S6E	V	V	V	
	102	7S7E (QSW)				
	102	8S1E	V	V		V
	102	8S2E	V	V	V	V
	102	8S3E				
	102	8S4E	V	V	V	V
	102	8S5E	V	V	V	
	102	8S6E		V	V	
	102	8S7E (QNW)				
	102	9S0E	V			V
	102	9S1E				V
	102	9S2E				V
	102	9S3E	V		V	V
	102	9S4E			V	
	102	9S5E			V	
	103	9S2E	V	V		V
	103	9S3E	V		V	V
	103	9S4E	V		V	

Analyse des restes végétaux:
Site Blanc Sablon

Profil humifère EIBS-1A-189

(rapport final)

par

Alayn C. Larouche

Service à la Recherche
en Analyses Pollinique et Macrofossile

Laboratoire de paléobiogéographie et de palynologie
Département de géographie
Université de Montréal

Mai 1985

Introduction

L'objectif de ce travail est de préciser la nature et l'origine des restes contenus dans un profil échantillonné dans ou près d'un site archéologique de Blanc Sablon pour le compte de M. Dominique Groison, archéologue.

Le rapport inclut une description des méthodes, les résultats, sous la forme d'un diagramme macrofossile, et une interprétation, en terme de végétation, de la séquence des assemblages macrofossiles.

Méthodes

Un tamisage (0,125 0,25 et 1 mm) a été effectué sur chacun des trois sous-échantillons prélevés directement sur le profil de 15 cm. Ce tamisage a pour but de se débarrasser de la fraction inférieure à 125 µm et de laver les restes végétaux susceptibles d'être identifiés. L'identification a été effectuée à l'aide de ma collection personnel de référence (plus de 900 espèces) et de volumes d'identification de graines (MARTIN & BARKLEY, 1981; MONTGOMERY, 1977). Une loupe stéréoscopique WildLeitz M8 fut utilisée pour l'identification des restes archéologiques.

BLANC SABLON. PROFIL HUMIFERE EIBS-1A-189

COORDONNEES N-W, ALT.: XXX METRES

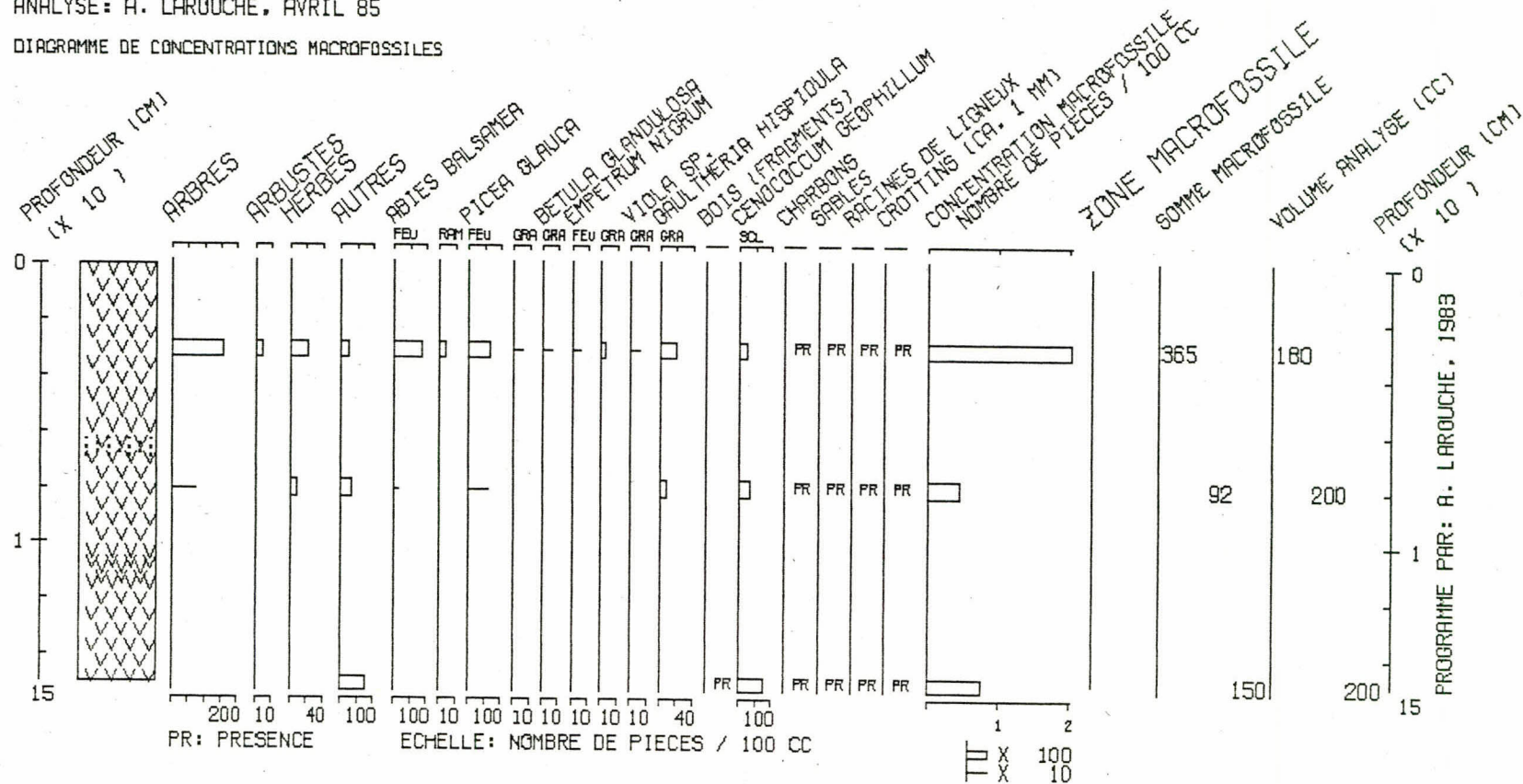
ANALYSE: A. LAROUCHE, AVRIL 85

DIAGRAMME DE CONCENTRATIONS MACROFOSSILES

NOMS
DES
PIECES

FEU: FEUILLE OU AIGUILLE
SCL: SCLEROTE

GRA: GRAINE
RAM: RAMEAU



Résultats/Interprétation

Les résultats sont rassemblés dans le diagramme macrofossile. La lithologie est caractérisée par la présence de matière organique composée surtout de racines d'espèces ligneuses. La totalité du profil est parsemé de grains de sable avec un horizon mince (5 mm), organo-sableux, à 8 cm du haut du profil. Une couche particulièrement ligneuse apparaît au niveau 11 cm. La concentration macrofossile augmente à mesure que l'on s'approche du sommet du profil.

Du point de vue pédologique, ce profil pourrait correspondre à un humus de type forestier. Par ailleurs, ce serait un "sol organique" si, au dessous du profil, il existait un support lithique.

De bas en haut, chacun des échantillons seront commenté et interprété.

La présence de racines ligneuses dans tout le profil résultent de la croissance des racines des taxons ligneux de la surface. Seules les restes d'origine aérienne des plantes sont interprétés aux niveaux concernés. Ces restes sont considérés en place dans le profil.

Le **premier** échantillon(11-15 cm) est plutôt pauvre en taxons vasculaires. La présence, en quantité notable, de sclérotés d'un champignon inférieur (*Cenococcum geophilum*) indique, au moment du dépôt de ce niveau, de bonnes conditions hydrologiques locales de drainage. Il ne s'accumulait donc pas d'eau à cette endroit. Les racines de ligneux et les charbons proviennent des niveaux supérieurs. Curieusement, et peut être à cause de l'excellent drainage (oxydation), aucun restes de feuilles ou de graines n'a pu être identifié.

C'est dans le **second** échantillon qu'apparaît un assemblage de taxons vasculaires (Sapin, épinette et gaulthérie). Le milieu s'humidifie justement par l'arrivée des espèces arborescentes et par l'établissement d'un biotope forestier. Mais le milieu est assez sec pour empêcher la croissance des sphaignes. La couche de bois, assez décomposé, à la base de ce niveau provient vraisemblablement du sapin ou de l'épinette, espèces identifiées dans l'échantillon.

La concentration macrofossile est maximale dans le **troisième** échantillon. En plus de l'accroissement en quantité et en qualité (rameaux de sapin et graines d'épinette) des restes arborescents, on note l'arrivée de taxons arbustifs (bouleau glanduleux et camarine) et d'un taxon herbacée (violette). Par rapport aux autres échantillons, l'aspect lithologique du profil n'a pas changé. Le mince horizon organo-sableux (6 cm) est peut être d'origine animale. En effet, quelques insectes (?) transportés, semble-t-il, des grains de sable pour leur besoin.

En somme, ce profil humifère livre une histoire floristique sans revers de situation. Dans le contexte de Blanc Sablon, il correspond sans doute à une stabilisation du régosol qui le supporte car il ne s'accumule pas de matière organique dans un milieu trop "dynamique".

Références

- MARTIN, A.C. & BARKLEY, W.D. 1961. Seed identification manual. University of California Press, Berkeley, 2th printing, 1973, 600 sp., 221 pp.
- MONTGOMERY, F.H. 1977. Seeds and fruits of plants of eastern Canada and northeastern United States. University of Toronto Press, Toronto, 232 pp.

POTERIE (EiBg-1B) 1984 XVI - 302

MORPHOLOGIE: Bord de la lèvre: rectiligne
angle du col: concave vers l'intérieur

POTERIE (EiBg-1B) 1984 XVI - 302

PUITS : 2S-4E Localisation: 20 N Date : 14-08-84
QUADRANT : N-E 78 W # Cat. : P2
COUCHE : AHB3 77 P Association: STR.2

FRAGMENT : Col-fine Couleur: surface extérieure brun gris
épaulement surface intérieure brun pâle
partie interne - milieu noir
bord brun rosé

DIMENSION : Long. max.: 6.95 Pâte: Feuilletée
larg. max.: 4.23
épai. max.: 1.12 Grain: moyen

CUISSON : Oxydation moyenne Dégraissant: grain anguleux de quartz
Traitement de surface: lissage

MORPHOLOGIE: Bord de la lèvre: rectiligne
angle du col: concave vers l'extérieur

POTERIE (EiBg-1B) 1984 XVI - 302

PUITS : 2S-4E Localisation: 20 N Date : 14-08-84
QUADRANT : S-W 78 W # Cat. : P3
COUCHE : AHB3 77 P Association: STR.2
FRAGMENT : État de surface Couleur: Brun
DIMENSION : Long. max.: 1.45 Pâte: Homogène
larg. max.: 1.08
épai. max.: .45 Grain: fin
CUISSON : Oxydation complète Dégraissant: grain anguleux de quartz
et autres grébilles
Traitement de surface: lissage
MORPHOLOGIE: -

POTERIE (EiBg-1B) 1984 XVI - 302

PUITS : 2S-4E Localisation: 60 N Date : 15-02-84
QUADRANT : S-E 68 W # Cat. : P4
COUCHE : AHB3 81 P Association: STR.2

FRAGMENT : État de surface Couleur: surf. externe Brun pâle/gris
surf. interne Beige
partie inter. milieu: noir
bord : beige

DIMENSION : Long. max.: 2.69 Pâte: Homogène
larg. max.: 2.44
épai. max.: .76 Grain: moyen

CUISSON : Oxydation complète Dégraissant: grain anguleux de quartz
et autres grêbilles
Traitement de surface: lissage

MORPHOLOGIE: La jonction Col - Épaule est anguleuse (45°) vers
l'épaule et concave vers le col

POTERIE (EiBg-1B) 1984 XVI - 302

PUITS : 2S-4E Localisation: 60 N Date : 14-08-84
QUADRANT : N-E 68 W # Cat. : P5
COUCHE : AHB3 81 P Association: STR.2
FRAGMENT : Col - épaule Couleur: surf. externe Brun pâle/gris
surf. interne Beige
partie inter. milieu: noir
bord : beige
DIMENSION : Long. max.: 2.69 Pâte: Feuilletée
larg. max.: 1.49
épai. max.: .54 Grain: moyen
CUISSON : Oxydation incomplète Dégraissant: grain anguleux de quartz
et autres grébilles
Traitement de surface: lissage
MORPHOLOGIE: Épaulement convexe
Col anguleux (45°)

ANNEXE VII

Ei Bg-1B

ZONE	UNITÉ	MÈTRES CARRÉS	N	S	E	W
XVI	302	1S-5E		V		V
	302	0N-6E				
	302	2S-4E			V	
	302	2S-5E	V	V		

Recherche en archéologie préhistorique sur la
Basse-Côte-Nord:
région de Vieux-Fort et de Blanc-Sablon

1985

Pintal, J.-Y. et Groison, D.
1987

1520

Recherche en archéologie préhistorique
sur la Basse Côte-Nord: région du Vieux-
Fort et de Blanc-Sablon, 1985.

Vol. 1: rapport

par

Jean-Yves Pintal

en collaboration avec Dominique Groison

14326

PINTAL, J.-Y. ET GROISON, D. - 1987
BASSE COTE-NORD : RÉGION DU VIEUX-FORT ET DE BLANC-SABLON
VOL.1 RAPPORT - VOL.2 CARTES / PHOTOS / PLANS - VOL.3 NOTES
PLANS HORS-DIM. EN BOITE - RECH. ARCH.

1520

Recherche en archéologie préhistorique sur la
Basse-Côte-Nord:
région de Vieux-Fort et de Blanc-Sablon
1985

par

Jean-Yves Pintal

en collaboration avec Dominique Groison

Québec, décembre 1987

Table des matières

<u>Remerciements</u>	4
<u>Liste des cartes</u>	5
<u>Liste des figures</u>	6
<u>Liste des plans</u>	7
<u>Liste des photos aériennes</u>	8
<u>Liste des planches photos</u>	9
<u>Introduction</u>	10
<u>Le mandat</u>	11
<u>Prospection régionale dans le secteur Vieux-Fort / Rivière St-Paul</u>	12
Introduction	12
Les objectifs	12
Méthodes et techniques	13
<u>La méthode de la reconnaissance</u>	13
<u>Modes d'intervention et techniques d'enregistrement</u>	16
Les caractéristiques environnementales du territoire à l'étude	16
Les secteurs inventoriés	21
<u>Les lacs de l'intérieur</u>	21
<u>L'archipel:</u>	21
L'île Verte et la petite île Verte	21
EiBk-14	22
L'île des Esquimaux :	22
EiBk-6	22
EiBk-7	26
EiBk-8	30

Interventions archéologiques sur la rive ouest de la rivière

<u>Blanc-Sablon</u>	32
Interventions sur les sites EiBg-7E et EiBg-49	32
<u>EiBg-7E</u>	32
EiBg-7E, premier niveau d'occupation	34
EiBg-7E, deuxième niveau d'occupation	36
EiBg-7E, troisième niveau d'occupation	39
<u>EiBg-49</u>	41
Les aménagements	42
Le matériel préhistorique	42
Conclusion	46
Interventions sur les sites EiBg-1B, EiBg-1D et EiBg-43	49
<u>Les objectifs de la recherche</u>	49
<u>Le support physique des sites</u>	50
<u>Les datations des sites</u>	51
<u>Les résultats de la fouille</u>	52
EiBg-1B :	52
Sondages exploratoires	52
La fouille : <i>Les témoins d'aménagement</i>	54
<i>Le matériel préhistorique</i>	56
<i>Le matériel historique</i>	61
EiBg-1D : La fouille : <i>Les aménagements</i>	62
<i>Les écofacts</i>	64
<i>Le matériel préhistorique</i>	64
EiBg-43 :	71
La fouille : <i>EiBg-43, niveau 1</i>	72
<i>EiBg-43, niveau 2</i>	75
<u>Conclusion</u>	81
<u>Le cadre historico-culturel</u>	82
<u>Bibliographie</u>	88

Annexe 1 : Liste des photos (terrain et artefacts)

Les feuilles d'enregistrement

Remerciements

Il me faut d'abord remercier la Municipalité de la Côte-Nord du golfe St-Laurent et le ministère des Affaires culturelles qui sont les maîtres d'oeuvre de ce projet d'acquisition de connaissance sur la ressource préhistorique du patrimoine culturel bas-nord-côtier.

Plus spécifiquement, je tiens à souligner le travail de monsieur Guy Leblanc, inspecteur municipal à Lourdes-de-Blanc-Sablon. Son support constant facilite grandement notre travail en Basse-Côte-Nord.

Enfin, il importe de féliciter le dévouement des techniciens assignés à cette tâche, parfois ingrate, de creuser le sol. Pour Blanc-Sablon, il s'agit ; de madame Isabelle Morency et de messieurs Terry Dobbin, Gaétan Labadie et Charles Jones. A la rivière St-Paul, il s'agissait de monsieur Anthony Polland.

Liste des cartes

(volume 2)

- | | |
|---|--|
| 1 | Carte écologique |
| | 12 P N-0 |
| | 12 P S-0 |
| | 12 O N-E |
| | 12 O S-E |
| 2 | Carte géomorphologique |
| | 12 P / 12 |
| | 12 O / 9 |
| | 12 P / 5 |
| 3 | Blanc-Sablon, inventaire archéologique |

Liste des figures

1	Les régions écologiques du territoire à l'étude.....	17
2	Les districts écologiques du territoire à l'étude.....	19
3	Les systèmes écologiques représentatifs du territoire à l'étude.....	20
4	EiBk-6, localisation dessondages.....	24
5	EiBk-6, répartition des éclats par matière première et par dimension.....	25
6	EiBk-7, localisation des sondages.....	28
7	EiBk-7, répartition des éclats par matière première et par dimension.....	29
8	Courbe d'émersion préliminaire de la Basse-Côte-Nord, région de Blanc-Sablon.....	33
9	EiBg-7E, répartition des éclats par matière première, par dimension et par niveau.....	35
10	EiBg-7E, niveau 2 foyer.....	37
11	EiBg-7E, répartition des éclats par matière première et par dimension : niveau 2, structure 2.....	38
12	EiBg-49, surface dégagée, aménagement.....	43
13	EiBg-49, densité du débitage, localisation des outils.....	44
14	EiBg-49, répartition des éclats par matière première et par dimension.....	45
15	EiBg-49, répartition des outils par matière première et par type.....	47
16	EiBg-1B, aire sondée, répartition des éclats par matière première et longueur.....	53
17	EiBg-1B, densité du débitage.....	57
18	EiBg-1B, surface fouillée, répartition des éclats par matière première et longueur.....	58
19	Profils-types des sites EiBg-43, EiBg-1B et EiBg-1D.....	59
20	EiBg-1D, densité du débitage.....	65
21	EiBg-1D, répartition des éclats par matière première et par longueur.....	66
22	EiBg-43, niveau 1, densité du débitage.....	73
23	EiBg-43, niveau 1, répartition des éclats par matière première et par longueur.....	74
24	EiBg-43, niveau 2, densité du débitage.....	76
25	EiBg-43, niveau 2, répartition des éclats par matière première et par longueur.....	77
26	Cadre chronologique des sites préhistoriques (9 000- 4 000) dans le détroit de Belle-Isle.....	84

Liste des plans

(volume 2)

-
- 1 EiBg-7E, surface dégagée, localisation des sondages
- 2 EiBg-7E, profil stratigraphique
- 3 EiBg-7E, niveau 1, densité du débitage, localisation des outils trouvés en 1985
- 4 EiBg-7E, niveau 2, densité du débitage, localisation des outils trouvés en 1985
- 5 EiBg-7E, niveau 3, densité du débitage, localisation des outils trouvés en 1985
- 6 EiBg-49, surface dégagée, localisation des sondages
- 7 EiBg-1B, surface dégagée, localisation des sondages
- 8 EiBg-1B, profils stratigraphiques
- 9 EiBg-1B, surface dégagée, localisation des outils
- 10 EiBg-1D, surface dégagée, localisation des sondages
- 11 EiBg-1D, EiBg-43, profils stratigraphiques
- 12 EiBg-1D, surface dégagée, localisation des outils
- 13 EiBg-43, surface dégagée
- 14 EiBg-43, surface dégagée, localisation des outils

Liste des photos aériennes

1	Q 66366-61 (1:15 840).....	23
2	Q 66387-52 (1:15 840).....	27

Liste des planches photos

1	EiBg-49, couteau-grattoir, 86.279(35)-33 racloir-grattoir, 86.279(35)-36.....	48
2	EiBg-1B, structure 3, concentration de pierres, 85.291(35)-15 structure 3, concentration de charbon de bois, 85.290(35)-35.....	55
3	EiBg-1D, structure 1, 85.291(35)-31.....	63
4	EiBg-1D, grattoir triangulaire, 86.283(35)-26.....	68
5	EiBg-1D, couteau foliacé à encoches latérales, 86.283(35)-23 couteau oblique, 86.283(35)-24.....	69
6	EiBg-1D, dague ou pointe de javelot, 86.283(35)-28.....	70
7	EiBg-43, niveau 2, pointe en argilite polie, 86.279(35)-4 pointe à encoches latérales, 86.279(35)-6.....	79

Introduction

Normalement, ce rapport aurait dû paraître au printemps 1986. Se voulant un compte-rendu des activités archéologiques s'étant déroulées au cours de la saison d'intervention été 1985, sa présentation devait donc suivre dans les mois subséquents. Cependant, le chargé de projet à cette époque, monsieur Dominique Groison, s'est retrouvé dans l'incapacité de le rédiger. Afin de normaliser cette situation, il fut décidé de présenter quand même ces données, même si, ce faisant, nous acceptons qu'elles n'aient pas toute la signification perçue par le responsable au terrain.

Pour la rédaction de ce rapport, nous avons décidé de nous en tenir à l'état de la recherche tel que conçu en 1985. Pour nous, il n'était pas question de réactualiser les données recueillies en 1985 en fonction du contexte actuel. Une telle attitude ne saurait rendre justice à la mentalité de l'époque. De plus, comme nous sommes impliqués actuellement dans une analyse couvrant toutes les données recueillies à Blanc-Sablon, nous croyons préférable d'attendre les résultats de ce travail plutôt que de réactualiser des données qui, de toutes façons, seront présentées de manière plus exhaustives d'ici quelques mois. Donc une certaine sensation d'archaïsme ressortira de la lecture de ce rapport.

Comme le veut la structure de ce projet d'acquisition de connaissance, on retrouvera deux volets aux interventions sur le terrain. Une première concerne la prospection régionale dans le secteur de l'archipel Vieux-Fort / Rivière St-Paul, incluant une partie de la bande côtière allant de Vieux-Fort jusqu'à la baie des Homards. La seconde se rapporte à la poursuite des interventions sur la rive ouest de la rivière Blanc-Sablon.

Monsieur Dominique Groison était le chargé de projet, assisté de monsieur Bernard Hébert pour le volet inventaire ainsi que pour la fouille des sites EiBg-7E et EiBg-49, et de monsieur Jean-Yves Pintal pour la fouille des sites EiBg-1B, EiBg-1D et EiBg-43.

Le mandat

Dans sa demande de permis, monsieur Dominique Groison mentionnait que ses recherches se dérouleraient en deux temps et deux endroits. En ce qui concerne le secteur de l'archipel de Vieux-Fort / Rivière St-Paul et la bande côtière allant jusqu'à la baie des Homards, cette prospection devait s'effectuer en respectant les principes méthodologiques établis dès le départ (Groison 1984).

A Blanc-Sablon, nous devions intervenir sur quelques sites. Dans le cas du site EiBg-7E, il s'agissait de limiter les travaux à l'exécution de tranchées périphériques destinées à le délimiter précisément et à étudier son potentiel de mise en valeur.

Pour EiBg-43, ce site a soulevé des problèmes quand à la compréhension de sa stratigraphie, ainsi qu'à la présence possible de deux niveaux d'occupation. Nous voulions statuer sur cet état en fouillant quelques mètres carrés en périphérie de l'aire déjà dégagée, particulièrement autour des principales concentrations artefactuelles rencontrées.

Le site EiBg-1B, localisé sur le talus ouest bordant la rivière Blanc-sablon, est affecté par l'érosion chaque printemps. Des fouilles de sauvetage ont eu lieu en 1984, il s'agissait en 1985 de les poursuivre tout en évaluant la superficie réelle de ce site.

Enfin le site EiBg-1D, découvert en 1984, présentait un matériel artefactuel peu commun associé à une structure-témoin de combustion imposante. Il fut décidé de procéder au dégagement complet de cette structure afin qu'elle soit moulée et ce à des fins de mise en valeur.

Par ailleurs, lors de notre séjour sur le terrain, un projet pour établir un parc de stationnement pour l'usine de traitement de poisson, nous a amené à sonder le secteur menacé. Un petit site y fut découvert, EiBg-49, et fouillé entièrement.

Prospection régionale dans le secteur Vieux-Fort / Rivière St-paul

Introduction

Au début de l'été 1985, s'est poursuivi le programme de reconnaissance en archéologie préhistorique sur la Basse-Côte-Nord, deux équipes étaient à l'oeuvre; une opérant le long de la rivière St-Augustin (Pintal et al 1986), tandis que l'autre s'occupait du secteur Vieux-Fort / Rivière St-Paul.

Cette dernière équipe se composait de: monsieur Domminique Groison, chargé de projet, de monsieur Bernard Hébert, assistant archéologue et enfin de monsieur Anthony Polland, un résident de Rivière St-Paul. Pour eux, le territoire à couvrir incluait l'archipel de Vieux-Fort et de Rivière St-Paul, de même que le secteur des grands lacs localisé au nord de la bande littorale, bornée à l'est par Vieux-Fort et à l'ouest par la baie des Homards.

Cette reconnaissance s'est déroulée entre le 25 juillet et le 23 août 1985.

Les objectifs

D'abord, il s'agissait de recueillir des informations sur le mode d'occupation préhistorique d'un archipel. Il importait de tenir compte du fait que de nombreux sites avaient déjà été découvert dans ce secteur par monsieur Charles Martijn (Martijn 1974). Aussi tout en procédant à une prospection de zones inconnues, il fallait réévaluer certains sites qui demeuraient mal connus. Afin de mieux faire connaître cette réévaluation, nous poserons en parallèle la description des sites effectués par monsieur Martijn et celle qui ressort des interventions de 1985.

Méthodes et techniques

La méthode de la reconnaissance

Au départ, il nous a fallu reconnaître que nous disposions de très peu d'information concernant la distribution des sites préhistoriques sur la Basse-Côte-Nord. Ainsi il nous était impossible d'utiliser, pour la reconnaissance, un modèle culturel justifiant la distribution des sites selon les sociétés préhistoriques.

Dans l'élaboration d'une méthode encadrant la pratique d'une reconnaissance en archéologie préhistorique, le premier critère dont on doit tenir compte se rapporte à la représentativité. Nous devons être en mesure de préciser en quoi la pratique de notre prospection est représentative de l'ensemble spatial couvert.

Les données culturelles ne pouvant être utilisées, il nous faut alors procéder en considérant le cadre environnemental, en tant que milieu susceptible d'être utilisé et exploité par les populations étudiées.

En archéologie préhistorique l'approche traditionnelle consiste, principalement, à utiliser les données d'ordre géographique et géomorphologique. Bien que cette méthode demeure importante, elle nous apparaît limitée en ce sens qu'elle ne tient compte que des caractères physiques du territoire à l'étude. Ces caractères nous apparaissent trop généraux pour justifier le choix de zones précises à inventorier sur un territoire aussi vaste que la Basse-Côte-Nord. Autre limite, les résultats ainsi obtenus ne peuvent être mis en rapport, à une échelle plus petite, qu'en oubliant les raisons qui justifiaient au départ la pratique de la reconnaissance.

Pour combler ces lacunes (la délimitation de secteurs précis à inventorier et l'intégration des résultats à une échelle plus petite mais toujours représentative des critères utilisés), nous avons choisi de situer dans un cadre écologique notre perception du territoire à

l'étude. En Basse-Côte-Nord, le cadre écologique le plus complet actuellement disponible (Ducruc et al 1983) se situe dans la lignée des grands inventaires écologiques effectués au Québec selon la méthode élaborée par Jurdant et al. (1977).

L'inventaire du capital-nature se présente comme suit :

"...une subdivision (une cartographie) de l'espace en territoires écologiques, unités identifiées et caractérisées par les composantes bio-physiques les plus permanentes de l'environnement, qui reflètent les perspectives d'utilisation de l'environnement". (Jurdant et al. 1977 : 5)

Pour l'archéologue, l'intérêt le plus évident de cette méthode réside dans le fait que d'une part, l'inventaire a couvert systématiquement le territoire, et que d'autre part, il en a résulté une subdivision cartographique à différentes échelles. Nous avons reconnu (Pintal et al. 1986) que les unités les plus susceptibles d'aider l'archéologue dans son approche du territoire consistaient dans la région, le district et le système écologique.

La pertinence de la région écologique relève de ses rapports avec un climat régional distinctif et les grands ensembles physiographiques. Son échelle (1: 500 000) limite toutefois sa valeur pratique.

Notre choix des secteurs à inventorier se base sur la relation district / système, le premier (échelle 1: 250 000) se composant d'un pattern spécifique de systèmes (échelle 1: 125 000). Donc, en choisissant un échantillon des systèmes représentatifs du district, nous justifions d'une part le choix de secteur précis à inventorier tout en ayant la possibilité, d'autre part, d'inclure nos résultats dans un ensemble plus grand (district) susceptible de représenter la variété des modes d'utilisation du territoire de la Basse-Côte-Nord.

Par ailleurs, une autre précision s'imposait. L'inventaire du capital-nature évalue d'abord la productivité végétale du territoire et néglige la spécificité des plans d'eau. Pourtant, on reconnaît l'importance de ceux-ci dans le mode d'adaptation des populations autochtones. C'est pourquoi nous avons proposé que la reconnaissance s'effectue selon les limites des bassins de drainage, incluant leurs embouchures et archipels.

Ainsi le choix des aires à inventorier considère d'abord les limites du bassin de drainage. Puis il inclut les subdivisions écologiques (région et district). Enfin nous choisissons au moins un exemple de chaque type de système écologique propre au(x) district(s) composant le territoire à couvrir.

Après avoir choisi les systèmes écologiques représentatifs du territoire à l'étude, c'est la variété des caractères géomorphologiques qui orientent le choix des aires à être inventoriées sur le terrain. Ainsi, pour un même système écologique, plusieurs aires sont inventoriées, chacune possédant des caractéristiques propres (hauteur du replat, végétation, type de sol, etc.).

Pour conclure disons que cette méthode encadre la pratique d'un inventaire mais ne se veut pas une méthode d'analyse des résultats en termes culturels. Avec cette pratique, il s'avère relativement plus facile de prélever et de justifier notre échantillonnage d'un territoire. Par la suite, il est évident que la disposition des sites dans les divers contextes environnementaux servira à l'analyse mais il s'agit là d'une question relevant d'un tout autre ordre archéologique que celui qui prévaut lors de la constitution d'un échantillon.

Un autre aspect mérite d'être mentionné, à savoir l'état du paléo-environnement au moment du choix adaptatif des populations préhistoriques. Pour la reconnaissance, il s'avère très difficile d'inclure une telle considération lors du choix des aires à inventorier.

Toutefois, en Basse-Côte-Nord, nous avons la chance de ne pas avoir "perdu" de territoire depuis la déglaciation. En effet, après la fonte des glaces, le substratum s'est relevé dégageant de plus en plus de territoire, colonisé au fur et à mesure par la végétation. Ainsi, sans parler d'une correspondance étroite, le fait de considérer les caractéristiques environnementales actuelles ne nous écarte pas de la possibilité d'inventorier les zones les plus anciennement occupées.

Pour connaître l'état du paléo-environnement, il faut procéder à des reconstitutions. A cet égard, la géomorphologie et la pédologie nous permettent de décrire la formation du paysage physique, tandis que la palynologie et l'analyse des macro-restes nous aident à reconstituer le support végétal. Les informations concernant la faune ancienne sont très rares et

proviennent principalement des données archéologiques tirées de l'analyse ostéologique des ossements recueillis dans un contexte archéologique.

Modes d'intervention et techniques d'enregistrement

Le secteur à couvrir étant immense plusieurs moyens de transport ont été utilisés: l'avion a servi pour le survol des grands lacs de l'intérieur tandis que le canot permettait les déplacements le long de la côte et dans les archipels.

L'approche des secteurs à inventorier peut se lire ainsi ; il y avait d'abord inspection visuelle de l'aire choisie puis chacune était inventoriée systématiquement par sondages. Selon l'état des lieux, les sondages consistaient en quadrant de 50 par 50 centimètres ou en tranchée de 1 mètre par .50 mètre. La densité de ces sondages varie entre un à tous les 5 mètres jusqu'à un à tous les 10 mètres. Quand cela était possible, la profondeur des sondages s'approchait au maximum de la roche-mère. Sinon, en toutes occasions, nous cherchions à atteindre et à dépasser les horizons minéraux (Ae, B).

Dès qu'une découverte signalait la présence éventuelle d'une occupation, certains sondages étaient agrandis à 1 mètre par 1 mètre. Leurs nombres étaient également augmentés afin de vérifier la présence d'aménagement. Nous désirions non seulement connaître avec précision l'étendue du site, mais également être en mesure de le dater et d'évaluer son potentiel d'interprétation. Les relevés de terrain comprennent, outre une description succincte de l'environnement, les mesures hypsométriques pour la majorité des sondages effectués ainsi que leurs distributions par zone inventoriée. Dans le cas des sites découverts, une plus grande attention est accordée au relevé stratigraphique et cartographique.

Les caractéristiques environnementales du territoire à l'étude

Précisons d'abord que le terrain de recherche s'inscrivait entre l'extrémité orientale de l'île aux Esquimaux et la rive occidentale du lac Paramé (soit entre les longitudes 58' 10" et 57' 40"). Du sud au nord, il se limite par l'embouchure de la baie des Homards jusqu'au septentrion du lac Paramé (pour des latitudes de 51' 35" et 51' 20"). Ce territoire comprend les îles de l'archipel de Vieux-Fort et de Rivière St-Paul, ainsi que le secteur des grands lacs adjacent à

Figure 1

Les régions écologiques du territoire à l'étude

Zone biologique Formation végétale	Domaine écologique Type physionomique de végétation	Région écologique	
		Groupement végétal	
<u>Hémiarctique</u>	<u>Maritime</u>	BS	Blanc-Sablon
Alternance toundra et forêts	Sommets : toundra et krummholz Vallées : sapin et épinettes blanches (forêt)	MU	Lac-Musquaro
		BR	Collines-de- Brador

Description des groupements végétaux caractéristiques

BS	Interfluves dénudés ou toundra ; krummholz en haut des versants; sapinière à mousses dans les vallées protégées, improductive à moyennement productive.
MU	Krummholz et toundra sur les interfluves; sapinière à épinette noire et dans les vallées, improductive à moyennement productive.
BR	Toundra et krummholz; pas de forêts.

Extrait de : Ducruc J.P. 1985

la bande côtière et situé entre Vieux-Fort et la baie des Homards.

Par rapport au cadre écologique utilisé pour notre méthodologie de reconnaissance, ce territoire chevauche trois régions écologiques : BS, BR et MU, qui représentent tous le domaine maritime de l'hémiarctique (figure 1). En fait, par rapport à la région BS, le secteur à couvrir occupait uniquement son extrémité occidentale, soit moins de 10% de sa superficie. Pour ce qui est de la région BR, seule la zone des lacs occupant sa partie sud (40%) faisait partie de l'inventaire. Enfin, une toute petite partie (1%) de la région MU se retrouvait à l'intérieur des limites du territoire à l'étude.

Ce nombre relativement important de région écologique nous permet de constater que le secteur de la rivière St-Paul occupe une zone charnière dans la répartition des climats régionaux et des grands ensembles physiographiques de l'extrémité orientale de la Basse-Côte-Nord.

Maintenant en ce qui concerne les districts écologiques, deux se rapportent au territoire à l'étude : ROBE et SPAU (figure 2). Le district ROBE couvre la zone littorale comprise entre la presqu'île de la Pointe Rocheuse à l'est et Tête-à-la-Baleine à l'ouest. La portion sous étude équivaut à environ 20% de sa superficie. Le district SPAU correspond à l'hinterland, allant des contreforts de St-Augustin jusqu'aux collines de Brador et rejoignant presque la frontière du Labrador au nord. Moins de 5% de ce district devait être prospectée cette année-là.

Finalement, six systèmes écologiques avaient été retenus à titre d'échantillon représentatif du territoire à l'étude (carte 1), la figure 3 en présente les caractéristiques. Au point de vue géomorphologique (carte 2) ces systèmes écologiques diffèrent selon qu'ils se rapportent d'une part à la bande littorale et aux archipels et d'autre part à la zone des grands lacs de l'intérieur, et ce malgré une composante commune majoritaire pour la roche en place.

Ainsi, pour la bande côtière, la provenance des dépôts meubles dépend d'abord d'un environnement littoral et glacial (sédiments de plage non-différenciés) auquel s'ajoutent, mais en moindre importance, ceux d'origine marine (argile et silt). Plus rarement ces dépôts témoignent d'un paléo-environnement fluvial (sable et gravier, parfois un peu de limon) ou fluvio-glaciaire (sable et gravier stratifiés d'esker, de kame ou de terrasse de kame).

Figure 2

Les districts écologiques du territoire à l'étude

Boréal inférieur : forêts claires à fermées (40 à 80% de recouvrement) dans des conditions écologiques moyennes (mésiques).	
Monts de la rivière St-Paul SPAU	relief très accidenté; fortes dénivellations; les affleurements rocheux et les placages de till dominant sur les sommets alors que le till épais tapisse le fond des vallées encaissées qui entaillent ce district écologique du nord vers le sud. Ce district présente également la particularité de s'étendre sur deux régions écologiques différentes de part et d'autre de la rivière St-Paul; il est caractérisé par un étage montagnard à l'ouest et un étage alpin à l'est.
Hémiarctique : caractérisé par une alternance de toundra (ou couvert végétal toundroïde sur les sommets et les parties exposées) et de formations boisées dans les sites abrités.	
Plateau du lac Robertson ROBE	Plateau rocheux très fortement disséqué; faibles dénivellations altitudinales; répétitions très rapprochées de cassures de pentes courtes mais très abruptes; le socle rocheux omniprésent est souligné par des alignements structuraux NE-SO qui viennent se perdre dans le golfe.
Monts de la rivière St-Paul SPAU	Partie orientale du district écologique présentée plus haut: physiographie semblable mais couvert végétal devenant brutalement caractéristique de l'hémiarctique.

Extrait de : Ducruc J.P. 1985

Figure 3

Les systèmes écologiques représentatifs du territoire à l'étude

Système	Définition	Association
H9-0-5-	Montueux ou accidenté; affleurements; roche en place et dépôt éolien.	Archipel
H6-1V0-	Montueux ou accidenté; mince et affleurements; till en plaque et roche en place.	Lac Vieux-Fort
R3-6T0-	Moutonné; épais et affleurements; sédiments littoraux en terrasse et roche en place.	Village de Vieux-Fort
R4-1V1A-	Moutonné; mince et épais; till en plaque et till contrôlée par la roche en place.	Lac Fournel
H2-5P1V-	Montueux ou accidenté; épais et mince; sédiments marins en plaine et till en plaque.	Lac Napétipi
M6-1V0-	Montagneux ou très accidenté; mince et affleurements; till en plaque et roche en place.	Lac Paramé

Plus on pénètre vers l'intérieur et plus l'origine des dépôts meubles représentent un ancien environnement estuarien ou deltaïque (sable et gravier non-différenciés). Enfin, les grands lacs de l'intérieur se distinguent par la présence de dépôts résultants des diverses combinaisons possibles entre un environnement fluvio-glaciaire, fluvial et estuarien / deltaïque sur une roche-mère omniprésente.

Les secteurs inventoriés

Les lacs de l'intérieur

Devant l'immensité du territoire à couvrir on a d'abord procédé par un survol aérien du secteur des grands lacs. Jugeant ces derniers peu propice à l'établissement humain (rives rocheuses, peu de végétation, les terrasses potentielles s'avèrent marécageuses, etc), aucun inventaire n'a été réalisé. Il s'agissait des lacs Paramé, Fournel et Vieux-Fort.

En ce qui concerne la baie des Homards et le lac Napétipi, une équipe de reconnaissance s'est effectivement rendue sur place. Après avoir parcouru le lac sur toute son étendue, il fut décidé de ne pas procéder à des sondages exploratoires, tant il apparaissait peu probable que des sites importants puissent s'y trouver. Les raisons évoquées, justifiant ce jugement, se rapportent aux conditions jugées nécessaire à l'installation d'un campement : escarpement des rives, les quelques terrains plats remarqués sont presque toujours humides et mal drainés, omniprésence de la roche en place.

L'archipel: l'île Verte et la petite île Verte (carte 2)

Cette prospection régionale portant sur l'archipel de Vieux-Fort / Rivière St-Paul a commencé par son extrémité occidentale ; l'île Verte et la petite île Verte. Aucun sondage n'a été effectué sur ces deux îles, mais l'inspection visuelle des lieux a permis de constater qu'elles offraient d'excellents endroits propices à l'établissement (quelques anses protégées des vents, immenses étendues de dépôts meubles planes et bien drainées, etc.). Il s'agit donc d'endroits à retenir dans le cadre d'un futur projet d'inventaire.

EiBk-14 (carte 2)

Immédiatement au sud de Rivière St-Paul, sur une petite île qui se situe à l'entrée du "McCallister Cove" au nord de l'île des Esquimaux, huit sondages ont été effectués, tous se révélèrent négatifs. Après examen des lieux, il est apparu que cette île s'avère peu propice à une occupation prolongée. Il s'agit en effet d'un endroit rocheux offrant très peu de replats, ceux-ci sont de petites dimensions et disséminés sur l'ensemble de l'île.

Le site EiBk-14 a été découvert par Martijn en 1971, voici ce qu'il en dit : " This site marks the location of an isolated projectile point on a small island north of Eskimo island. The specimen had been mislaid by the finder and could not be examined." (Martijn 1974 : 128).

Ile des Esquimaux

La reconnaissance s'est poursuivie en effectuant le tour de l'île des Esquimaux. Sur une petite pointe de terre, située au sud-ouest de cette île, à l'ouest de l'île "Big Duck" et au nord de l'île Nasiopie (carte 2), cinq sondages furent exécutés, ils se sont tous avérés négatifs.

EiBk-6

Il y eut ensuite réévaluation du site EiBk-6 (figure 4), également découvert par Martijn en 1971. Ce site se retrouve au sud du "McCallister Cove" (carte 2, photo aérienne 1).

" This site consists of a large workshop site on Eskimo Island where quartz cobble cores were dug out from a sand and gravel deposit. Chipping debris extends for a distance of 140 metres along the edge of a terrace located 105 ft. above sea level. A number of pre-forms and blanks were surfaced collected in a series of 25 blow-outs. No artifacts were recovered but since this site has been known to collectors for a number of years, such data may have been dispersed."
(Martijn: 1974:124)

Ce site occupe l'arrière d'une plage composée de sédiments non différenciés. Une falaise d'origine littorale surplombe cette plage. A l'arrière de cette dernière (au sud) se retrouve les vestiges de cordons littoraux. Le site EiBk-6 occupe ce milieu, à plus de 200 mètres du rivage.

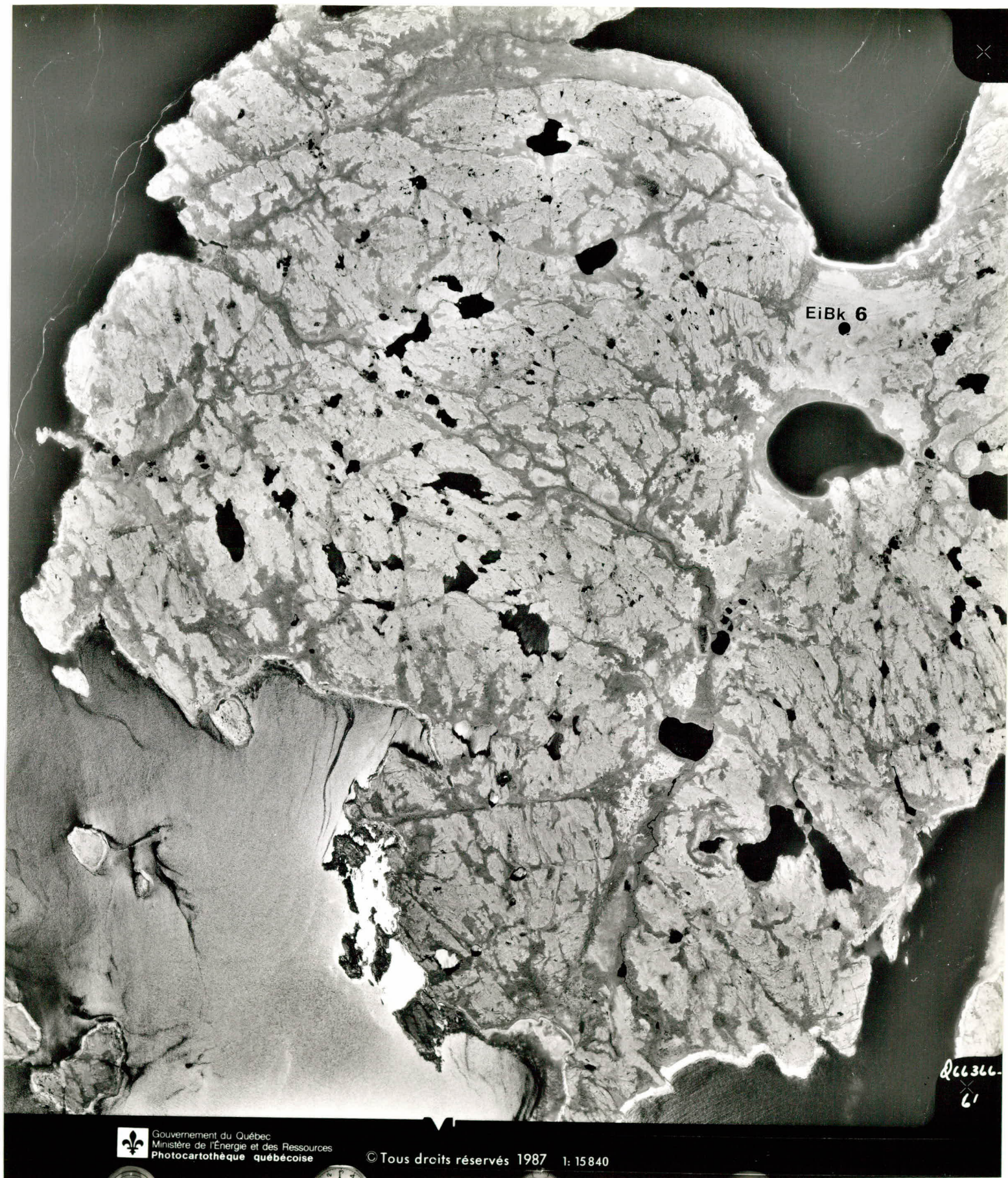
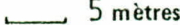


PHOTO AERIENNE I : Q 66366-61, I: I5 840

 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la Côte-Nord du golfe St-Laurent		
SITE EiBk-6		
TITRE DU DESSIN		NO DE DESSIN
localisation des sondages		FIGURE NO 4
DESSINE PAR	RELEVÉ PAR	DATE
Jean-Yves Pinal	Bernard Hébert	Été 1985
ÉCHELLE		
 5 mètres		

- 1 Sondage positif
- A Sondage négatif
- ▼ C.1 Concentration d'éclats (cuvette de déflation)

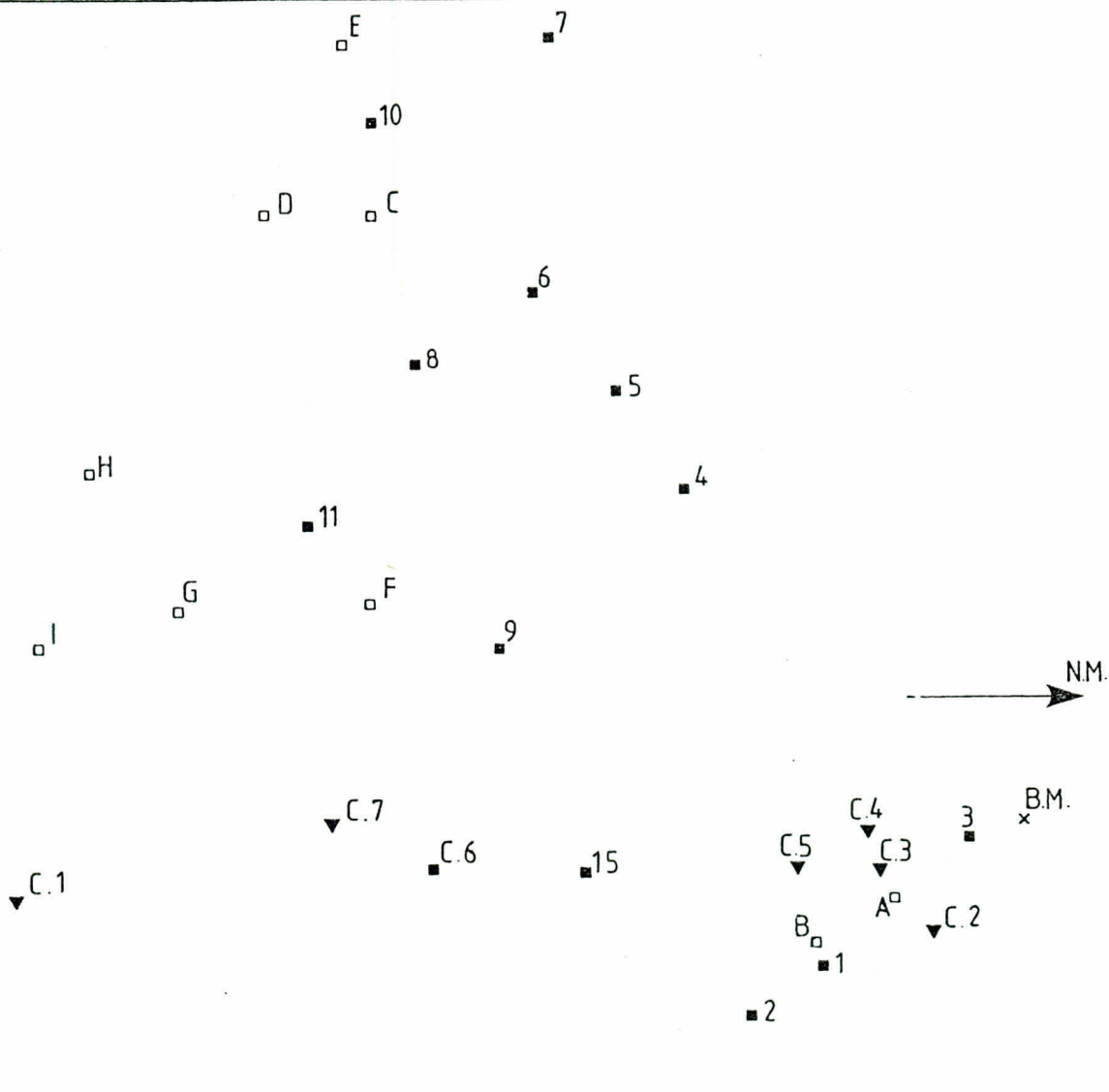
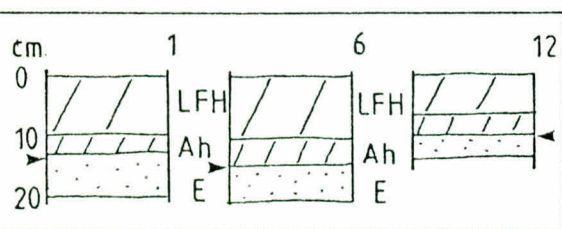


Figure 5

EiBk-6

Répartition des éclats par matière première et par dimension

Mat prem. \ Dim.	A	B	C	D	Total
Quartz grossier	25	45	22	22	114
Quartz laiteux	7	11	3	3	24
Quartz hyalin/ crystallin	14	12			26
Quartzite local	1	2	1	4	8
Chert gris	3				3
Chert gris- clair	1				1
Total	51	70	26	29	176

Actuellement la végétation se compose principalement d'une litière (camarine, raisin d'ours, cladonie) accompagnée d'un faible recouvrement arbustif (thé du Labrador) et de quelques arbres dispersés (tamarac, épinette noire).

Vingt-quatre sondages ont été effectués, 15 s'avérant positifs (figure 4). Leur distribution, associée à celle des concentrations d'éclats présentent dans les cuvettes de déflation, nous permet d'évaluer la superficie de ce site à environ 2 000 mètres carrés. Aucun indice ne nous permet de savoir s'il s'agit d'une seule occupation ou de plusieurs successives.

Aucune forme d'aménagement du micro-paysage n'a été remarqué. Quant aux artefacts, deux éclats utilisés (en quartz hyalin) se rapporte à la catégorie outil, tous deux proviennent du sondage 4. En ce qui concerne les éclats, 176 ont été recueillis. Ceux-ci se répartissent en 6 matières premières (figure 5). Le quartz s'avère le plus abondant (N: 164, 93.2%) et dans cette catégorie c'est le quartz grossier qui domine (N:116, 64.7%). Les autres matières premières sont le quartzite local (N: 8, 4.5%) et le chert gris à grain fin (N:4, 2.3%).

Il demeure possible que le quartz soit d'origine locale, bien qu'aucune veine n'ait été observée dans ce secteur. La présence d'un fort pourcentage d'éclats ayant une superficie supérieure à 3 centimètres carrés (N: 23, 14.7%) plaide, en partie, en faveur de ce fait.

En définitive, l'hypothèse émise par Martijn, à savoir que ce site représente un atelier de taille, reste valable. Il nous apparaît difficile d'accorder un âge à ce site. Sa localisation sur une terrasse de plus de 30 mètres pourrait suggérer une occupation très ancienne (8 000 – 7 000 ans A.A.) cependant la présence des cherts favorise plutôt une date plus récente (5 000 ans A.A.). Cependant une telle discussion, sans plus de preuve, reste du domaine de la spéculation.

EiBk-7

Il y eut également réévaluation du site EiBk-7 (figure 6), découvert par Martijn en 1971, au sud de l'île des Esquimaux, sur le versant d'une presqu'île pointant vers le sud (carte 2, photo aérienne 2).

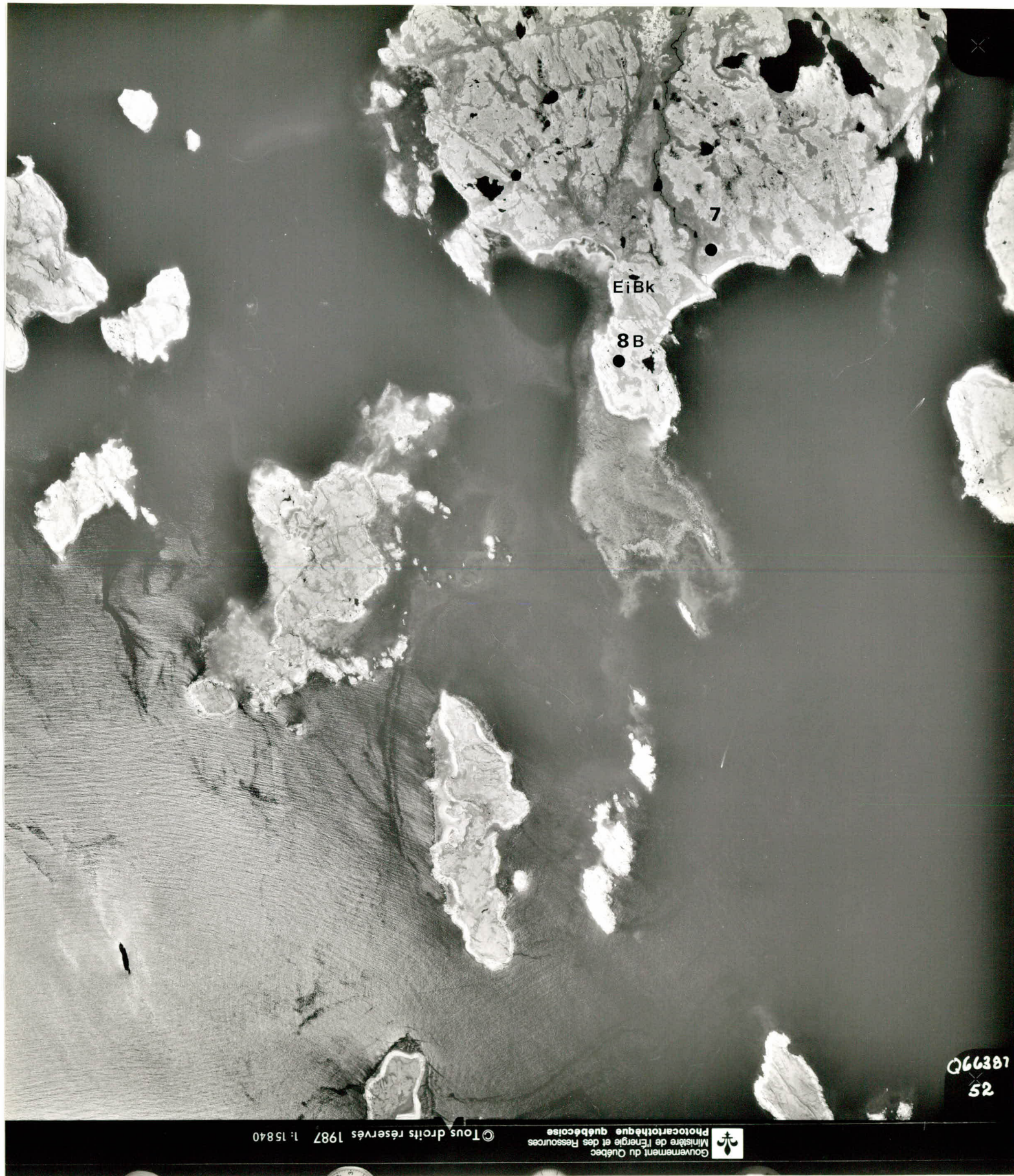
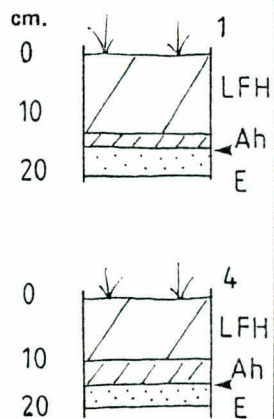


PHOTO AERIENNE 2 : Q-66387- 52, I: I5 840



☐ D

☐ C

☐ 1

☐ B

☐ 2

☐ 3

☐ 4

☐ 5

☐ 1 Sondage positif

☐ A Sondage négatif



Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles

Municipalité de la côte-nord du golfe St-Laurent

SITE EIBk-7

TITRE DU DESSIN
localisation des sondages

NO. DE DESSIN

FIGURE NO
6

DESSINE PAR
Jean-Yves Pital

RELEVÉ PAR
Bernard Hébert

DATE
Eté 1985

ÉCHELLE
_____ 1 mètre

A
☐

Figure 7

EiBk-7

Répartition des éclats par matière première et par dimension

Mat. prem \ Dim.	A	B	C	D	Total
Chert gris	3	8	2		13
Chert beige	1	1			2
Chert brun	4	4			8
Chert gris- beige	5	5	1		11
Chert noir	3	5	1		9
Quartzite	1				1
Total	17	23	4		44

"On the fourth and fifth terraces at the head of a cove on Eskimo island, at an altitude between 16 and 18 ft. above sea level, and covering an area 80m. X 50m., preliminary test-pitting revealed the presence of hearths, bone fragments, chips, and artifacts, including a side-notched point, endscrapers, knives, and retouched flakes. Among the raw materials used were banded cherts, quartzite, grey chert, quartz, Ramah chert, and green chert. Precise cultural affiliation remains to be determined, though the materials best suggest prehistoric indian occupation with the possible presence of a Dorset Eskimo component. The site has sustained little apparent erosion or disturbance." (Martijn 1974: 125)

Ce site se trouve à environ 40 mètres de la plage, sur une petite colline au sommet plat, situé à l'est d'un ruisseau. Le substratum se compose d'un sédiment de plage non différencié. Quand à la végétation, le couvert arbustif s'avère réduit (thé du Labrador, épinette noire). Au sol, la litière est constituée principalement de camarine et de cladonie.

En tout 9 sondages ont été pratiqués sur ce site, 4 recelaient du matériel culturel. La superficie évaluée correspond à un carré de 10 mètres de côté. Aucune forme d'aménagement n'a été relevée, par contre presque tous les sondages contenaient des particules de charbon de bois, celles-ci étaient associées à un niveau stratigraphique supérieur (LFH) à celui reconnu pour la couche d'occupation (Ah /Ae).

La collection d'artefact comprend 44 éclats. Cinq matières premières différentes ont été identifiées (figure 7) : les cherts, tous à grains fins, varient du gris au noir, ils représentent près de 97.7% de l'assemblage (N; 43). L'autre matière première correspond à un quartzite blanchâtre, à grains fins (N: 1, 2.3%). Tous ces outils ont une superficie inférieure à 3 centimètres carrés. Enfin, aucun outil n'a été retrouvé sur ce site.

En examinant la nature de ces matières premières, nous sommes amenés à proposer que ce site pourrait dater de la période préhistorique récente, allant même jusqu'à poser l'hypothèse qu'il s'agirait là d'un site représentatif du complexe "Little Passage".

EiBk-8

Ce site se retrouve sur la presqu'île formant la partie méridionale de l'île des Esquimaux (carte 2, photo aérienne 2). On le retrouve immédiatement au sud-ouest du site

EiBk-7. Le milieu environnant se compose de roche en place, recouverte par endroits d'un mince dépôt éolien. La végétation s'y avère clairsemée se limitant à la litière, formée des usuels mousses et lichens.

En tout 13 sondages ont été effectués là où l'équipe de reconnaissance pensait retrouver le site EiBk-8. Tous les sondages se révélèrent négatifs.

Voici maintenant la description de ce site tel qu'effectuée par monsieur Martijn, suite à sa découverte:

"Located on the fourth terrace at the head of a small cove on Eskimo island, this site rests at an altitude of approximately 15 ft. above sea level. Preliminary test-pitting in an area 15m. X 25m. revealed the presence of hearths, chipping debris, and artifacts including a broad-stemmed point, end blade, knife and retouched flakes. Raw materials used include green chert, quartzite, Ramah chert, pink quartzite and a variety of other cherts. The remain are presumed to be prehistoric Indian of as yet undetermined cultural affiliation, with the possible presence of a Dorset eskimo component." (Martijn 1974: 125)

-D'autres sondages ont été effectués, en 1985, dans ce secteur; plus précisément sur la partie sud de cette presqu'île. En tout 10 sondages y ont été pratiqués, un seul s'avérant positif. Il contenait un éclat de chert noir à grains fins.

Etant donné ces résultats, nous avons décidé d'inclure ce sondage à l'intérieur du site EiBk-8, qui devrait se localiser à environ 200 mètres au nord. Afin de le distinguer de cette aire principale, nous référerons à ce sondage positif unique à titre de EiBk-8 station B.

Interventions archéologiques sur la rive ouest de la rivière Blanc-Sablon

Outre cette prospection régionale, les objectifs pour la saison d'intervention 1985 comprenaient la poursuite des fouilles à Blanc-Sablon. La demande de permis de monsieur Groison mentionne que trois sites devaient être expertisés : EiBg-7E, EiBg-1B et EiBg-43. La venue de monsieur André Bergeron du centre de Conservation du Québec nous amena à dégager le site EiBg-1D qui contenait un long foyer, visuellement attrayant (Groison et al. 1985). Dans le cadre du projet de mise en valeur, nous avons décidé de procéder à son moulage, ce qui entraîna une fouille, non prévue initialement. De plus, la construction d'un parc de stationnement pour l'usine de traitement du poisson à Blanc-Sablon, nous obligea à effectuer une série de sondage afin de vérifier si un tel aménagement perturberait un site archéologique. Effectivement quelques sondages se révélèrent positifs et nous avons dû procéder à une fouille de sauvetage sur un site EiBg-49 (III-311), sur une surface limitée.

Enfin, mentionnons que si monsieur Groison inclut dans sa demande de permis la poursuite de l'expertise de la rive ouest de la rivière Blanc-Sablon par tranchées, aucune ne fut réalisée, faute de temps.

Interventions sur les sites EiBg-7E et EiBg-49

EiBg-7E

C'est monsieur Dominique Groison qui était chargé de projet, aidé par monsieur Bernard Hébert assistant-archéologue, ils étaient appuyés par deux techniciens. Cette fouille a duré trois semaines.

Ce site a été daté d'environ 7 200 ans A.A., il représente une occupation triple de l'archaïque maritime initial. Le site n'a été que partiellement fouillé lors de la campagne de 1984 (Groison et al. 1985). Pour l'année 1985, il avait été prévu de limiter les travaux à l'exécution de tranchées périphériques de deux mètres de large destinées à circonscrire précisément le site ainsi qu'à étudier son potentiel de mise en valeur. Quatre tranchées avaient été prévues, au nord, au sud, à l'est et à l'ouest, elles partaient des limites naturelles (cuvette de déflation et aire décapée) et se

dirigait vers le site. En 1984, certains problèmes quand au suivi exacte des couches (niveaux) d'occupation étaient apparues (plus particulièrement pour la localisation du deuxième niveau), il y avait lieu de mieux documenter cette situation. C'est donc en fonction de ces deux aspects que s'est déroulé l'expertise du site EiBg-7E.

A la surface dégagée en 1984 fut rajoutée 15 mètres carrés. Ceux-ci se répartissent en périphérie de l'aire ouverte (plan 1).

Pour le contexte environnemental, on peut se référer au premier rapport de fouille (Groison et al 1985). le contexte stratigraphique reste le même (plan 2).

Le site EiBg-7E occupe une ancienne terrasse marine ayant actuellement une altitude de 22 mètres. Au moment de l'occupation, il y a de cela 7 000 ans, ce niveau était de 1 mètre plus bas, à cause de l'accumulation humique et éolienne. Selon la courbe d'émersion des terres, cette terrasse se serait exondée entre 6 500 et 8 000 ans A.A.(figure 8). Les datations obtenues pour le site EiBg-7E (Groison 1985) indique que ce lieu fut occupé peu de temps après le retrait des eaux.

EiBg-7E, premierniveau d'occupation

Les sondages périphériques n'ont pas révélé d'importantes concentrations artefactuelles ni d'aménagement particulier pour ce premier niveau. La distribution observée en 1984 (plan 3) semble se terminer assez rapidement à l'est, au sud et au nord. A l'ouest de petites concentrations ont été remarquées, elles ne semblent pas atteindre l'importance de celles notées lors de la fouille de 1984.

Pour ce premier niveau, 23 éclats ont été recueillis (dont 13 dans le puits 4S-3E, plan 3). Tous ces éclats se répartissent en 2 matières premières (figure 9), le quartzite local (N: 14, 60.8%) et le quartz (N: 9, 39.2%). Cette petite quantité d'éclats ne nous permet pas de discuter d'un processus particulier de la taille de la pierre. Un seul outil a été retrouvé, il s'agit d'un fragment de biface en quartzite local (plan 3).

Figure 9

EiBg-7E

Répartition des éclats par matière première, par dimension et par niveau

niveau 1

Dimen- Mat. sion prem.	A	B	C	D	Total
Quartz	8 88.9%		1 11.1%		9 39.1%
Quartzite local	6 42.8%	3 21.4%	1 7.1%	4 28.7%	14 60.9%
Total	14 60.8%	3 13.0%	2 8.7%	4 17.5%	23

niveau 2

Quartz	21 72.4%	5 17.2%	2 6.9%	1 3.5%	29 11.0%
Quartzite local	86 36.7%	103 44.0%	28 11.9%	17 7.4%	234 89.0%
Total	107 40.7%	108 41.1%	30 11.4%	18 6.8%	263

niveau 3

Quartz	33 56.9%	14 24.1%	10 17.2%	1 1.8%	58 63.7%
Quartzite local	11 33.3%	15 45.5%	6 18.2%	1 3.0%	33 36.3%
Total	44 48.4%	29 31.9%	16 17.6%	2 2.1%	91

En ce qui concerne ce premier niveau d'occupation du site EiBg-7E, les données recueillies en 1985 suggèrent que le cœur de l'occupation a été fouillé en 1984. Quelques mètres carrés (une vingtaine) supplémentaires mériteraient d'être fouillés (principalement au nord, à l'est et autour du puits 4S-3E, I-282), mais il appert que nous possédons déjà les caractéristiques principales de cette occupation.

EiBg-7E, deuxième niveau d'occupation

Les sondages menés en 1985 démontrèrent la présence, à l'ouest, d'une importante concentration artefactuelle. Dans l'état actuel de nos connaissances, il nous apparaît difficile d'associer cette concentration à celle remarquée en 1984 pour ce même niveau.

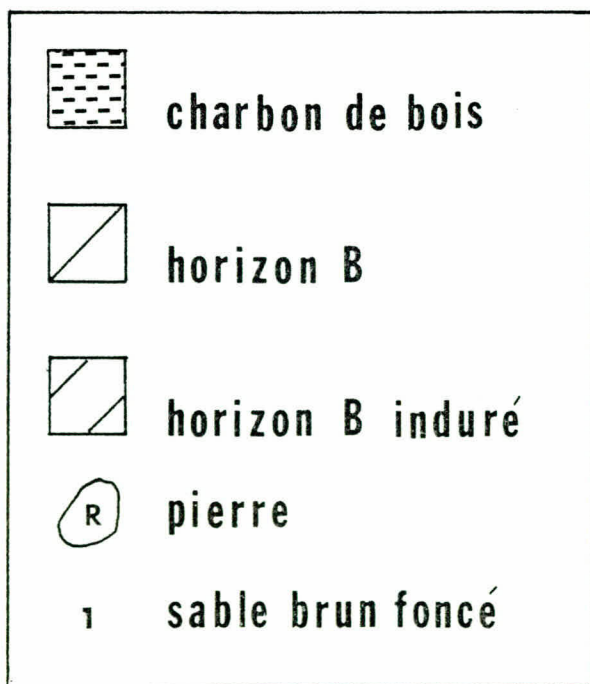
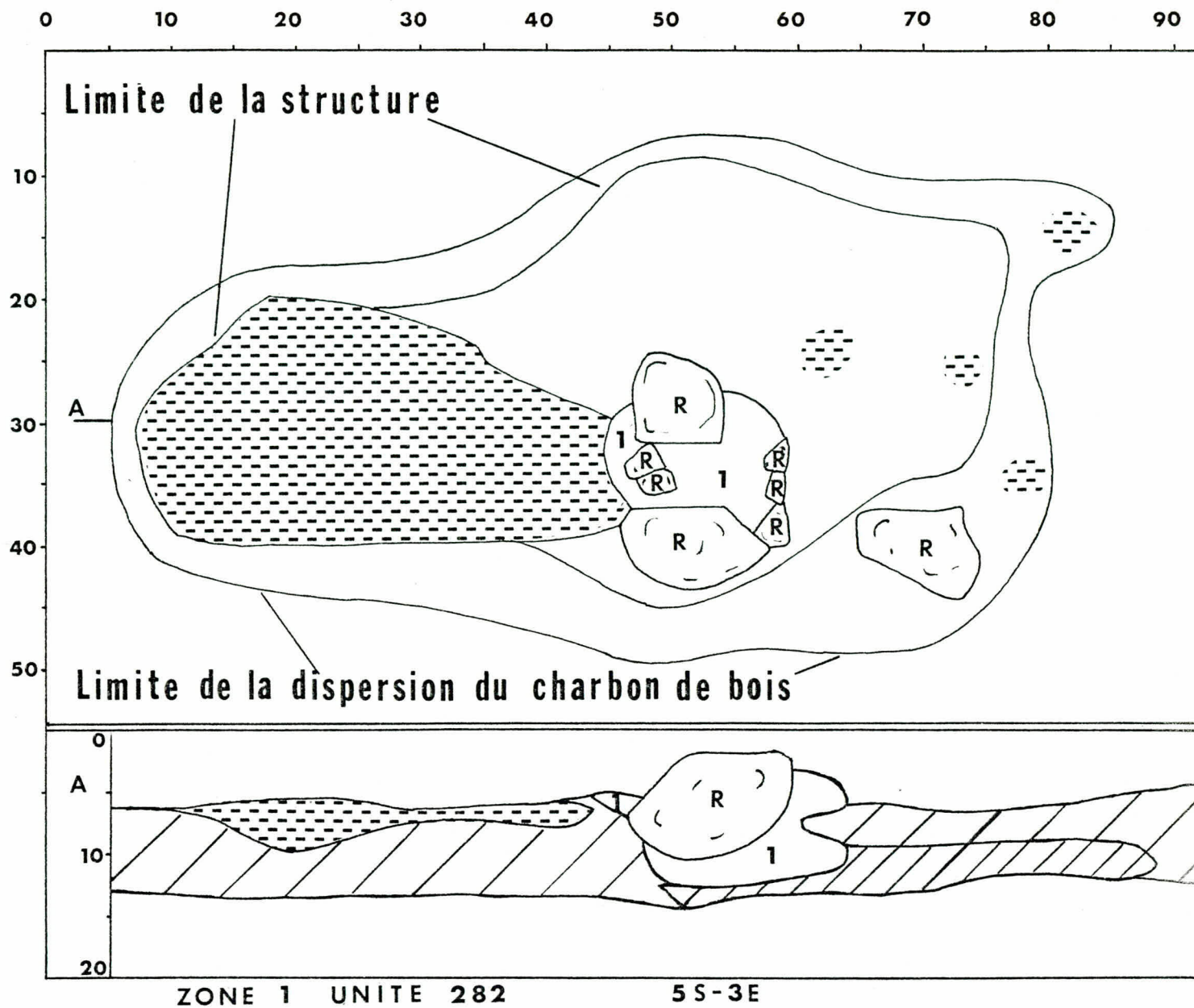
Au nord et à l'est aucun vestige n'a été remarqué. Au sud, un éclat, trouvé à moins d'un mètre de la concentration principale, suggère que celle-ci ne s'étend guère au-delà des limites déjà proposées par la fouille de 1984.

A l'ouest, la situation diffère, de nombreux éclats accompagnent une structure-témoin de combustion, suggérant la présence d'une autre zone d'activité.

La structure se présente sous une forme à peu près ovale (77 centimètres de long par 40 centimètres de large, figure 10). Elle se compose principalement d'un petit monticule (10 centimètres) de sable brun cotoyant, à l'ouest, une tache importante de charbon de bois (hauteur 4 centimètres). Quelques roches (N: 8) ceinturent le sable brun, elles étaient rougies et / ou éclatées. Aucun ossement n'a été découvert.. Par contre, une mince couche d'ocre rouge recouvrait par endroit cette structure.

L'absence de rubéfaction, alliée à la rareté relative des témoins de combustion, suggère que cette structure n'a connu qu'une faible activité thermique. Il semble indéniable qu'un feu a bien eu lieu à cet endroit, mais il faut, à notre avis, n'y voir qu'une activité restreinte.

Ce foyer contenait plusieurs éclats (N: 29) parmi lesquels deux matières premières peuvent être distinguées (figure 11) ; le quartz (N: 1, 3.5%) et le quartzite local



Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles

Municipalité de la Côte-Nord du golfe St-Laurent

SITE
EiBg-7e niveau 2

TITRE DU DESSIN
foyer

NO. DE DESSIN

FIGURE NO.
10

DESSINE PAR
Jean-Yves Pinal

RELEVÉ PAR
Bernard Hébert

DATE
Été 1985

ÉCHELLE
50 centimètres

Figure 11

EiBg-7E

Répartition des éclats par matière première et par dimension

niveau 2, structure 2

Mat. / Dimen- sion / prem	A		B		C		D		Total
Quartz			1	100%					1 3.5%
Quartzite local	19	67.8%	3	10.7%	2	7.1%	4	14.4%	28 96.5%
Total	19	65.5%	4	13.8%	2	6.9%	4	13.8%	29

(N:28, 96.5%). Le peu d'éclats recueillis ne nous permettent pas de distinguer un processus particulier dans la taille de la pierre. La présence d'un fort pourcentage de gros éclats (plus grands que 3 centimètres carrés, N: 4, 14.3%), bien qu'elle pourrait témoigner en ce sens, mérite d'être interprétée en fonction de la nature de cette matière première, le quartzite local. Comme il s'avère facilement accessible sur place, il est souvent représenté dans toutes les étapes de la taille (galet, cortex, éclat de dégrossissage, de finition, etc.).

Pour les trois mètres carrés fouillés autour de la structure 2, 263 éclats ont été recueillis (figure 9). Ceux-ci se répartissent entre deux matières premières ; le quartz (N: 29, 11%) et le quartzite local (N: 234, 89%). Pour celles-ci, le pourcentage des éclats inférieurs à 2 centimètres carrés dépasse les 80%. Pour le quartzite local, 7% des éclats ont une superficie supérieure à 3 centimètres carrés. Les mêmes remarques sur la taille de la pierre, énoncées un peu plus haut dans le cas des éclats retrouvés dans la structure, peuvent être appliquées ici.

Un seul fragment d'outil a été recueilli, il s'agit d'un fragment de biface en quartz (plan 4).

Pour ce deuxième niveau d'occupation, les données recueillies en 1985, indiquent qu'une bonne partie de cette occupation est encore en place. Nous évaluons à environ 35 mètres carrés la superficie qui mériterait d'être ouverte (principalement autour de l'aire dégagée en 1984, et autour du puits 5S-3E, I-282) afin de mieux documenter cette occupation. Il semble que les limites nord et est aient été atteintes.

EiBg-7E troisième niveau d'occupation

Pour ce niveau, la fouille des mètres carrés n'a pas toujours été complétée. Nous savons que ce troisième niveau correspond à un horizon B indurée, qui s'avère très difficile à fouiller. Aussi les sondages vérifiaient si des vestiges culturels apparaissaient en surface de cet horizon, sans nécessairement le fouiller complètement. Malgré cela, nous croyons que cette expertise du troisième niveau s'est avérée suffisante pour expliciter son étendue.

Ainsi les données recueillies en 1985 démontrent que ce troisième niveau se restreint principalement à la section ouest du site. Les autres limites semblent avoir été

atteintes(plan 5).

A l'ouest, la concentration artefactuelle dégagée en 1984, se poursuit sur environ 5 mètres. Plus on s'éloigne du foyer, plus la quantité d'éclats diminue, ce qui suggère une concentration des activités autour de cette-structure-témoin de combustion.

En 1985, 91 éclats auront été recueillis. Encore là, deux matières premières représentent cet ensemble (figure 9); le quartz (N:58, 63.7%) et le quartzite local (N: 33, 36.3%). C'est le seul niveau où le quartz prédomine sur le quartzite local. Pour ces deux matières premières près de 80% des éclats ont une superficie inférieure à 2 centimètres carrés, tandis que moins de 3% en ont une supérieure à 3 centimètres carrés.

Deux outils ont été retrouvés (plan 5), il s'agit d'un petit rabot (ou coin) et d'un fragment de racloir, les deux sont en quartzite local. Le rabot se rapporte à un éclat cortical; à une extrémité nous retrouvons des traces de bouchardage, résultat de l'application de nombreux coups concentrés; à l'autre bout, le front abrupt porte des retouches indirectes courtes. Le fragment de racloir provient d'un éclat, les retouches sont directes, semi-abruptes et courtes.

Pour ce troisième niveau d'occupation, les données recueillies en 1985 indiquent que la couche d'occupation semble se limiter, pour la partie ouest, à une circonférence de 5 mètres autour du point central qu'est la structure 1 (plan 5). Quant à la section est, aucune nouvelle donnée n'est venue compléter nos connaissances. Elle semble se restreindre, à peu de choses près, aux limites suggérées par la fouille de 1984. Pour ce troisième niveau, il y aurait lieu de prévoir la fouille de quelques 80 mètres carrés supplémentaires si nous voulons comprendre avec plus d'exactitude la nature de cette occupation, une des plus complexes et visuellement attrayantes (avec ces ossements en place dans l'horizon indurée) du site EiBg-7E.

On aura remarqué que nous avons traité les résultats de cette expertise comme si les trois niveaux d'occupation avaient véritablement été distingués. En fait, la situation n'est pas aussi claire. Nous sommes assurés qu'il y a au moins deux niveaux d'occupation sur le site EiBg-7E; un premier qui se retrouve dans un sable éolien entre 30 et 75 centimètres de profondeur. Le troisième (selon la nomenclature utilisée lors de la fouille), que l'on retrouve à plus de 1 mètre de profondeur, scellé dans l'horizon induré. C'est le cas du niveau deux qui cause problème; en plus de

sa profondeur variable selon les diverses parties du site, en plusieurs occasions on remarquera (plans 3 et 4) que la distribution des éclats de ces deux niveaux se complète plutôt que se chevauche. Il faut se demander si des processus taphonomiques n'ont pas été à l'oeuvre sur ce site (cuvette de déflation, grosse marée, etc.), perturbant la distribution originale du matériel. Lorsque de nouvelles fouilles auront lieu sur ce site, il importera de tenir compte de cette possibilité.

EiBg-49

Comme il a été mentionné plus tôt, la découverte de ce site résulte de travaux d'exploration face à la perspective de l'aménagement d'un parc de stationnement près de l'usine de traitement de poisson sur la rive ouest de la Blanc-Sablon, soit à l'intérieur des limites du territoire à l'étude, principalement dans les unités 291 et 311 de la zone III (plan 6, carte 3). Les mêmes personnes, que pour le site EiBg-7E, étaient impliquées dans cette fouille qui a duré une semaine.

Ce terrain occupe une terrasse ayant une altitude d'environ 8.5 mètres par rapport au niveau de la mer. Selon la courbe d'émersion des terres en vigueur à Blanc-Sablon (figure 8, Bigras et Dubois 1987), l'époque d'exondation de cette terrasse se situerait entre 3 500 et 5 500 ans A.A. La largeur de cet écart rend très difficile l'utilisation de ce repaire chronologique.

Ce site se retrouve à moins de 100 mètres du rivage de la mer et occupe une situation privilégiée (au pied du morne Parent) quand à une protection contre les vents en provenance de l'ouest.

Quelques arbres colonisent les pentes (sapin, épinette noire), mais la végétation de la terrasse se ramène aux usuels mousses et lichens (cladonie, camarine) accompagnés de quelques arbustes (principalement le thé du Labrador).

Dix-huit sondages auront été menés sur le secteur susceptible d'être aménagé (plan 6), un seul se sera révélé positif. L'ouverture de 6 mètres carrés s'avéra suffisante pour circonscrire la distribution des artefacts. Nous pouvons donc avancer que ce site a été fouillé à plus

de 90%.

Le contexte stratigraphique s'avère assez simple, il s'apparente étroitement à celui observé sur l'ensemble des terrasses de 8-9 mètres à Blanc-Sablon. Sous la litière et l'humus décomposé (LFH, Ah, figure 13), on retrouvait un dépôt de sable éolien (2 à 10 centimètres) qui recouvrait un humus enfoui (Ahb 1, 3 à 10 centimètres) surplombant une autre accumulation de sable éolien. La couche d'occupation anthropique a été localisée à la jonction de l'humus enfoui et de l'horizon éolien sous-jacent.

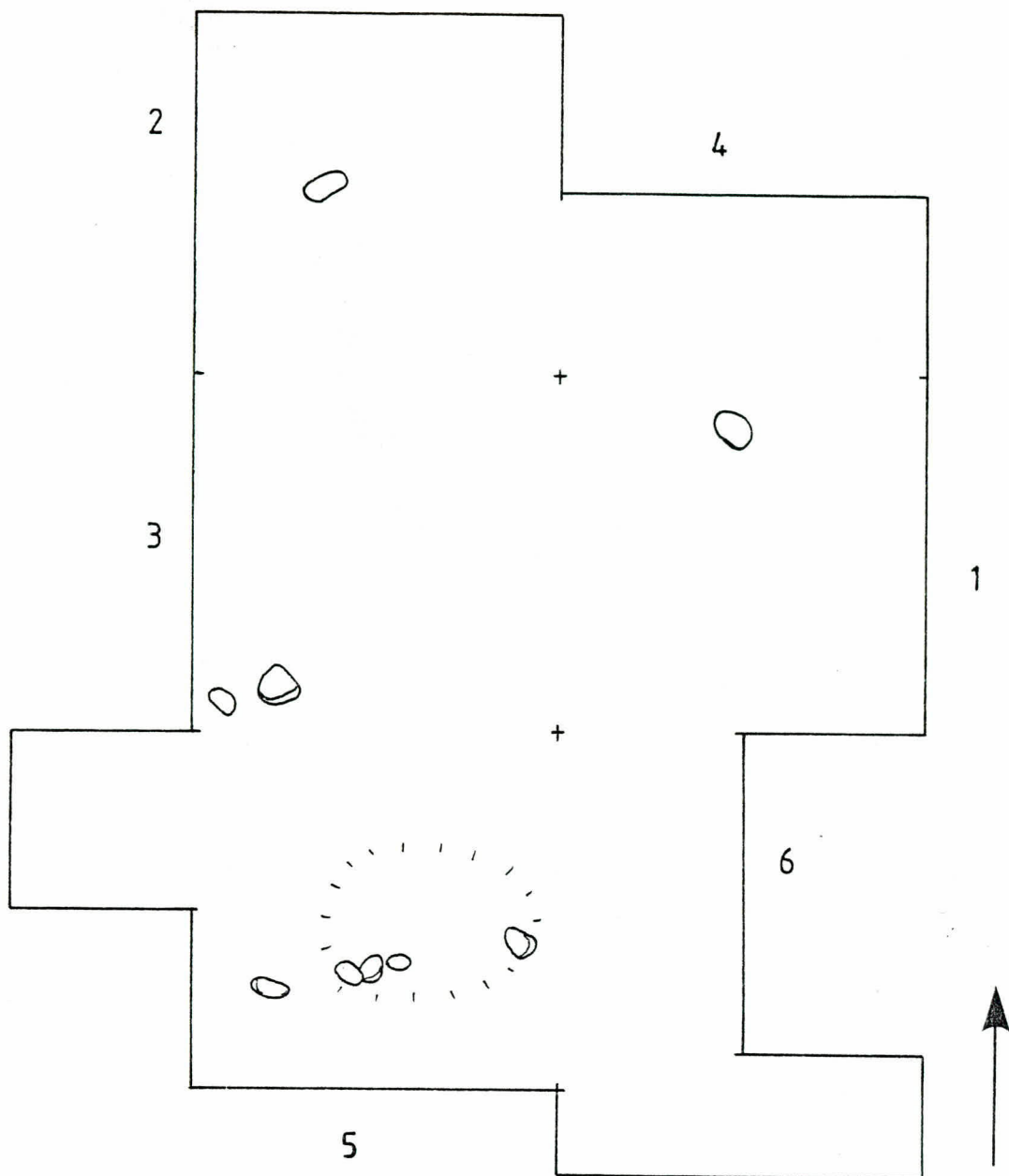
Les aménagements

Comme la matrice occupationnelle se révèle être un sable éolien, toutes les pierres retrouvées proviennent d'un transport anthropique. Elles sont peu nombreuses (N: 9). Aucune structuration précise n'a été observée. Cependant, au sud-ouest du site, une tache de sable grisâtre, accompagnée d'un peu de charbon de bois, a été remarquée, cinq des neuf pierres l'accompagnaient (figure 12). Sans que l'on puisse parler avec assurance de la présence d'un foyer, il reste possible qu'une petite structure-témoin de combustion ait été aménagée sur ce site. Il y aurait eu alors une combustion de courte durée.

Le matériel préhistorique.

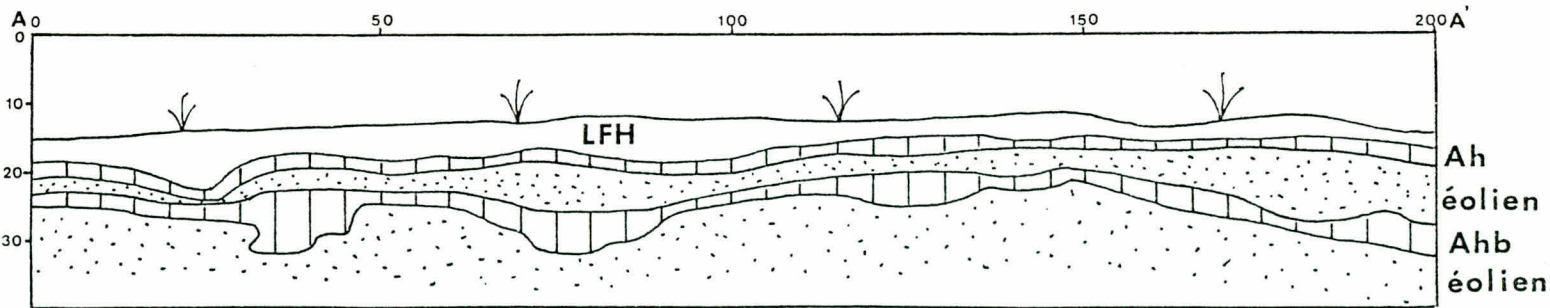
Dans les six mètres dégagés, 221 éclats et 19 outils ont été recueillis. Les éclats occupent principalement le centre de l'aire fouillée, immédiatement au nord de la présumée structure. Les outils se retrouvent surtout au nord-est du site, un peu en retrait de la concentration principale d'éclats.

Ces derniers se répartissent en 3 matières premières (figure 14); deux s'apparentent à des cherts calcaireux, de gris foncé (N: 61, 28%) à gris pâle (N:156, 70.5%) tandis que l'autre est le quartzite local (N: 4, 1.5%). Plus de 97% de ces éclats ont une superficie inférieure à deux centimètres carrés. Un seul dépasse les trois centimètres carrés. Cette petite quantité d'éclats, associée à leurs superficies réduites, suggèrent que les activités de la taille de la pierre ont été limitées à leur plus simple expression (réavivage des bords, aiguisage des outils, etc.).

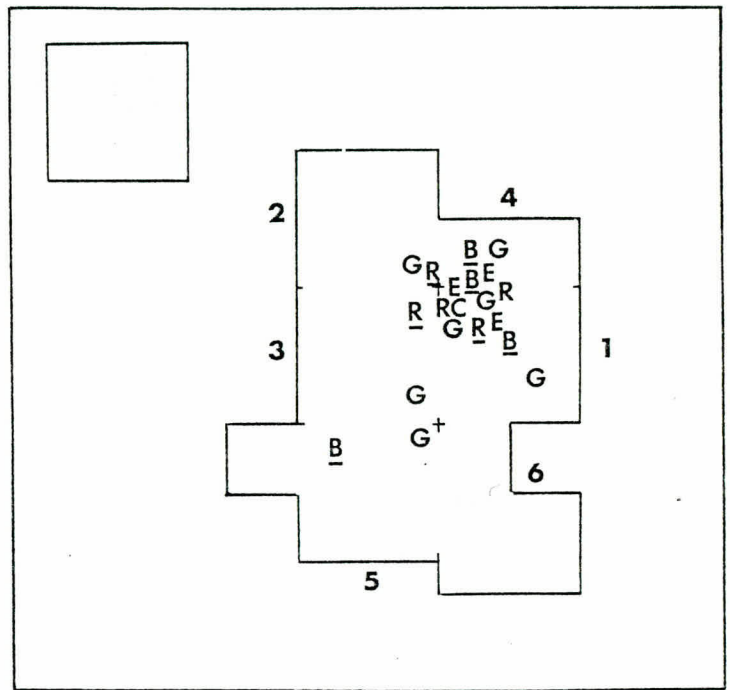
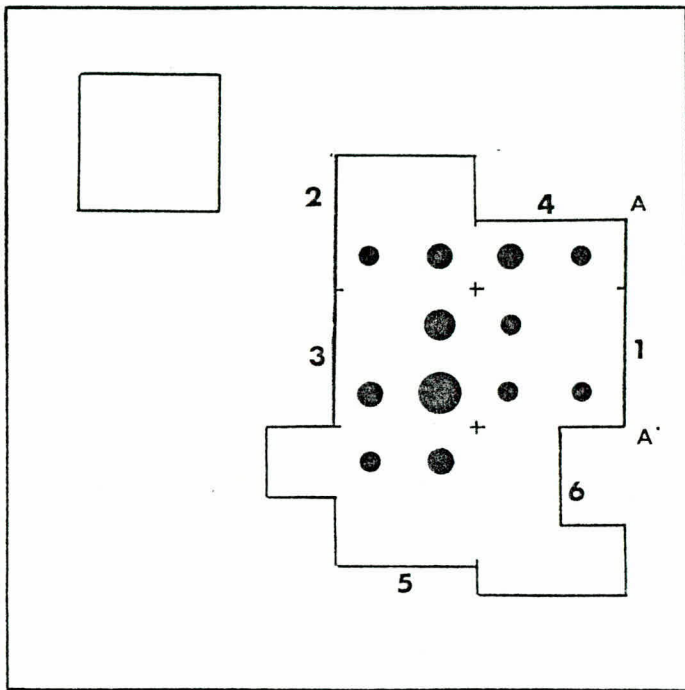


Légende	
5 —	limite de l'aire fouillée
- - -	limite des témoins de combustion
○	roche

 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la Côte-Nord du golfe St-Laurent		
SITE EiBg-49		
TITRE DU DESSIN surface dégagée aménagement		NO. DE DESSIN
		FIGURE NO 12
DESSINE PAR Jean-Yves Pintal	RELEVÉ PAR Bernard Hébert	DATE Eté 1985
ÉCHELLE 0 ————— 1 mètre		



III-311



Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles

Municipalité de la Côte-Nord du golfe St-Laurent

SITE Zone III, unité 311 EIBg-49

TITRE DU DESSIN	NO. DE DESSIN
densité de débitage	
localisation des outils	FIGURE NO 13

DESSINE PAR	RELEVÉ PAR	DATE
Jean-Yves Pintal	Jean-Yves Pintal	Été 1985

ÉCHELLE
1 mètre

Densité du débitage	Outil
● 1-5	B biface
● 6-25	E éclat utilisé-retouché
● 26-100	G grattoir
● 101-250	R racloir
	C couteau
	B outil fragmentaire



Répartition des éclats par matière première et dimension

Mat. prem. \ Dimen- sion	A	B	C	D	Total
Chert gris	50 82%	9 14.9%	2 3.1%		61 28%
Chert blanc-crème	112 71.9%	42 26.9%	1 .6%	1 .6%	156 70.5%
Quartzite local	2 50%	2 50%			4 1.5%
Total	164 74.2%	53 24.%	3 1.4%	1 .4%	221

Ce qui surprend d'abord, c'est la forte proportion d'outils par rapport aux éclats (presque 1 pour 10). Ensuite, c'est le caractère distinct et très spécialisé de ces outils, presque essentiellement, il s'agit de racloirs et de grattoirs (figure 15). La présence d'outils bifonctionnelle n'est pas rare (grattoir-couteau, grattoir-racloir).

En général, c'est le chert gris-pâle qui prédomine parmi les outils, sauf pour le grattoir-couteau, 50% des grattoirs et un des éclats utilisés-retouchés où l'on retrouve le chert gris foncé. La forte concentration spatiale de ces outils (14 sur 19 dans moins d'un mètre carré) suggère une volonté anthropique plutôt qu'un simple rejet après utilisation. Les causes de ce geste restent à évaluer.

Conclusion

Les vestiges de ce site témoignent en faveur d'une occupation de très courte durée, impliquant peu de gens. Nous serions tentés, après examen des outils de suggérer que ceux-ci ont en fait servis à en fabriquer d'autres, à tout le moins de travailler sur un matériau dur (ex. le bois, plutôt que l'os étant donné l'absence de burin, de broyeur). A titre d'hypothèse, nous proposons que ce site se ramène à une courte halte, où quelques individus se sont arrêtés, idée de réparer ou préparer certains éléments de leur culture matérielle en bois.

A quelle époque remonte ce site ? Comme nous l'avons dit auparavant, le contexte géomorphologique ne nous aide pas beaucoup. Par contre la nature des matériaux lithiques (chert calcaireux), alliée au contexte stratigraphique, au fond d'un humus enfoui, suggère une relation probable avec le site EiBg-43 (voir plus loin), situé sur la même terrasse et qui présente le même contexte pédologique. Ainsi, pour l'instant, nous considérons que ce site occupe la même période, soit entre 2 000 et 3 000 ans avant actuellement.

Figure 15

EiBg-49

Répartition des outils par matière première et par type

Mat. prem. Type	Chert gris	Chert blanc-crème	Total
Grattoir-couteau	1		1 10.5%
Grattoir	3	4	7 36.6%
Racloir		4	4 21.4%
Eclat utilisé-retouché	1	2	3 15.8%
Racloir-grattoir		2	2 10.5%



EiBg-49, couteau-grattoir
86.279(35)-33



EiBg-49, racloir-grattoir
86.279(35)-3

Planche photo 1

Interventions sur les sites EiBg-1B, EiBg-1D et EiBg-43

En 1985, nous devions expertiser trois sites découverts en 1984 (Groison et al 1985). Deux d'entre eux, EiBg-1B et EiBg-43, avaient déjà fait l'objet de fouille limitée, tandis que seuls quelques sondages exploratoires documentaient le site EiBg-1D. C'est monsieur Jean-Yves Pintal qui était responsable de ces travaux, deux techniciens l'accompagnaient. La durée des travaux diffèrent pour chaque site, ainsi pour EiBg-1B, ils durèrent 12 jours, six pour EiBg-1D et enfin cinq pour EiBg-43. Tous les objectifs de la recherche ont été rencontrés.

Les objectifs de la recherche

La fouille de chaque site avait un but particulier. Pour EiBg-1B, il s'agissait de dégager en totalité l'aire associée au long foyer culinaire mis à jour en 1984. De plus, la présence de matériel européen parmi les artefacts recueillis nous obligeait à préciser stratigraphiquement cette relation.

Nous devions par la suite tester le potentiel archéologique de la surface adjacente à l'aire fouillée. Des sondages effectués en 1984 indiquaient la présence d'artefacts préhistoriques à plus de six mètres du foyer dégagé. Il importait de circonscrire les limites de cette occupation. A cet égard nous avons opté pour la pratique de sondages disposés systématiquement à tous les deux mètres.

Pour le site EiBg-43, il fallait déterminer la position stratigraphique des artefacts, les fouilles de 1984 ayant suggéré la présence d'un site stratifié à deux niveaux d'occupation. L'importance de ce site résidant dans sa variété en matière première lithique taillée, il importait donc de bien préciser l'association de chacune à une couche d'occupation spécifique.

Le support physique de ce site méritait également une réanalyse. La présence de nombreuses pierres, étendues à la grandeur du site (25 mètres carrés) et reposant sur un sable parsemé de charbon de bois, nous amenait à vouloir identifier le type de structure -témoin de combustion présent sur ce site.

Nous avons procédé en agrandissant les deux tranchées exploratoires effectuées en 1984 (coin NW et NE), elles avaient révélé de fortes concentrations artefactuelles. De plus quelques mètres carrés furent ouverts au coin SW puisque, en plus des artefacts, un aménagement structurel y avait été décelé.

Pour le site EiBg-1D, les sondages indiquaient la présence d'une longue structure-témoin de combustion accompagnée d'un fort pourcentage d'outils, principalement en quartzite du Labrador. Un tel type de site, en place, était inconnu jusqu'à présent à Blanc-Sablon. Nous devons dégager cette structure afin de comprendre à quel type d'activité elle se rattachait. Nous nous sommes limités à dégager l'aire immédiatement adjacente à cette structure.

Plus globalement, ces recherches avaient pour but de documenter la période post-archaïque maritime. À Blanc-Sablon, et plus généralement dans la région du détroit de Belle-Isle, cette période n'a pas fait l'objet de beaucoup de recherche. Il faut se tourner vers Terre-Neuve ou la côte centrale du Labrador pour trouver des résultats concernant cette période.

Le support physique des sites

Les trois sites occupent les terrasses de 10 mètres et moins que l'on retrouve sur la rive ouest de la rivière Blanc-Sablon. Ils se situent plus près de cette rivière (200 mètres) que de la mer (300 mètres). Par rapport au cadre d'expertise élaboré pour ce territoire (Groison 1984), nous nous situons dans les zones XI (XI-173 : EiBg-43) et XVI (XVI-323 : EiBg-1B, XVI-67 : EiBg-1D) (Carte 3).

On retrouve dans ce secteur d'anciens niveaux de plage qui forment de longues terrasses sableuses. Les sites présentés ici occupent successivement celle de 4 mètres (EiBg-1B), 6 mètres (EiBg-1D) et 9 mètres (EiBg-43).

En se fiant à la courbe d'émersion des terres en vigueur en Basse-Côte-Nord (figure 8), nous obtenons les limites temporelles au-delà desquelles ces terrasses étaient immergées, donc inoccupables. Ces limites sont de 3 500 ans A.A. pour EiBg-43, de 2 500 ans A.A. pour EiBg-1D et enfin de 1 500 ans A.A. pour EiBg-1B.

Le milieu environnant est ouvert à tous les vents. Les collines qui bordent la vallée de la Blanc-Sablon n'offrent qu'une faible protection contre les vents. La végétation y est clairsemée; les arbres (sapin, épinette noire et blanche) s'avèrent petits et rares. Par contre, les arbustes (thé du Labrador, aulne rugueux, bouleau glanduleux) forment parfois de grands bosquets. Au sol, la litière se compose principalement de mousses et de lichens (cladonie, camarine, etc.).

L'activité éolienne semble importante dans ce secteur puisque chaque site fouillé contenait un ou plusieurs humus enfoui. Le profil stratigraphique général se présente comme suit ; sous une litière habituellement mince (5 à 15 centimètres), nous retrouvons deux (EiBg-1B), trois (EiBg-1D) et même quatre (EiBg-43) humus enfoui, intercalé entre des dépôts de sable éolien (figure 19).

Nous sommes alors à des profondeurs variants entre 30 et 50 centimètres. Sous ces niveaux, du printemps jusqu'au milieu de l'été (et dépendant des précipitations), le sable baigne dans les eaux d'écoulements de la rive ouest de la Blanc-Sablon. Les sables de ce substratum sont d'origines marines et fluviales.

Les datations des sites

Pour EiBg-1D, la date obtenue 1 140 +/- 60 ans A.A. (Beta-11690) nous semble représentative de l'époque d'occupation. L'échantillon a été prélevé dans la matrice de la structure-témoin de combustion.

Pour EiBg-1B, aucune datation radiométrique n'a été obtenue. La présence de matériel européen, nous permet d'envisager la période de contact amérindien-européen. Comme ce site contenait une très forte proportion de matériel préhistorique en rapport à une petite quantité et à une faible variété de matériel outre-Atlantique, nous considérons que ce site date du début des contacts, soit autour du seizième siècle.

Pour EiBg-43, la date obtenue 2 870 +/- 60 ans A.A. (Beta-11695) prête à confusion. Les fouilles de cette année ont clairement indiqué la présence de deux occupations superposées, associées à des humus différents. La relation exacte entre la provenance de

l'échantillon de charbon de bois et une de ces couches d'occupation n'a pu être établie avec précision. Toutefois, il semble que cette date puisse être considérée comme étant représentative de la plus ancienne période d'occupation, celle associée à l'horizon Ahb 2 (plan 11). Quant au premier niveau d'occupation, sa date est encore plus difficile à évaluer, en se référant aux autres occupations connues à Blanc-Sablon et recelant la même matière première (le quartzite local), nous pensons que ce niveau d'occupation devrait se situer entre 2 000 et 1 500 ans A.A.

Les résultats de la fouille

EiBg-1B

Quelques 10 mètres carrés avaient déjà été fouillés en 1984 (Groison et al 1985). ils avaient permis de dégager un long foyer culinaire (longueur : 2 mètres) auquel était associé une forte concentration artefactuelle. Cette année la surface excavée fut étendue à 35 mètres carrés. Elle s'inscrit dans un rectangle de 8 mètres par 10 mètres.

La couche d'occupation a été localisée au fond du deuxième humus enfoui, Ahb 2 (figure 19). Etant donné la relative minceur de ce dépôt (2 à 4 centimètres), de même que son apparente homogénéité, nous considérons que ce site résulte d'un seul établissement. Aucun indice de réoccupation n'a été remarqué.

Sondages exploratoires

Les sondages menés sur la surface adjacente (plan 7) permirent de constater l'étendue de ce site. Ces sondages, de 50 par 50 centimètres, sont au nombre de 70 et couvrent une surface de 20 mètres carrés qui s'inscrit dans un rectangle de 20 mètres par 25 mètres.

Sous toutes réserves de fouille plus exhaustives, EiBg-1B semble se composer de plusieurs constituantes aussi complexes que celle déjà fouillée. La présence de quatre structures-témoins de combustion, recelant une grande quantité d'ossements nous portent à croire que ce site pourrait comprendre plusieurs camps de base (plan 7).

La taille de la pierre y a laissé de nombreux vestiges (figure 16) et les outils

Figure 16

EiBg-1B, aire sondée

Répartition des éclats par matière première et longueur

Longueur Mat. prem	A	B	C	D	Total
Chert à grains fins	980 72.8	336 25.	29 2.1	1 .1	1346 100 94.8
Chert à grains moyens	35 61.4	19 33.3	3 5.3		57 100 4.
Quartz hyalin	4 44.4	4 44.4	1 11.2		9 100 .6
Autres	3 33.3	3 33.3	3 33.3		9 100 .6
Total	1 022 71.9	362 25.5	36 2.5	1 .1	1 241 100 100

semblent également très nombreux. Les matières premières lithiques s'apparentent à celles recueillies dans l'aire fouillée, on remarque toutefois un pourcentage plus élevé pour le quartz. Des assemblages spécifiques semblent se circonscrire autour de chaque structure-témoin de combustion. Ils semblent représenter les vestiges d'activités particulières effectuées autour de foyers et peut-être à l'intérieur d'habitations.

Quelques outils ont été trouvés dans ces sondages (plan 7) : deux fragments de pièce bifaciale, un en chert gris à grains moyens, les deux autres en chert vert-gris à grains fins. Deux pointes de projectile, en chert à grains fins. La plus complète présente la forme d'un triangle isocèle, les encoches sont en coin, obliques. On a retrouvé également deux éclats utilisés en chert gris-vert à grains fins et un couteau taillé dans la même matière première.

Seule une fouille exhaustive pourra nous dire s'il s'agit d'établissements contemporains ou de réoccupations successives d'un même lieu. Actuellement, la dispersion des foyers de même que la répartition des artefacts nous fait pencher vers la première hypothèse.

La fouille : *les témoins d'aménagement*

Revenons maintenant à l'aire dégagée autour du long foyer culinaire découvert en 1984. Pour toute l'aire fouillée (plan 10), nous avons enregistré cinq structures-témoins de combustion. La plus importante (structure 1) est un long foyer culinaire (2 mètres par .75 mètre). Il a été aménagé sur un humus en place (mince : 1-2 centimètre[s]). Ses principales constituantes s'avèrent être un ajout de sable (plus grossier que le sable éolien, probablement en provenance de la plage adjacente à ce site) ainsi que de quelques pierres décimétriques.

Les pierres avaient toutes subies l'action du feu (noircies ou rougies) mais elles ne présentaient aucune organisation particulière. La matrice de ce foyer se composait d'un sable brun-beige, de gras à très gras. Elle était littéralement remplie d'ossements brûlés et calcinés. Les analyses ostéologiques (Ostéothèque 1986 et 1987 in Pintal et al 1987) démontrent la prédominance du loup-marin. La présence de jeunes phoques du Groenland dans cet assemblage indique que la chasse débutait tôt au printemps.

En périphérie de ce foyer, mais toujours en relation avec la distribution des



EiBg-1B, structure 3, concentration de pierres
85.291(35)-15



EiBg-1B, structure 3, concentration de charbon de bois
85.290(35)-35

Planche photo 2

vestiges de la pierre taillée, nous retrouvons trois petites structures-témoins de combustion (structure 1a, 2 et 2a). Les structures 1a et 2a sont similaires (plus ou moins circulaire, diamètre 50 centimètres), elles correspondent à des accumulations de sable contenant quelques ossements calcinés. L'humus sous-jacent n'a pas été altéré par l'activité thermique, ou alors à un si faible niveau qu'il s'avère indétectable.

En ce qui concerne la structure 2, ses dimensions sont plus importantes (un mètre par .5 mètre). Elle contient également des ossements calcinés ainsi qu'un peu de charbon de bois. Son mode d'élaboration s'apparente à celui remarqué pour la structure 1. L'humus sous-jacent a été carbonisé. De plus, nous avons remarqué la présence d'un sable rosé dans et sous cette structure, ce qui pourrait être un indice de rubéfaction. Cette structure se présente comme un petit foyer culinaire.

Enfin la structure 3 se rapporte à une importante tache de charbon de bois avec, à proximité, une concentration de pierres en partie altérée par le feu (noircie). Très peu d'artefacts accompagnait cette structure. Nous la considérons à titre de foyer spécialisé, relié à la chauffe de la pierre ou peut-être, à des fins de cuisson.

Le matériel préhistorique

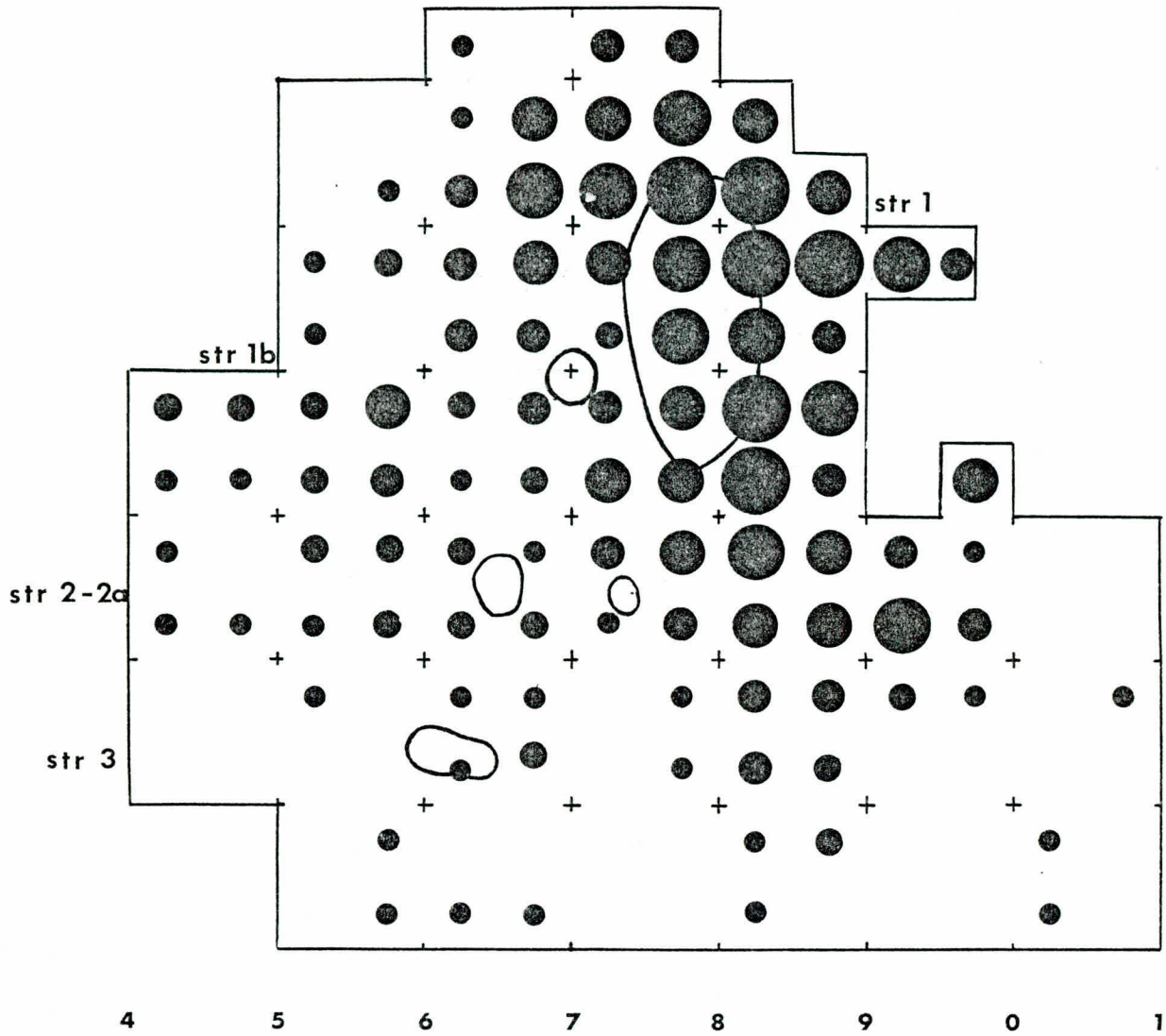
Pour l'aire fouillée, nous avons recueilli 11 550 éclats et 44 outils. cet assemblage se compose à plus de 92.5% de chert à grains fins (figure 17 et 18). Si on ajoute le chert à grains moyen, c'est plus de 99% de la collection qui se rapporte à la taille du chert.

Malgré cette spécialisation dans la taille du chert, la variété des matières lithiques est grande. Dans le 1% qui reste nous remarquons la rhyolite, la calcédoine, l'argilite, le quartzite fin, le quartz hyalin, le quartzite du Labrador et enfin le schiste.

En ce qui concerne les catégories de dimension des éclats, près de 97% de ceux-ci se situent entre 0 et 20 millimètres carrés. Les grands éclats (D : 31 millimètres carrés et plus) ne représentent que .2% (N:20) du total.

Ces chiffres témoignent d'une taille de finition que nous associons aux étapes

5
4
3
2
1
0
9
8



 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles			
Municipalité de la Côte-Nord du golfe St-Laurent			
SITE EiBg-1b			
TITRE DU DESSIN		NO. DE DESSIN	
densité de débitage		FIGURE NO	
		17	
DESSINE PAR	RELEVÉ PAR	DATE	
Jean-Yves Pintal	Jean-Yves Pintal	Été 1985	
ÉCHELLE			
 1 mètre			

Densité du débitage	
	1 - 5
	6 - 25
	26 - 100
	101 - 250
	251 - 500
	501 - 1000

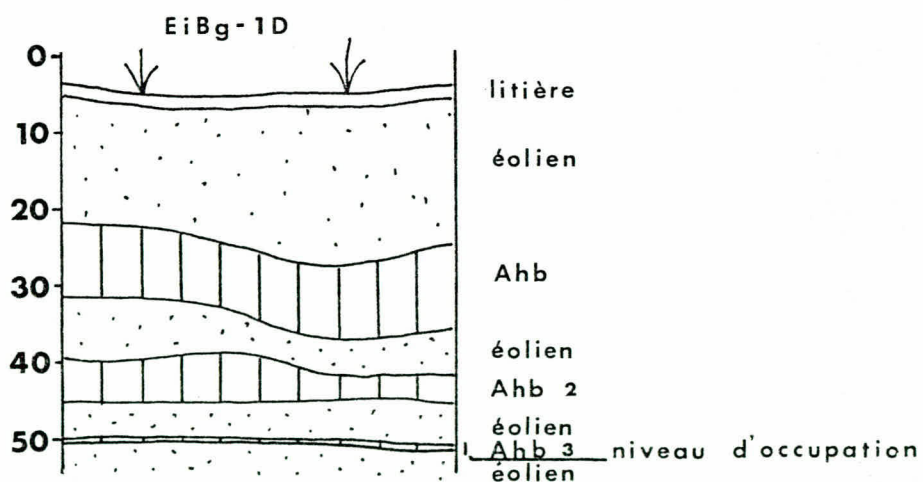
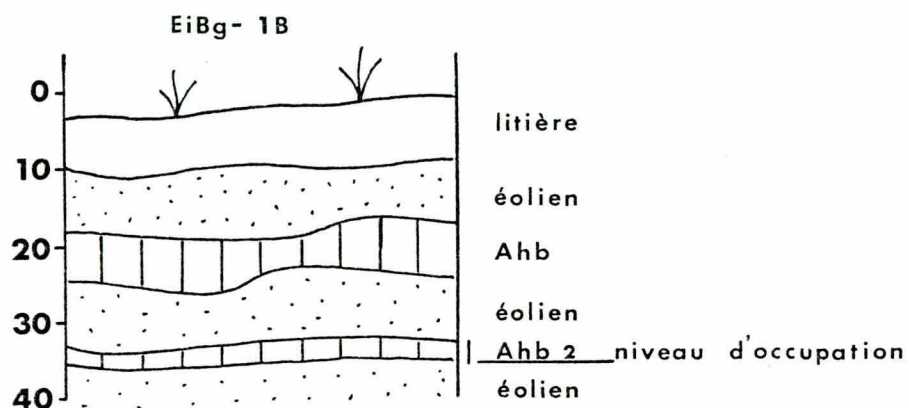
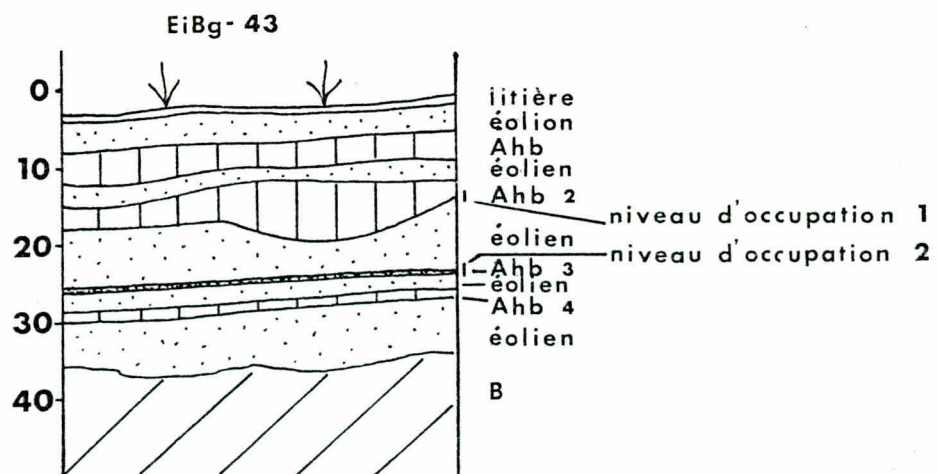


Figure 18

EiBg-1B, surface fouillée

Répartition des éclats par matière première et longueur

Longueur Mat. prem	A	B	C	D	Total
Chert à grains fins	76.6 8 261	21.1 2 280	2. 221	.3 18	100 10 780 93.3
Chert calcaireux	68.1 459	28.9 195	3. 20		100 674 5.8
Quartzite fin	67.3 37	32.7 18			100 55 .5
Autres	56.1 23	29.3 12	9.8 4	4.8 2	100 41 .4
Total	76. 8 780	21.7 2 505	2.1 245	.2 20	100 11 550 100



Profils-types des sites EiBg-43, EiBg-1B et EiBg-1D

FIGURE 19

ultimes de la fabrication et de l'utilisation des outils. La rareté des grands éclats et des déchets de nucléus, nous avise que les tailleurs disposaient, à leur arrivée sur ce site, de préformes.

La distribution de ces débris indique que la taille eut lieu de part et d'autre du grand foyer culinaire. La section nord contient les plus grandes concentrations de chert à grains fins et des autres matières premières diverses. Le chert calcaireux se retrouve surtout au sud-ouest du grand foyer.

Enfin notons que plus la taille des éclats augmente, plus leurs zones de rejet rétrécissent. On passe d'une situation où les plus petits éclats se répartissent sur presque toute la surface de l'aire fouillée pour en arriver aux plus grands éclats qui ne se retrouvent que dans le grand foyer et à chaque extrémité de celui-ci.

Les outils sont au nombre de 44. Parmi eux nous retrouvons :

Les éclats utilisés-retouchés : N: 33, 29.5%. La moitié sont en chert à grains fins, pour le reste la variété est grande : quartzite du Labrador, calcédoine, schiste, rhyolite.

Les grattoirs : N: 8, 18.2%. Ils sont tous en chert à grains fins. Ils sont à front convexe et taillés sur éclat.

Les fragments de pièce bifaciale : N: 8, 18.2%. Les 3/4 sont en chert à grains fins.

Les pointes de projectile : N: 16, 13.8%. Quatre sont en chert à grains fins et deux en chert à grains moyens. Le type commun a des encoches en coin, minces et obliques. Une d'elles porte des encoches latérales rondes, la base (rectiligne) correspondant à l'épaule.

Les couteaux : N: 2, 4.5%. L'un d'entre eux est en chert à grains fins avec une base ronde convexe. L'autre est un fragment distal en chert à grains moyens.

Les perçoirs : N: 2, 4.5%. Les deux sont taillés sur éclat, en chert à grains fins.

Les éclats lamellaires : N:2, 4.5%. Les deux sont en chert à grains moyens.

Cette collection se complète avec un percuteur-pilon en pierre (grès) et avec deux fragments de nucléus en chert à grains fins.

Ce chert est nettement préféré pour la taille de presque toutes les catégories d'outil. Les autres matières premières n'ont d'importance que pour les éclats utilisés-retouchés ou lamellaires. Il pourrait s'agir d'une situation où des matières premières rares sont utilisées à toutes les fins, les outils étant rarement rejetés.

Les éclats utilisés-retouchés, de même que les grattoirs, se retrouvent un peu partout sur l'aire fouillée, principalement en périphérie du grand foyer culinaire (plan 9). Par contre les pointes ainsi que les fragments de pièce bifaciale s'associent au sable de ce foyer.

Le matériel historique

Les fouilles de cette année nous permirent également d'établir une nette relation entre le matériel historique et préhistorique. En général, le matériel européen recueilli cette année s'apparente à celui découvert en 1984. Mentionnons toutefois qu'aucun nouveau tesson de poterie n'a été enregistré. Les tessons recueillis en 1984 forment un rebord avec présence d'une anse. Ceux-ci sont d'origine normande et semble dater du quinzième ou du seizième siècle (F.Niellon comm.pers.).

Le reste du matériel comprend des clous à tête plate et à tête à rosette, quelques plaquettes de cuivre, des morceaux d'amalgames de plomb, une rassade, une boucle en fer et enfin une gaffe en fer (plan 9).

En association directe avec le matériel préhistorique, on note le plomb, le cuivre, la rassade et une partie des clous. Ceux à tête plate se retrouvent tous avec le matériel amérindien alors que ceux à rosette se distribuent dans les deux horizons (Ahb 2 et Ae 2, figure 19).

Nous associons ce site au complexe "Little Passage". Une rapide comparaison typologique nous permet d'associer EiBg-1B aux sites récents de ce complexe (Schwartz 1984). Il s'apparente plus particulièrement au site Boyd's Cove (DiAp-3), que Pastore (1983) situe vers le milieu du dix-septième siècle.

EiBg-1D

Les sondages pratiqués en 1984 avaient permis de circonscrire, en général, la distribution des artefacts sur ce site. Cette année, nous avons dégagé complètement la structure-témoin de combustion puis fouillé les principales concentrations artefactuelles.

Une surface totale de 20 mètres carrés a été fouillée (plan 10), elle s'inscrit dans un rectangle de 6 mètres par 9 mètres. Le matériel recueilli, de même que les témoins d'aménagement de l'espace, s'associaient à un sable noir, fin et moyennement gras (Ahb 3, plan 11). Celui-ci, uniquement circonscrit à la distribution des vestiges culturels, délimiteraient donc une véritable couche d'occupation.

Cet élément, mis en relation avec la minceur du dépôt culturel (2-3 centimètres), nous permet de considérer que ce site résulte d'une seule occupation.

La fouille : *les aménagements*

Nous avons mis à jour une structure-témoin de combustion. Elle se présente comme un foyer allongé ayant deux centres de combustion. Comme ce foyer devait être moulé auparavant, à des fins de mise en valeur, il n'a pas été fouillé, nous ne pouvons donc pas présumer de son mode d'aménagement.

Toutefois ses composantes perceptibles témoignent de l'utilisation de pierres décimétriques qui reposent sur un sable moyennement grossier, contenant une forte proportion de charbon de bois. Pour l'instant, et en considérant qu'aucun ossement n'a été observé en surface, nous le considérons à titre de foyer spécialisé. La présence de nombreuses pierres immédiatement à l'est de ce foyer (plan 12) pourrait indiquer qu'il y eut utilisation de la pierre chauffée en-dehors du centre de combustion.



EiBg-1D, structure 1
85.291(35)-31

Planche photo 3

Les écofacts

Il faut mentionner la présence, en contexte avec cette couche d'occupation, de fragments de coquille (*mytilus edulis*). Ceux-ci étaient au nombre d'une vingtaine. Cette quantité s'avère trop petite pour qu'on l'on puisse les considérer comme témoin significatif de subsistance. Toutefois, on peut espérer que la fouille du foyer permettra de prouver l'utilisation de coquilles dans le menu de ces populations.

Le matériel préhistorique

Nous avons enregistré 2 383 éclats et 42 outils. C'est le quartzite du Labrador qui domine, formant 81.2% de l'assemblage. Le chert à grains moyens en constitue 16%. Pour le 2.8% qui reste, on remarque le chert à grains fins, l'argilite, le quartzite fin et le quartz hyalin (figure 21).

La taille de la pierre semble s'être limitée aux étapes de finition et d'utilisation des outils. Presque 98.5% des éclats sont de dimension inférieure 20 centimètres carrés. Les grands éclats ne représentent que .2% (N: 4) de l'assemblage. Étant donné la rareté des grands éclats et des déchets de nucléus, nous en déduisons que les tailleurs devaient disposer de préformes en arrivant sur ces lieux.

La taille de la pierre eut lieu de part et d'autre de la structure-témoin de combustion. Toutefois, c'est surtout sur son versant sud-ouest qu'il y eut un rejet majeur des éclats, autant pour le quartzite du Labrador que pour les autres matières premières (figure 20).

Nous avons enregistré 42 outils (plan 12), parmi eux nous retrouvons :

Les éclats utilisés-retouchés : N: 16, 36%. Onze sont en quartzite du Labrador et 4 en chert à grains moyens. Le dernier est en quartzite fin.

Les fragments de pièce bifaciale : N: 7, 16%. Six sont en chert à grain moyen, l'autre est en quartzite blanc.



Municipalité de la Côte-Nord du golfe St-Laurent

SITE

EiBg-1d

TITRE DU DESSIN

densité de débitage

NO. DE DESSIN

FIGURE NO

20

DESSINE PAR

Jean-Yves Pintal

RELEVÉ PAR

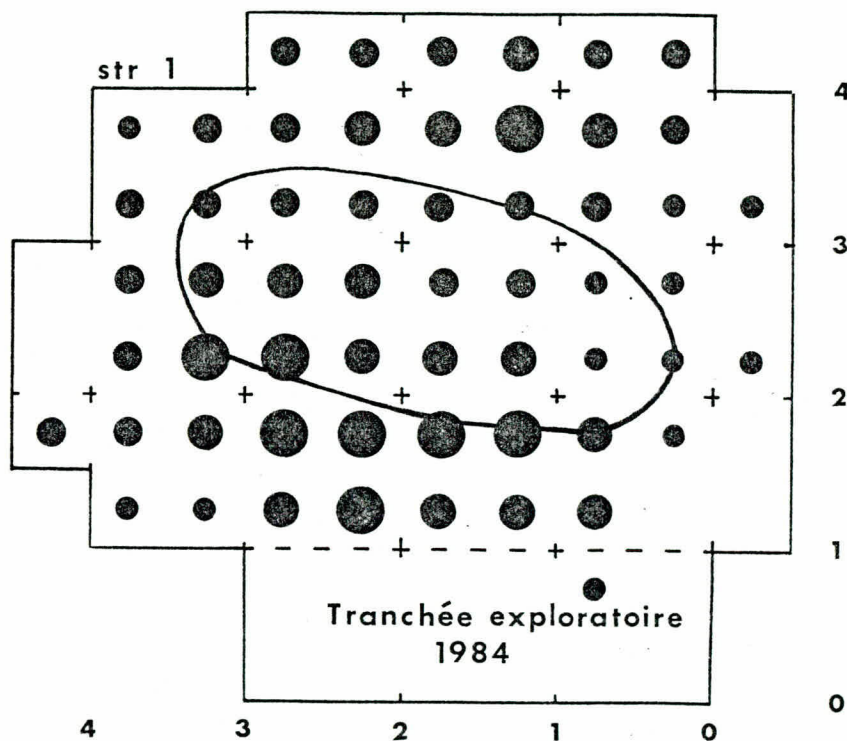
Jean-Yves Pintal

DATE

Été 1985

ÉCHELLE

1 mètre



Densité du débitage

- 1-5
- 6-25
- 26-100
- 101-250
- 251-500
- 501-1000

Figure 21

EiBg-1D

Répartition des éclats par matière première et longueur

Longueur Mat. prem.	A	B	C	D	Total
Quartzite du Labrador	83.9 1 623	14.6 283	1.3 26	.2 3	100 1 935 81.2
Chert à grains moyens	71.6 272	27.1 103	1.3 5		100 380 16.
Quartz	72.2 26	27.8 10			100 36 1.5
Quartzite fin	72.8 14	27.8 3			100 17 .8
Autres	64.3 9	35.7 5			100 14 .5
Total	81.6 1 944	16.9 404	1.3 31	.2 4	100 2 383 100

Les racloirs : N: 5, 11%. Trois sont en quartzite du Labrador, dont un à retouches alternes. Deux sont en chert à grains moyens.

Les fragments de biface : N: 4, 9%. Trois sont en chert à grains moyens, l'autre est en quartz.

Les grattoirs : N: 3, 7%. Deux sont en quartzite du Labrador, dont un est de forme triangulaire, sur éclat. Le dernier est en quartzite fin.

Les couteaux : N:3, 7%. Un est en quartzite du Labrador, il porte des encoches latérales avec une base droite. Les deux autres sont en chert à grains moyens, dont un à base convexe.

Cette collection se complète d'une dague en quartzite du Labrador, un fragment distal de pointe en chert calcaireux, un fragment de micro-lame en quartzite fin et un nucléus en quartz.

Bien que 80% des éclats soient en quartzite du Labrador, moins de 50% des outils retrouvés ont été taillés dans cette matière première. En fait, la proportion de quartzite du Labrador et de chert à grains moyens est à peu près semblable pour les outils. En ne considérant que les objets façonnés (autres que les éclats utilisés-retouchés), c'est le chert à grains moyen qui est préféré pour les outils, particulièrement pour les pièces bifaciales.

La majorité des outils s'associent au foyer ou à son versant sud-ouest, là où les déchets de taille sont les plus nombreux (plan 12). La seule corrélation nette qui se dessine est celle qui relie les pièces bifaciales et la structure-témoin de combustion. Les autres outils se distribuent tout autour de ce foyer. Il faut noter toutefois que cette distribution s'avère relativement restreinte à l'aire adjacente au foyer. En effet, au-delà de 2 mètres à partir de son centre, on remarque que les concentrations artefactuelles sont beaucoup moins importantes.

Jusqu'à ce que le foyer soit fouillé, nous devons accorder à ce site un statut de campement d'exploitation limité (peu de vestiges alimentaires, les activités reliées à la taille de la pierre sont limitées, on remarque le faible pourcentage de pointes de projectile en rapport à une plus importante proportion d'outils reliés à la transformation ; racloir, grattoir, couteau, etc.). La



EiBg-1D, grattoir triangulaire
86.283(35)-26

Planche photo 4



EiBg-1D, couteau foliacé à encoches
latérales
86.283(35)-23



EiBg-1D, couteau oblique
86.283(35)-24

Planche photo 5



EiBg-1D, dague ou pointe de javelot
86.283(35)-28

Planche photo 6

lecture de ces données nous porte à croire qu'il s'agit là d'une occupation ayant eu une durée relativement courte.

Au point de vue de l'affiliation culturelle, nous associons ce site au complexe "Point Revenge". La dominance du quartzite du Labrador et la similarité entre certains outils trouvés sur ce site (couteau à encoches latérales, grattoir triangulaire) avec d'autres décrits par Fitzhugh (1972, 1978) nous incite à relever cette association. Celle-ci demeure sujette à caution, la présence d'une micro-lame et d'un couteau oblique suggérant également des relations avec un assemblage paléo-esquimau de type Dorsetien. Une étude plus approfondie de ce matériel s'impose.

Mentionnons qu'à Blanc-Sablon, des assemblages semblables avaient déjà été recueillis par Harp (1963) et Levesque (1976). Ceci pourrait indiquer une utilisation sur une plus longue période de temps et / ou plus intense de Blanc-Sablon par ce groupe culturel. Harp donnent des dates de 1 260 $\pm$ 46 A.A. (P.686) et de 1 826 $\pm$ 50 A.A. (P.690) pour ces types de site (Harp et Hugues, 1968).

Jusqu'à présent aucun site, affilié à cette période de temps à Blanc-Sablon, n'a révélé de foyer culinaire. Toutefois, nous ne pouvons pas en déduire une caractéristique en terme de schème d'établissement. Sur l'aire décapée du secteur à l'étude (zone XVI, carte 3) de nombreux foyers culinaires sont visibles et leurs assemblages artefactuels sont habituellement composés de quartzite du Labrador.

Il reste à prouver qu'ils sont bien reliés à cette période et à ce groupe culturel. Mais pour l'instant, nous considérons qu'il est probable de retrouver, à Blanc-Sablon, des occupations ayant eu une plus longue durée d'occupation à cette époque.

EiBg-43

En 1984, la fouille de 25 mètres carrés avaient permis de mettre à jour une concentration de galets en contact avec un humus enfoui (Groison et al 1985). Celui-ci, le quatrième sur ce site (figure 19), contenait une forte proportion de particules de charbon de bois. Quelques concentrations artefactuelles avaient également été découvertes; la grande diversité des

matières premières, de même que certains indices stratigraphiques, laissent soupçonner la présence de deux couches d'occupation.

Les fouilles de cette année ont étendu à 35 mètres carrés la surface dégagée (plan 13). Elle s'inscrit dans un rectangle de 7 mètres par 10 mètres. Au point de vue stratigraphique, nous y avons retrouvé deux couches d'occupation superposées et reliées toutes deux à des humus enfouis différents. Le matériel de la première couche d'occupation (EiBg-43 niveau 1) se retrouve dans les derniers (2-3 centimètres) du deuxième humus enfoui (Ahb 2), ainsi qu'à la surface immédiate de l'horizon Ae sous-jacent. La deuxième couche d'occupation (EiBg-43 niveau 2) fut localisée dans un horizon de sable grisâtre, grossier et peu gras, qui recouvrent le Ahb 4 (figure 19).

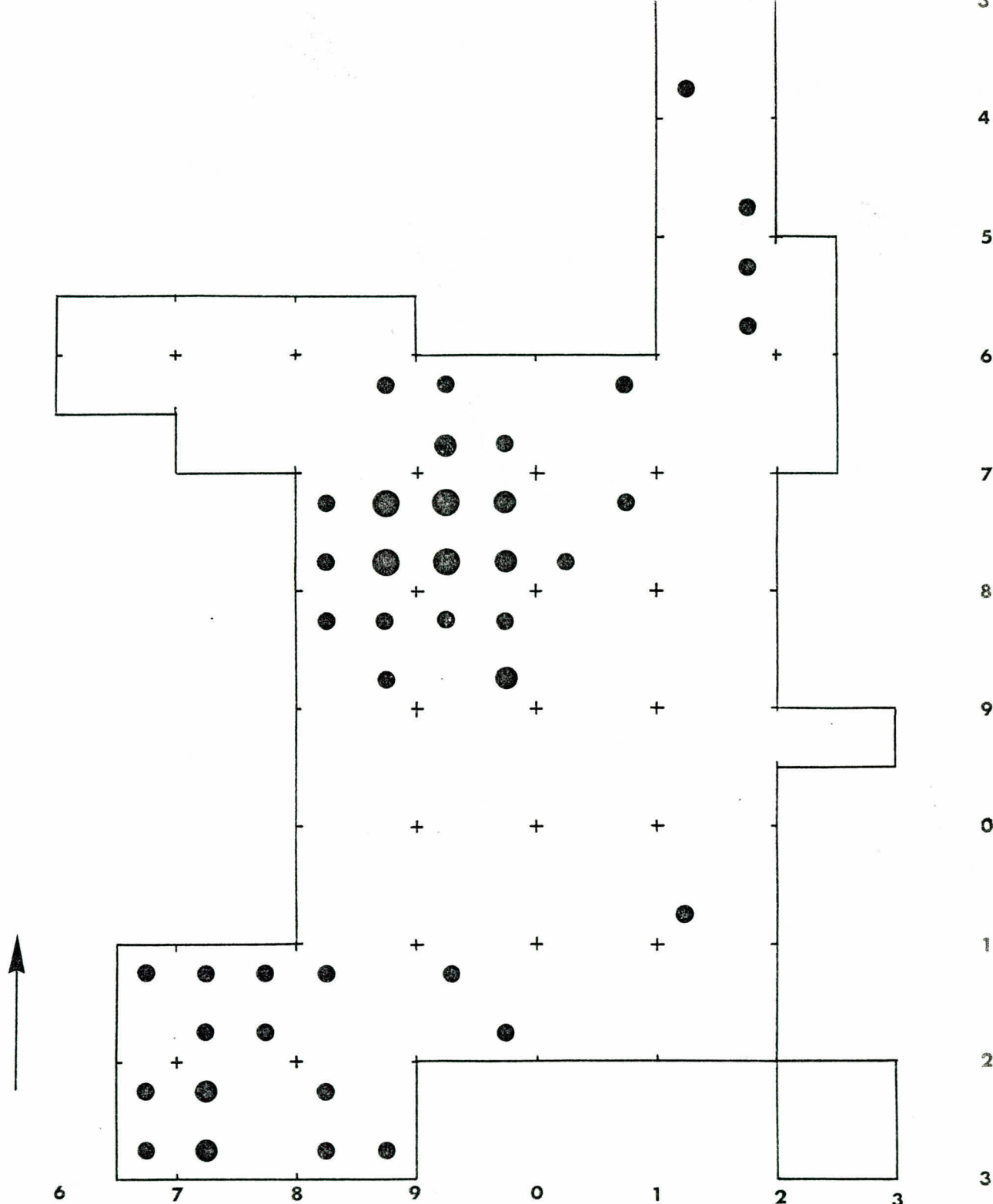
La fouille : *EiBg-43 niveau 1*

Les artefacts se composent presque exclusivement de quartzite local (98%). Pour toute la surface fouillée, nous associons 283 éclats (figure 22) et quatre outils à ce niveau (plan 14).

Les petits éclats (moins de 2 centimètres carrés) représentent à peu près 75% de l'assemblage (figure 23) tandis que les plus grands (plus que 3 centimètres carrés) équivalent à environ 8%. La présence de plusieurs galets corticaux (N: 6), nous permet de considérer la possibilité que cette première couche d'occupation recèle une aire de taille contenant des vestiges représentatifs des diverses étapes de la fabrication des outils ; du dégrossissage de galets à la finition de la pièce.

Parmi les quatre outils, deux sont en quartzite local. Il s'agit d'un éclat retouché puis d'un fragment distal d'un couteau bifacial triangulaire asymétrique. Cette collection se complète avec deux autres types de couteau : l'un, en forme de lame ovale, est en argilite grise. L'autre à un front convexe large, en forme d'ulu, il a été taillé à même un quartzite grossier.

Quelques pierres se distribuaient dans cet horizon. Elles sont peu nombreuses et non-structurées (plan 14). Aucun témoin de combustion n'a été enregistré à ce niveau.



 Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles		
Municipalité de la Côte-Nord du golfe St-Laurent		
SITE EiBg-43 niveau 1		
TITRE DU DESSIN densité de débitage		NO. DE DESSIN FIGURE NO 22
DESSINE PAR Jean-Yves Pintal	RELEVÉ PAR Jean-Yves Pintal	DATE Été 1985
ÉCHELLE  1 mètre		

Densité du débitage	
	1-5
	6-25
	26-100
	101-250

Figure 23

EiBg-43 niveau 1

Répartition des éclats par matière première et longueur

Longueur Mat. prem.	A	B	C	D	Total
Quartzite local	22.3 63	52. 147	17.7 50	8. 23	100 283 99.6
Argilite			100 1		100 1 .4
Total	22.18 63	51.76 147	17.96 51	8.1 23	100 284 100

Nous ne disposons pas de suffisamment de données suffisantes pour étayer l'identification culturelle de cette occupation. Toutefois, nous savons maintenant qu'à Blanc-sablon, entre 2 200 et 1 500 ans A.A., il y eut une recrudescence dans l'usage du quartzite local. Les sites que nous associons à cette période s'avèrent relativement nombreux (X-96, X-155, X-180, IX-178, XI-224, XI-389, XII-268, XII-289, XIII-192, XIII-176, XIII-376, XIII-272, XIII-355, XIII-356, XIII-288, XIII-247) certains ont même révélé la présence de foyer culinaire (XIII-272) (carte 3).

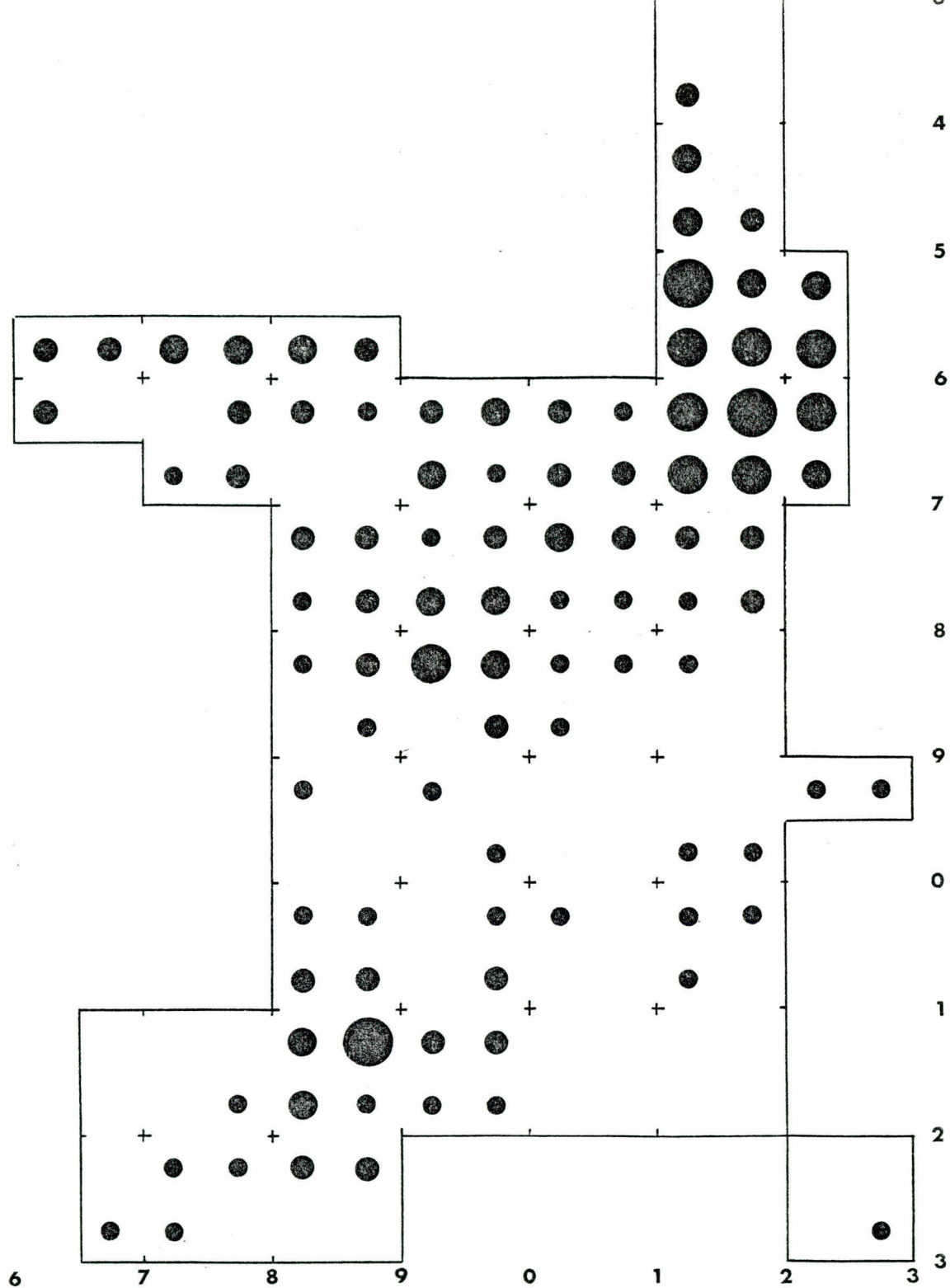
Tant que des fouilles n'auront pas eu lieu sur un de ces sites, nous ne serons pas en mesure d'évaluer la pertinence de ce mode d'occupation qui semble avoir été important à Blanc-Sablon.

EiBg-43 niveau 2

La distinction entre la couche d'occupation (Ae) et l'humus sous-jacent (Ahb 4), d'où provient la seule datation obtenue pour ce site (2 870 $\pm$ 60 A.A. Beta-11695), n'est pas toujours très nette. Si au sud-ouest, nous avons pu distinguer ces niveaux, par contre au nord-ouest et nord-est aucune différence n'était perceptible, si ce n'est que les artefacts se distribuait dans et un peu au-dessus de cette couche. Il semble que les processus taphonomiques, en opération sur ce site, aient causé un déplacement de ces artefacts dans un sens vertical les faisant remonter un peu au-dessus de la couche original d'occupation.

Pour ce deuxième niveau d'occupation, la collection comprend 3 662 éclats (figure 24) et 30 outils (plan 14). Ils s'associent à 12 matières premières différentes (figure 25). Toutefois quatre d'entre elles s'avèrent prépondérantes : le quartzite du Labrador 42.3%, le chert calcaireux 27.1%, le quartzite fin 15.9% et enfin le chert à grains fins 6.9%.

Sauf pour le chert calcaireux, qui sera présenté à part un peu plus loin, les vestiges de la taille de la pierre s'avèrent relativement petits : 90% des éclats ont moins de 2 centimètres carrés de superficie. Les grands éclats représentent environ 1.5% de tout l'assemblage. Ces données, mises en relation avec la rareté des fragments de nucléus ou de cortex, nous permet de proposer que les tailleurs arrivèrent sur ce site avec des préformes.



Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles

Municipalité de la Côte-Nord du golfe St-Laurent

SITE **EiBg-43 niveau 2**

TITRE DU DESSIN
densité de débitage

NO DE DESSIN

FIGURE NO
24

DESSINE PAR
Jean-Yves Pintal

RELEVÉ PAR
Jean-Yves Pintal

DATE
Été 1985

ÉCHELLE

1 mètre

Densité du débitage

- 1-5
- 6-25
- 26-100
- 101-250
- 251-500
- 501-1000

Figure 25
EiBg-43 niveau 2
Répartition des éclats par matière première et longueur

Mat. / Longueur prem.	A	B	C	D	Total
Quartzite du Labrador	981 63.4	496 32.1	67 4.3	3 .2	1 547 100 42.3
Chert calcaireux	635 64.1	206 20.8	88 8.9	61 6.2	990 100 27.1
Quartzite fin	355 61.2	180 31.	42 7.2	3 .6	580 100 15.7
Chert à grains fins 2	145 57.5	91 36.1	10 11.1	6 2.4	252 100 6.9
Chert à grains moyens	36 52.2	28 40.1	5 7.7		69 100 1.8
Quartzite local	17 25.4	25 37.3	16 23.9	9 9.	67 100 1.8
Quartzite grossier	31 56.4	25 32.7	16 10.9		55 100 1.5
Chert à grains fins 1	18 45.	20 50.		2 5.	40 100 1.1
Quartz	8 34.8	13 56.5	2 8.7		23 100 .6
Autres	15 38.5	14 35.9	5 12.8	5 12.8	39 100 1.
Total	2 241 61.2	1 091 29.8	241 6.6	89 2.4	3 662 100 100

Le cas du chert calcaireux est différent, plus de 6% des éclats sont supérieurs à 31 millimètres carrés. Le remontage d'une bonne partie de ces éclats nous a permis de constater que nous étions en présence d'un bloc de chert, ayant une forme rectangulaire (12 par 8 par 6 centimètres). Un fragment proximal de pointe à encoches latérales, de cette même matière première, a été retrouvé parmi ces éclats.

Certaines distinctions peuvent être faites quand à la répartition spécifique des matières premières. Le chert calcaireux se remarque surtout au sud-ouest de l'aire fouillée, tandis que les cherts à grains fins s'étendent principalement vers le nord-est. Les quartzites fins et du Labrador se retrouvent en majorité au nord-ouest, accompagnés des autres matières premières numériquement peu nombreuses.

Parmi les 30 outils identifiés, nous retrouvons par ordre d'importance :

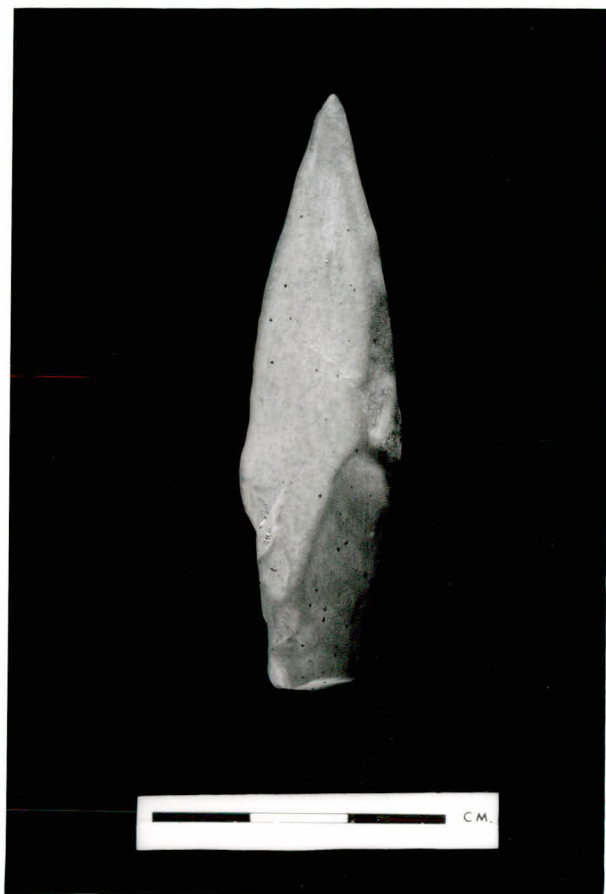
Les éclats utilisés-retouchés : N: 12, 40%, aucune matière première ne prédomine.

Les fragments de pièce bifaciale : N: 10, 33%. Huit sont en quartzite du Labrador et deux en chert calcaireux. Parmi les pièces en quartzite du Labrador, cinq se distinguent en ce qu'elles représentent des fragments proximaux d'outils à encoches latérales, il s'agit probablement de fragments de pointe de projectile.

Les pointes de projectile : N: 3, 10%. Une est en argilite grise tandis que les deux autres sont en chert calcaireux. Ces deux dernières portent des encoches latérales, rondes et larges. La base d'une des pointes en chert calcaireux porte des traces de polissage.

Les grattoirs : N: 2 6.5%. Deux matières premières distinctes les représentent, la rhyolite et le chert calcaireux. Les deux ont été taillés à partir d'un éclat et portent un front convexe.

La collection se complète avec un couteau en chert calcaireux, un racloir en quartzite du Labrador et un nucléus en chert à grain fin.



EiBg-43, niveau 2, pointe en argilite polie ?
86.279(35)-4



pointe à encoches latérales
86.279(35)-6

Planche photo 7

La seule distinction particulière en ce qui concerne la localisation des outils concerne celle des fragments de pièce bifaciale à encoches latérales qui se retrouvent tous dans la section nord-ouest du site.

Dans la partie sud-ouest de l'aire fouillée, quelques pierres, non structurées, accompagnaient les artefacts sans toutefois toucher à l'horizon Ahb 4. Au nord-ouest et au nord-est, elles s'avéraient plus nombreuses et étaient en contact avec ce quatrième humus enfoui (plan 14).

Les fouilles de l'année 1985 n'ont pu expliciter le support physique de ce site. L'hypothèse, que la concentration de galets corresponde à une formation de type cordon littoral, n'explique pas tout. Au contraire, en considérant la présence des dalles, peu représentatives de ce type de formation, ainsi que celle des pierres retrouvées en contexte avec les artefacts, on constate que les activités anthropiques ont pu avoir été importantes dans la formation de cette concentration de pierres.

Pour élucider ce problème, il y aurait lieu d'effectuer une tranchée exploratoire, d'un bout à l'autre de l'aire fouillée. Cette tranchée devrait être suffisamment profonde pour rejoindre les dépôts fluviaux ou marins. Ce n'est qu'après une telle expertise que nous pourrions comprendre le support physique de ce site.

Pour l'instant, nous associons ce deuxième niveau à un type de site d'exploitation intensive (pas de témoins culinaires, pourcentage élevé d'outils reliés à la prédation par rapport à ceux associés à la transformation, etc). Aucun relevé n'indique que cette occupation ait pu être de longue durée.

Il s'avère difficile d'accorder une affiliation culturelle aux vestiges de cette deuxième couche d'occupation. La date approximative obtenue (2 870 +/- 60 A.A.) nous situe à la toute fin de l'archaïque maritime, par rapport au cadre chronologique établi au sud-Labrador (McGhee et Tuck 1975), ou dans la période intermédiaire pour la côte Atlantique du Labrador (Fitzhugh 1972, Nagle 1978). La présence d'une bonne proportion de quartzite du Labrador dans l'assemblage du site EiBg-43, nous suggère une affiliation avec le "Road component" ou le "David Michelin complex" du Labrador central. Pourtant, typologiquement, les outils s'associent davantage à des sites trouvés au sud-Labrador; tel "English point" et "Iceberg" (McGhee et Tuck 1975, Harp

1963).

Cette question d'une affiliation culturelle régionale reste ouverte, il n'empêche que le site Eibg-43, avec ces deux niveaux d'occupation, pose toute la question d'une relation possible entre les occupations amérindiennes d'avant la présence paléo-esquimaude et ceux qui apparaissent après. Si, il y a continuité ou changement, c'est par des fouilles plus soutenues que nous pourrions en discuter.

Conclusion

Il importe maintenant d'évaluer l'apport des sites Eibg-1B, Eibg-1D et Eibg-43 au cadre culturel de la Basse-Côte-Nord.

Avec le site Eibg-1B, c'est le troisième site affilié au complexe "Little Passage" qui est retrouvé à Blanc-sablon (après Eibg-46, [Groison 1983], et Eibg-1A, [Groison et al. 1985]). Il semble bien que depuis environ 1 000 ans, des populations reliées à ce complexe utilisent les berges de la Blanc-sablon pour établir leur campement.

Si Eibg-1A (980 +/- 50 A.A. Beta-11688) représentait davantage un site d'exploitation intense mais de courte durée, Eibg-46 (680 +/- 70 A.A. Beta-11696), quant à lui, indiquait la présence d'un camp de base à occupation intensive, axé sur l'exploitation du loup-marin.

L'expertise du site Eibg-1B vient renforcer cette idée. La découverte dans ce site de plusieurs foyers allongés semblent témoigner de la présence de plusieurs camps de base, eux aussi axés sur l'exploitation du loup-marin. Si la fouille et l'analyse de ce site viennent confirmer cette impression; l'intensité de l'occupation "Little Passage" à Blanc-sablon mériterait d'être réévaluée. Il faudrait également reconsidérer l'importance économique de la chasse au loup-marin par ce groupe culturel et réévaluer son extension territoriale en fonction des découvertes situées sur le versant nord du détroit de Belle-Isle.

Pour le site Eibg-1D, son association au complexe "Point Revenge" demeure incertaine étant donné la nature de certains outils retrouvés. De plus, comme l'avait déjà remarqué

Fitzhugh (1978), il semble bien que les sites les plus anciens de ce complexe se retrouvent, pour l'instant, à Blanc-sablon. Si tel est vraiment le cas, il faudra reconsidérer l'ascendance culturelle de ce complexe archéologique. Il s'avère très curieux de constater que les sites les plus anciens de cette période soient retrouvés à Blanc-sablon alors que la principale matière première lithique taillée sur ces sites, le quartzite du Labrador, ait sa source au nord du Labrador.

Pour bien évaluer l'importance de la présence de cette unité culturelle à Blanc-sablon, il faudrait disposer de données concernant leur mode de subsistance. Sur l'aire décapée, située principalement dans la zone XVI (carte 3), nous remarquons quelques foyers culinaires accompagnés par des assemblages artefactuels similaires à celui du site EiBg-1D. En procédant à la fouille de ces foyers, nous serions à même de préciser les relations existant entre les ossements, les types d'artefacts et, peut-être, de pouvoir procéder à des analyses radiométriques qui situerait mieux dans le temps la présence de ce groupe culturel.

Pour bien comprendre le site EiBg-43, il faudrait être en mesure de le situer dans un cadre chronologique plus précis. A cet égard, seule la poursuite des recherches sur ce site nous permettra, peut-être, de découvrir une structure-témoin de combustion et ainsi d'obtenir une date représentative de l'époque d'occupation.

Le cadre historico-culturel

Tout au cours de ses recherches en Basse-Côte-Nord, monsieur Groison s'est particulièrement intéressé au cadre historico-culturel ancien en vigueur dans la région du détroit de Belle-Isle. Au cours de l'année 1986, soit celle où il devait remettre ce rapport, il a écrit le texte qui suit. Nous l'incluons dans notre rapport afin de rendre disponible ses réflexions sur ce sujet.

La période paléo-indienne

La colonisation humaine du Détroit de Belle-Isle semble très ancienne et pourrait être le fait des derniers groupes de la période paléo-indienne. On retrouve des traces

évidentes de cette période dans les provinces maritimes au site Debert en Nouvelle-Ecosse (environ 11 000 ans avant actuellement, McDonald 1968), suggérant une migration nordique de ces amérindiens. De même, des collections provenant de l'île du Prince Edouard indiquent une évolution dans la technologie de ces groupes laissant supposer une adaptation de plus en plus importante à l'exploitation des ressources maritimes (Keenlyside 1985). Même si les collections de cette province ne sont pas datées, elles semblent montrer une disparition progressive des pointes à cannelure, diagnostiques de la période paléo-indienne pour la chasse aux gros mammifères terrestres, au profit de pointes triangulaires à base concave. Ces données corroborent l'évolution technologique des derniers groupes paléo-indiens en Nouvelle-Angleterre (Snow 1980). Cette évolution dans les modes adaptatifs serait due aux importants changements paléo-environnementaux ayant suivi la dernière déglaciation (Richard 1985).

Pour le détroit de Belle-Isle, Tuck et McGhee (1975, 1982) voient dans les sites de Pinware Hill et de Cowpath, les témoins de la migration nordique de ces derniers groupes de la période paléo-indienne. Ces deux sites localisés sur des paléo-plages de 27 mètres d'altitude contiennent des pointes triangulaires à bords convexes et à base amincie, parfois légèrement polie, des grattoirs, des bifaces lancéolés et des pièces esquillées, tous ces outils étant fabriqués à partir de matériaux d'origine locale à savoir des quartzites et des quartz. Ces outils, les pointes en particulier, ressemblent à ceux trouvés sur l'île du Prince Edouard (Keenlyside 1985) et indiquent une affiliation avec les groupes paléo-indiens. Cette analogie est également étayée par des datations au c-14 obtenues sur ces sites, bien que ces dates posent des problèmes d'interprétation pour la phase terminale du paléo-indien, elles n'en démontrent pas moins l'ancienneté de la colonisation du détroit de Belle-Isle.

Ces deux sites, Pinware et Cowpath, ont livré respectivement de nombreuses dates (figure 26). L'écart chronologique entre le groupe de dates d'environ 7 000 et les deux dates d'environ 9 000 ne peut pas s'expliquer par une réoccupation de ces sites pendant un intervalle de 2 000 ans car si le site de Pinware semble effectivement être un site à plusieurs occupations celui de Cowpath est à occupation unique (Renouf 1977). Toutefois, McGhee et Tuck (1975) préfèrent rejeter les dates les plus récentes et attribuer ces sites à la période de 9 000 ans. La découverte du site E1Bg-7E à Blanc-Sablon (Groison et al 1985, Groison 1985) apparenté aux sites de Pinware et Cowpath, mais daté avec certitude d'environ 7 000 ans avant actuellement, semble infirmer cette hypothèse. De plus un certain nombre de sites de cette période contiennent un outillage qui

Cadre chronologique des sites préhistoriques (9 000 - 4 000 A.A.)

dans le détroit de Belle-Isle

Site	Date	
Pinware Hill EjBd-10	6 880 +/- 120	SI-1801A
	8 850 +/- 100	SI-2309
	6 985 +/- 60	SI-1801B
	6 185 +/- 125	I- 7606
Cowpath est EjBe-7	6 850 +/- 130	I-8101
	6 810 +/- 95	SI-2604
	7 210 +/- 80	SI-2605
	8 600 +/- 325	SI-2606
Cowpath ouest EjBe-23	7 160 +/- 75	SI-2607
Barney EjBe-18	7 060 +/- 65	SI-2310
	7 440 +/- 70	SI-2310 "re-run "
	3 960 +/- 120	I-8100
Anse Amour mound EiBf-4	7 530 +/- 140	I-8099
	7 255 +/- 115	SI-2306
Arrowhead mine EjBe-16	7 255 +/- 85	SI-1799
	6 900 +/- 140	SI-1800A
	6 770 +/- 105	SI-1800B
Fowler site EjBe-14	6 855 +/- 115	I-7505
	6 290 +/- 125	I-7612
Juniper site EjBe-15	6 240 +/- 75	SI-2314
	3 970 +/- 145	I-7504
Templier EiBg-20	6 215 +/- 70	NMC-889
EiBg-7E	7 350 +/- 125	Beta-11689
	7 190 +/- 130	Beta-10461
	7 100 +/- 90	Beta-11692
	7 070 +/- 100	Beta-11694
	2 820 +/- 90	Beta-10462
Lac Carré EjBh-1	6 825 +/- 125	Beta-11687

s'apparente à ceux de la phase terminale du paléo-indien dans les maritimes ou à la phase initiale de l'archaïque maritime.

Si l'on fait abstraction des dates les plus anciennes (8 850 +/- 100 [SI-2309]) et 8 600 +/- 325 [SI-2606]) et des dates aberrantes (3 970 +/- 145 [I-7504], 3 960 +/- 120 [I-8100], et 2 820 +/- 90 [Beta-10462]), on s'aperçoit que ces sites sont regroupés dans une période s'étendant de 7 500 à 6 200 soit presque 1 000 ans. Quoique comportant de nombreuses analogies dans la composition de l'outillage et les matières premières employées, ces sites présentent d'importantes différences notamment en ce qui concerne les pointes de projectile. Les pointes triangulaires sont représentées à Pinware, Cowpath, EIBg-7E, et au lac Carré; les sites Barney et Templier, quant à eux, contiennent des pointes à mini-pédoncules, alors que les sites Anse Amour Pound, Arrowhead Mine, Fowler et Juniper ont des pointes à pédoncule développé.

McGhee et Tuck (1975) ont proposé que cette diversité dans la forme des pointes de projectile représentait l'évolution de la phase terminale du paléo-indien vers la tradition de l'archaïque maritime. Evolution qui se marquerait par l'opposition et le développement progressif (chronologiquement) à partir des pointes triangulaires et qui pour les périodes suivantes se poursuivrait pour aboutir aux pointes à encoches. Cette sériation typologique semble satisfaisante mais elle ne colle pas aux données de la période ancienne à moins que l'on remette en question les datations obtenues. Or une telle remise en question peut, dans une certaine mesure, s'avérer justifiable puisque dans la majorité des cas les charbons de bois datés peuvent provenir de feux de forêts antérieurs ou postérieurs à l'occupation du site (Pinware, Cowpath, Barney, Juniper, Templier, Lac Carré).

Nous préférons, à ce stade des connaissances, ne pas considérer les sites de Pinware, Cowpath et EIBg-7E à la période paléo-indienne terminale mais plutôt à la phase initiale de l'archaïque maritime. Ceci implique en fait que la colonisation du détroit de Belle-Isle se serait faite par des groupes de l'archaïque maritime migrant vers le nord à partir des provinces maritimes et non pas par des paléo-indiens qui auraient évolué sur place pour donner naissance à une culture archaïque maritime comme ce fut le cas en Nouvelle-Angleterre.

La tradition de l'archaïque maritime

La tradition de l'archaïque maritime a été définie à partir d'un ensemble de sites côtiers dont l'outillage et les vestiges fauniques témoignaient d'une exploitation des ressources marines, par opposition à un ensemble de sites pour la même période démontrant une exploitation de l'intérieur des terres et regroupés sous l'appellation archaïque laurentien. Bien que les chercheurs reconnaissent une certaine exploitation de l'intérieur des terres par les groupes de l'archaïque maritime, on ne sait que peu de choses concernant leur cycle saisonnier ni qu'elle part relative ont ces deux biomasses dans l'acquisition des ressources. Ceci est en grande partie dû à l'absence de recherches dans des milieux non côtiers dans la région du détroit de Belle-Isle.

Bien que l'on reconnaisse que ces groupes originent du sud, il est surprenant de constater que les sites les plus anciens de cette tradition se retrouvent dans la région du détroit de Belle-Isle. Ceci peut être en partie explicable par l'immersion des côtes atlantiques depuis la déglaciation comparativement à l'émersion constante de celles du sud du Labrador.

La colonisation du détroit de Belle-Isle aurait donc commencé il y a environ 8 000 ans et serait illustrée par les sites présentés un peu plus haut. Le site caractéristique le plus ancien de cette tradition est le site funéraire de l'Anse-Amour (McGhee et Tuck 1975) daté d'environ 7 500 ans avant actuellement. Cependant, on retrouve beaucoup plus au nord un autre site de la même période (7 200 A.A.) Hound Pound 4 au Labrador (Fitzhugh 1978) ce qui indique une migration nordique très rapide à partir du détroit de Belle-Isle. D'autre part, cette migration semble s'être poursuivie pendant 1 000 ans puisqu'on retrouve des sites de cette tradition vers 6 000 ans A.A. jusqu'à Saglek bay au Labrador (Sandy cove et Naksak, Tuck 1982).

Cette expansion des groupes de l'archaïque maritime a entraîné une dispersion territoriale favorisant au cours des siècles le développement de variantes régionales; ces variations étant dues aux spécificités des ressources et des environnements. De ces variations, Fitzhugh (1978) et Tuck (1982) ont distingué une branche nord et une branche sud de l'archaïque maritime, à partir de la région d'Hamilton inlet au Labrador.

On retrouve donc au nord les complexes de Hound Pound, Sandy Cove, Naksak, Whole Island, Gull Arm et Nukasukutok représentant la période de 7 200 à 4 500 ans avant

actuellement. Les derniers 1 000 ans de l'archaïque maritime au nord (4 500- 3 500) étant représentés par le complexe Rattler's Bight et le site de Indian House lake (Samson 1978) qui indique une utilisation des ressources de l'intérieur, notamment du caribou. L'outillage de cette branche nordique est composée de pointes à mini-pédoncule, de bifaces, de pointes à pédoncule allongé, de couteaux semi-circulaire (ulu) et de pointes en pierre polie.

Au sud de Hamilton Inlet, on observe une évolution différente pour les sites de Black Island, Graveyard, Forteau Point et l'Anse Amour. Les outils caractéristiques de cette régionalisation consistent en pointes à larges encoches latérales ou pédoncule évasé, bifaces foliacés, et éclats laminaires. Et par opposition à la branche nord, qui utilisait le quartzite du Labrador, l'outillage est fait à partir de quartzites locaux et de cherts.

Il semble donc que la région du détroit de Belle-Isle a été colonisée et occupée par des groupes de la tradition de l'archaïque maritime pendant environ 5 000 ans. Ces groupes, venus des maritimes, se sont dispersés tout le long de la bande côtière, dispersion qui a donné naissance à des particularisations régionales.

La branche nordique de l'archaïque maritime semble disparaître vers 3 500 ans et est suivie de ce que les chercheurs appellent "la période indienne intermédiaire" qui présente un outillage tout à fait différent. Cet événement peut correspondre à une disparition réelle des groupes de l'archaïque maritime devant la migration de nouveaux groupes ou représente une adaptation aux ressources de l'intérieur, entraînant de nouveaux schèmes d'établissements et une nouvelle technologie comme peut le suggérer le site d'Indian House Lake (Samson 1983).

L'évolution de la branche sud semble tout à fait différente, puisque jusque vers 2 000 ans avant actuellement on observe une continuité dans l'évolution technologique (Madden in Tuck 1982).

BIBLIOGRAPHIE

- ARCHAMBAULT, M.F.
1980
NUNAINGUQ un site de polynie dans l'arctique oriental québécois. In Barré et Kirjan, eds. Activités archéologiques, 1977-1978, pp. 75-81.
- ARCHEOTEC
1985
L'occupation amérindienne du bassin L.G.3: 3 500 ans de sobriété. Manuscrit soumis à la direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal. 2 vols.
- AUGER, R.
1984
Factory Cove: Recognition and Definition of the Early Palaeo-Eskimo Period in Newfoundland. Thèse soumise au département d'anthropologie de l'Université Memorial à St-John's, Terre-Neuve.
- BANFIELD, A.F.
1977
Les mammifères du Canada. Les presses de l'Université Laval et de Toronto, Québec, Toronto.
- BIGRAS, P., DUBOIS, J-M M.
1987
Répertoire commenté des datations ¹⁴C du nord de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, Québec et Labrador, Département de géographie, université de Sherbrooke, Sherbrooke, bulletin de recherche nos. 94-95-96
- CARIGNAN, P.
1975
The Beaches: a Multi-Component Habitation Site in Bonavista Bay. Musée national de l'homme, collection Mercure no. 39, Ottawa.
- 1977
Beothuck Archaeology in Bonavista Bay. Musée national de l'homme, collection Mercure no. 69, Ottawa.
- COMMISSION CANADIENNE DE PEDOLOGIE
1978
Le système canadien de classification des sols, publication 1646 du ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa, Ontario.
- COX, S.L.
1978
Palaeo-Eskimo Occupation of the North-Labrador Coast. Arctic Anthropology, XV-2, pp. 96-116.

- DENTON, D.
1981
Recherche archéologique dans la région du futur réservoir Caniapiscau. Manuscrit soumis à la direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.
- DIONNE, J.C.
1984
Paises et limites méridionales du pergélisol dans l'hémisphère nord: le cas de Blanc-Sablon, Québec. Géographie physique et quaternaire, vol XXXVIII, no. 2, pp. 165-184.
- DUBOIS, J.M.
1987
Environnements quaternaires et évolution postglaciaire d'une zone côtière en émergence en bordure du Bouclier Canadien: la Moyenne Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec. Thèse de P.H.D. Université d'Ottawa.
- DUBOIS, J.M. DIONNE, J.C.
1985
The Quebec North Shore Moraine System: A major feature of late Wisconsin deglaciation. Geological Society of America. Special paper 197, pp. 125-133.
- DUCRUC et al.
1983
Inventaire du capital-nature de la moyenne et Basse-Côte-Nord. Rapport synthèse, service des inventaires écologiques, Environnement Québec, Québec.
- DUCRUC J.P.
1985
L'inventaire du capital-nature de la moyenne- et- Basse-Côte-Nord. Environnement Québec-Environnement Canada Hydro- Québec, Division des inventaires écologiques, série de l'inventaire du capital-nature, numéro 6, 192 p., juin 1985.
- DUMAIS, P.
1981
Étude de potentiel et inventaire archéologique du Lac Robertson, Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent. Ministère des Affaires culturelles, Québec. Rapport inédit.
- ETHNOSCOPI
1983
Étude de potentiel et inventaire de la ligne Lac Robertson/ Blanc-Sablon, tronçon ouest. Direction de l'environnement Hydro-Québec, Montréal. 2 vols. Rapport inédit.
- FITZHUGH, W.
1972
Environmental Archaeology and Cultural Systems in Hamilton Inlet, Labrador. Smithsonian Contributions to Anthropology, no. 16, Washington.
- 1975
A Maritime Archaic Sequence from Hamilton Inlet Labrador. Arctic Anthropology, vol. XII, no. 2, pp. 117-138.

- FITZHUGH, W.
1978A Winter Cove 4 and the Point Revenge Occupation of the Central Labrador Coast. *Arctic Anthropology* vol. XV, no. 2, pp. 146-174.
- 1978B Maritime Archaic Cultures of the Central and Northern Labrador Coast. *Arctic Anthropology*, vol. XV, no. 2, pp. 61-95
- 1982 Archaeological Survey in the Strait of Belle-Isle. In Thomson et Thomson eds. *Archaeology in Newfoundland and Labrador*, annual report no. 3. Department of Culture, Recreation and Youth, Government of Newfoundland and Labrador, 1982, pp. 118-132.
- 1983 Residence Pattern Development in the Labrador Maritime Archaic, *Archaeology in Newfoundland and Labrador*, no. 5, pp. 6-47.
- GROISON, D.
1983 Blanc-Sablon, centre de services pour bateaux de pêche, inventaire archéologique. Ministère des Affaires culturelles, Québec. Rapport inédit
- 1984 Recherche archéologique 1984-1985. Cadre théorique, programmation, méthodologie. Ministère des Affaires culturelles, Québec. Rapport inédit
- 1985 Blanc-Sablon et le Paléo-Indien au détroit de Belle-Isle. *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol XV, nos 1-2, pp. 127-134
- GROISON et al.
1985 Recherche archéologique sur la Basse-Côte-Nord, Rivière St-Paul / Blanc-Sablon. Ministère des Affaires culturelles, Québec. Rapport inédit.
- HARP jr. E.
1964A Evidence of Boreal archaic cultures in southern Labrador and Newfoundland. *Contributions to anthropology*, 1961-1962, part. 1. National museum of Canada, bulletin 193, pp. 184-261, Ottawa.
- 1964 B The affinities of the Newfoundland Dorset eskimo, National Museum of Canada, Bulletin 200, 183 p. Ottawa.
- HARP jr, E., HUGUES, D.
1968 Five prehistoric burials from Port au Choix, Newfoundland. *Polar Notes*, no. 8, pp. 1-47.

- HIND, H.Y.
1863
Exploration in the Interior of the Labrador Peninsula, 2 vols.
Longman, Green, Longman, London.
- JURDANT et al.
1977
L'inventaire du capital-nature. Service des études écologiques
régionales, direction régionale des Terres, Pêches et
Environnement Canada, Ottawa.
- KEENLYSIDE, D.L.
1985
La période paléo-indienne sur l'Île-du-Prince-Edouard.
Recherches Amérindiennes au Québec, vol. XV, no.1-2, pp.
119-126.
- LAMB, H.F.
1980
Late Quaternary Vegetational History of Southeastern
Labrador. Arctic and Alpine Research, vol. XVII, no. 2, pp.
117-135.
- LAROUCHE, A.
1985
Analyse des macros-restes, in Groison et al. 1985 (op. cit.)
vol 2.
- 1987
Analyse des restes végétaux macroscopiques sur des
échantillons prélevés sur des dépôts archéologiques de la
localité de Blanc-Sablon. In Recherches archéologiques au
Québec 1985, Association des archéologues du Québec, pp.
423-427.
- LEVESQUE, R.
1976
Cadre géographique des gisements archéologiques de la région
de Blanc-Sablon. Thèse de maîtrise déposé au département de
géographie de l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke.
- LORING, S.
1982
An Archaeological Survey of the Inner Bay Region between
Nainand Davis Inlet. Archaeology in Newfoundland and
Labrador, no. 3, pp. 32-56.
- 1984
Archaeological Investigations into the Nature of the Late
Prehistoric Indian Occupation in Labrador. Archaeology in
Newfoundland and Labrador, no. 5. pp. 122-153.
- MARTIJN, C.
1974
Archaeological Research on the Lower Saint-Lawrence
North-Shore, Québec. In Archaeological Salvage Projects
1972 (Byrne ed.) pp. 112-130.
- Mc GHEE, R., TUCK, J.
1975
An Archaic Sequence in the Strait of Belle-Isle, Musée natio-
nal de l'homme, collection Mercure, no. 34, Ottawa.

- MacDONALD, G.
1968
Debert : A Paleo-Indian Site in Central Nova-Scotia. Anthropological Papers no. 16, National Museums of Canada, Ottawa
- MILLS, S.
1980
Reconnaissance et fouille archéologique, région Brador-Lourdes de Blanc-Sablon, travaux en archéologie préhistorique. Ministère des Affaires culturelles, Québec. Rapport inédit.
- NAGLE, C.
1978
Indian Occupations of the Intermediate Period of the Central Labrador Coast : a Preliminary Synthesis. Arctic Anthropology, vol.XV, no.2, pp. 119-145
- NIELLON, F. JONES, G.
1984
Reconnaissance sur les sites historiques de la Basse-Côte-Nord, été 1983. Rapport d'activités soumis à la municipalité de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent, Chevery.
- NIELLON, F.
1983
L'occupation humaine de la Basse-Côte-Nord et son interprétation; dossier sur les ressources patrimoniales archéologiques et actuelles. Rapport soumis à la municipalité de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent, Chevery.
- PARENT, et al.
1985
Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans B.P. Recherches amérindiennes au Québec vo. XV no. 1-2, pp. 17-38.
- PASTORE, R.
1983
Excavations at Boyd's Cove, Notre-Dame. Archaeology in Newfoundland and Labrador, no. 4, pp. 98-125.
- PENNY, G.
1981
A Preliminary Report on the Excavation of the L'Anse a Flamme Site. Archaeology in Newfoundland and Labrador no 1, pp. 95-110.
- PINTAL, J.Y. et al.
1986
Reconnaissance archéologique sur la rivière Saint-Augustin, Basse-Côte-Nord, Québec. Ministère des Affaires culturelles Québec. Rapport inédit.
- 1987
Recherches en archéologie préhistorique sur la Basse-Côte-Nord : région de Blanc-Sablon et de St-Augustin. Ministère des Affaires culturelles, Québec, rapport inédit.

- RENOUF, P.
1977
A Late Paleo-Indian and Early Archaic Sequence in Southern Labrador. *Man in the Northeast* 13, pp. 35-44
- RICHARD, P.H.
1985
Couvert végétal et paléoenvironnement du Québec entre 12 500 et 8 000 ans B.P. *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XV, no. 1-2, pp. 39-56.
- SAMSON, G.
1978
Preliminary Cultural sequence and Palaeo-Environmental Reconstruction of the Indian House Lake Region, Nouveau-Québec. *Arctic Anthropology*, vol. XV, no. 2, pp. 186-205
1983.
Préhistoire du Mushuau Nipi, Nouveau-Québec. Thèse de Ph.D. Université de Toronto, Toronto.
- SAVARD, R.
1977
Le rire précolombien dans le Québec d'aujourd'hui. *L'Hexagone / Parti-Pris*. Montréal.
- 1985
La voix des autres. *L'Hexagone*. Montréal.
- SCHWARTZ, F.
1984
The Little Passage Complex in Newfoundland : a Comparative Study of Assemblages. Département d'anthropologie de l'université Memorial, St-John's. Rapport inédit.
- SEGUIN, J.
1985
La synthèse archéologique et ethnohistorique du Complexe La Grande. Montréal, Société d'énergie de la Baie-James.
- SMITH, H.I.
1929
Archaeological research in Canada. *American Anthropologist*, vol. XXXI, pp. 332-333.
- SNOW, D.
1980
The Archaeology of New England. Academic Press, New York.
- STOCKWELL, et al.
1970
Geology of the Canadian Shield in: Douglas R.J.W. *Geology and Economic Minerals of Canada*. Geological survey of Canada, econ. geol. Report no. 1, pp. 121-1150.
- TUCK, J.A
1975A
The Northeastern Maritime Continuum : 8 000 years of Cultural Development in the Far Northeast. *Arctic Anthropology*, vol.XII, no 2, pp. 139-147

TUCK, J.A.
1975B

Prehistory of Saglek Bay, Labrador: Archaic and Palaeo-Eskimo Occupations. Musée national de l'homme, collection Mercure no. 32, Ottawa.

1982

Prehistoric Archaeology in Atlantic Canada since 1975. In Canadian Journal of Archaeology no. 6, pp. 201-218.

1984

La préhistoire de Terre-Neuve et du Labrador. Musée national de l'homme. Fides. Montréal.

WYNNE-EDWARDS, H.R.
1972

The Granville Province in: Price R.A. and R.J.W. Douglas, Variations in Tectonic Styles in Canada geolo. ass. can. spec. Paper no. 22, pp. 264-334.

Annexe 1

Liste des photos (terrain et artefacts)

Type de film: Kadochrome 64

Nom: D. Groison

No. du film: 86.D53

1985

Code	ASA	Vitesse	Ouverture	Direction	Heure	Date	Localisation	Description
2				Ouest				EiBk-6, concentration #1
3				Ouest				Concentration #2
4				Ouest				Concentration #3
5				Ouest				Concentration #4
6				Ouest				Concentration #5
7				Ouest				Concentration #6
8				180 N/mg				EiBk-6
9				200 N/mg				EiBk-6
10				N.-O.				EiBg-7e - état de conservation
11				Ouest				EiBg-7e - état de conservation
12				ENE				EiBg-7e - état de conservation
13				N				EiBg-7e - état de conservation
14				N				Site détruit à l'ouest de la carrière
15				SE				Récolte de surface Diana
16				N				Vue générale, rive ouest Blanc-Sablon, direction N.
17				N				Site parc à stationnement
18				O				Site parc à stationnement
19				S				Site parc à stationnement
20				E				Vue générale de l'emplacement du site du parc à stationnement
21				N				EiBg-7e, 322.0S.0E Paroi nord
22				O				Profil mur W, coin NW 321 0S.0E

PHOTOS

Genre de film: Kodacrhome 64

Nom: D. Groison

No. du film: 86 D-53

[illegible]

PHOTOS 85 D-95

Genre de film: 35mm. 64ASA, diapo. couleur

Nom: Bernard Hébert

No. du film: 1 B.H. 1985

Code	ASA	Vitesse	Ouverture	Direction	Heure	Date	Localisation	Description
1	64			Face au nord	10:30 AM	8/08/85	i. aux Esquimaux	EiBk-7 vue de la mer
2	"			Face au nord	10:30 AM	8/08/85	i. aux Esquimaux	EiBk-7 vue de la mer
3	"			Face au sud	11:00 AM	8/08/85	i. aux Esquimaux	Vue des sondages et du B.M.
4	"			Face au S.-E.	11:00 AM	8/08/85	i. aux Esquimaux	Vue générale de l'endroit et du B.M.
5	"			Face au sud	11:30 AM	9/08/85	i. Verte	Vue générale sur l'Ile Verte
6	"			Face à l'ouest	11:30 AM	9/08/85	i. Verte	Vue générale sur l'Ile Verte
7	"			Face à l'ouest	12:30 PM	9/08/85	i. Verte	L'Ile Verte vue de la mer
8	"			Face à l'ouest	12:30 PM	9/08/85	i. Verte	L'Ile Verte vue de la mer
9	"			Face à l'ouest	12:30 PM	9/08/85	i. Verte	L'Ile Verte vue de la mer
10	"			Face au N.-N.-E.	1:00 PM	15/08/85	Lac Napetipi	Rives et montagnes à proximité
11	"			Face au N.-E.	1:00 PM	15/08/85	Lac Napetipi	Rives et montagnes à proximité
12	"			Face au E.-N.-E.	1:00 PM	15/08/85	Lac Napetipi	Rives et montagnes à proximité
13	"				10:00 AM	16/08/85	Lac Napetipi	Aperçu du lac Napetipi
14	"				10:00 AM	16/08/85	Lac Napetipi	Aperçu du lac Napetipi
15	"				10:00 AM	16/08/85	Lac Napetipi	Aperçu du lac Napetipi
16	"				10:00 AM	16/08/85	Lac Napetipi	Aperçu du lac Napetipi
17	"				10:00 AM	16/08/85	Lac Napetipi	Aperçu du lac Napetipi
18	"				10:00 AM	16/08/85	Lac Napetipi	Aperçu du lac Napetipi
19	"				10:00 AM	16/08/85	Lac Napetipi	Aperçu du lac Napetipi
20	"				10:00 AM	16/08/85	Lac Napetipi	Aperçu du lac Napetipi
21	"				10:30 AM	16/08/85	Lac Napetipi	Extrémité du lac près de l'embouchure de la rivière Napetipi

PHOTOS

85 D-95

Genre de film: 35mm. 64ASA, diapo. couleur

Nom: Bernard Hébert

No. du film: 1, B.H. 1985

[illegible]

Genre de film: 35mm. 64ASA, diapo. couleur

Nom: Bernard Hébert

No. du film: 2, B.H. 1985

[illegible]

Type de film: Kodak - Photo noir et blanc

Nom:

No. du film: 7

1985

Code	ASA	Vitesse	Ouverture	Direction	Heure	Date	Localisation	Description
F-1	125			NE		19-8	EiBg-1B	Vue générale de l'aire excavée 1984
F-2	"			N		"	"	" " "
F-3	"			NE		"	"	" " "
F-4	"			S		"	"	" " "
F-5	"			W		"	"	" " "
F-6	"			SE		"	"	" " " et quadrillage 1985
F-7	"			NNW		"	"	" " "
F-8	"			S		"	"	Paroi mur sud 1N.7E 1N.6E 1N.5E
F-9	"			W		"	"	Paroi mur ouest 2N.5E 3N.5E
F-10	"			N		"	"	Paroi mur nord 3N.6E 3N.7E 3N.8E
F-11	"			W		21-8	"	Paroi W - 4N.7W
F-12	"			SE		"	"	Paroi S et E - 1N.8E
F-13	"			E		"	"	ON.5E - Paroi E et S Tâche de charbon
F-14	"			E		"	"	" " "
F-15	"			S		"	"	" " "
F-16	"			N		22-8	"	Puits ON.8E Concentration de pièces et paroi
F-17	"			S		"	"	" " "
F-18	"			S		22-8	"	" " "
F-19	"			N		"	"	" " "
F-20	"			N		"	"	STR. de charbon ON.6E - Forme et paroi
F-21	"			S		"	"	" " "

PHOTOS

85-290 (35)

Genre de film: Kodak - Photo - noir et blanc

Nom :

No. du film: 7

[illegible]

PHOTOS

85 D-94

Blanc Sablon
Fouille

Type de film: Kodakrome - Diapo - Couleur

Nom:

No. du film: 8

1985

Code	ASA	Vitesse	Ouverture	Direction	Heure	Date	Localisation	Description
F-23	64			E		23.8	EiBg-1B	Paroi W Puits 1N.9E
F-24	"			S		"	"	Paroi S - Puits 1N.9E
F-25	"			S		"	"	Paroi S - Puits 0N.7E
F-26	"			W		"	"	Concertaiton de pièces 0N 8E - 0N 9E
F-27	"			S		"	"	" " " " "
F-28	"			E		"	"	Paroi 8N-0E
F-29	"			E		26.8	"	Vue de la tâche d'or - 9S,10E
F-30	"			ESE		27.8	"	Vue de l'aire excavée Partie S.
F-31	"			ESE		"	"	" " " "
F-32	"			WNW		"	"	" " " " STR-3
F-33	"			W		"	"	" " "
F-34	"			SE		"	"	" " "
F-35	"			S		"	"	" " "
F-36	"			S		"	"	" " "
F-37	"			NNW		"	"	Vue EiBg-1B avec quadrillage sondage
F-38	"			NW		"	"	" " " "
F-39	"			E		"	"	Sondage 4N.0E
F-40	"			E		"	"	STR-3 Ruban= 50cm
F-41	"			E		"	"	" "
F-42	"			S		28.8	"	Vue de l'aire sondée
F-43	"			S		28.8	"	" " " "

85 D.94

Nom :

1985

[illegible]

Type de film: Kodak - Photo noir et blanc

Nom:

No. du film: 9

1985

Code	ASA	Vitesse	Ouverture	Direction	Heure	Date	Localisation	Description
F-51	125			ESE		27.8	EiBg-1B	Vue de l'aire excavée
F-52	"			ESE		"	"	" " "
F-53	"			NNW		"	"	" " " str. 3
F-54	"			NNW		"	"	" " "
F-55	"			S		"	"	" " "
F-56	"			SSE		"	"	" " "
F-57	"			SSW		"	"	" " "
F-58	"			N		"	"	Vue générale avec quadrillage sondage
F-59	"			N		"	"	" " "
F-60	"			E		"	"	Str. 3 - ruban=50cm.
F-61	"			E		"	"	" "
F-62	"			S		"	"	Paroi sud
F-63	"			SW		"	"	Paroi S.W.
F-64	"			SSE		28-8	"	Vue de l'aire sondée
F-65	"			SSE		"	"	" " "
F-66	"			W		30-8	EiBg-1D	Vue générale
F-67	"			N		"	"	" "
F-68	"			E		"	"	" "
F-69	"			S		"	"	" "
F-70	"			S		31.8	"	avec quadrillage
F-71	"			SE		"	"	" "

PHOTOS 85-291 (35)

Genre de film: Kodak - noir et blanc - photo

Nom :

No. du film: 9

1985

[illegible]

85 D. 93

Blanc Sablon
Fouille

Genre de film: Kodakrome - Diapo - Couleur

Nom :

No. du film: 10

1985

[illegible]

Les feuilles d'enregistrement

Notes:

PUITS

Site:	Puits:	Profondeur	NW:	SW:	Fouilleur:
Zone:	Couche:		NE:	SE:	Date:
Unité:			C:		Photo(s):

Artefacts	☐
Ecofacts	☐
Structure	☐
Changement de niveau	☐
Stratigraphie	☐
Fond de puits	☐
Autres	☐

[illegible]A large grid of graph paper, consisting of a 10x10 array of squares. Each square is further divided into a 10x10 grid of smaller squares, creating a total of 100x100 small squares. In the bottom right corner, the text "1:10" is printed, indicating the scale of the grid.

1:10

Commentaires:

DESCRIPTION DU METRE CARRE

SITE	PUITS	NIVEAU	DATE	NOM	
VEGETATION	%	Caractéristique	TOPOGRAPHIE	Caractéristique	
Arbre			Pente		
Arbuste			Nivellement		
Plante			Perturbation		
Lichen			Drainage		
Roche			Niveau		
Sable					
Erosion					
P.R. NW Localisation des caractéristiques NE SW SE					
Roche	R	Sable	Position Stratigraphique	Matière première	
Rougie	1	Cendreuse	A	Chert	Ct
Eclatée	2	Fin	B	Quartz	Qz
Rougie-eclatée	3	Moyen	C	Quartzite	Qzt
Dalle	4	Grossier	D	Ramah	Ra
Noircie	5	Gravier	E	Autre	At
Photo Plan Stratigraphie Echantillon			Artefact Ecofact		

ECLATS

SITE: _____

ANNÉE: _____

PUITS: _____

.N	.S
.E	.W

NIVEAU: _____

		NW					NE					SE					SW					
		A	B	C	D	T	A	B	C	D	T	A	B	C	D	T	A	B	C	D	T	T
CHERT	N																					
	G																					
	B																					
	V																					
QUARTZ	A.																					
	H																					
	C																					
	L																					
AUTRE RAMAH QUARTZITE	A.																					
	L																					
	F																					
	A.																					
T																						

A: 0-10 mm.

B: 11-20 mm.

C: 21-30 mm.

D: 31 mm. et +

C.N.: NOIR

C.B.: BRUN (BEIGE)

Q.H.: HYALIN

Q.L.: LAITEUX

QzT.L.: LOCALE

C.G.: GRIS

C.V.: VERT

Q.C.: CRYSTALIN

QzT.F.: FIN

A: AUTRE

STRUCTURE

SITE _____ PUIITS _____ NO. _____

DIMENSION _____ ORIENTATION _____

IDENTIFICATION _____

Description de surface (forme et composition)

Echantillon (localisation)

Sable	_____	Charbon	_____
	_____		_____
	_____		_____
Roche	_____	Autre	_____
	_____		_____
	_____		_____

Plan

Photo

Stratigraphie

Date

Nom

STRUCTURE

COUPE

Description : surface et composante

Croquis, échelle

P.R.

Date

Nom

Cm

Cm

Cm

PHOTOS

Genre de film:

No. du film:

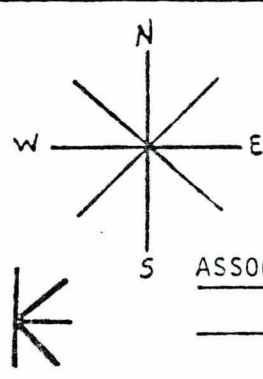
Nom :

[illegible]

ÉCHANTILLONS DE SOL			
SITE:		PUITS:	
ZONE:		QUADRANT:	
UNITE:		COUCHE:	
NOMBRE:		NATURE:	
GROSSEUR:			
LOCALISATION:	N	ASSOCIATION:	
	E/W		
	P		
NOM:		DATE:	NO.

ARTEFACTS		SITE:	
PUITS:		ZONE:	
QUADRANT:		UNITE:	
COUCHE:		LOCALISATION:	N
			E/W
NOMBRE:			P
IDENTIFICATION:			
ASSOCIATION:			
NOM:		DATE:	PHOTO:

ÉCOFACTS		SITE:	
PUITS		ZONE:	
QUADRANT:		UNITE:	
COUCHE:	LOCALISATION:	N	
		E/W	
NOMBRE:		P	
IDENTIFICATION:			
ASSOCIATION:			
NOM:	DATE:	PHOTO:	

FILM	ASA	PHOTO	SITE
		DESCRIPTION	
		ASSOCIATION	
DATE:		NOM	